Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14120 — 5 F — JEUDI 21 JUIN 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Croissance spectaculaire au Japon

L'ÉCONOMIE japonaise a fait un bond inattendu au premier trimestre, le taux de croissance s'élevant à 10,4 % en rythme annuel. Encore plus spectaculaire a été la reprise des exportations, qui ont progressé de près de 40 %, tandis que se poursuivait le ralentissement de la consommation intérieure. C'est la première fois depuis 1985 que la demande extérieure alimente davantage la croissance que la demande intérieure. Cette dernière toutefois reste forte, son augmentation étant supérieure à 3 % en rythme annuel. De leur côté, les investissements continuent de s'effectuer à une cadence très élevée (+ 16,7 %), de sorte que la croissance globale a atteint 5 % pour l'année fiscale qui s'est terminée le 30 mars.

Tous ces chiffres montrent que l'économie japonaise est en excellente santé en dépit de la chute de la Bourse de Tokyo qui n'a pas autrement impressionné les milieux industriels, pas plus que les consommateurs. Mais ils semblent surtout indiquer que le processus de réduction de l'excédent commercial en cours depuis un an pourrait prendre fin et même s'inverser dès l'été. Cet excédent avait diminué de 19 % l'an dernier, revenant à 76,92 milliards de dollars, à la satisfaction des partenaires du Japon. S'il recommençait à croître, les frictions réapparaîtraient, de même que le spectre d'une nouvelle guerre économique.

AINSI se trouvent vérifiées les craintes des financiers occidentaux, selon lesquels la forte dépréciation du yen depuis un an, près de 30 % vis-à-vis des monnaies européennes, allait inévitablement stimuler l'ardeur des exportateurs japonais, dans un délai de six à douze mois, et leur permettre de conquérir de nouveaux marchés. Toujours en Europe, les industriels constatent que la pression nipponne se fait de plus en plus forte.

Certes, les constructeurs automobiles des pays de la CEE, dont certains contingentent déjà sévèrement les importations japonaises, vont s'entendre pour les limiter encore pendant une période transitoire. Mais ils s'alarment de l'agressivité des Japonais qui peuvent racheter, fort cher, des réseaux commerciaux dans le monde entier grâce à l'augmentation des profits tirés de la dévaluation du yen. Cette baisse n'a pas toujours été répercutée sur les prix de vente, ce qui a permis aux entreprises japonaises d'augmenter leurs marges bénéficiaires. En fait, on s'aperçoit qu'une dévaluation rampante constitue une forme déguisée et particulièrement perverse de conquête économique non prévue par la réglementation du GATT.

POUR l'Occident, le Japon va donc devenir de plus en plus redoutable. Ses partenaires lui avaient demandé de relancer sa consommation intérieure : il l'a fait, ce qui a provoqué une forte augmentation des importations de biens étrangers et une diminution de l'excédent commercial.

Mais, aujourd'hui, la reprise des exportations, conjuguée avec des investissements accélérés, va renforcer sa puissance. Si, selon Clausewitz, la guerre est la poursuite de la politique par d'autres moyens, dans le cas du Japon c'est l'inverse. Et avec quelle efficacité !

Un entretien avec M. Shamir

« Les Arabes n'ont rien à craindre, l'immigration n'est pas dirigée contre eux »

Jugeant nécessaire d'apaiser les inquiétudes des pays voisins devant l'immigration massive de juifs soviétiques, M. Itzhak Shamir, premier ministre d'Israël, a déclaré, lors d'un entretien accordé au « Monde » : « Les Arabes n'ont rien à craindre, l'immigration n'est pas dirigée contre eux. » Et de préciser que « presque personne », parmi les derniers immigrants, ne s'installait dans les territoires occupés.

JERUSALEM

de notre correspondant

C'est le signe de temps d'incertitude au Proche-Orient: le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, à la tête d'un nouveau gouvernement qui entend exalter le nationalisme, éprouve le besoin pressant de rassurer et d'adopter le profil le plus bas possible.

A soixante-quinze ans, à peine marqué par l'épreuve d'une longue crise politique, il paraît se soucier fort peu d'une image de marque largement entamée aux Etats-Unis et en Europe. Ce sont d'abord les voisins d'Israël qu'il faut apaiser, tant ont été virulentes les réactions, au moins verbales, à l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement unanimement accusé dans le monde arabe de *«préparer la guerre»*.

A Jérusalem, on prend très au sérieux cette série de déclarations alarmistes dont on sait qu'elle peut enfermer les uns et les autres dans une situation conflictuelle à hauts risques. Le premier destinataire des propos apaisants que l'on tient ici est le roi Hussein de Jordanie.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 6

Les magistrats en colère

Tous les syndicats ont appelé à la journée d'action du 21 juin

A l'appel de leurs trois organisations syndicales – l'USM, l'APM et le SM, – les magistrats de l'ensemble des cours et tribunaux français étaient appelés à participer, jeudi 21 juin, à une journée nationale d'action. Au-delà des formes très diverses qu'il pourrait prendre, de la manifestation symbolique à la grève, en principe interdite par la loi, ce mouvement témoigne de l'ampleur du malaise vécu par toute une profession.

La justice française est malade. Pour n'être ni nouveau ni surprenant, le phénomène se traduit aujourd'hui par un mouvement de protestation général, par-delà les situations hiérarchiques et les clivages syndicaux. Malade, cette justice l'est très certainement des restrictions budgétaires passées, du manque d'effectifs, des conditions de travail imposées aux juges par la surcharge des tribunaux. Malade, elle peut l'être aussi, de façon plus circonstancielle, des «affaires», de l'amnistie et de l'intervention du politique.

Mais, au-delà, tous ces facteurs se sont conjugués pour se résumer dans un sentiment général : cette journée d'action concrétise le mal-être d'une profession tombée de son piédestal et «sécularisée». Cela ne peut plus durer : tel est le message qu'entendent faire passer, par leur mouvement, les magistrats. M. Pierre Arpaillange, le tout premier, admet que la situation est difficile. Le garde des sceaux le dit dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, en reconnaissant qu'aucun gouvernement n'a porté suffisamment d'attention aux problèmes de la justice.

Lire page 9 - section B l'article de BERTRAND LE GENDRE et l'entretien avec le Garde des sceaux

Les socialistes et le patrimoine

Après la publication du rapport Hollande, le débat sur les réformes fiscales continue de diviser les représentants du PS

Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a annoncé la semaine dernière que les responsables du groupe PS rencontreraient jeudi 21 juin à Matignon, MM. Rocard, Bérégovoy et Charasse pour discuter du budget de 1991.

M. Mermaz souhaite que quelques propositions du rapport Hollande sur la fiscalité du patrimoine soient intégrées dans le projet de budget de l'année prochaine, notamment pour réduire les inégalités sociales.

Est-ce parce qu'il propose d'alourdir certains impôts ou de relever certains taux ? Est-ce parce que sous des apparences raisonnables, les réformes qu'il propose ont plus d'importance économique qu'il n'y paraît ? Toujours est-il que le rapport sur la fiscalité du patrimoine remis il y a une quinzaine de jours par M. François Hollande, député de la Corrèze à M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* daté 5 juin), n'a pas fini de faire parler de lui. Et d'inquiéter.

Parce qu'il a fait baisser la Bourse, le rapport Hollande s'est attiré les foudres de l'hôtel Matignon. Quarante-huit heures après sa publication, M. Rocard est monté au créneau pour rappeler qu'il fallait tenir compte des choix européens de la France, des choix qui, a-t-il dit, nous empêchent de pénaliser plus lourdement qu'ailleurs les activités boursières : *« Notre politique fiscale tend à limiter les dégâts (...) de la pollution par l'argent. L'internationalisation de l'économie nous empêche de faire davantage »*. Plus discrètement, M. Bérégovoy a lancé le même avertissement. Dimanche 17 juin, à l'occasion du colloque réunissant ministres et députés socialistes sur le thème « Réussir, la nouvelle étape sociale », M. Rocard s'est de nouveau montré intraitable, affirmant que *« la fiscalité n'est pas un instrument conjoncturel qu'on modifie en permanence selon les circonstances »*.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 20 - section C



Le sommet franco-africain de La Baule

Lire nos informations page 4 et la réaction des régimes militaires du Togo et du Niger face aux aspirations démocratiques page 5.

San-Francisco, « Sidatown »

La conférence internationale sur le sida pourrait être l'occasion pour les homosexuels américains de dénoncer les insuffisances de la lutte contre la maladie

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Une journée particulière à San-Francisco. Comme une veillée d'armes. Des affiches sur les murs et sur les devantures des magasins appellent aux manifestations prévues à partir du 20 juin, jour de l'ouverture de la sixième conférence internationale sur le sida. Dans les rues, aucune agitation particulière n'est perceptible. Le calme avant la tempête.

Castro, le quartier homosexuel de San-Francisco. Rien à voir avec les quartiers d'affaires des grandes cités américaines. Ici, pas de building, pas de grosses voitures mais de petites maisons d'apparence toute simple. Dans les rues, des hommes jeunes, parfois en couple. Quelques militants d'ACT-UP (The Aids Coalition To Unleash Power), l'un des principaux mouvements protestataires, font signer une pétition réclamant l'abrogation des lois interdisant l'entrée aux Etats-Unis des séropositifs et des « déviants sexuels ».

Là encore, en apparence, tout est calme. Mais à en croire les autorités municipales, la police et bien sûr les responsables des mouvements protestataires, ce calme pourrait n'être que de courte durée. Et l'on pourrait fort bien assister, vraisemblablement dimanche, jour de clôture du congrès, à la plus grande manifestation homosexuelle de l'histoire des Etats-Unis. D'autant que, par un curieux hasard du calendrier, le congrès mondial sur le sida a lieu la même semaine que la traditionnelle Gay Pride Week, la célébration annuelle de l'identité homosexuelle qui donne toujours lieu à d'énormes parades dans les rues de la ville.

FRANCK NOUCHI

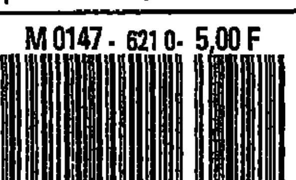
Lire la suite page 10 - section B

Les couloirs du « Monde »...

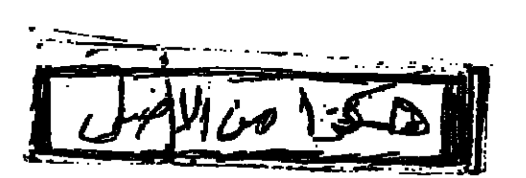
Près de mille deux cents personnalités ont participé, mardi 19 juin, à une réception organisée pour l'inauguration officielle des nouveaux locaux du *Monde*, rue Falguière, à Paris.

Lire page 12 - section B l'article de PASCALE ROBERT-DIARD

M 0147 - 621 0 - 5,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Maisons closes

La prostitution n'a jamais existé

par Michèle Barzach

LA France peut respirer, mais l'alerte a été chaude. La prostitution, qui a totalement disparu de notre pays depuis la loi Marthe Richard de 1946, a failli être rétablie. Sans l'indignation vigoureuse de certains, on aurait pu assister au retour de spectacles abjects, heureusement abolis depuis quarante ans : des femmes dans la rue, exploitées par des proxénètes et forcées de subir des *dizaines de passes par jour. Qui sait* même si l'on n'aurait pas vu des choses aujourd'hui inimaginables, comme par exemple des femmes ou des hommes contraints de continuer à se prostituer alors qu'ils sont séropositifs ! Dieu merci, la prostitution, le proxénétisme, l'exploitation des femmes et des mineurs, la transmission hétérosexuelle du sida n'ont en réalité jamais existé, sauf peut-être dans un passé très lointain ou dans des pays exotiques. Et puisque tout cela n'était qu'un mauvais rêve, engendré par des propos irresponsables, pourquoi ne pas se rendormir bien tranquillement, dans la douce quiétude d'une bonne conscience rassérénée ?

En tant que femme, en tant que médecin et en tant qu'ancien ministre de la santé, je refuse tout net cette *hypocrisie. Nier la réalité pour ne pas* troubler son confort moral, baisser les bras avant d'avoir rien entrepris, abandonner à leur sort des femmes et des hommes en danger, sont autant d'attitudes que l'on ne peut admettre. En tenant les propos parus dans les colonnes de ce journal, le 8 juin, je savais que je choquerais. Mais je savais aussi qu'ils permettraient d'ouvrir les yeux sur des réalités trop souvent cachées et de lancer un nécessaire débat sur un sujet difficile, mais qui mérite d'être abordé.

Bonne conscience à peu de frais

Je rappelle ici les grandes lignes du projet que je soumets à la discussion. Il ne s'agit en aucun cas, comme on l'a prétendu, de revenir aux maisons closes d'avant guerre, moins encore de demander à l'Etat ou aux communes de « gérer » la prostitution, *mais simplement d'autoriser des pros*tituée(e)s à s'associer pour louer et gérer en commun des locaux, hors de toute forme de proxénétisme. Le terme de « *maisons ouvertes* », proposé par M. Bernard Kouchner, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, illustre bien cette idée. Ces prostitué(e)s pourraient ensuite librement passer un « *contrat de santé* » avec des équipes médicales, permettant *ainsi une véritable information et un* suivi sanitaire régulier. Les prostituées séropositives pourraient pour leur part être prises en charge médicalement et socialement, afin de trouver les voies de leur réinsertion.

Certains m'ont répliqué que de telles propositions risquaient de faire des prostitué(e)s des boucs émissaires du sida. Lorsque j'étais ministre de la santé, je crois avoir prouvé mon souci de lutter contre le sida sans faire des homosexuels et des toxicomanes des boucs émissaires. Je pense aussi que *le combat que j'ai mené pour lutter* contre l'exclusion des séropositifs et des sidéens me dispense de devoir fournir aujourd'hui un brevet d'honorabilité. Mais surtout, je rappelle aux bonnes âmes que les premières personnes à protéger contre le sida, les premières personnes à prendre médicalement et socialement en charge si elles sont séropositives, ce sont à mes yeux les prostituées elles-mêmes. Il est surprenant que dans toutes les réactions, cette préoccupation, élémentaire pour un médecin, n'apparaisse jamais. Il n'est pas davantage admissible d'entendre le secrétaire d'Etat aux droits de la femme déclarer textuellement : « *Que les proxénètes, qui vivent et s'enrichissent en faisant travailler ces femmes, se chargent du suivi médical !* » C'est là abandonner les prostituées à leur sort et se désintéresser des risques qu'elles encourent face au sida. D'autant plus qu'en protégeant les prostitué(e)s, on protège également leurs clients. Et en protégeant leurs clients, on protège aussi tous ceux qui auront ensuite avec eux des relations sexuelles.

D'autres m'ont répondu qu'une telle proposition n'était pas moralement acceptable. Je comprends que l'on soit choqué, mais ce qui n'est pas moralement acceptable, c'est de continuer à vivre dans l'hypocrisie. Chacun est libre d'avoir sa propre opinion sur un sujet aussi difficile. Mais il faut au moins avoir le courage d'en parler et non pas se cacher derrière son petit doigt. Il faut avoir le courage de reconnaître que la prostitution existe et que le développement du sida est venu compliquer le problème. Certains ont soutenu que de tels propos constituaient un retour en arrière, une atteinte à la dignité des femmes. Mais il est temps de reconnaître enfin que la loi Marthe Richard, quelles qu'aient été les bonnes intentions de ses auteurs, n'a ni enrayé le développement de la prostitution, ni contribué en quoi que ce soit à l'émancipation des femmes. Si l'on veut bien ouvrir les yeux, qui croira qu'il n'existe plus de prostituées contraintes de subir quarante passes par jour ? La plupart des prostitué(e)s sont-elles vraiment libres et non sous la coupe des proxénètes ? A-t-on déjà oublié ce qu'ont révélé le procès des « filles de Grenoble » ou les témoignages rédigés par d'anciennes prostituées ? Le plus grave, c'est que la loi de 1946, en donnant bonne conscience à peu de frais aux pouvoirs publics, a empêché toute véritable politique de lutte contre la prostitution et de reclassement des prostituées, puisque la prostitution n'est pas censée exister. Comparées aux crédits affectés à la lutte contre la toxicomanie, les sommes consacrées à la réinsertion des prostitué(e)s sont dérisoires. Comme si, en toute hypocrisie, notre société se satisfaisait parfaitement de la situation actuelle.

D'autres enfin font valoir qu'une partie de la prostitution risquait de choisir la clandestinité et d'échapper à tout suivi sanitaire. Je le sais parfaitement, même s'il m'est facile de répondre qu'aujourd'hui c'est toute la prostitution qui est en situation de clandestinité. Je savais tout autant, en autorisant la vente libre des seringues, que certains toxicomanes continueraient à pratiquer l'échange des seringues. Mais je savais aussi que, grâce à cette mesure, un grand nombre d'entre eux gagnaient une chance d'échapper au sida. Car pour tout médecin, l'espoir d'une seule vie sauvée suffira toujours pour entreprendre. C'est là une simple question de morale...

► Michèle Barzach, qui fut ministre (RPR) de la santé de 1986 à 1988, est adjointe au maire de Paris, chargée des questions sociales et sanitaires.

COURRIER

Le prétendu premier asile

Le problème des réfugiés, dont celui des boat people fait partie, a des racines directes dans la défaite américaine au Vietnam et indirectes dans la période coloniale. C'est donc la responsabilité des puissances concernées de prendre en charge ce problème. Elles ne l'assument pas – ou ne le font que partiellement – en n'acceptant d'héberger que quelques milliers de réfugiés parmi ceux qui sont bien portants, laissant à la charge des pays limitrophes les vieillards, les enfants et les malades. La Thaïlande, par exemple, a admis sur son sol et depuis des années près d'un million de réfugiés indochinois.

Les pays occidentaux, Etats-Unis en tête, ont construit une grossière théorie, une moquerie juridique, qui permet de faire supporter la responsabilité et la charge très onéreuse aux pays prétendument de « premier asile », laissant aux autres la « haute autorité » de faire des sermons et de manquer à leurs promesses. La « théorie du premier asile », devient, en fait, celle du dernier asile et des centaines de milliers de personnes restent embourbées dans des camps sans pouvoir aller nulle part, même pas retourner chez elles.

THANAT KHOMAN
ancien ministre thaïlandais des affaires étrangères

Le cancer sur le stade

Ce qui m'arrache des larmes d'attendrissement quand j'entends les réactions hostiles aux mesures anti-tabac prises par M. Evin (bravo pour votre courage, monsieur le ministre !), c'est l'élévation de pensée des arguments et l'esprit humanitaire des opposants ! L'un se lamente sur son Grand Prix automobile, tel autre déplore l'argent de son sponsor perdu, certains, enfin, s'indignent de l'entrave à la pratique sportive, etc.

La pensée d'utiliser l'image du sport (synonyme de santé) pour faire auprès des jeunes de la publicité d'un agent d'insuffisance respiratoire, d'infarctus du myocarde et de cancer ne leur cause en revanche aucun état d'âme. On a la *sensibilité qu'on peut...*

Je suggère donc à ces belles âmes de se rendre à l'hôpital le plus proche de leur domicile pour demander à voir un malade atteint de cancer du poumon. Ils constateraient qu'un tel malade est moins beau, passe mal à la télé, mais est tellement plus important qu'une voiture de course !

DOCTEUR F.-B. MICHEL
Montpellier

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, *directeur de la publication*

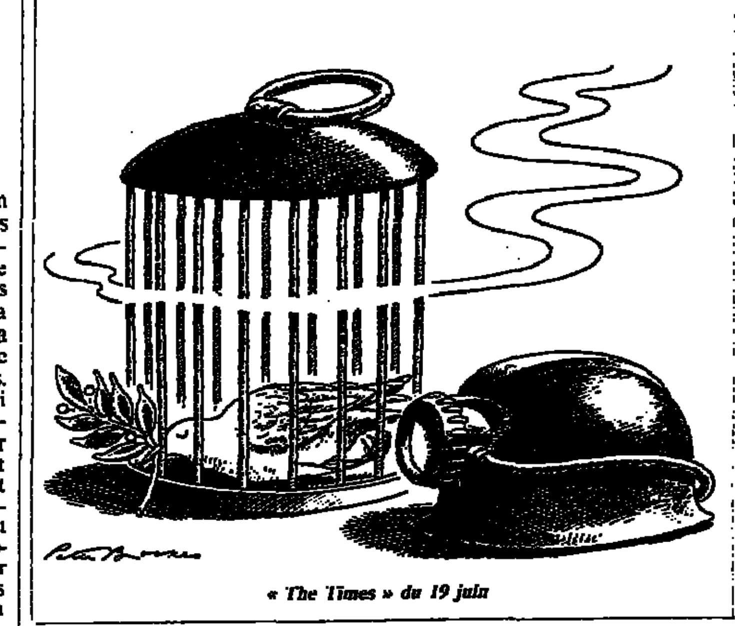
Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)**

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**
Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**
Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

TRAIT LIBRE



« The Times » du 19 juin

Algérie

Un FIS enfanté par le FLN

par Mohammed Harbi

L'ESPOIR est encore permis en terre algérienne. Ce n'est pas l'islamisme qui a triomphé. C'est le FLN qui a perdu. Désormais, il ne lui est plus possible de masquer son naufrage. On voit bien aujourd'hui que l'appel à l'abstention fut une erreur d'analyse, une sous-estimation de la profondeur du rejet du parti au pouvoir. C'est cette erreur qui a permis aux islamistes d'apparaître comme les seuls contestataires du régime et les interprètes du mécontentement général.

Le paradoxe, c'est que le mouvement islamiste ne constitue pas réellement une alternative. Il doit *son existence au FLN, qui,* en dépolitisant la société, a multiplié les mosquées et a tout fait pour qu'elles deviennent les lieux d'une dissidence moins menaçante pour lui. Il lui doit également d'avoir été choisi comme adversaire privilégié, même si le FLN l'a fait avec l'arrière-pensée de confisquer à son profit les symboles de la modernité pour recueillir les voix de ceux qui *l'auraient considéré comme un* moindre mal. Verdict terrible pour le président Chadli et pour le FLN : les Algériens ont décidé que le moindre mal était le Front islamique du salut (FIS).

Les extravagances des nouveaux riches

La crise dans laquelle se débat l'Algérie est une crise de société qui ressemble par bien des aspects à celle des pays de l'Est. Là-bas aussi, la nomenklatura a cru, en « se rénovant », pouvoir continuer à diriger et a découvert, à son détriment, que dès qu'on laisse la société s'exprimer, elle exprime comme priorité absolue son éloignement des sphères du pouvoir.

Qu'*une telle attitude puisse pren*dre des formes ambiguës ou rétrogrades ne doit pas nous faire oublier que l'essentiel est le rejet et non pas seulement ses formes. L'ostentation de la corruption, la faillite économique et la misère, le sentiment d'une perte d'identité nationale ont alimenté le mépris des Algériens pour leurs gouvernants. Nul idéal humain n'est crédible s'il est énoncé par des *tar*tuffes.

Qu'est-ce qui a mené un FLN porté au pouvoir en 1962 par l'enthousiasme des Algériens à cet état de décrépitude ? Déjà longtemps avant qu'il ne prenne le pouvoir, ce mouvement contenait en son sein les germes d'une évolution qui pouvait le conduire à une opposition complète avec le peuple. Devenu maître des rênes du pays, il interdit ses opposants, s'identifie à la révolution, gomme des décennies d'histoire politique avec la multiplicité de ses courants et de ses débats et, avec Boumediene, choisit un modèle étatique « stalinien » sacrifiant les secteurs actifs.

L'installation dans un embourgeoisement ostentatoire, dès les années 80, *la morgue et les extra*vagances des nouveaux riches vont porter le front de la contestation, jusqu'alors mince et fragmenté, au cœur des villes. L'entrée en scène des victimes de la sélection sociale, la rupture entre les générations, l'élargissement du champ de l'exclusion consécutif à la rétention de la capacité distributive de l'Etat, tous ces facteurs ont concouru à déstabiliser le système politique. L'action populaire, à l'état brut, va s'avérer plus efficace que toutes les oppositions politiques du dehors et du dedans. Lorsque éclatent les révoltes d'octobre 1988, le pouvoir aménage une transition autoritaire et *veille à ce que le mécontente*ment ne se donne pas une réponse politique, mais prenne plutôt le visage que lui donne le FIS.

L'Algérie est confrontée à des problèmes difficiles, dans une conjoncture internationale qui lui est peu favorable. L'avenir est encore ouvert, mais rien ne sert de cacher que la voie qui mène à la démocratie est désormais étroite.

La prépondérance des islamistes dans les grandes villes ouvre la porte sur un vide qu'ils ne peuvent combler totalement. Il leur aurait fallu disposer des capacités qui leur font défaut. Ils n'ont donc pas d'autre choix, dans l'immédiat, que de s'assurer la coopération de ceux qui ont créé le vide, en négociant leur participation au pouvoir. *La demande de dissolution de l'As*semblée est légitime, mais elle peut n'être, entre les mains des islamistes, qu'une carte dans la négociation avec le FLN d'un partage du pouvoir. Une telle solution constituerait une hypothèse qui pèserait lourd sur l'évolution du pays.

La démocratie, qui est apparemment le mot d'ordre de tous les partis, ne l'est réellement ni au FLN, qui ne cherche qu'à se maintenir au pouvoir, ni au FIS, dont la logique d'une société refermée sur ses archaïsmes exclut les femmes, recourt à la xénophobie et mène droit à l'intolérance et à la surveillance de tous par tous.

Arrogance et laxisme

Une autre voie est possible, c'est la démocratie, expression plurielle et contradictoire de toutes les opinions. Mais l'exigence démocratique ne peut s'enraciner et se développer dans un pays de tradition autoritaire si la question sociale, c'est-à-dire les problèmes des marginaux et des exclus (logement, école, santé, travail) ne connaissent pas un début de solution. C'est le problème primordial pour régler la question démocratique dans tous les pays du tiers-monde. Aucun mouvement ne peut le dépasser à lui seul. La convergence de tous est indispensable.

Le FLN a créé une Algérie incertaine d'elle-même, sensible à toutes les peurs, une classe arrogante à l'égard des faibles, laxiste avec les nantis. Dans un tel contexte, le mythe du monde renversé peut encore avoir de beaux jours devant lui. C'est en redonnant à l'Algérie son identité historique, sans rien occulter de son passé, tout son passé, qu'on peut réduire les séductions de l'islamisme dont les manifestations voilent la profondeur de la modernisation du pays, redonner sens à la citoyenneté par l'égalité complète entre les hommes et les femmes et différencier progressivement le politique de l'espace des croyances.

► Mohammed Harbi, historien algérien vivant en France depuis 1973, est l'auteur de *le FLN, mirage et réalité*, aux éditions Jaguar.

L'unité allemande et la frontière occidentale de la Pologne

« L'espace économique de la RDA ne doit pas être une affaire purement germano-allemande »

déclare le premier ministre est-allemand en visite à Paris

L'unification allemande sera « l'unification de deux Etats souverains » qui ont chacun leur « trésor » à apporter, notamment, pour la RDA, « ses relations très suivies, de longue date, avec les pays de l'Europe de l'Est », a déclaré, mardi 19 juin à Paris, le premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière.

Parlant au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de deux jours en France, M. de Maizière a insisté sur la nécessité de voir l'unification allemande « s'insérer dans un processus paneuropéen » et dans des « structures collectives de sécurité ». « L'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN ne serait acceptable pour nos voisins de l'Est, a-t-il dit, que si les structures et les stratégies de l'OTAN étaient radicalement modifiées. J'espère que le prochain sommet de l'OTAN en juillet donnera des résultats sur ce point. »

Déplorant la tendance de certaines entreprises de la RFA à vouloir écouler leurs produits sur le marché de la RDA sans y produire elles-mêmes, ce qui, selon lui, « risquerait de diviser à nouveau l'Allemagne, en une riche et une pauvre », M. de Maizière a affirmé : « L'espace économique de la RDA ne doit pas être une affaire purement germano-allemande. Il serait bon d'y inviter les investisseurs non seulement des pays de la CEE, mais aussi les Américains et les Japonais. »

Enfin, le premier ministre est-allemand, qui a rencontré au cours de sa visite MM. Mitterrand, Rocard et de nombreux ministres et personnalités françaises, a noté la « grandeur de la réconciliation entre la RFA et la France » et s'est félicité du fait que la RDA serait désormais incluse dans ce processus.

Cette évolution s'est traduite, notamment mardi, par la signature à Bad Honnef, près de Bonn, par M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat français chargé de la jeunesse et des sports, et ses homologues Mmes Ursula Lehr (RFA) et Cordula Schubert (RDA), d'un document invitant l'Office franco-allemand de la jeunesse « à prendre conjointement avec les responsables politiques les moyens d'étendre à la RDA les échanges de jeunes réalisés dans son cadre ». Créé en 1963, l'OFAJ a vu son budget porté à 134 millions de francs en 1989 (en augmentation de 6,3 %), ce qui lui a permis de subventionner des échanges, cours et formations pour 146 376 jeunes Allemands et Français.

Bonn reconnaît sans restriction la ligne Oder-Neisse

BONN

de notre correspondant

Après des mois de tergiversations et de faux-fuyants, le chancelier Kohl s'est décidé à reconnaître sans restrictions la ligne Oder-Neisse comme frontière occidentale de la Pologne. Jeudi 21 juin, le Bundestag devrait adopter une résolution proposant que cette frontière soit définitivement fixée par un traité entre l'Allemagne unifiée et la Pologne, dans lequel les deux parties « confirmeraient l'intangibilité de la frontière existant entre les deux pays et s'engageraient réciproquement au respect sans restriction de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale ».

Ce qui différencie de manière décisive cette déclaration des textes approuvés antérieurement par le Bundestag, est que la frontière y est très précisément décrite et qu'elle adopte le tracé défini par le traité de Görlitz de 1950 entre la Pologne et la RDA, modifié par les accords du 22 mai 1989 sur le tracé des eaux territoriales dans l'estuaire de l'Oder.

Cette résolution devrait être votée à la quasi-unanimité par le Bundestag : le SPD l'estime satisfaisant et les Verts n'ont pas formulé d'objections. Un vote indicatif dans le groupe parlementaire CDU/CSU a montré qu'une dizaine de députés seulement avaient l'intention de rejeter ce texte.

Ils étaient encore vingt-six, au mois de mars à s'opposer à une résolution beaucoup moins claire. Le chancelier Kohl avait indiqué dimanche dernier que ceux qui lui conseillaient de poursuivre sa résistance « mettaient en danger la réunification de l'Allemagne, car la reconnaissance définitive de la frontière Oder-Neisse nous est demandée par nos partenaires de l'Est comme de l'Ouest ».

L'opposition des associations de réfugiés, qui tenaient leur congrès le week-end dernier, s'est manifestée par la voix de leur président, M. Herbert Czaja, pour qui « l'abandon de plus de cent mille kilomètres carrés de territoire allemand ne doit pas se faire sans rien obtenir en échange ».

Varsovie devrait, en revanche, s'estimer satisfaite d'une résolution qu'elle demandait depuis longtemps. Son adoption par le Bundestag et, dans les mêmes termes, par la Chambre du peuple de la RDA facilitera le travail de la réunion du groupe « deux + quatre » sur les aspects extérieurs de la réunification allemande qui doit se tenir le 17 juillet prochain à Paris, avec la participation de représentants du gouvernement polonais.

LUC ROSENZWEIG

Polémique autour de la publication de la liste des biens de la Stasi

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

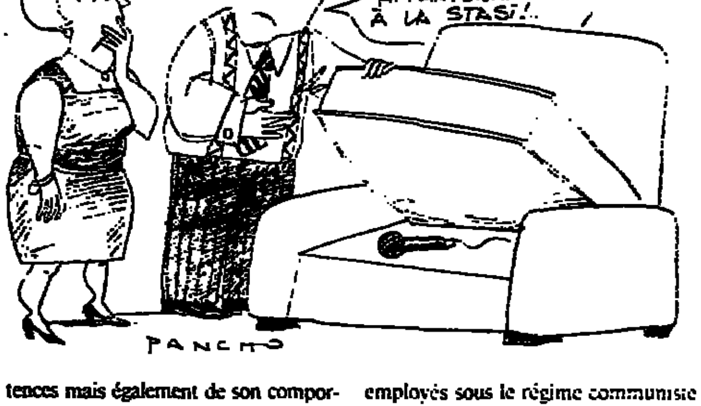
Sur une double page, mercredi 20 juin, le quotidien ouest-allemand *Tageszeitung* a commencé à publier une longue liste d'appartements, maisons et entreprises ayant appartenu à la police de sécurité de l'ancien régime communiste de RDA, la redoutable Stasi.

Cette initiative a suscité une vive polémique, en premier lieu au sein de la propre rédaction du journal. Les journalistes de l'édition est-allemande du *Tageszeitung* s'étaient opposés lundi à la diffusion de la liste. Cinq mille exemplaires d'une brochure contenant l'ensemble des adresses ont quand même été distribués à leur insu sur l'Alexanderplatz de Berlin-Est, où ils se sont arrachés comme des petits pains.

Bien que le quotidien prenne soin de souligner que les gens habitant aujourd'hui aux adresses indiquées ne sont pas forcément des gens de la Stasi, les journalistes est-allemands craignaient notamment que cette publication ne provoque des actes de violence incontrôlés et ne pousse certains à se faire justiciers... Quotidien national proche de la gauche alternative ouest-allemande, le *TAZ* justifie dans un texte d'introduction cette publication comme un apport à l'analyse des quarante années écoulées et à une meilleure connaissance du système mis en place par la Stasi pour encadrer la société est-allemande. « *Il vaut mieux savoir tout de suite qui a fait quoi plutôt que de traîner pendant des années, comme après la guerre et le nazisme, le poids d'une société qui n'a su se libérer de ses démons* », estimait mardi l'un des dirigeants du quotidien.

Cette affaire intervient précisément au moment où éclate, en RDA et en RFA, une autre polémique à propos de la possibilité pour les citoyens est-allemands de détruire les dossiers détenus sur eux dans les entreprises et les administrations. Une directive en ce sens avait été adoptée le 1er mars dernier par le gouvernement du premier ministre communiste Hans Modrow, trois semaines avant les élections législatives. Il était d'usage en RDA que chacun soit noté dans son travail en fonction non seulement de ses compétences mais également de son comportement politique. L'accès à ces documents était une revendication générale, mais cette directive a eu des implications beaucoup plus importantes que prévu. Elle permet en effet à tous les hauts fonctionnaires employés sous le régime communiste de se refaire une virginité à peu de frais. La polémique a éclaté à propos notamment des juges et des avocats généraux, qui sont soupçonnés d'en avoir amplement fait usage.

HENRI DE BRESSON



ROUMANIE

Les Etats-Unis boycottent la cérémonie d'investiture du président Iliescu

Aucun diplomate américain n'a assisté mercredi 20 juin en fin de matinée à la cérémonie d'investiture du président roumain Ion Iliescu. Le boycottage de Washington est destiné « *à répondre aux événements de ces derniers jours* », a indiqué M. Richard Boucher, porte-parole du département d'Etat, en précisant que les Etats-Unis étaient « *déçus* » de constater que rien n'avait été fait pour sanctionner les actes des mineurs dans la répression des manifestations de la semaine dernière à Bucarest. Les ambassadeurs de la Communauté européenne se sont en revanche rendu à la cérémonie, à l'issue de laquelle M. Peter Roman a officiellement été reconduit dans ses fonctions de premier ministre.

A Paris, M. Roland Dumas a estimé mardi que la Roumanie « *ne reviendrait pas en arrière* » et qu'il fallait « *l'y aider* ». « *Prenons patience et faisons preuve de sang-froid* », a déclaré le ministre des affaires étrangères sur RTL, en soulignant que l'on assistait « *actuellement à la mise en place de quelque chose qui veut être une démocratie* ».

L'incertitude la plus totale régnait mardi à Bucarest sur le sort des personnes détenues à la suite des violents incidents survenus la semaine dernière. Selon le gouvernement roumain, 182 des 1 021 personnes arrêtées lors des affrontements entre mineurs et manifestants ont été « *retenues* ».

Sans nouvelles du leader des étudiants

L'entourage de Marian Monteanu restait sans nouvelles mardi soir du leader des étudiants, grièvement blessé par des mineurs le 14 juin, et inculpé avec Dumitru Dinca et Nica Leon pour avoir « *incité* » à l'émeute (*le Monde* du 20 juin). Selon sa femme, réfugiée à l'ambassade des Pays-Bas, le dirigeant étudiant serait détenu dans un hôpital psychiatrique de la banlieue. De source médicale, il serait à l'hôpital du ministère de l'intérieur.

Par ailleurs, le quotidien Romania Libera a reparu mardi après quatre jours d'interruption. « *L'opposition a été intimidée et la vérité séquestrée. Une période difficile nous attend. Personne n'y aurait pensé le 22 décembre* », lit-on dans son éditorial. *Romania Libera* avait cessé de paraître à la suite d'une demande des mineurs appuyés par les ouvriers typographes. La salle de rédaction du journal avait été saccagée jeudi 14 juin par des mineurs. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : procès de l'ancien chef du PC à Prague.** – M. Miroslav Stepan, ex-membre du bureau politique du Parti communiste tchécoslovaque (PCT), accusé d' « *abus de pouvoir* », sera jugé à partir du lundi 25 juin à Prague, probablement à huis clos, a annoncé mardi 19 le journal *Prague-Soir*. M. Stepan, qui était le chef du PCT dans la capitale avant la « révolution de velours », encourt une peine de trois à dix ans d'emprisonnement, notamment à cause de son rôle dans la répression brutale de manifestations en octobre 1988 et janvier 1989. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : tollé dans les milieux parlementaires

Le droit européen plus fort que les Communes...

LONDRES

de notre correspondant

La Cour européenne de justice a décidé, mardi 19 juin, qu'un tribunal britannique pouvait suspendre l'application d'une loi votée par les Communes si celle-ci était en contradiction avec la législation communautaire. L'émotion est considérable dans les milieux parlementaires car cette décision marque l'affirmation de la prééminence du droit européen sur le droit britannique. Elle a été qualifiée de « *monstrueuse* » par un député conservateur, M. Gerald Howarth.

L'affaire avait été déclenchée par des pêcheurs espagnols s'estimant lésés par une loi votée en 1988 par les Communes, qui affirme que seuls les bateaux dont l'équipage est au moins à 75 % de nationalité britannique peuvent être considérés comme britanniques. Elle vise à empêcher la pratique, très répandue, qui consiste pour les patrons de pêche espagnols à immatriculer leurs navires au Royaume-Uni afin de pouvoir bénéficier des quotas de pêche britanniques.

Faisant valoir que cette disposition est en contradiction avec le droit communautaire, quatre-vingt-quinze pêcheurs espagnols avaient obtenu une décision favorable d'un tribunal londonien qui demandait la levée temporaire de l'application de la loi en attendant que l'affaire soit jugée sur le fond par la Cour européenne de justice, dont le siège est à Luxembourg. Cet arrêt devait susciter un véritable tollé aux Communes. Conformément à toute la tradition britannique, un juge n'a pas en effet le pouvoir de demander la suspension d'une loi.

Une juridiction d'appel donnait raison aux Communes contre les pêcheurs espagnols. Ceux-ci se tournèrent alors vers la Chambre des lords, qui trancha comme les Communes, mais en référant toute l'affaire à la Cour de Luxembourg. Celle-ci s'est prononcée lundi en affirmant la prééminence du droit communautaire, et l'avocat des pêcheurs espagnols a estimé que ses clients devraient très prochainement avoir à nouveau accès aux zones de pêche réservées aux Britanniques.

La décision de *Luxembourg* signifie que des tribunaux britanniques pourront, en s'appuyant sur la législation communautaire, obtenir des jugements en référé de façon à donner rapidement gain de cause à des plaignants, passant outre à des lois votées par les Communes. Les experts estiment cependant que les cas de ce genre ne devraient pas être très nombreux. Il faut en effet pour engager cette procédure que les plaignants puissent démontrer qu'ils risquent de subir un « *tort irréparable* ». C'était le cas des pêcheurs espagnols battant pavillon britannique.

DOMINIQUE DHOMBRES

EUROPE

URSS : la conférence des communistes de Russie

« Il y aura peut-être bientôt un autre secrétaire général du PCUS »

déclare M. Gorbatchev

M. Gorbatchev a évoqué mercredi 20 juin au Congrès des communistes russes l'hypothèse de sa non-reconduction à la tête du parti au terme du 28ᵉ Congrès du PCUS qui doit s'ouvrir début juillet à Moscou.

Visiblement énervé, le président soviétique est intervenu pendant quelques minutes à la tribune, après qu'un délégué eut suggéré que l'on adresse au secrétaire général, un appel au maintien des organisations du parti au sein du KGB et de l'armée notamment. « *Les camarades s'adressent très facilement au secrétaire général, au président du pays,* a dit M. Gorbatchev. *Cela ne me concerne pas. Peut-être demain déjà, ou dans dix jours, ou dans douze jours, il y aura un autre secrétaire général, ou président du parti.* » – Les conservateurs du parti communiste soviétique (PCUS) avaient soumis à un feu roulant de critiques la politique de M. Gorbatchev à l'ouverture, mardi, de la conférence des communistes de Russie destinée à préparer le congrès du PCUS et à décider de la renaissance du PC de Russie disparu en 1925.

M. Gorbatchev s'est présenté en rassembleur, se livrant dans son discours d'ouverture à un long plaidoyer pour l'unité du parti et demandant l'interdiction des fractions. Il a aussi défendu les acquis de la perestroïka, s'insurgeant contre ceux qui affirment qu'elle a conduit le pays à une « *véritable apocalypse* » ou à « *l'anarchie* ».

Majoritaires parmi les intervenants, les conservateurs ont accusé la direction d'être responsable de la crise économique et politique que vit l'URSS.

Ces attaques étaient attendues. Reste à savoir si M. Gorbatchev va parvenir pendant les quatre jours de la conférence à trouver une majorité parmi les quelque 2 700 délégués présents au Kremlin. Les premiers votes de procédure de la matinée ont fait apparaître qu'une telle majorité est possible. Mais à l'applaudimètre les conservateurs ont largement remporté la partie. Ils ont notamment reçu le soutien du rapporteur de la commission préparatoire à la conférence, M. Ivan Osadchiy.

« *De nombreux communistes* », a-t-il dit, estiment que la direction est responsable du fait « *que le parti se trouve dans une position où il doit toujours se raccrocher aux événements perdant toute initiative et ne pouvant les influencer correctement* ». M. Osadchiy s'est prononcé contre un PC de Russie qui serait « *un parti social-démocrate, réformiste, de type parlementaire* ». Il a affirmé que la majorité des communistes pensent que « *seul un PC de type léniniste, basé sur les principes léninistes* » peut sortir la Russie de la crise.

La politique extérieure de M. Gorbatchev a également été l'objet d'attaques extrêmement sévères de la part du général Albert Makachov, ancien commandant militaire d'Erevan en Arménie et aujourd'hui commandant de la région militaire Volga-Oural, qui a accusé le numéro un soviétique d'avoir laissé l'URSS « *exposée* » à une attaque et a juré que l'armée n'accepterait jamais « *une reddition idéologique* ». « *L'Allemagne*, a-t-il dit, *se réunifie et va probablement devenir membre de l'OTAN, le Japon redevient une force en Extrême-Orient. Seuls nos paons savants peuvent se pavaner en affirmant que personne ne nous attaquera.* » « *Camarades, l'armée et la marine seront encore utiles à l'Union soviétique* », a-t-il ajouté sous les acclamations des délégués russes et le regard impassible de M. Gorbatchev.

Le général Makachov a d'autre part critiqué le retrait des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie. « *En ces heures difficiles pour l'URSS*, a-t-il dit, *au moment où, à cause de nos prétendues victoires diplomatiques, l'armée soviétique est chassée sans combattre des pays que nos pères ont libéré du fascisme, il est important que le parti et le peuple s'occupent de nos soldats.* »

L'un des rares orateurs réformateurs, porte-parole de la « plate-forme démocratique », M. Vladimir Lyssenko, se réclamant de « *Marx, Engels, Lénine et Gramsci* », a, lui, demandé « *la liquidation du monopole du parti sur le pouvoir* ». – *(AFP, Reuter.)*

Washington s'impatiente devant l'intransigeance des nationalistes lituaniens

Le Sajudis, le principal mouvement nationaliste lituanien, s'est prononcé mardi 19 juin, dans un texte diffusé par la radio lituanienne, contre un moratoire sur la déclaration d'indépendance de la République adoptée le 11 mars dernier. Par ailleurs à la réunion du parlement mardi, son président, M. Vytautas Landsbergis, a indiqué que le débat sur le moratoire n'interviendrait que « *vendredi ou la semaine prochaine.* » L'adoption d'un « *moratoire temporaire* » sur la déclaration d'indépendance du 11 mars est la condition posée par le Kremlin pour engager des négociations sur l'indépendance avec le gouvernement lituanien et pour la levée du blocus économique imposé depuis le 18 avril dernier.

Le président Vytautas Landsbergis a déclaré lundi que le parlement de la république n'envisageait pas de débattre prochainement d'une suspension de cette proclamation.

Washington, cependant, commence à manifester quelque impatience devant l'attitude d'intransigeance des nationalistes lituaniens. La république balte sait très bien qu'elle devra finir par geler sa proclamation d'indépendance, a déclaré un responsable du département d'Etat, en estimant qu'il était donc inutile de retarder ce moratoire. « *Sur le fond, ils sont d'accord pour dire qu'ils devraient le faire. Alors pourquoi ne le font-ils pas ?* », s'est-il demandé.

– *(AFP, Reuter).*

□ **URSS : les affrontements en Kirghizie ont fait 186 morts.** – Le nouveau bilan des violences interethniques en Kirghizie fait état de 186 morts. Selon Radio-Moscou, la situation reste tendue entre Kirghizes et Ouzbeks.

□ **FINLANDE : reddition du pirate de l'air soviétique.** – Le pirate de l'air qui a détourné mardi 19 juin sur Helsinki un avion Tupolev-34 des lignes intérieures soviétiques avec 54 passagers à bord, s'est rendu à la police finlandaise et a demandé l'asile politique (*le Monde* du 20 juin). Les autorités locales précisent que le jeune homme, dont la nationalité n'a pas été révélée, a agi seul. Ce détournement est le deuxième d'un avion soviétique en l'espace de dix jours. – *(AFP.)*

BULGARIE

Les résultats définitifs des élections

La moitié des 400 sièges de la nouvelle Assemblée bulgare, élue les 10 et 17 juin, ont été attribués au scrutin majoritaire uninominal, l'autre moitié étant désignée à la proportionnelle. Voici les résultats définitifs :

PARTI	PROPORTIONNELLE	MAJORITAIRE	TOTAL
Parti socialiste (PSB)	47.15 % – 97 sièges	114 sièges	211
Union des forces démocratiques (UFD)	36.20 % – 75 sièges	69 sièges	144
Parti agrarien (PAB)	8.03 % – 16 sièges	–	16
Mouvement pour les droits et libertés (DPS)	6.03 % – 12 sièges	11 sièges	23
Union de la patrie (procommuniste)	–	2 sièges	2
Indépendants	–	2 sièges	2
Parti social-démocrate (non marxiste)	–	1 siège	1
Parti national du travail	–	1 siège	1

AFRIQUE

Le sommet franco-africain de La Baule

Paris pourrait préférer l'île Maurice au Zaïre pour les prochaines assises de la francophonie

Le seizième sommet franco-africain a commencé, mardi 19 juin, à La Baule, par une réunion des chefs d'Etat des pays francophones autour de M. François Mitterrand, qui les a ensuite reçus à dîner. Le président français a annoncé mercredi que la France avait décidé de ne faire désormais de dons qu'aux pays les moins avancés et de limiter à 5 % les taux de remboursement des prêts publics aux pays dits intermédiaires de l'Afrique subsaharienne.

LA BAULE

de notre envoyé spécial

Le sommet franco-africain de La Baule à l'heure de la violation des droits de l'homme. En lever de rideau, au cours d'une conférence de presse, mardi après-midi, M. Lunda Bululu, le nouveau premier ministre zaïrois, qui représente le maréchal Mobutu retenu chez lui « *par un calendrier particulièrement chargé* », a, en effet, commenté les conclusions d'un rapport d'enquête parlementaire sur les « *événements de Lubumbashi* » début mai, dans la province du Shaba.

Démentant des informations concordantes qui faisaient état du massacre de plusieurs dizaines d'étudiants par des éléments de la garde présidentielle, il a mis en cause, sur la foi de ce rapport, « *la négligence et la complicité des autorités régionales qui ont été traduites en justice* », et il a ramené le bilan à « *un mort identifié et quinze blessés* ». Pour M. Bululu, qui demande à ce que « *les parlementaires zaïrois soient crus sur parole* », il n'est pas question d'accepter la venue d'une commission d'enquête internationale.

Dossier classé ? Pas vraiment. La Belgique a suspendu ses accords de coopération, la Communauté européenne exprimé sa « *profonde préoccupation* », et la France reporté le voyage au Kinshasa de M. Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie. A cet égard, la volonté affichée par M. François Mitterrand, lors de sa récente visite à l'île Maurice, de pousser la candidature de ce pays à l'accueil d'un *sommet de la francophonie* (*le Monde* du 14 juin), donne à penser, dans le contexte actuel, que le choix du Zaïre pour ces prochaines assises, prévues en octobre 1991, pourrait être remis en cause... C'est dire que la France se montre plus vigilante sur le chapitre des droits de l'homme, même si, pour des raisons de convenance diplomatique, ses dirigeants sont contraints d'agir avec une infinie discrétion.

« Non aux sectes politiques »

Le sommet de La Baule a ainsi lieu au moment même où, d'un bout à l'autre du continent noir, une opinion publique est en train de naître, des mouvements d'opposition de relever la tête, et, du coup, des abus de droit d'être dénoncés. Quoi qu'il en soit, si remise au net de la politique africaine il y a, celle-ci ne se fera pas à chaud et, en tout cas, pas au grand jour, *ne serait-ce que pour éviter* des embarras mutuels. C'est du moins l'impression qui prévaut à l'ouverture de ce seizième sommet franco-africain auquel assistent notamment vingt-deux chefs d'Etat et deux premiers ministres. Sommet qui ne sera pas forcément de routine, mais qui permettra aux uns et aux autres de prendre date.

Hébergés dans les deux palaces de leur choix – sauf le roi du Maroc, qui a pris pension sur le ferry *Marrakech*, ancré à Saint-Nazaire, – tous ces dirigeants africains n'ont pas fini d'échanger entre eux et avec leurs interlocuteurs français des propos inquiets et souvent désabusés sur le catastrophisme ambiant s'appliquant au continent noir. Rongé par l'amertume, M. Félix Houphouët-Boigny, le chef de l'Etat ivoirien, a déclaré forfait, tout comme son homologue zaïrois.

Le général Saïbou, le jovial président nigérien, lui, n'a pas hésité à s'éloigner des démêlés ethniques et des clameurs estudiantines de Niamey. Il a retrouvé à La Baule le général Eyadema, son homologue togolais, toujours sûr de lui, qui a même réussi à se faire acclamer par une bande de « groupies » à l'aéroport de Nantes-Atlantique aux cris de : « *Non aux sectes politiques...* »

Remis de ses émotions, M. Bongo, le chef de l'Etat gabonais, sera-t-il tenté, pendant ce « *sommet de la vérité* » de jouer un peu les trouble-fête et d'instruire, avec le franc-parler qu'on lui connaît, le procès en malveillance des medias ? Le général Kerekou, son homologue béninois, revenu de ses illusions marxistes, n'est pas *mécontent de parader* dans des habits tout neufs de « démocrate ».

M. Diouf, le président sénégalais, est fort marri de constater qu'une fois encore son voisin mauritanien, avec lequel il voudrait coûte que coûte se raccommoder, a fui son contact et pratiqué la politique de la chaise vide.

Le souverain marocain, quant à lui, ne peut cacher son inquiétude devant le « tabac » que les islamistes viennent de faire en Algérie, aux portes de son royaume.

Têtes nouvelles

Au milieu de tous ces familiers des sommets franco-africains, des têtes nouvelles : M. Museveni, le chef de l'Etat ougandais, en campagne pour décrocher début juillet la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), et M. Chissano, son homologue mozambicain, en mal de conseils et d'amis pour l'aider à sortir son pays exsangue d'une guerre fratricide.

Et, pour accueillir ces trente-trois délégations du « pré-carré » et d'ailleurs – il y en avait eu trente-sept, dont vingt-deux conduites par un chef d'Etat à Casablanca en décembre 1988, – le président français, vieux routier de la politique africaine, qui en est aujourd'hui à son neuvième sommet. Un François Mitterrand plus *Dieu* que jamais parmi ses pairs qui attendent de lui qu'il ne les lâche pas au milieu du gué, qu'il les aide à redresser l'image désastreuse du continent noir.

JACQUES DE BARRIN

AFRIQUE DU SUD

Un extrémiste de droite déclare la guerre à M. De Klerk

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Décidément les temps changent. L'époque est révolue qui voyait les militants anti-apartheid ou – pire, peut-être – les militants communistes qualifiés de terroristes et désignés à la vindicte publique. Depuis mardi 19 juin, l'ennemi numéro un c'est Piet « skiet » Rudolph, Piet « la gâchette », un Afrikaner bon teint, sûr de son droit et partisan convaincu de la ségrégation raciale. Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adrian Vlok, a mis sa tête à prix 50 000 rands (110 000 francs). Le crime de M. Rudolph : avoir adressé à la presse deux cassettes vidéo pour appeler « *le peuple boër à prendre les armes pour renverser dans le sang et la violence le gouvernement du président De Klerk* ».

Militant inconditionnel du Parti boër dont l'objectif politique est l'*instauration d'une République* blanche, Piet Rudolph n'est pas inconnu des services de M. Vlok. Il est en fuite depuis la mi-avril, après une rocambolesque attaque contre le quartier général de l'armée de l'air à Prétoria au cours de laquelle une grande quantité d'armes et de munitions ont été dérobées. Ces dernières semaines, tous les responsables des divers mouvements néo-nazis avaient bien laissé entendre que si les choses continuaient comme çà, on allait voir ce que l'on allait voir. Mais en fait de coup d'éclat, personne ne s'attendait à voir ressurgir Piet « Skiet » dans un document vidéo dont la qualité d'image et la mise en scène n'est pas sans rappeler les films expédiés aux médias à propos des otages du Liban.

Avec le *souci du décor*, Piet Rudolph apparaît assis derrière une table recouverte d'un tapis rouge sur lequel repose une plaque gravée du mot « *Boerestaat* » (Etat boër). Quatre hommes l'encadrent, vêtus de treillis militaires, coiffés d'une cagoule. En toile de fond, le drapeau vert, rouge, blanc et bleu, de la première République boër, devenu ces derniers temps l'un des symboles de l'opposition aux réformes menées par M. Frederik de Klerk.

La fin de « l'apartheid mesquin »

Ironie du sort, ou choix judicieux, Piet Rudolph a décidé de diffuser son appel à la révolte armée le jour même où les députés de l'Assemblée nationale ont adopté la loi abrogeant le *Separate Amenities Act*, la ségrégation raciale dans les lieux ouverts au public, à compter du 15 octobre prochain (*Le Monde* daté 3-4 juin). Ses propos en tous cas donnent le frisson. « *Le temps n'est plus à la parole. S'il est nécessaire de mener une politique de la terre brûlée, c'est maintenant ou jamais* », dit l'homme le plus recherché d'Afrique du Sud. « *Il suffit de cinq cents Boërs prêts au sacrifice de leur vie pour leur idéal* », ajoute-t-il d'un air martial, après avoir incité on ne peut plus explicitement l'armée et la police à le rejoindre dans son combat.

Il y a plus de deux mois maintenant que M. Piet Rudolph a pris « le maquis » sans avoir jamais été inquiété par les forces de l'ordre dont l'efficacité est pourtant reconnue. Mais la facilité apparente avec laquelle il se joue des services de police n'est peut-être que l'expression de la parfaite organisation des mouvements extrémistes qui disposent depuis quelques mois de « *commandos* » entraînés à travers tous le pays.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

A TRAVERS LE MONDE

HONGRIE

M. Antall propose un référendum sur le mode d'élection du chef de l'Etat

Le premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, a proposé, mardi 19 juin au Parlement, la tenue, en décembre prochain, d'un référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Cette proposition intervient alors que des pétitions, émanant notamment de l'ancien Parti communiste (MSZP), demandant un tel référendum ont recueilli quelque 200 000 signatures.

Après sa victoire aux législatives du 8 avril, le Forum démocratique avait conclu un accord avec l'Alliance des démocrates libres (opposition), prévoyant l'élection du président par le Parlement. Mais au cours du débat parlementaire de mardi, les démocrates libres se sont prononcés pour la tenue d'une consultation populaire. – *(AFP.)*

INDE

Des Tamouls sri-lankais soupçonnés de treize assassinats à Madras

Le conflit armé qui oppose à Sri-Lanka les séparatistes tamouls aux forces gouvernementales a eu des conséquences, mardi 19 juin, en Inde où des Tamouls sri-lankais ont tué au moins treize personnes dont le leader d'un groupe rival.

L'Etat indien du Tamil-Nadu, à majorité tamoule, a ordonné, immédiatement après cette attaque qui a également fait quinze blessés, que soient désarmés tous les militants indépendantistes tamouls de Sri-Lanka présents dans cet Etat. New-Delhi a simultanément appelé à un règlement pacifique de la question ethnique à Sri-Lanka où des combats violents se déroulent depuis plusieurs jours entre les « Tigres » des LTTE et les forces gouvernementales. – *(AFP.)*

LIBAN

Regain de tension dans le pays chrétien

La trêve préconisée par le Vatican dans le pays chrétien libanais a connu, mardi 19 juin, sa violation la plus meurtrière : trois personnes ont été tuées et cinq autres blessées dans des accrochages qui ont embrasé durant trois heures les lignes sur lesquelles s'affrontent l'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces Libanaises (FL).

Ce regain de tension a coïncidé avec le début de la mission du secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, M. François Scheer, qui a rencontré successivement à Beyrouth-Ouest, sous contrôle syrien, le président Elias Hraoui et le premier ministre Salim Hoss. L'émissaire de Paris a réitéré avec vigueur le « *soutien constant* » de la France au processus de paix de Taëf, parrainé par la Ligue arabe et sur la base duquel a été élu M. Hraoui. Mais il a également souligné que cet accord visait à une « réconciliation nationale ».

M. Scheer a tenu en outre à se démarquer de l'initiative du Vatican en affirmant que chacun travaillait « de son côté ». A Damas, le quotidien gouvernemental syrien Techrine a affirmé, mardi, que « les tentatives de contourner l'accord de Taëf sont vouées à l'échec ».

SALVADOR

Reprise des négociations entre le FMLN et le gouvernement

La guérilla et le gouvernement salvadorien ont repris leurs pourparlers de paix, mardi 19 juin, à Oaxtepec, au sud de Mexico. Ces discussions, placées sous l'égide de l'ONU, s'inscrivent dans la nouvelle offensive de paix décidée en avril dernier à Genève par les deux partis. Une première réunion s'était déjà tenue au Venezuela. – *(AFP.)*

□ ***Démenti de l'ONU à propos des rapatriés français d'Algérie.*** – M. Moktar Sissé, fonctionnaire de l'ONU travaillant temporairement à la commission des droits de l'homme, a démenti, mardi 19 juin, que cette instance était prête à se saisir du dossier des Français rapatriés d'Algérie (*le Monde* du 20 juin). M. Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, association de défense des rapatriés, avait déclaré, lundi, après avoir été reçu par M. Sissé, que la commission s'apprêtait à examiner ce dossier et à prendre contact avec Paris et Alger à ce propos. M. Sissé a précisé qu'il s'était contenté de recevoir une délégation du Recours-France

□ **SINGAPOUR : Libération d'un opposant.** – Les autorités ont libéré sous condition, mardi 19 juin, un opposant détenu depuis trois ans sans jugement. M. Vincent Cheng, auxiliaire laïc catholique, a été relâché après s'être engagé à ne pas utiliser la religion, les organisations religieuses ou leurs publications « *à des fins subversives ou pour le soutien d'une cause politique* », a précisé le gouvernement dans un communiqué.

AFRIQUE

et la réaction de deux régimes militaires face aux aspirations démocratiques

Togo : lâcher du lest

Ni le général Gnassingbe Eyadema, le chef de l'Etat togolais, ni le général Ali Saibou, son homologue nigérien, avec lequel il entretient des relations suivies, ne se montrent très chauds pour engager leurs pays sur la voie du multipartisme alors que le vent du renouveau démocratique souffle à leurs portes, au Bénin et en Côte-d'Ivoire

Si le général Eyadema met en avant les brillantes performances de l'économie togolaise pour justifier, sinon maintenir, le *statu quo*, le général Saibou, en revanche, fait face à une forte contestation sociale, engendrée par une crise économique sans précédent.

LOMÉ

de notre envoyé spécial

Ils faisaient un peu grise mine, les dignitaires du Rassemblement du peuple togolais (RPT), le parti unique au pouvoir, après la séance inaugurale de *leur* septième congrès national, fin mai à Lomé. Comme à l'accoutumée, le général-président, Gnassingbe Eyadema, avait passé en revue sa garde d'honneur en uniforme d'opérette, rangée au pied de sa propre statue, puis avait reçu l'hommage chanté et dansé des jeunes militants, ses modernes griots. Mais ensuite, c'est sur un ton inhabituel, grave et chargé d'émotion, que le père fondateur du RPT avait parlé.

Invoquant le *« tournant de l'histoire, où tous les pays sont secoués par des convulsions »*, il avait clairement indiqué que *« le moment est venu de pousser plus à fond la libéralisation de notre vie politique »*. Les responsables du parti avaient alors entendu cette phrase-clé : *« Je propose la suppression des dispositions de la Constitution qui font du RPT un parti-Etat »*. Au Togo, une proposition présidentielle équivaut à un ordre...

Le président avait encouragé ses ouailles à créer *« une société nouvelle, avec plus de démocratie, plus de justice et plus de respect des droits de l'homme »*. Dans un pays qui, depuis vingt-trois ans, vit sous la main de fer de son *« chef bien-aimé »*, ce langage n'est peut-être pas qu'une concession à la mode des *perestroïka*. Politicien madré, le général Eyadema a compris qu'il lui fallait lâcher du lest pour éviter la tornade.

Ancien sergent-chef de l'armée française, il contrôle étroitement la vie politique. L'armée, encadrée par des officiers de son clan, les Kabyé, paraît sûre. Les médias sont entre les mains de fidèles. Un habile système de délation permet à la police de faire son travail en douceur. Un conseiller français qui, au cours d'un dîner en ville, avait médit d'un ministre, l'a immédiatement payé de trois semaines de prison avant d'être remis dans l'avion de Paris...

Désireux de développer le tourisme dans les parcs nationaux, le pouvoir a fait déguerpir, *manu militari*, les paysans qui s'y étaient installés à l'époque de l'indépendance. Les braconniers sont pourchassés avec la plus extrême rigueur et la chasse est interdite sur l'ensemble du territoire. Sauf autorisation exceptionnelle, nul n'a plus le droit de détenir une arme à feu et des centaines de vieux fusils ont été saisis. Tout cela ne va pas sans une touche de mégalomanie. Le président dispose de trois palais et sa flotte aérienne privée ne comprend pas moins d'un Fokker 28, d'un DC 8 et d'un Boeing quadri-réacteur.

Mais, cette main de fer se cache sous le gant de velours du libéralisme économique. Le président a tenu à ce que toute l'infrastructure économique soit dirigée ou gérée par des Européens. C'est vrai pour les quatre grandes banques, pour les installations portuaires, pour l'hôtellerie, pour l'aéroport de Lomé, etc. Initiative unique au monde, le gouvernement vient de confier à la Fondation de l'écologiste suisse, Franz Weber, la gestion de son plus grand parc national, celui de Fazao.

Un pays qui tourne

Fait du prince ou pas, le Togo est un pays qui tourne, où les fonctionnaires travaillent et sont payés et où la sécurité n'est pas qu'un slogan. C'est aussi un pays qui, même à doses homéopathiques, libéralise ses mœurs politiques. Une commission des droits de l'homme a été créée en 1987. Officiellement, il n'y a plus d'opposants politiques dans les prisons et, au dire des observateurs étrangers, les interrogatoires de la gendarmerie seraient *« corrects »*. L'arme de la censure est rarement utilisée. Les cultivateurs qui, récemment encore, avaient été expulsés des réserves, se sont fait entendre si fort que le ministère de l'environnement a fait ramener les *« déportés »* sur leurs terres et sanctionner les fonctionnaires trop zélés.

Le général Eyadema promet, pour décembre 1991, une refonte de la Constitution, qui séparera l'Etat du RPT. Si celui-ci reste l'unique formation politique autorisée, le président promet que *« des courants différents pourront se constituer en son sein »*. Multipartisme ? Sûrement pas. L'exemple de leurs voisins n'incite guère les Togolais à revenir aux quarante-quatre partis qui avaient fleuri au cours des années 60. Comme dit joliment le secrétaire général du RPT : *« Quand l'anarchie bat son tam-tam, le peuple danse dans le sang. »*

MARC AMBROISE-RENDU

Niger : la manière forte

NIAMEY

de notre envoyé spécial

Ils avaient poussé un « ouf ! » de soulagement en novembre 1987, à la mort du général Seyni Kountché, un homme à poigne, et s'étaient réjouis de l'arrivée au pouvoir du général Ali Saibou, une sorte de « brave papy », qui avait joué la carte de la « décrispation ». Tant et si bien que chacun avait compris qu'il avait désormais le droit de faire un peu n'importe quoi. Du coup, le « vent d'est » aidant, la chienlit s'est installée sur les rives du Niger où, à cor et à cri, tout le monde réclame son dû. *« Les gens ne sont pas encore en mesure d'assumer leur liberté avec un esprit de responsabilité »*, constate un observateur étranger.

Les premières et très timides mesures d'austérité annoncées, à la mi-mai, par le gouvernement ont soulevé un beau tollé à Niamey, où salariés et scolaires tiennent le haut du pavé, refusant de prendre en compte l'idée de sacrifices, alors que les *« grands, grands quelqu'un »*, comme ils nomment les dignitaires du régime, ont le toupet de se bâtir de somptueuses villas – en dur, pas en banco (pisé) – dans le nouveau quartier de Koira-Kano, littéralement *« là où il fait bon vivre »* ! *« Si économies il y a*, assure Boubakar Issa, le porte-parole de l'Union des scolaires nigériens, *les voleurs qui nous dirigent se les mettront dans les poches. »*

« Plus de bidasse pour nous gouverner, lance cet employé d'hôtel. *On a besoin d'un intellectuel, d'un professionnel qui connaisse bien les dossiers. »* Les responsables de l'Union des syndicats des travailleurs du Niger s'en cachent à peine : ce qu'ils souhaitent, dans un premier temps, sans trop imaginer la suite, c'est la *« peau »* du général Saibou, trop mollasson à leur goût, dépassé par les événements. A Niamey, le pouvoir est à prendre mais qui en veut et pour quoi faire ?

Les déconvenues de l'uranium, dont le Trésor ne tire plus que 10 % de ses recettes (le double en 1982), pourraient conduire, à terme, à la disparition de l'une des sociétés minières. Pour autant, l'Etat n'a fait aucun effort pour réduire son train de vie : depuis la mise en place, en 1983, d'une prétendue politique d'ajustement structurel, ses dépenses ont augmenté régulièrement de 5 % à 6 % par an. Il continue de recruter, chaque année, de mille à mille cinq cents fonctionnaires. Si bien que la part des salaires dans ses frais de fonctionnement a sauté de 21,6 % en 1979 à 48,3 % en 1989.

« On est au bout du rouleau », constate un expert. Le Trésor n'a en caisse que de quoi payer un mois de salaires. Des discussions sont en cours avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour éviter l'irréparable. Si les choses restent en l'état, la seule aide française, tous canaux confondus, sera appelée à doubler au cours du présent exercice budgétaire...

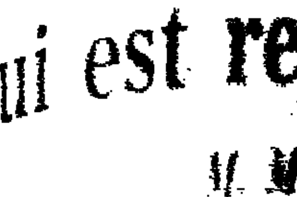
« Les enfants ne naissent pas barbus »

La situation politique est tout aussi malsaine. Même si les principes de base de ladite Société de développement, à savoir *« consultation, concertation et participation »*, sont inscrits à l'article 3 de la nouvelle Constitution. La population attend que la lumière soit faite sur la marche étudiante du 9 février à Niamey, au cours de laquelle trois personnes ont officiellement été tuées. *« C'est une bavure comme cela est déjà arrivé en France*, se contente d'expliquer le général Saibou. *On a eu affaire à de très jeunes policiers, qui, face aux manifestants, ont perdu les pédales. »*

Les sanglantes représailles – plusieurs centaines de morts – déclenchées par l'armée contre les Touaregs, après l'attaque, début mai, de la sous-préfecture de Tchin-Tabaraden, ont singulièrement alourdi le climat (*le Monde* du 15 juin). Le général Saibou vient, à ce propos, d'évoquer vaguement la nécessité d'*« améliorer l'encadrement politique et administratif des populations »*.

Pour tenter de désamorcer le mouvement de contestation, le président vient aussi de reconnaître l'urgence de *« mesures concrètes devant garantir la transparence dans la gestion de l'Etat »* et d'annoncer la révision de la Constitution *« pour favoriser l'avènement du pluralisme politique »*. Ses adversaires, qui prêchent notamment pour le boycottage des examens, ne semblent pas vouloir lui faciliter la tâche. Derrière les slogans, ils donnent un peu l'impression de se battre pour sauver des situations acquises, sans se montrer vraiment porteurs d'un message de rénovation politique et économique. Quels changements pour le Niger ? Le général Saibou continue de penser que ce serait une *« mauvaise chose »* d'écarter l'armée du pouvoir dans la mesure où elle est, à ses yeux, *« l'une des composantes de la nation »*. Basculer vers le multipartisme ne lui paraît pas s'imposer pour le moment, même si c'est du dernier chic. Chaque chose en son temps à moins que... Comme le dit un proverbe africain : *« Les enfants ne naissent pas barbus »*...

JACQUES DE BARRIN



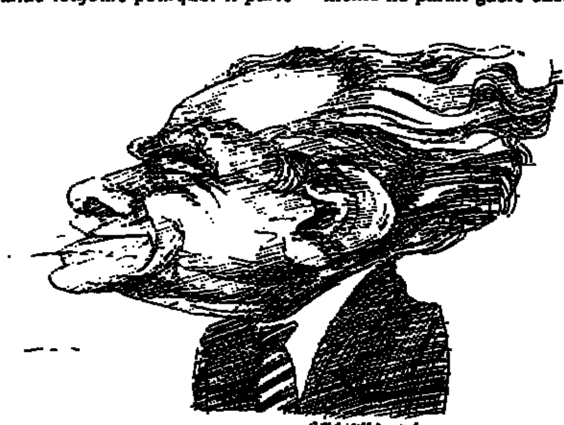
PROCHE-ORIENT

Un entretien avec M. Shamir

Suite de la première page

On dit le roi Hussein de Jordanie effrayé à la perspective de voir l'immigration des juifs soviétiques déboucher sur un regain de colonisation en Cisjordanie qui pousserait *les Palestiniens à l'exil, à l'est du* Jourdain. Le fragile équilibre du royaume – déjà ébranlé par l'intifada – serait ainsi un peu plus menacé et le souverain amené à rechercher un surcroît de sécurité en se liant un peu plus à l'Irak de Saddam Hussein.

« *Il n'a aucune raison d'avoir peur d'Israël* », déclare M. Shamir dans un entretien accordé au *Monde* dimanche 17 juin, « *Israël n'a aucune intention hostile à son égard (...) et ne fait peser aucune menace, serait-ce démographique. Je me demande toujours pourquoi il parle*



avec tant de passion de cette « masse d'immigrants », puisque presque personne parmi eux ne va dans les territoires ; vous ne trouverez que de rares exceptions qui ne constituent pas un problème et j'ai dit cent fois que notre politique n'est pas de les envoyer dans ces territoires de Judée, Samarie (Cisjordanie) *et Gaza. Tous ceux qui viyent ici peuvent le voir.* »

« L'obstacle c'est l'OLP »

A ceux qui font valoir que ce gouvernement comprend des partis et des hommes réputés pour avoir défendu le principe d'une colonisation à outrance de la Cisjordanie, quitte à en chasser certains des résidents palestiniens, M. Shamir réplique : « *Les Arabes n'ont rien à craindre, l'immigration n'est pas dirigée contre eux ; personne ne songe à l'expulsion de qui que ce soit et il n'y a pas de raison, sinon artificielle, à l'inquiétude du roi Hussein, des Irakiens, des Syriens ou des Palestiniens.* » Quitte à heurter ceux qu'il appelle lui-même « *les éléments les plus extrêmes, les plus radicaux* » de son gouvernement, le premier ministre interroge : « *Vous voyez de nouvelles implantations, vous?* » Lui fait-on remarquer que la plate-forme de son gouvernement, reprise dans son discours d'investiture, appelle à un développement des implantations en Cisjordanie et à Gaza, il souligne : « *Je n'ai rien dit sur une « vague » de colonisation ou d'implantations, rien de cela ; ce n'est pas nécessaire, nous voulons voir se développer les centres de population qui existent déjà.* »

Moins à l'aise pour parler d'un « processus de paix » aujourd'hui au point mort, M. Shamir dit s'en tenir à « *l'initiative* » mise au point par le précédent gouvernement Likoud-travailliste (élections dans les territoires, suivies de négociations sur l'autonomie puis, trois ans plus tard, *sur le statut final de la Cisjordanie* et de la bande de Gaza) : « *J'y tiens,* dit-il, *lisez la plate-forme du gouvernement sur ce point, c'est la même que celle du précédent.* »

Le problème, c'est que ladite initiative n'a cessé d'être combattue par trois des hommes les plus importants du Likoud, occupant aujourd'hui des ministères-clés, MM. Sharon, Modai et Lévy, ce dernier aux affaires étrangères. M. Shamir laisse entendre que c'est du passé et que les trois « durs » n'ont plus le choix : « *Ils savent quelle est la politique du gouvernement, ils n'ont rien dit contre.* » Mais lui-même ne paraît guère encourageant, assurant que « *l'obstacle c'est l'OLP* », qui refuse cette « *approche évolutive* » et qui, en « *dominant, pour le moment, la scène de l'Intifada* », empêche l'émergence d'autres interlocuteurs palestiniens.

Rien ne vient ébranler sur ce point les convictions granitiques de M. Shamir. Faut-il redouter, comme beaucoup d'observateurs occidentaux, qu'à force de rejeter tous les interlocuteurs palestiniens qui se présentent, Israël n'ait bientôt à faire face qu'à des élements de plus en plus radicaux? Réponse : « *Mais non, les Européens ne comprennent pas l'Orient, le monde arabe ; ils croient maintenant que c'est la vague de l'islam, du fondamentalisme. Mais il y a au moins vingt ou trente ans qu'on explique qu'en Egypte, par exemple, l'islam va prendre le pouvoir. Déjà du temps de Nasser, il y avait cette vague des Frères musulmans, ce sont des phénomènes qui passent.* »

S'il déplore le « ton » actuel utilisé par certains dirigeants américains pour s'adresser à Israël, il fait preuve de son habituel optimisme pour assurer que « *ça va changer* », qu'il y a « *déjà eu dans le passé des difficultés* » et qu'il croit en la « *profondeur* » de l'amitié entre les deux pays. Un doute passe, tout de même, quand on fait observer à M. Shamir qu'Israël est peut-être pour les Etats-Unis un « ami » moins important à l'heure de la détente avec L'URSS qu'au temps de la guerre froide : « *C'est une vraie question,* dit-il ; *je ne dirai pas que cette difficulté n'existe pas mais, malgré la détente, les Etats-Unis ont encore besoin d'amis fidèles dans cette partie du monde.* »

ALAIN FRACHON

Le consistoire central exprime sa « totale confiance » aux dirigeants israéliens

Les quatre plus hautes autorités du consistoire central (Union des communautés juives de France), ont adressé, mardi 19 juin, un message au président d'Israël, M. Haïm Herzog, dans lequel elles affirment leur « *totale confiance dans l'action conduite par les dirigeants* » de l'Etat hébreu.

Les quatre signataires de ce message, MM. Joseph Sitruk, grand rabbin de France, Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, Jean-Paul Elkann, président du consistoire central et Benny Cohen, président du consistoire de Paris, estiment que, « *démocratiquement élu* », le nouveau gouvernement d'Israël « *ne doit faire l'objet d'aucune pression émanant de la Diaspora* ». Ils semblent ainsi répondre à M. Théo Klein, l'ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui avait adressé une lettre à M. Herzog dans laquelle il laissait entendre que la Diaspora pourrait être contrainte d'entamer un dialogue avec les Palestiniens et l'OLP si l'Etat d'Israël continuait à s'y refuser (*le Monde* du 19 juin).

ASIE

CHINE : des libérations « cas par cas »

Pékin cherche à obtenir une levée des sanctions économiques

Les dirigeants chinois ont déroulé le tapis rouge en l'honneur du président de l'EDF, M. Pierre Delaporte, qui a signé, mardi 19 juin, à Pékin, un nouvel accord de coopération dans le domaine de l'énergie après avoir rencontré le premier ministre, M. Li Peng. Par ailleurs, M. Raymond Barre est attendu dans la capitale chinoise le 5 juillet, pour une visite d'une semaine.

PÉKIN

de notre correspondant

Les signes appuyés d'amélioration des relations franco-chinoises que Pékin veut fournir (M. Li Peng a reçu plusieurs patrons d'entreprises françaises ces derniers temps) paraissent destinés à faire pression sur Paris pour obtenir un assouplissement de sa position encore hostile à la levée des sanctions économiques européennes imposées à la Chine après la répression de 1989. Intervenant peu avant le sommet de Dublin, ils apportent la preuve *a contrario* de ce que ces sanctions affectent suffisamment l'économie chinoise pour que le régime, sans céder sur ses principes, donne au compte-gouttes quelques gages en matière de libertés individuelles.

Ainsi, deux des trois dissidents escamotés il y a trois semaines à la veille de l'anniversaire du massacre de Pékin ont refait surface, mercredi, dans la capitale chinoise. MM. Zhou Duo et Gao Xin, universitaires, avaient disparu alors qu'ils s'apprêtaient à tenir une conférence de presse pour demander la libération d'un troisième collègue, M. Liu Xiaobo, toujours détenu sans procès pour avoir, comme eux, soutenu l'agitation étudiante en 1989. Le quatrième mousquetaire de ce groupe d'activistes, le chanteur Hou Dejian, avait été apparemment emmené par des policiers en civil à la veille de ce geste de défi que les autorités avaient préféré empêcher dans l'atmosphère de tension latente prévalant alors à Pékin. M. Hou, étant originaire de Taïwan, ne devrait pas être durablement incarcéré. Fait assez curieux, le régime ne semble pas tenir rigueur à M. Gao Xin d'avoir publié dans le *Washington Post*, au début du mois, deux articles réaffirmant la nécessité d'un apprentissage de la démocratie « *par tout le monde en Chine, y compris les plus hauts dirigeants du parti et du gouvernement* ».

Ces libérations coïncident avec celle de M. Wang Du, mari de la journaliste française Agnès Gaudu. Peintre non inséré dans les circuits artistiques officiels, M. Wang Du était également emprisonné pour avoir participé au soulèvement étudiant de 1989 à Canton (*le Monde* des 30 avril et 30 mai). En élargissant ces personnes après les huit cent soixante libérations en charrettes annoncées ces derniers temps, Pékin joint un nouveau geste – prudent – à ses paroles conciliatrices : M. Li Peng, premier ministre, avait dû lui-même annoncer, le 7 juin, que les autorités avaient décidé d'adopter « *une politique plus clémente* » envers les agitateurs de 1989. S'adressant à un visiteur japonais, il avait toutefois souligné que cette clémence serait appliquée « *au cas par cas* », *excluant ainsi implicitement une* amnistie générale. La vieille garde qu'il représente et M. Deng Xiaoping lui-même restent persuadés que toute libéralisation mènerait au « *chaos* ». Selon un journal procommuniste de Hongkong, M. Deng l'a redit récemment à des visiteurs chinois d'outremer, en brandissant le spectre de « *dizaines de millions* » de Chinois fuyant à Hongkong, à Taïwan et dans les pays du camp occidental au cas où l'agitation minerait le pouvoir communiste.

Pas d'ouverture politique

Son dauphin désigné, M. Jiang Zemin, a réexprimé le refus total du régime d'envisager une ouverture politique réelle, dans une lettre destinée à neuf étudiants américains d'une université de Californie. *Dans cette missive que* seule la presse officielle destinée à l'étranger a publié, M. Jiang a toutefois souligné que le pouvoir devait « *se mettre à l'école des pays occidentaux et maintenir une certaine force de police équipée de matériel spécialisé non létal* ». La remarque peut se lire comme une critique dirigée contre son collègue premier ministre, dont la force para-militaire brandit encore sous le nez de tout agitateur potentiel – ou journaliste étranger – des fusils d'assaut plutôt que des boucliers de plexiglas, comme au début du mois à l'université de Pékin.

On a appris l'arrestation de quatre étudiants de cette université, coupables d'avoir apposé dans le campus un dazibao présentant les résultats d'un sondage dans lequel certains de leurs camarades se disaient prêts à prendre part à d'éventuelles nouvelles manifestations. Un cinquième étudiant, Li Minqi, inscrit en troisième année de sciences économiques, qui avait publiquement réclamé le pluralisme politique lors de la protestation symbolique du 3 juin dernier à « Beida », serait menacé d'expulsion de l'université, châtiment qui compromet toute carrière dans le système chinois. Selon les autorités, il reste dans les geôles de la *capitale trois cent cinquante-cinq* personnes arrêtées l'an dernier pour participation au soulèvement.

FRANCIS DERON

□ **JAPON : les Etats-Unis restituent des terrains militaires.** – Les Etats-Unis vont rendre au Japon 900 hectares de terrain qui font actuellement partie de leurs bases militaires (25 000 hectares en tout), à Okinawa, en vertu d'un accord signé *mardi 19 juin*. Le premier ministre, M. Toshiki Kaifu, a souligné, lors d'une conférence de presse, qu'il espérait poursuivre les négociations *pour obtenir le retour d'autres terrains* à la suite de la réduction prévue des forces militaires américaines stationnées au Japon. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : ouverture du procès de M. Marion Barry

Témoignages accablants pour le maire de Washington

Que M. Marion Barry ait fini par baisser pavillon dans la bataille politique en renonçant à briguer un quatrième mandat *n'aura donc pas suffi* : le procès pour drogue du maire de Washington s'est ouvert mardi 19 juin, et il faudrait un miracle pour que l'accusé remporte la bataille judiciaire.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le maire de la capitale fédérale est accusé de possession et d'usage *répété de drogue – ce qui* constitue un délit –, mais aussi de parjure et de fausses déclarations à la justice, ce qui est un crime et pourrait lui valoir une très lourde condamnation. Le ton de l'affrontement judiciaire à venir a été donné d'emblée, l'avocat général se livrant à un numéro de théâtre, mimant au ralenti, avec force exagération et pour l'édification du jury, le geste par lequel l'accusé inhale du « *crack* » sur la bande vidéo réalisée *par le FBI au cours de l'opération*-piège montée, avec le concours d'une ex-amie du maire, pour obtenir une pièce à conviction.

« Escapade aux Iles Vierges »

Le même procureur a aussi annoncé une série de témoignages tous plus croustillants les uns que les autres : Barry fumant à l'aide d'un *billet* d'un *dollar roulé*, Barry cachant du « *crack* » dans une boîte d'allumette ou dans le revers de son pantalon, Barry remettant à *une candidate à un emploi à la* municipalité, d'une main une commande de cocaïne, de l'autre un formulaire d'embauche...

La première déposition, celle d'un ami du maire, Charles Lewis, déjà condamné pour trafic de drogue, fut aussi écrasante que possible. *Tandis que l'accusé*, grosse fleur rouge à la boutonnière, portant beau comme à son habitude, l'écoutait impassible ou avec le sourire, le témoin a conté par le menu les escapades du maire aux Iles Vierges, agrémentées de femmes et de drogue, ou l'a décrit, assis en costume rayé sur un siège de toilettes, fumant du « *crack* » en sa compagnie.

Bien entendu ce premier témoin, comme la plupart de ceux qui lui succèderont, chargent le maire aux termes d'un accord avec la justice qui lui permet d'espérer un peu de clémence pour lui-même. Mais, malgré cette circonstance particulière et qui contribue à rendre encore un peu plus pesante l'atmosphère du procès, la tâche de la défense paraît bien difficile. L'avocat de l'accusé a choisi une ligne de défense plutôt politique – sinon raciale – affirmant que le gouvernement avait résolu depuis des années d'avoir la peau du maire, et que l'opération du FBI constituait une « *incitation au crime* ».

L'ouverture du procès proprement dit avait été précédée de la très longue procédure de sélection du jury, qui a duré plus de quinze jours. Défense et accusation se sont soigneusement appliquées à *récuser* les jurés présumés peu sympathiques à leur cause, et au bout du compte, ce sont treize Noirs et cinq Blancs. (douze femmes et six hommes), titulaires et remplaçants confondus, qui décideront du sort de l'homme qui avait brillamment commencé sa carrière de maire et s'était taillé une immense popularité parmi les Noirs de la capitale, avant de s'abandonner à son goût de la vie facile.

Que Marion Barry ait déjà payé le prix politique de ses errements – il a annoncé la semaine dernière qu'il renonçait à postuler à l'automne un quatrième mandat de maire – pourrait lui valoir une certaine indulgence de ce jury populaire. Mais ce procès, qui suscite un intérêt considérable aux Etats-Unis, *dépasse le sort et les turpitudes* personnelles de Marion Barry. Il est forcément, aussi, le constat d'échec d'un homme politique noir de premier plan. Il y a de la jubilation dans l'air, de l'amertume aussi.

JAN KRAUZE

SURINAME : après l'arrestation de Ronny Brunswijck

Violents combats autour du principal bastion de la guérilla

De violents combats se déroulaient, mardi 19 juin, à proximité de la ville de Moengo, à 100 kilomètres à l'est de Paramaribo, principal *bastion de la guérilla* surinamienne que le commandant de l'armée, Desi Bouterse, se serait décidé coûte que coûte à reprendre. L'annonce de l'encerclement de Moengo par l'armée a coïncidé avec l'interpellation lundi à l'aéroport de Cayenne (Guyane française) du leader et fondateur de la guérilla, Ronny Brunswijck, trouvé en possession d'un faux passeport, ainsi que d'une somme de 150 000 *francs dans ses bagages. Gardé* à vue sous l'inculpation de faux et uage de faux, M. Brunswijck, qui est interdit de séjour en territoire français depuis 1984, a annoncé son intention de demander l'asile politique aux Pays-Bas.

Il a également déclaré vouloir abandonner le combat, après l'échec du plan de paix négocié l'été dernier à Kourou avec le gouvernement. C'est cet échec qui aurait, semble-t-il, déterminé Ronny Brunswijck à abandonner une guérilla qu'il avait crée en 1986 alors qu'il n'était encore qu'un simple soldat, avec quelques mercenaires européens et surtout le soutien de la communauté de ces « *bushnegores* » (« *Noirs de la brousse* ») à laquelle il appartient. Le chef rebelle s'est cependant ménagé une possibilité de retour en indiquant qu'il était prêt à accepter une éventuelle invitation du gouvernement à participer à de nouveaux efforts de paix. En attendant, « *il passe le flambeau* », selon sa propre expression, au « commandant Castro » qui faisait office jusqu'ici de commandant en second du mouvement de guérilla Jungle commando. Le commandant Castro passe pour un des chefs rebelles les plus durs de l'entourage de Brunswijck.

Selon le commandant de l'infanterie Badrissein Sital, cité par l'agence nationale de presse SNA, de violents combats se déroulaient mardi à Stolkertsijver, à 40 kilomètres de Paramaribo sur la route de Moengo, de même qu'à Albina, sur le fleuve Maroni qui marque la frontière avec la Guyane française. – (*AFP.*)

□ **COLOMBIE : assassinat d'un dirigeant syndical.** – Hector Mario Lopez, secrétaire général des employés municipaux de Cali, un des sièges du cartel de la drogue colombien, a été tué chez lui, lundi soir 18 juin par des inconnus. Cet assassinat porte à 560 le nombre de personnes victimes de la guerre de la drogue ces derniers huit jours en Colombie. – (*AFP.*)

Qui est responsable de la montée du Front national ?

M. Mitterrand s'offusque des attaques portées contre lui. Il n'a pas tout à fait tort

M. François Mitterrand n'a pas tort de s'offusquer quand on l'accuse, comme l'a fait M. Jacques Chirac, d'être politiquement responsable de la montée en puissance électorale du Front national. Sans doute le président de la République a-t-il pris un malin plaisir à jouer de l' « effet Le Pen » pour mieux diviser la droite libérale, surtout au cours de sa cohabitation forcée avec le président du RPR, de mars 1986 à mai 1988. Il est même possible – la proportionnelle aidant – qu'il y ait pris d'autant plus de plaisir, au moment des premières alliances entre la droite et l'extrême droite, qu'il pouvait ainsi apporter la réponse du berger à la bergère à ceux qui l'accusaient naguère de fréquenter les communistes pour mieux l'isoler. Nul doute non plus que la question rémanente du vote des immigrés aux élections locales lui ait permis ensuite de maintenir un coin enfoncé entre les centristes et les autres courants de l'opposition. De là à imputer à M. Mitterrand la paternité politique de l'ascension nationale de M. Jean-Marie Le Pen, il y a un pas qu'aucun analyste n'oserait franchir, sauf à vouloir provoquer un effet polémique.

La percée du Front national s'est produite, certes, sous le pouvoir de la gauche. Mais s'il avait suffi que le Parti socialiste parvînt au faîte du pouvoir, au printemps 1981, pour que le parti de M. Le Pen connût son heure de gloire, les prémices de cette flambée auraient été perceptibles bien avant l'élection municipale partielle de Dreux qui marqua, en septembre 1983, l'envolée du Front national avec le score de 16,72 % des suffrages exprimés obtenu par Jean-Pierre Stirbois. Or, jusqu'au printemps de 1982, il n'y eut, en France, aucun signe avant-coureur de la résurgence d'une extrême droite réduite à des miettes électorales depuis l'insuccès de la candidature de Jean-Louis Tixier-Vignancour, soutenue par M. Le Pen, à l'élection présidentielle de décembre 1965 (5,32 %). Aux législatives de 1978, M. Le Pen ne rassemblait, dans le douzième arrondissement de Paris, que 3,91 % des suffrages exprimés tandis que dans la deuxième circonscription d'Eure-et-Loir, Jean-Pierre Stirbois n'en recueillait que 2,02 %, soit 244 voix. Trois ans après, M. Mitterrand ayant conquis l'Elysée, l'extrême droite n'avait pas vraiment progressé. Aux législatives de juin 1981, M. Le Pen, candidat dans le dix-septième arrondissement de Paris, réalisait le meilleur score de son parti – 4,38 % – *pendant qu'à* Dreux son secrétaire général gagnait vingt voix (264), avec un score de 2,59 %.

« Chaque parti doit balayer devant sa porte »

Par quelle alchimie sociale et politique devient-il donc possible, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, qu'un ancien député poujadiste ayant vécu au purgatoire pendant vingt ans soit un jour perçu comme un homme nouveau ? Que des thèmes militants éculés se transforment en recettes-miracles ? Qu'un parti marginal, créé en 1972, donne naissance à un mouvement de masse ? Qu'un discours mille fois répété devienne mobilisateur ? Ou plutôt, par quels mécanismes le sentiment que la plupart des citoyens portent sur un baroudeur et ses rengaines simplistes se métamorphose-t-il au point de provoquer chez beaucoup d'entre eux un spectaculaire renversement d'attitude ?

Le phénomène Le Pen n'a pas une mais plusieurs causes. La démonstration en a souvent été faite au cours de ces dernières années. Le président du Front national a bénéficié au même moment des fruits de son propre *travail militant, de concours de* circonstances et d'évolutions du corps social. Il a joué un rôle à la fois réducteur, catalyseur, révélateur. Réducteur en ce sens qu'il a servi de canal à l'expression sommaire de motivations politiques, économiques et sociales diverses, *parfois contradictoires. Catalyseur,* parce que le succès de ses thèses n'a pas seulement amplifié certains effets induits mais a aussi engendré de nouveaux processus dans la vie publique. Révélateur, parce que la progression de l'extrême droite a reflété un certain état de la France au sortir de l' « état de grâce » dont bénéficièrent les socialistes jusqu'à *la mi-1982. Très exactement jusqu'au* blocage des prix et des salaires décidé en juin, cette année-là. Une décision qui annonça le temps des désillusions pour la majorité électorale du printemps de 1981.

L' effet Le Pen est apparu très précisément au moment où la gauche, porteuse de tant de mythes conquérants en *mai 1981*, a perdu sa capacité à faire rêver les Français en se convertissant au réalisme gestionnaire dans sa conduite des affaires du pays. Si M. Mitterrand a une responsabilité, elle se situe, indirectement, dans ce changement de cap, qui a engendré ceux qu'on appela alors les *« déçus du socialisme »*.

Quatre marchepieds

Pour le reste, c'est le maire communiste d'Orly, M. Gaston Viens, exclu du PCF pour insubordination, qui a eu le mot le plus juste quand il a déclaré, lundi 18 juin : *« Il est facile d'accuser les autres. Chaque parti doit balayer devant sa porte et se demander ce qu'il a fait qui a pu faciliter la poussée politique du Front national et de Le Pen. Chaque parti doit aussi se demander ce qu'il n'a pas fait pour l'empêcher. »*

Dans sa thèse de doctorat en psychologie sociale, qu'elle vient de publier (1), Mme Birgitta Orfali dit la même chose autrement pour expliquer comment le Front national, *« minoritaire et déviant à ses débuts »*, a pu sortir de son isolement : *« Le FN est devenu un mouvement social notamment grâce à la récupération de son discours et de ses thèmes par certains membres de la majorité au sens large. »* M. Le Pen a bénéficié de quatre marchepieds.

Il y eut d'abord les municipales de mars 1983, avec une campagne dominée, dans la plupart des grandes villes et surtout à Paris et à Marseille, par l'exploitation, de la part des candidats de l'opposition parlementaire, des deux thèmes favoris du président du Front national : l'immigration et le sentiment d'insécurité. Dans la capitale, le problème de la sécurité fut mis en avant par M. Chirac en personne. Dans son journal électoral, M. Alain Juppé affirma l'existence d'un lien entre *« l'immigration clandestine, la délinquance et la criminalité »*. Un tract commun au RPR et à l'UDF proclama : *« Il faut arrêter cette invasion ! »* Dans la cité phocéenne, les listes Marseille-sécurité associèrent d'anciens militants du RPR à des adhérents de l'association Légitime défense.

Les candidats de la gauche, pour ne pas être déphasés, reprirent parfois les mêmes arguments que ceux de la droite et se laissèrent séduire par le « tout-répressif ». Dans le vingtième arrondissement de Paris, M. Le Pen recueillit 11,26 % des suffrages exprimés et à Dreux M. Stirbois passa inaperçu en seconde position sur la liste commune RPR-FN battue de justesse par celle du maire socialiste sortant, Mme Françoise Gaspard.

Puis il y eut l'affaire de Dreux. Jean-Pierre Stirbois avait décidé de faire liste à part au premier tour de la municipale partielle de septembre 1983. Ses 16,72 % (1 750 voix) le rendirent indispensable au *candidat de l'opposition pour le* second tour. Ce fut l' « effet Dreux », une controverse nationale, maintes fois renouvelée depuis lors, sur les relations entre la droite et l'extrême droite. Pour la première fois sous la Ve République, l'extrême droite remportait un succès à retentissement national confirmé en novembre par les 9,32 % obtenus, à l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), par un inconnu, M. Guy Viarengo, cadre commercial de son état, adhérent de fraîche date au FN et dont le programme tenait en trois mots : *« Ras-le-bol ! »*. Ras-le-bol de l'insécurité, du chômage, du matraquage fiscal, des *« fraudeurs communistes »*, de la *« politique du mensonge et de ruine de la gauche. »*

Après Dreux et Aulnay, en décembre 1983, il y eut ce coup de pouce du destin, qui permit à M. Le Pen – par l'intermédiaire involontaire de l'ancien ministre *de l'intérieur, M. Christian Bonnet*, qui abandonnait l'Assemblée nationale pour aller au Sénat – d'entrer lui-même en lice à l'élection législative partielle de la deuxième circonscription du Morbihan, celle du pays d'Auray et de La Trinité-sur-Mer, sa ville natale. Chambardement au pays des menhirs ! M. Le Pen obtint 12,02 % ! Il *fut promu super-star* par les médias qui, à défaut de l'avoir découvert, amplifièrent le mouvement.

Ce furent, enfin, les élections européennes du 17 juin 1984 et le premier triomphe national de l'ancien parachutiste : 10,95 %, avec des pointes de 21,39 % dans les Alpes-Maritimes, 19,96 % dans le Var, 19,49 % dans les Bouches-du-Rhône, 17,82 % en Corse-du-Sud, 16,44 % dans le Vaucluse, 15,86 % dans les Pyrénées-Orientales, 15,53 % dans l'Hérault, 15,72 % en Nouvelle-Calédonie.

Pour le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, M. Le Pen n'était encore qu'une *« baudruche »*. Pour l'ancien secrétaire général du RPR, M. Bernard Pons, il ne s'agissait que d'un *« épiphénomène »*. Pour le nouveau chef du gouvernement, M. Laurent Fabius, il y avait là, au contraire, en cet été 1984, un vrai phénomène posant de *« vraies questions »* assorties de *« fausses réponses »*. M. Mitterrand, lui, ne parlait pas encore, à propos de l'immigration, de *« seuil de tolérance »*.

ALAIN ROLLAT

(1) *L'Adhésion au Front national. De la minorité active au mouvement social.* Editions Kimé.

□ **M. Ladislas Poniatowski, M. Mitterrand et le vote des étrangers.** – M. Ladislas Poniatowski, porte-parole du PR, considère que les déclarations de M. François Mitterrand au *Monde* sur *« la mesure de justice »* que serait le vote des étrangers aux élections locales constituent *« une véritable provocation de l'opinion publique française »*. Il estime que *« cela montre aussi que [le président] est inconscient de la gravité de l'événement »*. Le député de l'Eure ajoute : M. Mitterrand *« avoue que la table ronde et le consensus sur l'immigration* [n'étaient] *que du cinéma. En déclarant que le droit de vote obtiendra gain de cause en y mettant le temps, M. Mitterrand vient de lancer un nouvel étage de la fusée Le Pen. La responsabilité du chef de l'Etat est immense et grave »*.

□ **M. Chirac, M. Mitterrand et le Front national.** – M. Jacques Chirac considère que la réponse de M. François Mitterrand à ceux qui accusent le chef de l'Etat d'être responsable de la montée du FN, montre qu' *« il n'y a que la vérité qui blesse »*. Le président de la République avait déclaré au *Monde* que sa *« vie »* et ses *« actes »* démentent *« ce soupçon »* et que de telles accusations sont révélatrices du *« désarroi »* de ceux qui *« s'y adonnent »*.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mardi 19 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

• **Conventions internationales**

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Initiative française, *consacrée par les Douze lors du* conseil européen de Strasbourg en décembre 1989, la création de cette banque constitue la première manifestation multilatérale de solidarité entre les pays occidentaux et les pays d'Europe centrale et orientale (...).

• **Homologation de peines correctionnelles en Polynésie française**

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant homologation des dispositions prévoyant l'application de peines correctionnelles et de sanctions complémentaires, de délibérations de l'Assemblée territoriale de Polynésie française et édictant des dispositions pénales et de procédure pénale applicables en Polynésie française.

L'article 65 de la loi du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française prévoit que l'Assemblée territoriale peut instituer des peines correctionnelles réprimant les infractions aux règlements qu'elle édicte. Mais ses délibérations sur ce point sont soumises à l'homologation du Parlement. Le projet de loi a précisément cet objet dans divers domaines, notamment celui de la santé publique.

• **Collectivité territoriale de Mayotte**

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du gouvernement, a présenté au Conseil des ministres deux ordonnances relatives à la collectivité territoriale de Mayotte (...). La première ordonnance porte extension et adaptation à Mayotte de dispositions législatives relatives à la lutte contre les épidémies, à la régulation des naissances et à l'interruption volontaire de grossesse. La seconde ordonnance étend et adapte des dispositions du code de l'urbanisme relatives au règlement national d'urbanisme, aux plans d'occupation des sols, aux lotissements et aux permis de construire.

• **La préparation de la rentrée universitaire**

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, a présenté au conseil des ministres une communication sur la préparation de la rentrée universitaire, à la suite du plan d'urgence arrêté lors du conseil des ministres du 10 janvier 1990 :

1) *Locaux universitaires.*

Tout a été mis en œuvre pour que les 200 000 mètres carrés de surfaces nouvelles annoncées soient prêtes pour la prochaine rentrée :

– 66 420 mètres carrés correspondent aux mises en service d'opérations antérieurement programmées ; le plan d'urgence a permis d'accélérer la réalisation d'une partie de ces surfaces ;

– 96 720 mètres carrés sont des constructions supplémentaires, conçues pour permettre une livraison rapide ; elles comprennent la restructuration de locaux existants, la construction d'amphithéâtres, de restaurants universitaires et de bâtiments légers. La phase des études d'architecture est maintenant terminée ; les chantiers peuvent être engagés ;

– 38 000 mètres carrés de locaux vont être loués, le plus souvent dans l'attente de nouveaux locaux prévus pour les rentrées suivantes.

Les collectivités territoriales se sont souvent associées à l'effort de l'Etat. Leur participation atteint 90 millions de francs.

2) *Personnels.*

Les quatre cents emplois supplémentaires d'enseignants permettront, d'une part, de renforcer l'encadrement, dans les académies où la pression démographique ou le sous-encadrement sont le plus marqués, d'autre part, d'ouvrir trente groupes d'instituts universitaires de technologie supplémentaires.

Les deux cents transformations d'emplois de personnels administratifs techniciens, ouvriers et de services supplémentaires ont été réparties selon les mêmes orientations.

Les crédits d'équipement bureautique, soit 25 millions de francs, seront répartis fin juin à l'issue de l'appel d'offres lancé auprès des établissements. Les matériels seront mis en place en octobre prochain.

Les crédits de fonctionnement et d'heures complémentaires, qui représentent 100 millions de francs, vont permettre d'organiser des filières dans les nouvelles universités de l'Ile-de-France et de mieux prendre en compte les effectifs de rentrée dans tous les établissements.

• **Contribution du secteur agroalimentaire à la balance commerciale**

Le ministre du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication relative à la contribution du secteur agroalimentaire à la balance commerciale.

La balance agroalimentaire de la France a dégagé en 1989 un excédent record de près de 51 milliards de francs. Ce résultat est dû à la fois à l'accroissement des exportations et à la modération des importations. Les céréales, les vins et spiritueux, les produits laitiers et le sucre contribuent pour l'essentiel à ce résultat. En revanche, le solde des échanges pour les conserves, les viandes porcine et ovine, les fleurs et les fruits et légumes frais doit être amélioré.

La place des Etats membres de la Communauté dans le commerce extérieur agroalimentaire français continue de se renforcer. Le déficit des échanges avec l'Espagne a été comblé. Les échanges avec les pays de l'Est s'intensifient. L'excédent des échanges avec les Etats-Unis et le Japon s'accroît encore.

Ces performances tiennent pour une large part au dynamisme de nos exportateurs et à l'orientation de la politique agricole commune vers les débouchés du marché mondial.

Elles sont aussi la conséquence de l'assainissement du commerce international, auquel la France a contribué dans le cadre des négociations multilatérales. La France continuera à œuvrer, dans le cadre de l'Uruguay round, pour que les accords multilatéraux préservent les équilibres atteints et donnent toutes leurs chances aux produits agricoles français sur les marchés internationaux.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a décidé, mardi 19 juin, le mouvement préfectoral suivant :

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : M. Jean-Michel Bérard.

M. Jean-Michel Bérard, préfet du Gers, est nommé préfet hors cadre et devient délégué interministériel à la sécurité routière, directeur de la sécurité et de la circulation routières.

[Né le 29 mars 1947 à Alger (Algérie), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Michel Bérard, après être passé dans plusieurs cabinets ministériels, devient le 5 février 1979, sous-préfet de Soissons. En juin 1982, il est commissaire adjoint de la République de l'arrondissement d'Antony. Nommé sous-préfet hors classe, le 1er novembre 1984, M. Bérard avait été nommé le 5 août 1986, directeur des affaires économiques et de la formation à la préfecture de la région Ile-de-France, puis le 4 novembre 1987, préfet du Gers.]

COTES-D'ARMOR : M. Roger Gros.

M. Roger Gros, préfet des Pyrénées-Orientales, est nommé préfet des Côtes-d'Armor.

[Né en 1933 à Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie), il est reçu en 1958 au concours de chef de cabinet de préfet. M. Gros occupe successivement ce poste dans l'Allier, le Puy-de-Dôme, les Basses-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne. Il devient, en 1967, sous-préfet de Montdidier et, de 1970 à 1974, secrétaire général de la Nièvre. Directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, puis secrétaire général du Var. En 1980, il est nommé sous-préfet de Thionville. Préfet de la Corrèze en décembre 1981, il est nommé commissaire de la République de l'Aube, le 6 mars 1985, puis préfet des Pyrénées-Orientales le 30 septembre 1987.]

MANCHE : M. Bernard Landrieu.

M. Bernard Landrieu, préfet de la Savoie, est nommé préfet de la Manche.

[Né le 9 février 1945 à Paris, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, M. Bernard Landrieu est détaché en qualité de sous-préfet à Ussel (Corrèze) en 1974. Secrétaire général de la Manche en 1977, il est nommé chef du cabinet du ministre des transports M. Joël Le Theule, en 1978, et occupe les mêmes fonctions auprès du même, devenu ministre de la défense, en octobre 1980. Directeur du cabinet du commissaire de la République de l'Alsace et du Bas-Rhin en 1983, il était devenu directeur adjoint du cabinet de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, en mars 1986. Le 30 septembre 1987, il devenait préfet de la Savoie.]

GUYANE : M. Jean-François di Chiara.

M. Jean-François di Chiara, secrétaire général de la préfecture de Moselle, est nommé préfet de la Guyane.

[Né le 22 mai 1941, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), M. di Chiara est licencié, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien élève de l'ENA, administrateur civil, il est nommé sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, en 1968. L'année suivante, il devient directeur de cabinet du préfet de région Basse-Normandie, préfet du Calvados. En mai 1972, il est directeur du cabinet du préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle. Le 22 juillet 1975, il est adjoint au directeur de la sécurité civile. De 1980 à 1982, il est chargé de la sous-direction des services opérationnels à la direction de la sécurité civile. Le 2 août 1982, il est nommé commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Meaux, puis le 11 janvier 1988, secrétaire général de la préfecture de la Moselle.]

L'humour vache

Le jury du Prix de l'humour politique fondé par Mme Jacqueline Nebout, adjoint au maire de Paris, se devait de faire preuve lui aussi d'un certain humour. D'un humour... vache. *« Ce n'est pas un cadeau. Cela ne va pas m'attirer que des sympathies »*, a en effet constaté avec lucidité le lauréat de 1990, M. Philippe Séguin, réputé pour ses formules caustiques. Le maire RPR d'Epinal venait d'être couronné pour avoir dit : *« En 1974, les Français voulaient un jeune : ils ont eu Giscard. En 1995, ils voudront un vieux : ils auront Giscard. »*

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, ne court pas les mêmes risques en recevant le deuxième prix pour avoir dit : *« Le plan sécheresse n'est pas un arrosage. »* Deux autres lauréats ont également été choisis parmi les membres du gouvernement. M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, qui avait déclaré : *« En 1989, sur cinquante-deux évadés, on en a repris cinquante-trois »* ; M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, pour ce bilan : *« Le mur de Berlin s'écroule. Un mort : Jacques Delors. »*

Enfin, M. André Santini, maire UDF d'Issy-les-Moulineaux, réputé pour ses mots, déjà couronné, a reçu le prix du *« récidiviste »* pour avoir dit : *« Mgr Decourtray n'a rien compris au préservatif. La preuve, il le met à l'index »*.

A. P.

□ **Précision.** – Dans l'article relatif aux ouvrages consacrés au général de Gaulle paru dans *le Monde* du 19 juin, une ligne sautée a faussé le titre d'un livre. Il faut lire : *De Gaulle et les communistes*, par Henri-Christian Giraud (Albin Michel) ; *Une certaine idée de mon père*, par Philippe de Gaulle (Plon)

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les socialistes s'interrogent sur l'efficacité du projet de M. Evin contre l'abus du tabac et de l'alcool

Les députés commenceront, lundi 25 juin, la discussion, en première lecture, du projet de loi Evin contre l'abus de tabac et d'alcool (interdiction, à partir du 1er janvier 1993 de toute publicité pour le tabac, stricte réglementation de celle sur les alcools). Pour réduire le nombre des navettes entre les deux Assemblées, le gouvernement a déclaré, mardi, l'urgence. La séance s'annonce animée comme l'a été, mardi 19 juin, celle du groupe socialiste réuni pour examiner ce brûlant dossier. A une courte majorité, les députés socialistes ont accepté de soutenir le projet Evin. Mais la bataille n'est pas terminée. La discussion pourrait en rappeler d'autres sur les célèbres bouilleurs de cru.

Quel malheur d'être député socialiste quand on est élu d'une région viticole ou productrice de tabac ! Le projet Evin risque de porter, selon les intéressés, un coup fatal à de bonnes productions du terroir. Que deviendront les célèbres fêtes du vin ou de la bière ? M. Jean Oehler (Bas-Rhin) a posé gravement la question, mardi 19 juin, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale en s'inquiétant des effets économiques du projet de M. Claude Evin, ministre de la santé, destiné à lutter contre *l'abus d'alcool et de tabac*. Et le « sponsoring » ! ont clamé d'autres élus. Selon les dires d'un participant à cette réunion, les défenseurs de l'AOC, de la SEITA, et des producteurs de tabac ont tenté de faire rempart de leur corps. Bref, la réunion du groupe socialiste de mardi a donné lieu à une franche et solide empoignade entre les partisans et adversaires du projet Evin.

Un vote a départagé les deux camps, mais sa signification pourrait être contestée, compte tenu du petit nombre de participants (environ 75 sur un groupe de 272 membres). Le projet Evin n'a obtenu qu'une majorité de quelques voix. Un amendement autorisant la publicité pour les cigarettes légères jusqu'en 1997 a également été repoussé. Même les adversaires du projet reconnaissaient que dans ce domaine il est très difficile de trouver un moyen terme entre l'interdiction absolue ou la liberté : toute modification en entraînant inévitablement une autre...

Le front du refus ne regroupe pas que les élus des régions directement concernées par la question. Ainsi, M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) doute de l'efficacité du dispositif prévu : *« La loi Veil* (anti-tabac) *est là pour montrer comment on peut tourner un texte et ne jamais l'appliquer. En outre, en Suède et au Danemark, la consommation de tabac et d'alcool n'a pas diminué à la suite des mesures prises contre la publicité. Interdire la publicité en France, c'est idiot : la presse étrangère, le câble continueront d'en diffuser. Il n'y a plus de socialisme économique, alors maintenant on veut faire du socialisme dans la vie privée des gens... »*

Et le fromage de tête ?

« L'alcool, cela aide à supporter !, ironise M. Robert Savy (Haute-Vienne). *Il serait peut-être plus prudent d'attendre la prochaine étape sociale pour le supprimer... Pour être plus sérieux, même s'il y a un vrai problème de santé publique – notamment pour les jeunes –, je crois que c'est très compliqué d'interdire la publicité à l'heure du satellite »*. M. François Massot (Alpes-de-Haute-Provence) est consterné : *« Je vais déposer un amendement pour demander d'interdire le fromage de tête : je trouve que c'est mauvais pour la santé... »*

Sans être aussi vif dans la forme, le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, a, au cours de la réunion, mis en garde *« contre les interdictions répétées »*. M. Mauroy, sans être franchement hostile au projet, redoute que la multiplication des contraintes, interdictions, mesures dissuasives diverses ne conduisent à l'instauration d'une sorte d'ordre moral rampant insupportable. Le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, se dit, en privé, sensible, d'une façon générale, à cette argumentation, même s'il approuve le projet Evin.

D'autres députés, en revanche, comme le rapporteur M. Jean-Marie Le Guen (Paris), M. Alain Richard (Val-d'Oise), Julien Dray (Essonne) ou Marie-Noëlle Lienemann (Essonne), ont défendu le dispositif Evin au nom de la santé publique et de la résistance aux lobbies. *« On a beaucoup entendu les défenseurs de l'AOC ou des producteurs de tabac, mais quel silence sur la politique africaine... »*, remarquait Mme Lienemann qui ajoutait : *« Ce n'est pas une loi de prohibition, mais une loi contre la publicité qui projette des modèles culturels négatifs pour la société. »*

Pour autant, Mme Lienemann n'est pas insensible à l'argumentation selon laquelle il faudrait que les socialistes fassent attention de ne pas donner l'impression qu'ils *« se vengent d'une certaine impuissance sur les grands sujets politiques en réglementant la vie quotidienne. Dans ce projet, ce n'est pas le cas, mais faisons attention ! »*.

« Il faut trouver une discipline dans les deux domaines, tabac et alcool » expliquait, quant à lui, M. Louis Mexandeau (Calvados) qui ne craint rien pour la célèbre boisson de son département : *« En ce moment on ne parvient pas à faire face à la demande, notamment en provenance du Japon... »*

PIERRE SERVENT

□ ***Nouvelle réunion députés PS-gouvernement sur le budget de 1991.*** – Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a indiqué mardi 19 juin, au cours d'un point de presse, qu'une délégation du groupe serait reçue à l'hôtel Matignon jeudi 21 juin, pour la préparation du budget de 1991. Il s'agit de la seconde réunion groupe PS-gouvernement. Une troisième est prévue à la mi-juillet. D'autre part, M. Mermaz a indiqué que le groupe poursuivait la préparation des propositions de loi sur le foncier et les bas salaires.

Le texte renforçant la protection des malades mentaux est définitivement adopté

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 19 juin, trois projets et une proposition de lois :

□ **Protection des malades mentaux.** – Les députés ont adopté définitivement le projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux, dans les mêmes termes que la version adoptée au Sénat. Le projet, qui réforme le système en vigueur depuis un siècle et demi, renforce les droits des malades mentaux hospitalisés, en faisant de l'hospitalisation libre la règle générale, et en imposant des conditions strictes aux hospitalisations d'office comme à celles faites à la demande d'un tiers. L'arrêté préfectoral d'hospitalisation d'office devra notamment être précédé d'un *« certificat médical circonstancié »*.

□ **Organisation du service public de la poste et des télécommunications.** – Après l'échec de la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée, les députés ont rétabli, mardi 19 juin, le texte réformant les P et T, voté en première lecture par l'Assemblée nationale. Les groupes PS et UDC ont voté pour ce texte présenté par M. Paul Quilès, ministre de la Poste, des Télécommunications et de l'Espace. Les députés UDF et RPR se sont abstenus, le PCF a voté contre.

□ **Protection des personnes contre les discriminations en raison de la santé ou du handicap.** – Les députés ont adopté, en seconde lecture, à l'unanimité, le projet de loi assurant la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap, qui concerne en particulier les séropositifs. Le texte étend aux discriminations pour raison de santé ou handicap, les sanctions réprimant déjà celles fondées sur le sexe, la race ou la religion.

□ **Scooters des mers.** – Les députés ont adopté, lors de l'examen du texte sur les discriminations en raison de la santé ou du handicap, un article additionnel étendant aux engins de plage motorisés (scooters des mers notamment) la loi de 1983 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer. Selon cet article, présenté par M. Jacques Mellick, ministre délégué chargé de la Mer, les engins de plage motorisés peuvent être immobilisés en cas de non respect des règles de circulation maritime. Des peines de 1 000 à 100 000 francs et/ou d'un emprisonnement d'un mois à un an sont prévues pour les auteurs d'infractions. Jusqu'à présent, seuls des décrets avaient été pris pour réglementer les conditions de fabrication et d'utilisation des scooters des mers.

□ **Recherches biomédicales.** – Les députés ont adopté définitivement une proposition de loi sénatoriale modifiant la date d'entrée en vigueur d'une loi de décembre 1988 sur la protection des personnes faisant des recherches biomédicales. La date d'application est reportée du 1er juin au 31 décembre 1990 afin de permettre la mise en oeuvre des décrets d'application.

La préparation du 27e congrès du PCF

M. Marchais : oui au pluralisme mais sur la base d'un seul texte

Dans le long rapport qu'il a présenté, mercredi matin 20 juin, au comité central du PCF, réuni jusqu'à vendredi au siège du parti, M. Georges Marchais a proposé que la préparation du 27e congrès, prévu du 18 au 22 décembre, soit confiée à une commission comprenant ceux des dirigeants du parti qui contestent les orientations de la direction en excluant toutefois l'éventualité que plusieurs textes soient soumis à la réflexion des militants. Le secrétaire général du PCF a affirmé sa volonté de respecter l'expression des *« droits de la minorité »* mais il a personnellement répondu par la négative à la plupart des suggestions faites par M. Charles Fiterman dans l'entretien accordé par l'ancien ministre au *Monde* du 5 mai.

Un seul texte mais « non ficelé »

M. Marchais s'est défendu de vouloir rechercher *« l'unanimité à tout prix. Celle-ci n'est pas une fin en soi et nous savons bien que l'interpréter comme telle*, a-t-il déclaré, *ainsi que ce fut jadis le cas, entraîne une faiblesse politique fondamentale : celle de l'étouffement de la parole critique et donc, souvent, du travail créateur. Ne nions pas l'existence de désaccords lorsqu'il s'en manifeste, comme si cette réalité était tragique. Ne tentons pas de les minimiser lorsqu'ils portent sur des points cruciaux de notre politique. »*

A propos de l'organisation du congrès, le secrétaire général du PCF a notamment indiqué : *« Plusieurs propositions ont été avancées qui concernent le type de document qui sera soumis à la discussion du parti. Faut-il un texte du comité central ou non ? Un ou plusieurs textes ? Un texte à voter dans son entier ou composé de plusieurs points à voter séparément ? (...) Je crois que les communistes (...) ont besoin que cette base de travail soit la même partout en France. Et pour se déterminer en toute connaissance de cause, ils ont besoin de connaître le point de vue des dirigeants qu'ils ont élus. Il faut donc un texte qui soit le même partout et dans lequel le comité central fasse connaître son avis et ses propositions. A partir de là tout est ouvert (...) Je souhaite vraiment, pour ma part, que nous adoptions un texte non* « ficelé » *qui crée les conditions d'un congrès* « non bouclé. ». *Je propose donc qu'à l'issue de nos travaux nous élisions parmi nous une commission que nous chargerons de rédiger un texte de cette nature, avec le souhait que contribuent à sa rédaction des camarades ayant défendu des points de vue différents dans les discussions que nous avons eues. Ce souci devrait évidemment se refléter dans la composition de cette commission qui pourrait présenter ses conclusions vers la fin septembre. Peut-être cette commission ne parviendra-t-elle pas à être unanime sur tous les points du texte qu'elle nous soumettra. Nous verrons bien... »*

M. Marchais a précisé que ce document préparatoire au congrès devrait *« inclure un projet de programme du parti actualisé »*.

Le contrôle des dépenses électorales

« Soyez impitoyables » demande M. Michel Rocard

M. Michel Rocard a installé, mardi 19 juin, la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, créée par la loi du 15 janvier relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques.

« Vous serez vigilants dans vos contrôles, exigeants dans vos appréciations, impitoyables dans vos sanctions », a demandé le premier ministre aux membres de la commission (1). M. Rocard a continué : *« l'écharpe tricolore à laquelle ont droit les élus, la cocarde tricolore qu'ils peuvent faire figurer sur leur voiture, vous aurez le pouvoir de les faire perdre, en même temps que leur siège, à ceux qui n'en seraient pas dignes. Le rôle qui est désormais le vôtre est considérable (...) De votre réussite dépend la salubrité des moeurs politiques que vous contribuerez à rendre enfin insoupçonnables. C'est cela que le gouvernement, le Parlement et la France attendent de vous »*.

M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, a souligné que lors des campagnes électorales *« on avait beaucoup trop dépensé »* et de *« manière très inutile »* avant d'ajouter : *« Très souvent on a constaté que celui qui avait dépensé le plus d'argent n'avait pas recueilli le plus de voix »* .

(1) Cette commission est composée de neuf membres, nommés pour cinq ans par décret, sur proposition du vice-président ou du premier président de leur cour d'origine : trois conseillers d'Etat, trois membres de la Cour de cassation, trois membres de de la Cour des comptes. Les neuf membres élisent leur président. Pour l'accomplissemnt de ses tâches, la commission peut recourir à des experts et demander à des officiers de police judiciaire de procéder à toute investigation qu'elle juge nécessaire.

Désaccord entre députés et sénateurs de droite sur la réforme de la Constitution

L'Assemblée nationale doit débattre en deuxième lecture, jeudi 21 juin, du projet de réforme de la Constitution permettant aux justiciables de saisir le Conseil constitutionnel s'ils estiment qu'une loi porte atteinte à leurs droits fondamentaux. La préparation de cette discussion en commission des lois a montré que les députés de droite comme ceux de gauche n'avaient aucune envie de permettre au Sénat d'accroître ses pouvoirs, comme le souhaitent la majorité des sénateurs.

Le Sénat va être mis au pied du mur. Accepte-t-il oui ou non que le droit de se plaindre de la non constitutionnalité d'une loi soit réservé à la classe politique ? Les travaux de la commission des lois de l'Assemblée nationale montrent que les députés devraient, jeudi 21, accepter la plupart des modifications apportées par les sénateurs au cœur même du projet de réforme de la Constitution, mais repousser les ajouts par lesquels le Sénat tente d'augmenter ses prérogatives.

Qu'ils soient de droite ou de gauche, les députés ne veulent pas remettre en cause l'équilibre des institutions tel que l'a voulu le constituant de 1958. Ainsi, aussi bien M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) que M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise) ou M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) partagent l'analyse de M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), président et rapporteur de la commission des lois, pour refuser les amendemens sénatoriaux visant à contraindre le président de la République à signer les ordonnances prises par le gouvernement en application d'une délégation de pouvoir du Parlement et à donner un droit de veto aux sénateurs sur tous les projets concernant les libertés publiques.

Le travail du Sénat n'a pas pour autant été rejeté d'un revers de main par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Bien au contraire. D'abord parce que M. Sapin a pu se féliciter que la majorité sénatoriale ait adhéré au principe de l'institution d'un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception. Ainsi les députés ont approuvé la procédure de renvoi automatique devant le Parlement d'une disposition législative jugée inconstitutionnelle. De même ils ont retenu la définition plus précise, proposée par les sénateurs, des *« droits fondamentaux »*, la possibilité pour 60 députés ou 60 sénateurs de demander au Conseil constitutionnel de vérifier la conformité à la Constitution d'un engagement international de la France. Ils ont aussi fait leur la volonté sénatoriale de renforcer le régime des incompatibilités des membres du Conseil.

En revanche la majorité de la commission a refusé que le président du Conseil constitutionnel soit élu par ses pairs tous les trois ans, M. Sapin estimant que cela priverait la fonction de la stabilité nécessaire. Surtout, elle a refusé que la réforme ne s'applique qu'aux lois antérieures à 1974, ce qui est techniquement difficile.

Sur les amendements « lourds » de la majorité sénatoriale le désaccord n'est donc pas entre la droite et la gauche, mais entre les deux chambres du Parlement. Si la séance publique confirme l'approche de la commission des lois, le Sénat devrait donc être saisi, en deuxième lecture, d'un texte retenant ses idées à l'exception de celles qui rendent la réforme inacceptable ou inapplicable.

THIERRY BRÉHIER

L'opposition éprouve des difficultés à coordonner son action

L'intergroupe parlementaire RPR – UDF – UDC a décidé de reporter au mercredi 27 juin la réunion au cours de laquelle seront entendus les membres du comité de coordination de l'opposition. Au cours de celle-ci, MM. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, et François Bayrou, délégué général de l'UDF, doivent présenter une étude sur l'état d'avancement de l'organisation de l'opposition. Ce projet n'est toujours pas au point, en raison des conceptions différentes exprimées par certains. Les centristes ont critiqué la prise de position de M. Briant (CNI) en faveur du Front national pour l'élection de Villeurbanne. A la réunion du groupe RPR mardi 19 juin à l'Assemblée nationale, plusieurs députés, et notamment MM. Alain Juppé, Jacques Toubon, Robert Pandraud et Pierre Mazeaud, ont protesté contre l'attitude de quinze députés centristes qui s'étaient abstenus le 14 juin sur le projet de loi de réforme des professions judiciaires, alors que la veille l'intergroupe avait, à l'unanimité, décidé de voter le renvoi de ce texte en commission, estimant alors que le projet de M. Arpaillange présentait *« de graves lacunes »*.

Le Sénat refuse la réforme de la taxe d'habitation défendue par les députés du PS

Les sénateurs ont examiné, mardi 19 juin, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la révision générale des bases des impôts directs locaux, et présenté par M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget. La majorité sénatoriale a adopté, dans la nuit du 19 au 20 juin, le texte privé de dispositions introduites par les députés, notamment de la réforme de la taxe d'habitation imposée au gouvernement par le groupe socialiste. Les sénateurs socialistes se sont abstenus sur le texte et le groupe communiste a voté contre.

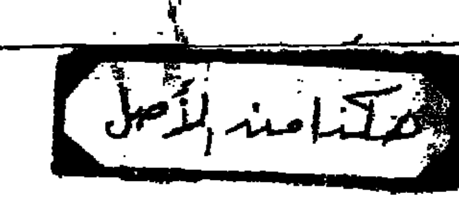
La majorité sénatoriale a fait un sort à la réforme de la taxe d'habitation introduite dans le projet de loi sur la fiscalité locale par les députés socialistes (*le Monde* du 2 juin). Dans le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale, il était prévu qu'à partir de 1992, la part départementale de la taxe d'habitation serait en effet assise sur le revenu, et non plus sur la valeur locative. Cette réforme a été qualifiée de *« greffon peu opportun » par le rapporteur du projet*, M. Paul Girod (Rass. dém., Aisne). M. Girod estime que l'incorporation de la notion de revenu dans les bases de la taxe d'habitation reviendrait à transférer vers cette taxe les *« défauts »* du système d'impôt sur le revenu. Ironisant sur le *« contenu socialo-idéologique »* de la réforme, il a insisté sur le fait que *« les impôts locaux sont rattachés à la valeur locative et à rien d'autre »*. Il a affirmé que les simulations effectuées sur ses modalités d'application font apparaître *« de nouveaux contribuables sur le marché »*.

M. Charasse a défendu mollement l'amendement des députés socialistes. Il a fait remarquer qu'en supprimant l'article additionnel contenant les dispositions relatives à la taxe d'habitation, les sénateurs devaient s'attendre à un rétablissement immédiat de cette mesure lors d'une nouvelle lecture du projet à l'Assemblée nationale. M. René Régnault (PS, Côtes-d'Armor) a donné une autre interprétation des simulations déjà réalisées en indiquant que selon certains chiffres, 70 % des assujettis paieraient moins si le texte était appliqué en l'état. Sur le vote de suppression de la disposition, les communistes se sont abstenus, tout comme il l'avaient fait à l'Assemblée nationale lors de son adoption.

Les sénateurs ont ensuite débattu d'un aspect du texte passé relativement inaperçu lors de son examen au Palais-Bourbon, les élevages « hors sol ». M. Girod s'est prononcé contre l'imposition des installations affectées à ce type d'élevage . Les sénateurs de Bretagne, où ce système est particulièrement répandu, sont intervenus à sa suite pour critiquer cette disposition. M. Marcel Daunay (app. Union cent., Ille-et-Vilaine) a demandé à ce que l'on ne contrarie pas une activité dégageant chaque année 50 milliards de francs. *« Le ministre de l'agriculture n'y est prêt qu'à la condition qu'il en aille de même chez nos voisins européens, ce qui n'est pas le cas »*, a-t-il rappelé. M. Jacques de Menou (RPR, Finistère) s'est montré plus pratique en soulignant que cette taxe ne prendrait pas en compte les arrêts de fonctionnement de ces élevages, ou la réduction de leurs activités.

Breton lui aussi, M. Régnault s'est déclaré favorable à une mesure qui permettrait de *« mutualiser les impôts locaux »*. *« Les membres d'une même profession contribuent différemment selon qu'ils possèdent de la terre* [assujettie à l'impôt] *ou des bâtiments* [qui y échappent]. *Au nom de l'équité, il paraît juste que tous participent »*, a-t-il plaidé en vain.

GILLES PARIS





La justice sécularisée

La grève de la magistrature illustre le mal-être d'une profession tombée de son piédestal

Ce n'est pas la première fois que les magistrats se rebiffent ni que les palais de justice résonnent de leurs revendications. Depuis des années les juges réclament de meilleures conditions de travail, pour rehausser l'éclat et l'efficacité de la justice, qui se rend aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté.

Aussi décourageante pour eux qu'exaspérante pour les usagers, cette situation ne peut plus durer : telle est la signification de la mobilisation décrétée par les trois organisations de magistrats pour le jeudi 21 juin, la grève pour les uns, des rassemblements ou des pétitions pour les autres.

Si la désespérance de la magistrature s'est ainsi muée en colère, c'est qu'elle vient de loin. Elle trahit le mal-être d'une profession sur le déclin comme groupe social qui compte. Un peu sur le modèle des enseignants qui l'ont précédée sur cette pente.

Il n'est pas facile d'enrayer un tel déclin, qui tient à la fois de la crise d'identité, du sort budgétaire réservé depuis trop d'années à la justice et d'une évolution du droit qui tend à marginaliser le rôle des magistrats, lesquels ne sont plus les seuls, aujourd'hui, à dire la loi.

Sauver la face

Protéiforme, la crise de la magistrature est d'abord celle d'une profession tombée de son piédestal. La magistrature était crainte et respectée, elle est aujourd'hui critiquée. Les Français la tiennent pour responsable des dysfonctionnements de la justice, de ses lenteurs et de son hermétisme. Les magistrats ont beau tenter de dépoussiérer l'institution judiciaire – certains s'y emploient avec héroïsme, – leurs efforts demeurent en deçà de l'attente des justiciables. Du coup, la justice ne remplit plus sa fonction de régulateur de la vie sociale. Comment prétendre le contraire alors qu'il faut des années pour obtenir réparation d'un licenciement abusif, d'un accident de la circulation ou de la malfaçon d'un pavillon de banlieue acquis au prix de privations quotidiennes ?

Et que dire de ces peines d'emprisonnement automatiquement alignées sur les années déjà passées en détention provisoire, quelle que soit la culpabilité de l'intéressé ? L'essentiel, pour l'institution judiciaire, n'est-il pas de sauver la face, de ne pas avoir à reconnaître qu'elle a maintenu trop longtemps un délinquant sous les verrous, faute d'avoir examiné son dossier à temps ? Le jargon judiciaire nomme *« couvrir la détention »* cette pratique trop répandue, qui revient, pour les tribunaux, à s'amnistier de leurs propres carences.

Les justiciables-poids lourds, en particulier les grandes entreprises, court-circuitent depuis longtemps cette justice-escargot. Ils recourent, de plus en plus souvent, pour régler leurs différends, à des arbitres privés, hauts magistrats à la retraite, professeurs de droit, avocats fameux qui, à la différence des tribunaux, savent faire vite et parlent clair.

Prolétarisation de la fonction publique

Les pouvoirs publics eux-mêmes semblent tenir en suspicion l'institution judiciaire, la jugeant apparemment incapable de répondre aux besoins d'un Etat moderne. En témoigne la floraison, ces dernières années, de para-juridictions présumées plus aptes que les tribunaux à remplir certaines tâches : Commission des opérations de Bourse, Commission nationale de l'informatique et des libertés, Conseil supérieur de l'audiovisuel, etc. La multiplication de ces circuits de dérivation non seulement atteint le prestige de l'institution judiciaire, mais elle a aussi dévalué le métier de juge. Ce n'est pas que celui-ci n'attire plus de candidats : on se bouscule toujours à l'entrée de l'Ecole nationale de la magistrature.

Cependant la qualité des postulants laisse de plus en plus à désirer. Comment les plus brillants des étudiants en droit n'y regarderaient-ils pas à deux fois ? Il faut avoir la vocation chevillée au corps pour accepter de gagner 15 000 F nets par mois, sur douze mois, lorsqu'on approche de la quarantaine, qu'on a six ou sept années d'études supérieures derrière soi et qu'on est juge depuis douze ans.

A ce niveau de rémunération, un magistrat chef de famille ne peut se loger à Paris. En poste dans une petite ville de province, exposé au regard de tous, il est incapable d'y tenir son rang.

Le décret qui a modifié récemment les règles de préséance lors des cérémonies publiques en a tiré la leçon : les présidents de tribunaux de grande instance y ont régressé à la vingt-deuxième place, derrière les secrétaires généraux de préfecture.

Si on pouvait parler de prolétarisation de la haute fonction publique, la magistrature en fournirait une excellente illustration. Sous la simarre et l'épitoge, grondent aujourd'hui des hommes et des femmes exaspérés du sort qui leur est fait et pour lesquels le syndicalisme et la grève ne sont plus des tabous. Longtemps sacralisée, la justice se prouve ainsi à elle-même qu'elle s'est sécularisée. Il n'y a rien d'étonnant, dès lors, à voir les magistrats réagir à l'adversité comme des infirmières ou des postiers.

BERTRAND LE GENDRE

La fronde de la Cour de cassation

Les magistrats de la Cour de cassation ont beau vouloir se distinguer de la piétaille de la magistrature, leur colère n'en est pas moins réelle. Elle a pris un tour franchement polémique ces jours derniers, sous la forme d'un échange de lettres avec le président de la République.

A l'origine, avouée, de cette fronde les déclarations de M. Mitterrand lors du conseil des ministres du 6 juin. Evoquant les priorités budgétaires pour l'actuelle législature, le chef de l'Etat cite l'éducation, la formation, la recherche, le logement, l'emploi et ... oublie la justice.

Colère des magistrats de la Cour de cassation qui décident presque aussitôt de réunir par voie de pétition leur assemblée générale. Le ton de cet appel est plutôt raide. Les hauts magistrats se déclarent *« inquiets »* des propos de M. Mitterrand et rappellent, à toutes fins utiles, que le premier ministre a cité récemment l'institution judiciaire *« parmi les grandes priorités du prochain budget »*.

Pas de contradiction

La lettre adressée, en réponse, par M. Mitterrand à M. Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, n'en est pas moins nette. *« Je suis surpris,* écrit le chef de l'Etat, *que des magistrats de la cour suprême aient pu s'émouvoir d'informations qu'il eût fallu, pour le moins, prendre la peine de vérifier. »*.

« Ai-je besoin de préciser, ajoute le président de la République, *que les objectifs à long terme assignés aux législateurs n'excluent pas que d'autres secteurs fassent l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'urgence, à l'occasion de budgets annuels ? »*

Et M. Mitterrand d'insister sur le fait qu'il ne saurait y avoir de contradictions entre ses propos et ceux de M. Michel Rocard : *« La justice,* précise-t-il, *bénéficiera d'un effort exceptionnel au budget de 1991, ainsi que l'a déclaré le premier ministre en des termes que je n'ai pas démentis. »*

Cette précision n'a apparemment pas apaisé les magistrats de la Cour de cassation qui, réunis en assemblée générale le mardi 19 juin, ont déploré les *« attaques de plus en plus vives »* dont la justice française serait l'objet, attaques qui, selon eux, *« visent aussi bien son indépendance que les conditions de son fonctionnement quotidien »*.

Bref, la haute magistrature se fait du « mouron » exactement comme les juges de base, et si son inquiétude s'est exprimée, pour s'en distinguer, à la veille de la journée de protestation du commun de la magistrature, elle n'en est pas moins vive.

B. L. G.

Un entretien avec M. Pierre Arpaillange

« Aucun gouvernement n'a porté d'attention suffisante aux difficultés de la justice », nous déclare le garde des sceaux

Le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, analyse, dans l'entretien qu'il nous a accordé, ce qu'il appelle le « malaise » de la justice.

« Le mouvement de protestation des magistrats le 21 juin est sans précédent. Quelles sont, à votre avis, les causes de ce mécontentement ?

– Le mouvement de protestation des magistrats n'est pas sans précédent : des mouvements de ce type se sont déjà produits, notamment en 1976, en 1979 et en mars 1981. Cependant, la protestation était alors dirigée contre telle ou telle action du ministre de l'époque. Aujourd'hui, la situation est très différente : c'est à propos de l'évolution de leur propre profession que les magistrats entendent manifester leur inquiétude.

» Le malaise que la justice connaît aujourd'hui a des causes anciennes.

» Nous assumons l'héritage d'une très longue période au cours de laquelle aucun gouvernement n'a apporté d'attention suffisante aux difficultés grandissantes rencontrées par l'institution judiciaire ni ne s'est donné les moyens de les résoudre.

» Vous savez que la justice subit actuellement une formidable mutation. Jamais la demande de justice n'a été aussi forte, jamais les tribunaux n'ont été aussi souvent saisis, non seulement en matière pénale, mais aussi en matière civile, sociale, commerciale...

» Le contentieux civil a augmenté de plus de 60 % depuis 1980.

» En outre, les missions traditionnelles de règlement des litiges individuels se doublent désormais d'une fonction de régulation dans les domaines sociaux et économiques. De nouveaux contentieux sont apparus : le surendettement des ménages, le contentieux de la consommation, pour ne citer que deux exemples ; d'autres ont radicalement changé de nature et de dimension, tels le contentieux familial ou le contentieux lié à l'insertion des jeunes en difficulté.

» Et pourtant le nombre des magistrats et des fonctionnaires de justice n'a pratiquement pas évolué.

» Le constat est clair : il s'agit d'abord d'une crise des moyens de la justice. Il s'agit ensuite de la prise de conscience aiguë par les magistrats et les fonctionnaires de difficultés qu'ils rencontrent face à l'évolution de leursmissions. Il en résulte un sentiment de manque de reconnaissance sociale, ce qui est paradoxal au moment où la justice prend une place de plus en plus importante dans le fonctionnement de la démocratie. Il s'agit enfin du sentiment que leurs missions sont de moins en moins perçues comme essentielles au fonctionnement de la démocratie.

– Que pouvez-vous dire aux magistrats pour apaiser leurs inquiétudes et quels engagements pouvez-vous prendre à leur égard ? »

– Les magistrats savent que je ne ménage aucun effort pour les doter, avec le concours du Parlement tout entier, des moyens leur permettant de remplir dignement leur mission. Le projet de budget du ministère de la justice pour 1991 concrétisera, avec l'appui du président de la République, la détermination du gouvernement ; le ministre du budget s'y est engagé lors des débats d'orientation budgétaire, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, conformément aux déclarations du premier ministre le 22 février 1990 à la chancellerie.

» Bien sûr, il ne peut s'agir de régler tous les problèmes en une seule année, ni dans le seul budget, mais plutôt de manifester fortement une volonté politique qui devra se poursuivre.

» D'ores et déjà, des mesures concrètes ont été prises, comme le recrutement anticipé de greffiers, qui vient s'ajouter aux créations d'emplois de greffe déjà acquises au budget 1990. Ceci est un renversement de tendance tout à fait significatif.

» Ce recrutement anticipé s'inscrit parmi toute une série de mesures concrètes concernant le fonctionnement courant des juridictions qui ont été annoncées par le premier ministre en février dernier. Or j'indique que ces mesures sont déjà intégralement financées, grâce à un décret d'avances publié au *Journal officiel* le 31 mars dernier.

» A ces mesures nouvelles s'est ajouté – c'est important, – que tous les magistrats et fonctionnaires le sachent, l'exemption, pour le budget de la justice pour 1990, des mesures d'économie imposées aux autres ministères. Cela signifie que les crédits de fonctionnement notifiés aux juridictions en mars 1990 n'ont subi aucune amputation, au contraire de ce qui s'est passé l'an dernier et contrairement à ce qui s'est passé cette année dans d'autres administrations de l'Etat.

» J'ajoute, et c'est pour moi d'une importance capitale, que je serai en mesure de présenter, à l'automne prochain, dans le cadre du débat budgétaire, un plan de rénovation des bâtiments judiciaires pour les cinq prochaines années. L'enjeu majeur est d'offrir aux magistrats et fonctionnaires un cadre de travail digne de leur mission et aux justiciables des conditions d'accueil satisfaisantes.

» En outre, va bientôt être mis en œuvre le nouveau schéma directeur de l'informatique de la justice, fruit d'un travail de deux années. Il est placé sous le signe du décloisonnement de services et de la concertation avec les organisations syndicales et professionnelles de magistrats et de fonctionnaires.

Les hommes d'abord

Il doit être validé dans les prochaines semaines pour tenir compte notamment des impératifs de la loi informatique et libertés. Quoi qu'il en soit, il concrétisera le nouvel et considérable effort d'informatisation qui sera accompli d'ici à 1994 pour permettre à la justice de franchir une étape supplémentaire dans la voie de la modernisation.

» Mais j'ai bien conscience que l'amélioration de la justice quotidienne ne repose pas uniquement sur l'accroissement quantitatif des moyens. L'institution judiciaire s'appuie essentiellement sur des hommes. Il faut donc sans cesse améliorer leur formation et la qualité de recrutement, ces deux préoccupations étant pour moi essentielles.

» Je crois à cet égard avoir de bonnes raisons d'être satisfait ; car vous savez que j'ai été le premier membre du gouvernement à conclure le 30 mars dernier avec les principales organisations professionnelles et syndicales un accord sur la formation continue, en application de l'accord-cadre gouvernemental signé par M. Durafour. Cet accord « justice » présente la particularité de concerner l'ensemble des personnels, magistrats comme fonctionnaires.

» S'agissant de la formation initiale, pour préparer les futurs magistrats à leur mission, j'ai décidé d'allonger leur scolarité de vingt-sept à trente et un mois.

» Il est en effet, à mes yeux, indispensable que les magistrats de notre pays acquièrent non seulement les bases juridiques nécessaires à l'exercice de leurs fonctions, mais aussi connaissent le contexte social, économique et culturel dans lequel ils sont amenés à intervenir.

» C'est cette même idée qui m'a d'ailleurs conduit à décider de créer un Institut des hautes études judiciaires. Cet institut, qui aura le statut d'une association, permettra des échanges entre universitaires, chercheurs et praticiens. La science du droit, en effet, ne peut être la seule qualité des magistrats. Il leur faut aussi acquérir un sens aigu des réalités sociales et économiques.

– « Certains magistrats ont décidé de faire grève malgré leur statut qui leur interdit d'« entraver le fonctionnement des juridictions ». Y aura-t-il des sanctions ?

– Le mouvement de protestation a une dimension essentiellement symbolique, que je ne méconnais pas.

» Mais je crois trop en la conscience des magistrats pour redouter qu'ils ne puissent véritablement entraver le fonctionnement des juridictions, et porter ainsi gravement préjudice aux intérêts des justiciables.

» Les responsabilités des magistrats sont éminentes dans le pays. Elles leur imposent des obligations particulières. Pour ma part, je veillerai au fonctionnement régulier des juridictions. »

Propos recueillis par
BERTRAND LE GENDRE

L'Union syndicale des magistrats demande à être reçue par M. Rocard

L'Union syndicale des magistrats (USM, modérés) demande à être reçue par M. Michel Rocard pour s'entretenir avec lui de la crise de l'institution judiciaire. Elle exige aussi une session spéciale du Parlement qui soit consacrée à cette crise.

M. Jean-Luc Sauron, secrétaire général de l'USM, qui réunissait une conférence de presse, mercredi 20 juin, à Paris, ajoute à ces revendications une revalorisation du traitement des magistrats et la création, à la chancellerie, d'une direction du recrutement et du détachement. Cette nouvelle direction serait chargée de *« faciliter les aller-retour entre le corps* (des magistrats) *et la société »* afin de donner aux juges et aux procureurs *« plus d'ouvertures et de compétences »*.

L'USM préconise également *« un « Matignon » de la justice pour discuter (...) des moyens matériels et humains »* susceptibles de redresser la situation dans laquelle se débat aujourd'hui le monde judiciaire.

Parmi les causes structurelles du malaise des magistrats, l'USM privilégie *« la crise d'identité »* qui les frappe, crise à laquelle s'ajoute, selon elle, *« la volonté du politique de garder la maîtrise du judiciaire »*.

S'agissant du fonctionnement quotidien des juridictions, l'USM estime que le ministère de la justice sera bientôt le dernier ministère à *« fonctionner comme le Gosplan ». « A quand,* demande-t-elle, *des objectifs quinquennaux à atteindre ? »* Au *« magistrat-rémouleur »*, c'est-à-dire brassant toujours plus de dossiers, l'USM préférerait un *« magistrat-recours »* qui ne trancherait plus que des situations particulières, *« le contentieux de masse »* étant confié à des commissions de première instance.

L'affaire des fausses factures de Nancy

La Cour de cassation estime « irrégulière » la procédure conduite contre le maire de Toul

NANCY

de notre correspondante

« Il faut savoir s'incliner devant les décisions de justice, même si celles-ci ont pour effet de rendre encore plus difficile la lutte contre la corruption. » Tel a été, mardi soir 19 juin, le bref commentaire du juge d'instruction M. Thiel à l'annonce de la décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation dans l'affaire des fausses factures de Nancy. Celle-ci a, en effet, cassé un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy rendu le 20 février 1990 par lequel les magistrats nancéiens considéraient comme régulière la procédure suivie dans ce dossier. C'est à la cour d'appel de Colmar que la Cour de cassation a laissé la charge d'appliquer les conséquences de cette décision et il semblerait bien qu'on se dirige vers une annulation d'une partie importante de la procédure.

A l'origine de cette procédure, le pourvoi formé par M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul, inculpé et écroué dans cette affaire depuis le 15 décembre 1989. Les défenseurs du maire de Toul, Mes Behr, Buisson et Hæmmerlé soutiennent, en effet, que leur client a fait l'objet d'une inculpation tardive car le nom de l'élu apparut dans ce dossier dès 1988. La chambre criminelle a, effectivement, considéré que, dès le 26 mai 1988, M. Gossot était susceptible d'être inculpé. Son statut d'officier de police judiciaire devait donc amener le procureur de la République à saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation, sous peine de nullité.

La Cour de cassation qui remet aujourd'hui en question les actes accomplis par le juge Thiel a rappelé dans ses attendus qu'*« un maire, officier de police judiciaire, ne pouvait être inculpé d'infractions commises dans l'exercice de ses fonctions que par une chambre d'accusation spécialement et préalablement désignée par la Cour de cassation »*.

MONIQUE ROUX

SOCIÉTÉ

M. Rocard approuve le Conseil supérieur de la langue française

L'orthographe « rectifiée » devrait être enseignée dès la rentrée 1991

M. Michel Rocard a accepté officiellement, mardi 19 juin, les propositions de rectification de l'orthographe du Conseil supérieur de la langue française, en les qualifiant de *« précises, limitées, cohérentes et respectueuses de l'histoire et de la nature de notre langue »* (*le Monde* du 20 juin). L'orthographe « rectifiée » devrait être enseignée dès la rentrée 1991.

« Les puristes vont hurler, les enfants et les étrangers seront contents », résumait Bernard Pivot, mardi, sur le perron de l'hôtel Matignon. Pierre Perret se déclarait *« très heureux de participer à ce coup de plumeau »*, tandis que Maurice Druon faisait l'éloge de l'orthographe nouvelle, approuvée à l'unanimité par l'Académie française le 3 mai dernier . Convergences étonnantes du monde des *médias* (comme on peut l'écrire à présent sans scrupules), de celui de la chanson et des gardiens du temple de la langue française, tous trois représentés au Conseil supérieur de la langue française.

Les propositions de cette instance seront discutées, contestées, appliquées ou non, mais personne ne pourra nier qu'elles ont fait l'objet d'une large concertation.

Relancée en septembre dernier par la publication de plusieurs ouvrages dénonçant les aberrations de notre système d'écriture, l'éternelle polémique sur la réforme de l'orthographe a été prise en charge à l'arraché par le nouveau Conseil supérieur de la langue française.

Ses propositions de rectifications orthographiques sont issues de travaux d'experts dirigés sur la base de plusieurs principes : fermeté et souplesse (il s'agit d'établir une nouvelle norme tout en continuant d'admettre l'orthographe actuelle), utilité (le Conseil entend *« mettre fin à des hésitations, à des incohérences impossibles à enseigner de façon méthodique, à des « scories » de la graphie qui ne servent ni la pensée, ni l'imagination, ni la langue, ni les utilisateurs »*), respect du « génie de la langue » (les modifications s'appuient sur des évolutions déja amorcées), refus de tout bouleversement.

Des réactions contrastées

Certaines propositions ne font d'ailleurs que reprendre des aménagements déjà adoptés par l'Académie en 1975 et inscrits dans les textes officiels de l'éducation nationale, mais jamais appliqués. Les rectifications plus ambitieuses proposées aujourd'hui seront-elles mieux accueillies ? *« L'usage en décidera, car on ne modifie pas l'orthographe par décret ; le rôle de l'éducation nationale sera fondamental »*, commentait mardi, M. Bernard Cerquiglini, délégué général à la langue française.

La nouvelle orthographe va faire l'objet d'une circulaire publiée dans un numéro spécial du *Bulletin officiel de l'éducation nationale* diffusé cet été dans toutes les écoles.

A partir de la rentrée 1991, elle devrait devenir la norme et être enseignée dans tous les établissements scolaires, *« les anciennes graphies restant tolérées tant que l'usage n'aura pas changé »*.

Instituteurs et professeurs décideront donc finalement si doivent passer dans les mœurs la simplification de l'accord du participe passé des verbes pronominaux, la disparition du trait d'union dans les mots composés, et si l'on peut écrire des *« après-midis »*, *« des matchs »*, *« gageüre »* comme *« naïf »*, *« il étiquète »* comme *« il achète »*, *« abime »* comme *« cime »* et *« charriot »* comme *« charrette »*.

Le Syndicat national des instituteurs (SNI-FEN), qui milite depuis des années pour une simplification de l'orthographe sera satisfait. En revanche, la Société des agrégés dénonce la *« démagogie »* de la nouvelle orthographe, estimant qu' *« une fois de plus, parents et maîtres seront désorientés et viendront à ne plus accepter aucune règle. Une fois de plus, sous prétexte de remédier à de prétendues anomalies, on va en introduire de nouvelles à la pelle »* .

PHILIPPE BERNARD

MÉDECINE

San-Francisco « Sidatown »

Suite de la première page

La capitale des homosexuels, l'un des épicentres de l'épidémie de sida, sera donc, cinq jours durant, le théâtre d'un étrange spectacle où l'on verra se côtoyer douze mille scientifiques venus du monde entier, des homosexuels accourus des quatre coins des Etats-Unis et des centaines de policiers inquiets d'avoir à maintenir l'ordre sous l'oeil et les caméras d'un bon millier de journalistes.

Pour éviter que les manifestations dégénèrent, la police a mis au point un dispositif tout à fait particulier. Un « agent de liaison » – une femme homosexuelle officier de police – assurera le contact constant avec les leaders des principaux groupes activistes. En outre, une unité de policiers « gay sensitive » – la plupart d'entre eux sont homosexuels – sera chargée de la protection de l'enceinte du congrès. Quant aux 1 750 autres policiers mobilisés, on leur a projeté un film expliquant les raisons du mécontentement des militants des diverses associations appelant à manifester et on leur a rappelé les modes de contamination de la maladie. Cet effort pédagogique n'a visiblement pas suffi puisque plusieurs d'entre eux ont demandé à pouvoir utiliser des masques et des gants lors des manifestations...

Un dispositif particulier

Pour ne rien arranger, un policier a donné une interview à la télévision au cours de laquelle il a affirmé que les manifestants avaient l'intention d'asperger les forces de l'ordre avec du sang contaminé. Bien que le policier ait été immédiatement désavoué par ses supérieurs, les militants de ACT-UP ont très mal pris ces propos : *« Ce n'était bien évidemment pas dans nos intentions, mais maintenant la police a un prétexte tout trouvé pour réprimer comme bon lui semble les manifestations »*.

San-Francisco est malade du sida. Sur ses 740 000 habitants, 5 700 sont déjà morts de cette maladie et environ 8700 sont actuellement malades. Il y aurait entre 18 000 et 35 000 séropositifs. Pour les aider, cinq mille volontaires et une multitude d'associations travaillent sur le terrain. *« Et pourtant, nous manquons cruellement de moyens*, explique l'un des responsables du Shanti project, l'une de ces associations. *Comme les malades sont de plus en plus nombreux et qu'ils vivent de plus en plus longtemps grâce aux nouveaux traitements, il nous faut chaque jour de nouveaux volontaires pour les aider et des moyens financiers en conséquence. L'Etat et la municipalité ne font pas assez. Comme s'ils ne voulaient pas mesurer l'exacte ampleur de l'épidémie. Plus de quatre-vingt mille personnes sont déjà mortes du sida aux Etats-Unis. Que veulent-ils de plus pour se convaincre de la gravité de la situation ? »* Du côté d'ACT-UP, les revendications sont encore plus radicales : *« Nous voulons être considérés comme un partenaire à part entière du gouvernement, des firmes pharmaceutiques et de la communauté médicale de manière à être associés à toutes les décisions concernant la meilleure manière de lutter contre la maladie*, explique un responsable ; *nous réclamons également la mise en oeuvre d'un plan national de santé qui garantisse des soins de qualité pour tous, quel que soit le niveau de vie. »*

La fin d'un rêve

S'il est une expression que les membres de ces associations d'aide aux malades ne veulent pas entendre, c'est bien celle du « modèle de San-Francisco ». *« On nous bassine avec ça à longueur d'année*, explique John, un jeune séropositif militant d'ACT-UP. *Or, moi ce que je constate c'est qu'il y a chaque jour davantage de malades et qu'ils éprouvent parfois les pires difficultés pour se faire soigner correctement. »* Dans certaines associations comme Shanti, plus de cent malades attendent le secours d'un volontaire. La municipalité a consacré l'an dernier 45 millions de dollars au sida, dont 30 millions étaient alloués aux hospitalisations à domicile et aux aides à la prise en charge par l'hôpital général. Un effort notoirement insuffisant de l'avis de nombre de militants associatifs. *« On nous explique que l'épidémie tend à ralentir parce que les homosexuels en particulier ont su mettre en place de vastes programmes d'éducation et de prévention*, explique le directeur du projet Shanti. *Mais on oublie toujours d'ajouter que le nombre de malades ne cesse d'augmenter, et que les gens vivent plus longtemps. Songez par exemple que l'incidence de la maladie est de 31,7 pour 100 000 habitants à Atlanta, de 69,4 à New-York et de 118 à San-Francisco. »* San-Francisco, la schizophrène. Au Fisherman's Wharf, des grappes de touristes prennent d'assaut le fameux Cable Car ou encore vont en bateau visiter le pénitencier d'Alcatraz. A l'autre bout de l'agglomération, dans le quartier de Castro, des homosexuels renouent avec la vieille tradition de révolte de la ville. Berkeley n'est pas si loin. La ville où tous les américains rêvent de faire leur voyage de noces ne veut pas se résoudre à l'inéluctable fin d'un rêve.

C'est pourquoi la communauté homosexuelle de San-Francisco, profitant des projecteurs braqués sur la ville, fera entendre sa voix, ses « non » à la discrimination, au fatalisme et à la résignation. Comme l'an dernier, elle se retrouvera au cours de sa grande parade, et seuls manqueront ceux que la maladie a emportés.

FRANCK NOUCHI.

Mise en jambes

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Ce fut comme une répétition générale, quelques heures avant l'ouverture officielle de la sixième conférence internationale sur le sida. Une petite manifestation sans prétention, juste pour voir, et se faire une idée de l'état d'esprit des forces de l'ordre.

Ils étaient un bon millier, mardi 19 juin, à défiler dans les rues de San-Francisco à l'appel de l'association ACT-UP . En grande majorité des homosexuels, hostiles à la politique américaine en matière d'immigration.

L'ambiance était plutôt à la fête. On avait sorti pour l'occasion certains accoutrements dignes des meilleurs carnavals. Les policiers eux-mêmes semblaient fraterniser avec les manifestants, certains n'hésitant pas à afficher leur homosexualité.

Mais, lorsque, en compagnie des télévisions du monde entier, on voulut faire un petit tour du côté du siège de l'Office d'immigration, des forces de l'ordre, d'un genre moins débonnaire, attendaient les manifestants, matraques à la main . Quelques sifflets, de rapides échauffourées et aux cris de *« Honte ! Le monde entier vous regarde »*, la manifestation reprit son chemin pour se disperser peu après.

Il était difficile, à la vue de ce seul défilé, de juger de l'état de mobilisation des militants activistes. Le premier vrai test aura lieu mercredi 20 juin, jour de l'ouverture du congrès.

F. N.

ÉDUCATION

La commission d'instruction disciplinaire de Lyon-III a entendu M. Bernard Notin

LYON

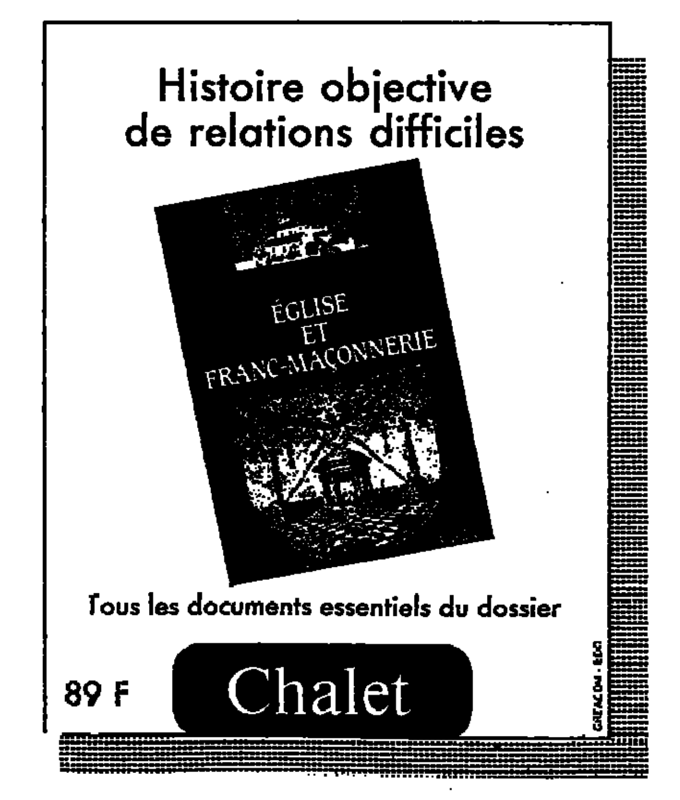
de notre bureau régional

M. Bernard Notin, maître de conférences en économie à l'université Jean-Moulin (Lyon-III), a comparu, assisté de son avocat, Me Gilbert Collard, devant la commission d'instruction de la section disciplinaire de cette université, le 19 juin, pendant près de trois heures.

Cette audience constituait la première étape de la procédure engagée contre l'enseignant, à la requête du président de Lyon-III, M. Pierre Vialle (*le Monde* du 17 mai). La section disciplinaire appelée à statuer sur le cas de M. Notin se comporte comme une véritable juridiction : elle procède elle-même à l'instruction de l'affaire. Elle a seulement entendu M. Notin, convoqué *« au titre de l'article »* publié sous sa plume dans la revue *Economie et sociétés*, et son conseil, Me Collard. Selon l'avocat marseillais, l'audience a porté uniquement sur ce texte de M. Notin, et non aussi, comme il le souhaitait, sur son enseignement. M. Notin se serait employé à justifier le ton, le vocabulaire ainsi que les exemples choisis. Il s'est défendu de tout antisémitisme.

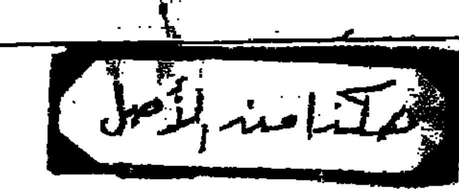
Me Collard a demandé l'audition de plusieurs témoins : des étudiants, des personnes ayant contribué à la diffusion du texte incriminé, notamment M. Frédéric Poulon, professeur à Bordeaux-I et coordinateur du numéro incriminé, et des intellectuels de renom. Il n'est pas certain, toutefois, que la commission accède à cette demande, a précisé M. Bonnet, président de la section disciplinaire. Cette instance devra lui remettre, fin juin, un rapport *« établissant les faits »* reprochés à M. Notin. La commission devra rendre son rapport à la mi-juillet.

R. Rs



ENVIRONNEMENT

□ **Greenpeace demande le secours de la Marine nationale.** – L'organisation écologique Greenpeace, dont le navire *Sirius* surveille la pêche aux thons au large de l'Espagne, dément les accusations de violences dont cette opération serait accompagnée. Selon Greenpeace, à aucun moment ses militants n'ont cherché à gêner les pêcheurs ni à les provoquer. Par ailleurs un plongeur du *Sirius* a été victime d'un accident de décompression et Greenpeace, a fait appel à la Marine nationale dont un appareil devait apporter des médicaments sur place dans la soirée de mardi. – *(AFP.)*



SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Nominations au conseil des ministres

• L'amiral Lanxade reçoit sa cinquième étoile
• Le général Salaun commandera la région de Lyon

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mardi 19 juin a approuvé les promotions et nominatons suivantes :

• **Marine nationale.** – Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre Jacques Lanxade.

[Depuis avril 1989, Jacques Lanxade est chef d'état-major particulier de la présidence de la République et, une semaine après cette nomination à ce poste important, il a été élevé au rang et à l'appelation de vice-amiral d'escadre.]

Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Régis Merveilleux du Vignaux et Michel Tripier.

Sont nommés : commandant supérieur des forces armées de la Polynésie française et commandant le centre d'expérimentations nucléaires, le contre-amiral François Querat ; chef de la mission militaire française auprès du commandement suprême des forces alliées en Atlantique, le contre-amiral Gaston Bachot.

Sont promus : contre-amiral, les capitaines de vaisseau Yvon Guinard (nommé chef de la division « transmissions-électronique-informatique » à l'etat-major des armées), François Lavaine et Noël Carval.

• **TERRE.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Henri Salaun, nommé gouverneur militaire de Lyon et commandant la Ve région militaire.

[Le général Salaun succède au général Yves Béchu, décédé le 4 mai dernier, dont il était l'adjoint à Lyon. A ce poste, le général Salaun sera chargé d'expérimenter en septembre une nouvelle organisation du commandement qui, *dans le cadre du plan Armée 2000*, vise à renforcer les moyens opérationnels et à rationaliser les structures territoriales (*le Monde* du 28 mai).]

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Raymond Le Corre, Bertrand Le Poittevin de Lacroix de Vaubois, Claude Legal, Louis Thuillier, Maurice Roux Joffrenot de Montlebert (nommé adjoint au général directeur des centres d'expérimentations nucléaires), Roland Bohn, Jacques Fages (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Marseille, commandant la circonscription militaire de défense de Marseille pour la Corse et délégué militaire départemental de la Corse du sud), Christian Charlet, Jacques Lazare, Jacques Rifle, Paul Andrieu, Jacques Bouvet, *Rémy Puech (nommé commandant* l'Ecole supérieure du génie militaire), Jean-Marie Ruault (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la Ire région militaire), Jean Susini, Jacques de Metz (nommé adjoint au général commandant la 11e division militaire territoriale), Joël Coignard (nommé chef d'état-major du général commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef les forces françaises en Allemagne) et Anne-Marie Meunier ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Francis Bourdieu.

Sont nommés : inspecteur du génie, le général de division François Bresson ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la Ire région militaire, le général de division Alain Lacapelle ; adjoint au général commandant la Ire armée et gouverneur de Strasbourg, le général de brigade Jean-Claude Delissnyder ; directeur régional du commissariat de l'armée de terre de la VIe région militaire, le commissaire général de brigade Robert Lefevre ; adjoint au général gouverneur militaire de Marseille, commandant la circonscription militaire de défense de Marseille, le général de brigade Bernard Bourillot ; commandant la 27e division alpine, le général de brigade Jean Basseres ; chef de la division « méthodes et techniques d'*actions » à l'état-major* de l'armée de terre, le général de brigade Jean-Claude Egretaud ; commandant et directeur des transmissions et de l'infrastructure de l'armée de terre, le général de brigade Michel Vignaud ; adjoint au général gouverneur militaire de Nancy, commandant de la 4e division aéromobile et la 61e division militaire territoriale, le général de brigade *Marie de Cherge ; commandant* la 21e division militaire territoriale, le général de brigade Michel Cottereau ; commandant le Ier commandement logistique opérationnel, le général de brigade Michel Leger ; directeur central adjoint à la direction centrale du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de brigade Jacques Rey ; commandant l'artillerie du 3e corps d'*armée et de la IIe région* militaire, le général de brigade Henri Dubouchet ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Christian Piroth ; commandant la 13e division militaire territoriale, le général de brigade Philippe Therenty ; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région militaire de défense Méditerranée et la circonscription militaire de défense de Lyon, le général de brigade Philippe Mercier ; adjoint au général commandant l'Ecole d'application de l'infanterie et la 14e division légère blindée, le général de brigade Georges Pormente ; directeur du génie de la circonscription militaire de défense de Marseille, le général de brigade André Bourachot, et adjoint au *général commandant* la 11e division parachutiste et la 44e division militaire territoriale, le général de brigade Maurice Le Page.

• **AIR.** – Sont promus général de brigade aérienne, les colonels Pierre Blancher et Jean-Louis Reix.

• **ARMEMENT.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe François Chevalier, Georges Fulachier, Didier Bienvenu et Michel Dunaud ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en *chef André Jomini et* Bernard Georgeot.

Pour 2,5 milliards de francs

La France rénovera la défense anti-aérienne saoudienne

L'Arabie saoudite a conclu, il y a *quelques jours, un accord d'armements* avec la France au terme duquel des sociétés groupées autour de Thomson sont chargées de rénover le système Shahine de défense anti-avions et anti-missiles en service dans ce pays. Ce contrat représente un investissement de 2,5 milliards de francs.

En 1986, les Saoudiens ont acquis, pour environ 35 milliards de francs, un réseau de défense sol-air par missiles Crotale, qui a dû être adapté spécialement à leurs besoins et que les industriels concernés ont baptisé Shahine. Ce système devra être rénové à mi-vie de son existence opérationnelle, selon un accord conclu lors du séjour à Paris, au début de juin, du prince Fahd Bin Abdallah, vice-ministre saoudien de la défense. Il est prévu notamment de moderniser l'électronique de liaison entre les moyens de détection ou d'acquisition de la menace potentielle et les unités de tir, de façon à améliorer la mobilité du système.

ESPACE

La sonde spatiale Giotto reprend du service

La sonde spatiale européenne Giotto, qui avait survolé la comète de Halley dans la nuit du 12 au 13 mars 1986, va de nouveau être activée pour aller observer une nouvelle comète. En dépit de la perte quasi totale de sa caméra, Giotto devrait donc être placée le 2 juillet prochain sur une nouvelle trajectoire lui permettant de rencontrer le 10 juillet 1992 la comète Grigg Skjellerup.

Bien que moins spectaculaire que Halley, cet astre, qui repasse tous les 5,1 ans à proximité de la Terre, présente vraisemblablement des caractéristiques très différentes – notamment dans le domaine des gaz et des poussières cométaires – dont l'étude et la modélisation aideront à la préparation des futures missions spatiales Craf et Rosetta.

COMMUNICATION

Réception rue Falguière

Les nouveaux locaux du « Monde » à Paris ont été inaugurés

Six semaines après avoir quitté le siège *« historique » de la rue des Italiens, à Paris,* la direction et la rédaction du *Monde* ont organisé, mardi 19 juin, en fin d'après-midi, une réception pour l'inauguration officielle du bâtiment où elles sont installées – ainsi qu'une partie des services de fabrication – rue Falguière, dans le quinzième arrondissement. Près de mille deux cents personnalités *avaient répondu à cette invitation.* Quelques jours auparavant le personnel, d'une part, les habitants du quartier, d'autre part, avaient eu l'occasion de se retrouver dans les nouveaux murs de notre journal. Un orchestre de jazz et une exposition soulignaient le mariage de Montparnasse et du *Monde.* Les représentants les plus prestigieux de la société civile se sont retrouvés mardi pour cette fête tandis que le tout-Paris de la politique continuait dans les coursives de notre journal les discussions de couloirs qui font ordinairement les beaux jours de l'Assemblée nationale...

La politique dans les coursives

Le Monde était trop petit pour recevoir les centaines d'amis qui se pressaient dans ses nouveaux locaux. Parmi ces visiteurs, on notait la présence de plus de la moitié des membres du gouvernement, *de nombreux représentants de l'op*position, de beaucoup d'ambassadeurs, des plus hautes autorités religieuses, judiciaires, administratives, scientifiques et universitaires, de diverses personnalités du monde culturel et audiovisuel, de nombreux patrons des plus grandes entreprises, dont MM. Jean-Luc Lagardère, Raymond Lévy, Bernard Esambert, des présidents de la SNCF, d'Air France, d'Air Inter, du monde de la publicité, avec notamment M. Marcel Bleustein-Blanchet, d'éditeurs et de responsables des entreprises de presse concurrentes et néanmoins amics...

On a pu noter, à l'occasion de cette soirée, un réel sentiment, souvent d'affection, toujours d'intérêt, pour le journal fondé en 1944 par Hubert Beuve-Méry. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, s'est particulièrement intéressé à la cellule « police » constituée au service des informations générales. Il s'est notamment enquis du fichier « renseignements » des journalistes, informatisé et classé dans une armoire aux portes vitrées – transparence oblige – par ordre alphabétique : Carrefour du développement, Chaumet, DST, Greenpeace, Irlandais, Jobic, Luchaire, Ouvéa, Pechiney... *M. Joxe, qui a demandé si le Monde* était parvenu à se brancher sur le fichier des renseignements généraux, n'a toutefois pas pu obtenir de réponse précise. M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, a fait part à ses interlocuteurs de toute l'attention qu'il portait à l'informatisation conduite au sein de la rédaction du quotidien de la rue Falguière. Tapotant sur le clavier du système Coyote, M. Badinter a observé avec circonspection : *« J'envisage d'installer ça chez nous, mais avec la bande de petits jeunes que j'ai autour de moi, ça ne va peut-être pas être très facile. »*

Invitées à circuler dans les étages du journal après avoir emprunté les escaliers métalliques et les coursives qui ornent le « puits de lumière » qui est au centre du bâtiment, plusieurs personnalités – désireuses d'éprouver des sensations inédites ou d'alimenter des espérances – ont exprimé le vœu de s'asseoir derrière le bureau du directeur, profitant de l'absence d'André Fontaine retenu à l'entrée de l'immeuble par ses devoirs d'hôte d'un jour. Laconique, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a jugé le bureau *« très confortable »*. M. Badinter a souhaité que des tableaux soient accrochés dans la pièce, regrettant qu'ils fussent seulement posés sur une console. M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, avait pour sa part choisi plus modestement de s'arrêter à la rédaction en chef. Sa présence en cet endroit a donné d'ailleurs lieu à une malheureuse confusion. Pénétrant au même instant dans le vaste bureau, M. Michel Noir, député (RPR) du Rhône, maire de Lyon, a confié, en dévisageant M. Mauroy : *« Ah, oui, on m'avait bien dit que c'était ici que travaillait la rédaction en chef. »* Le quiproquo a bien sûr été immédiatement réparé par des témoins de l'incident.

« Comment vas-tu ? »

Cette réunion a aussi été l'occasion de nombreuses retrouvailles entre lecteurs d'horizons très différents. On a remarqué une poignée de main franchement cordiale entre M. Pierre Mauroy et M. Laurent Fabius : *« Comment vas-tu Pierre ? – Très bien, Laurent, et toi ? »* et un échange lui aussi amical entre le premier secrétaire du PS et le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, qui se sont inquiétés de la santé de leurs partis respectifs : *« Ça ne va pas très bien chez toi en ce moment. – Et chez toi, ce n'est pas brillant non plus. »*

La soirée du *Monde* a en outre permis à M. Leroy de renouer avec d'anciennes relations. Après s'être longuement attardé auprès des ouvriers de l'atelier de composition, le directeur de *l'Humanité* s'est ainsi entretenu avec M. Alain Krivine, le dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) dont il avait *« égaré l'adresse »* et avec M. Roland Castro, l'architecte-animateur de Banlieues 89, aujourd'hui membre du PS. *« Tu te souviens*, lui a rappelé M. Leroy, *c'est moi qui t'ai exclu du PC. Oui, mais je ne t'en ai jamais voulu »*, a répondu M. Castro. Quelques mètres plus loin, M. Edouard Balladur, député (RPR) de la circonscription, ancien ministre d'Etat de l'économie et des finances dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, expliquait à un journaliste de sa connaissance qu'on allait devoir *« revenir au système des noyaux durs, parce que c'est le seul système qui marche dans l'économie française »*. M. Balladur s'est également déclaré très *« préoccupé »* par *« les événements qui se déroulent actuellement dans les pays arabes »*, estimant que c'était *« un sujet sur lequel il convenait de réfléchir »*.

M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, s'est déclaré de son côté enchanté par cette initiative du *Monde* qui avait même permis à son frère Claude, reconstructeur communiste, d'être salué publiquement par M. Leroy. Le ministre n'a eu qu'une inquiétude : la probabilité d'une rencontre, au pied de l'escalier mécanique, entre M. Laurent Fabius et M. Lionel Jospin. Mme Michèle Rocard, dont le mari était retenu par le sommet franco-africain de La Baule, s'est longuement intéressée à l'aménagement intérieur du service politique et au système informatique.

Plusieurs lecteurs prestigieux ont saisi l'occasion de cette rencontre avec la rédaction du *Monde* pour exprimer quelques reproches et des admonestations. Mgr. Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, s'est déclaré très surpris d'avoir lu, le jour même, dans les colonnes du journal, l'expression de *« messe œcuménique »* qui révèle, selon lui, une certaine méconnaissance des réalités religieuses. M. Fedorovski, conseiller à l'ambassade soviétique, a exprimé pour sa part sa désapprobation pour la formule du journal en cahiers. Il a toutefois tempéré cette critique en affirmant que *le Monde* était *« le meilleur journal de France et de Navarre »* et que ses signatures *« influençaient les dirigeants soviétiques, dont M. Gorbatchev, qui se fait traduire ses principaux articles »*.

Une conception américanisée

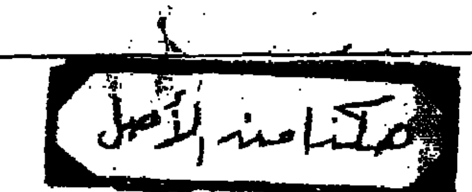
L'architecture de lumière retenue pour le site de Falguière a également fait l'objet de nombreux commentaires. M. Ovadia Sofer, ambassadeur d'Israël en France, s'est déclaré *« très impressionné par cette conception américanisée »* du journal, réalisée selon lui *« dans un esprit très frappant de collectivité »*, alors que M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, président du conseil régional de Rhône-Alpes, appréciait le côté *« forum »* du deuxième étage. M. Jack Lang, ministre de la culture, n'a pas caché son enthousiasme pour *« la beauté et la force de ces grandes masses »*, tout en exprimant quelques réserves sur la sobriété extrême du hall d'entrée. M. André Santini, député (UDF) des Hauts-de-Seine, a remarqué que *« pour un parking* [avant d'être un journal, le bâtiment fut un garage], *c'est très luxueux »*.

On pouvait donc estimer, à l'issue de la soirée, que cette rencontre avait été une réussite dont le succès n'avait nullement été entamé par l'organisation, au même moment, à l'autre bout de Paris, dans le quartier de l'Opéra, de la cérémonie des adieux de Bernard Pivot.

M. Antoine Veil a résumé d'une formule, sur le livre d'or placé à l'entrée, la pensée de la plupart des visiteurs en écrivant : « Le Monde *a donc changé... mais c'est toujours* le Monde ».

PASCALE ROBERT-DIARD

► Une exposition consacrée à Montparnasse vu par des grands photographes de 1899 à 1990 a été présentée dans le hall du journal, à l'occasion de cette inauguration. Elle durera jusqu'au 14 juillet. Cette rétrospective a fait l'objet d'une publication : *les Années Montparnasse*, préface de Bertrand Poirot-Delpech. Edit. Contrejour-*Le Monde*, 150 F.



COMMUNICATION

La nomination de M. Sabouret à la direction de la Cinq

Hachette accroît son engagement dans la chaîne de M. Hersant

Le président d'Hachette, M. Jean-Luc Lagardère, a annoncé mardi 19 juin, lors de l'assemblée générale du groupe, la nomination de M. Yves Sabouret au poste de directeur général de la Cinq. M. Sabouret, qui est actuellement vice-PDG du groupe Hachette – actionnaire de la Cinq depuis le mois de mai à hauteur de 22 %, – prendra ainsi place à la tête de la chaîne dans une « troïka » composée déjà de deux directeurs généraux : M. Yves de Chaisemartin (pour le groupe Hersant) et M. Angelo Codignoni (pour le groupe Berlusconi).

« A défaut de l'être en programmes et en moyens financiers, nous voilà, ma foi, fort bien pourvus en managers... » C'est avec un certain humour, teinté de scepticisme, que le personnel de la Cinq a appris mardi soir la nomination officielle de son troisième codirecteur général. Tout juste a-t-il vu dans la nouvelle la confirmation d'une intuition : Hachette n'était pas du genre à jouer les *sleeping partners* ; son engagement dans la Cinq est donc profond, décisif, et appelé à modifier bien vite le cours des choses.

« Nous sommes entrés dans la Cinq pour l'éternité et non pour en sortir dans huit jours », a déclaré mardi M. Jean-Luc Lagardère, annonçant que M. Sabouret consacrerait désormais *« 80 % de son temps à la Cinq »*. A l'adresse sans doute du Conseil de surveillance de l'audiovisuel, chargé de traquer les contraventions aux dispositions anti-concentration, le président d'Hachette a précisé que l'accord avec la 5 ne cachait *« aucun accord sur nos positions dans la presse quotidienne régionale »* et démenti ainsi certaines rumeurs persistantes. Aucune ambiguïté, selon lui, dans l'organigramme de la chaîne : *« Robert Hersant, avec lequel j'ai négocié personnellement, reste le président de la Cinq avec mon soutien ».* Affirmant sa *« totale loyauté à l'égard du président de la Cinq ».* M. Lagardère a précisé : *« Notre accord sera un accord d'airain. »*

Enfin les pertes prévues par la chaîne pour 1990 et 1991 – qui s'ajouteront au déficit cumulé de 2,2 milliards de francs depuis 1987 – seront loin, a-t-il ajouté, de ronger la plus-value réalisée par Hachette dans la vente de l'immeuble des NMPP. Et d'affirmer, optimiste, *« nous avons toutes les armes pour que cet investissement dans la Cinq* (430 millions de francs) *soit rentable »*, décidé à développer au sein de son groupe la *« production de films de cinéma et de télévision et de reportages »*.

Restent au moins deux incertitudes. D'abord la réaction du CSA, qui pourrait bien trouver, dans la nomination de M. Sabouret, matière à nouvel examen du dossier. Mme Catherine Tasca, ministre chargé de la communication, lui en a donné par avance le conseil, le 30 mai, devant l'Assemblée nationale. *« Hachette n'est pas titulaire de l'autorisation,* a-t-elle déclaré, *et n'exercera pas de contrôle effectif sur la chaîne. Si à l'avenir le groupe venait à exercer un contrôle de fait, il appartiendrait au CSA de faire jouer le dispositif anti-concentration... »* Le seul maintien de M. Hersant au poste de PDG ne saurait en tout cas masquer les promesses de bouleversements dans la gestion de la chaîne.

L'on peut enfin s'interroger sur la solidité, voire l'efficacité, de la nouvelle « troïka ». Y-a-t-il d'autres exemples par le monde de télévision commerciale présidée par un patron de presse et dirigée à égalité par trois hommes dont deux sont avant tout des gestionnaires de l'écrit ? Une quatrième personne – professionnel cette fois de la télévision – devra-t-elle être recrutée pour être leur délégué ?

ANNICK COJEAN

□ **Une grève des ateliers empêche la parution de *la Croix*.** – Le personnel technique du quotidien *la Croix* (groupe Bayard-Presse) a déclenché lundi 18 juin, un mouvement de grève qui a empêché le journal de paraître lundi 18, (à l'exception de 20 000 exemplaires imprimés par fac-similé à Marseille), et mardi 19. Le mouvement, qui avait débuté il y a quelques semaines par des grèves tournantes dans les ateliers est dû à des revendications salariales et à des problèmes d'organisation du travail. Des négociations devaient avoir lieu mercredi 20 juin, la poursuite du conflit empêchant à nouveau la sortie du quotidien.

Le respect des cahiers des charges

Le CSA tance les chaînes privées sans les sanctionner

« Peut mieux faire ! ». Cette expression familière des carnets scolaires résume parfaitement le bilan du dernier exercice des quatre grandes chaînes privées – TF 1, Canal Plus, la Cinq et M 6, – que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a rendu public lundi 18 juin. Si la qualité des programmes a parfois laissé à désirer (Canal Plus exceptée), les trois chaînes tout public et leur consœur cryptée ont, en effet, plutôt bien respecté leurs obligations – essentielles – de production, d'achats et de diffusion auxquelles elles sont soumises.

TF 1, la Cinq et M 6 ont toutes investi plus de 15 % de leurs chiffres d'affaires dans des commandes d'œuvres françaises comme l'exigent leurs cahiers des charges. Et Canal Plus a bien consacré 20 % de ses ressources annuelles à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques. Les quotas annuels de diffusion ont été mieux tenus que les années précédentes.

C'est ainsi que TF1 a diffusé en 1989 49,75 % d'œuvres européennes et 45,06 % d'œuvres françaises (contre 33,5 % et 33 % l'année précédente), tandis que la Cinq et M 6 ont dépassé toutes deux les fameux seuils de 60 % d'œuvres communautaires et de 50 % d'œuvres françaises exigés par la loi. Avec une réserve d'importance que le CSA s'empresse de souligner : contrairement à TF 1, les deux jeunes télévisions privées n'atteignent de tels pourcentages qu'avec une abondante programmation nocturne.

Le CSA reproche de la même manière à Canal Plus de n'avoir programmé que 45,8 % de films français. Un pourcentage que la chaîne payante conteste, comptabilisant le nombre des œuvres et non le nombre de diffusions comme le fait le Conseil. Les «sages» épinglent encore Canal Plus pour le non-respect de certaines dispositions très particulières de son traité de concession mais rendent, en revanche, un hommage appuyé à ses programmes. Des programmes qui reflètent, selon eux, *« un sens aigu de l'innovation et de la créativité, y compris dans des genres traditionnels comme le sport ».*

Ni TF 1 ni la Cinq ni M 6 ne bénéficient de tels compliments. Ces trois chaînes privées se voient reprocher leur *« tendance à diffuser, à seule fin d'accroître leur audience, des émissions contraires à la déontologie de l'information ou de nature à attenter à la dignité de la personne humaine ».* Le CSA regrette ainsi *« la thématique et les genres abordés »* (drogue, prostitution, guerre, violence urbaine...) des téléfilms de la Cinq ou de M 6, ainsi que *« la dérive »* de certaines émissions de TF 1 traitant des problèmes de société. *« Le caractère violent »* de certains dessins animés n'est pas oublié. Enfin, le CSA dénonce *« les débordements publicitaires »* auxquels se sont livrées toutes les chaînes privées.

Moroses, ces constats n'ont toutefois pas conduit les «sages» à sévir. Délaissant la manière forte, le CSA reste fidèle à sa politique de concertation. Les pouvoirs publics qui, à plusieurs reprises, ont souhaité plus de fermeté, sont donc une nouvelle fois condamnés à patienter...

PIERRE-ANGEL GAY

Le Festival de l'audiovisuel d'entreprise à Biarritz

De l'image au message

Le 33e Festival de l'audiovisuel d'entreprise se tient à Biarritz du 19 au 25 juin. Les entreprises privilégient aujourd'hui les productions de circonstance tournées avec des budgets relativement modestes par rapport aux films de prestige et d'image.

Foin des superproductions, halte à l'inflation et vive les films aux ambitions plus modestes, mais plus précises, n'oubliant pas leur vocation première : communiquer un message qui, pour n'être pas forcément exaltant, doit toucher sa cible.

Baromètre des tendances et des modes de l'audiovisuel d'entreprise, le Festival national de Biarritz semblait rêver ces dernières années de singer Cannes et ses paillettes. L'image risquait de prendre le pas sur le message. La 33e édition du Festival devrait rappeler que Biarritz est avant tout un rendez-vous de la communication d'entreprise. Une communication qui peut parfaitement s'accommoder d'images simples, si elles sont au service d'idées claires.

Les créations sont plus nombreuses mais les budgets plus serrés : la banalisation des audiovisuels d'entreprise commence à changer leur nature. Certes, les grandes entreprises s'offrent toujours du prestige, des «cartes de visite» sur grand écran, tournées en 35 millimètres par des réalisateurs de renom. Mais, comme les autres, elles ressentent aussi la nécessité de multiplier des actions ponctuelles, images à l'appui. D'où la vogue des audiovisuels «jetables», tournés pour une occasion précise et faisant appel aux techniques légères du reportage. Le corollaire de cette évolution, c'est le recours massif à la vidéo.

Favorisée par l'évolution des matériels et l'équipement croissant des entreprises pour leurs besoins internes, cette invasion de la vidéo n'est pas nouvelle. Mais son ampleur contraint aujourd'hui les plus grands noms de la profession à la reconversion : des habitués du film comme la société Procitel d'Alain Jérôme présentent cette année à Biarritz une majorité de vidéos.

Les budgets épousent cette tendance. Le CEFILM, organisateur du Festival de Biarritz, les évalue entre 250 000 et 400 000 francs en moyenne, en baisse relative sur ces dernières années. Mais cette diminution des coûts est compensée par la multiplication des produits, entraînant une stabilité globale du marché de l'audiovisuel d'entreprise, estimé à 1,7 milliard de francs.

La manne a de quoi attirer. Du côté des prestataires techniques, la concentration est déjà largement entamée au nom des impératifs économiques : rachats et croissance interne ont propulsé des entreprises comme Tectis ou VDM loin devant leurs concurrents. En revanche, l'atomisation est toujours de règle chez les producteurs : près de sept cents sociétés recensées, dont les deux tiers font moins de 3 millions de chiffre d'affaires. La faiblesse du ticket d'entrée s'explique par cette prolifération... et aussi par le taux élevé de mortalité de ces sociétés.

Le Festival ajoute cette année une nouvelle compétition à son programme. Quatorze directeurs de communication (d'Alcatel à la Sodexho en passant par Renault, Hoechst ou les AGF) viendront «plancher» devant un jury de trois chefs d'entreprise. Il seront jugés sur l'ensemble et la cohérence de leur politique de communication. C'est le même souci d'élargir sa vision qui pousse Biarritz à attribuer des prix aux collectivités locales, nombreuses à être saisies par le virus de la communication.

Enfin, Europe oblige, soixante audiovisuels de la Communauté européenne concourront pour le 1er Festival européen de l'image d'entreprise.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

CULTURE

La mort du saxophoniste Frank Wright

Saxophoniste ténor né à Grenada (Mississippi) le 9 juillet 1935, Frank Wright est mort à Rotterdam samedi 16 juin. Il avait participé au Festival de La Nouvelle-Orléans pour un hommage à Ornette Coleman avec Sunny Murray.

Démesuré, hurleur, génialement excessif, fringué de draps bariolés ou de boubous africains, Frank Wright ne faisait pas dans le détail. Avec son Centre of the world, Bobby Few, Muhamad Ali et Alan Silva l'accompagnant au-delà de lui-même, il se sera identifié au mouvement *free* sans restriction, jusqu'à en mimer l'idée reçue. Jusqu'à la drôlerie.

Né dans le Mississippi, élevé à Memphis, ses débuts sont ceux des musiciens afro-américains de sa génération. Un temps il accompagne B. B. King. Il joue alors de la basse. A la découverte du *free jazz*, Frank Wright passe au saxophone. On dit que ce changement d'instrument s'est fait d'un coup, parce qu'il avait entendu Albert Ayler puis il enregistre à New-York avec Ayler, Sunny Murray, Cecil Taylor et Coltrane.

Installé à Paris avec les partenaires successifs de Centre of the world, il devient l'invité d'office de tous les festivals de l'époque, de toutes les fêtes politiques et des comités de quartier. Frank Wright enregistre également avec le Trio Arvanitas (Jacky Samson et Charles Saudrais à la batterie) ou avec Philly Joe Jones et Reggie Workman.

Il joue de nouveau le blues. Il chante. Il crie. Il disparaît de la scène. Ses détracteurs disent de lui qu'il ne sait pas jouer mais ils ont tort. Frank Wright aimait les états d'exception, atteindre en groupe ce point poétique du non-savoir où la musique peut jaillir. Il pensait que c'était une sorte d'acte politique.

Frank Wright a disparu et la musique n'est pas venue pour autant. Frank Wright était dans l'incertitude. Parfois dans la violence. Et parfois n'importe où.

FRANCIS MARMANDE

Haendel chez Hogarth

Les sortilèges d' « Alcina » au Châtelet

Nous sortons du Châtelet le cœur tout attendri : le deuxième et surtout le troisième acte d'*Alcina* ont multiplié les merveilles : Haendel, William Christie et les cantatrices nous ont convaincus qu'il n'y avait rien de plus suave, de plus profond, de plus vrai, que les plaintes de la magicienne, dépouillée de ses pouvoirs surnaturels ; et tous les débordements sont rentrés dans l'ordre de la morale, ce qui apaise nos consciences : un anneau a suffi à dessiller les yeux du chevalier Ruggero, qui a enfin reconnu son épouse Bradamante ; les amants d'Alcina, changés en bêtes ou en pierres, redeviennent d'exquis gentilshommes habillés par Hogarth, et même la volage Morgana (sœur magicienne d'Alcina) revient au domicile conjugal où son général-ténor est trop heureux de la reprendre sous son aile.

Pourtant demeure un certain sentiment de superficialité depuis le premier acte, l'impression d'un statut indécis du spectacle : ce n'est ni une reconstitution de l'opéra dans l'esprit de l'époque, ni une interprétation profonde du mythe lui-même, ni une transposition pittoresque ou satirique à la Peter Sellars.

La mise en scène de Philippe Berding (d'après une esquisse de Jean-Marie Villégier) offre un tableau de cour ou de salon du 18e siècle, devant une imposante façade classique à arcades de Carlo Tommasi. Elle privilégie les costumes somptueux et délicieux (Patrice Cauchetier), souvent parfumés à la mode de l'Orient, les jeux et les groupes savoureux (tels les grosses têtes de carnaval, les Vénitiens masqués et les joueurs de dominos, bien pratiques pour meubler les *arie da capo*), tout cela ressortissant plutôt de l'anecdote que du drame.

On est charmé plutôt que vraiment pris au début et le «système» haendelien de l'opéra paraît un peu lourd et monotone. Par ailleurs, William Christie ne semble pas encore rodé à cette musique, et il a tendance à raidir, à «surexprimer» le lyrisme, d'autant plus qu'il ne dispose pas de ses musiciens habituels des Arts florissants. L'Ensemble orchestral de Paris, qui le suit avec enthousiasme, n'a pas tout à fait la finesse et la qualité instrumentale nécessaires pour ce type d'interprétation. Mais là encore, Haendel fait des miracles au troisième acte et nous rendons les armes.

Arleen Auger, vedette du plus bel enregistrement de cette oeuvre (1), est sans doute un peu moins à l'aise aujourd'hui et la voix s'est durcie dans l'aigu, même si son art du chant reste exceptionnel, comme ses attitudes de tragédienne, malgré ses robes à panier blanche, puis noire, qui entravent ses élans. En face d'elle, la Bradamante de Kathleen Kuhlmann, qui vient lui arracher son époux, soulève l'enthousiasme par l'intrépidité et la noblesse expressive de son chant, et ce beau timbre qui rappelle celui de Marilyn Horne.

Della Jones paraît plus effacée, malgré la beauté de son style dans le rôle dramatiquement ingrat de Ruggero (le renégat malgré lui...), que Berganza, à Aix, portait pourtant à incandescence. Quant à la séduisante Donna Brown, que lui reprocher, sinon qu'elle fait de Morgana une héroïne de roman pour midinette?

Le général Oronte de Jorge Lopez-Yanez, au lyrisme subtil et fleuri, le précepteur Melisso, qui a emprunté la voix noire, si cordiale et humaine, de Gregory Reinhart, et le rayonnant Oberto de Martina Musacchio, complètent cette distribution, avec l'Ensemble vocal Sagittarius pour le beau chœur d'actions de grâce final.

Parmi les musiciens, on se gardera d'oublier les trois «continuistes», très émouvants parfois : Kenneth Weiss au clavecin, Jonathan Rubin au théorbe et surtout David Simpson au violoncelle.

JACQUES LONCHAMPT

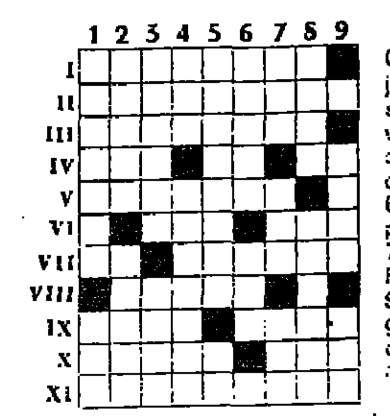
(1) On retrouve à ses côtés deux des cantatrices du Châtelet, Della Jones et surtout Kathleen Kuhlmann, sous la direction de Richard Hickox (3 disques compacts EMI. 7 49771).

► Théâtre du Châtelet, les 20, 22 et 24 juin à 20 h. Coproduction avec le Grand Théâtre de Genève. Le spectacle est sur-titré. Signalons l'excellent numéro spécial de l'*Avant-Scène-Opéra sur Alcina*, comprenant notamment le livret, la traduction et un commentaire musical et littéraire de Gilles de Van (n° 130, avril 1990, 146 pages, 80 F).

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5286



HORIZONTALEMENT

I. Leurs tiges peuvent porter des œillets. – II. Qui font avoir un goût très fort. – III. Fait des fleurs. – IV. Rassembla des espèces. Symbole. Attire des pêcheurs. – V. Privé de ce qui l'entoure. – VI. Est en rayon. Lettre grecque. – VII. Sort de l'eau. Donnas un ordre. – VIII. Qui fait beaucoup cracher. – IX. Ça chauffe souvent pour lui. Veut plus de liberté. – X. Fait des trous dans la peau. A ses états. – XI. Est habitué à recevoir.

VERTICALEMENT

1. Est fait pour moissonner. C'est du flan ! – 2. Endroit où l'on jouait. Où le savoir-faire aide à faire savoir. – 3. Fait le beau. Qui peuvent en arriver à partir. – 4. A des couleurs. A des bleus. – 5. Porte de la soie. A la fin de l'hiver. – 6. Quelqu'un qui se salit. Se fait parfois mener en bateau. – 7. Récompensé de ses efforts. Peut avoir les cheveux raides. S'avance dans la mer. – 8. *Fit le* grand écart. Vient d'Italie. – 9. Fut durement frappé. Fait bouger du monde.

Solution du problème n° 5285

Horizontalement

I. Lapidaire. – II. Obérés. Ut. – III. Rêne. Su. – IV. Eté. Tendu. – V. Tisonnier. – VI. Té. Eté. An. – VII. Ru. Rôle. – VIII. Défi. Réa. – IX. Sots. Paru. – X. Eus. Gag. – XI. Le. Misère.

Verticalement

1. Lorette. Sel. – 2. Abêtie. Doué. – 3. Pênes. Rets. – 4. Ire. œufs. – 5. Dé. TNT. G.I. – 6. Assener. Pas. – 7. Uni. Orage. – 8. Ru. Dealer. – 9. Etourneau.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Citroën XM 24 soupapes : un 6-cylindres qui en veut plus

Plus de huit mois après Peugeot, la soeur du groupe PSA, Citroën, sort à son tour son tout haut de gamme, une XM à moteur V6, monté *avec quatre soupapes par* cylindre. Gestion de l'injection et de l'allumage assurée par l'électronique, appel à tous les perfectionnements intermédiaires qui permettent une fiabilité quasiment parfaite, comme il se doit aujourd'hui *pour qui veut être à la hau*teur d'une concurrence sans limites, on trouve dans ce modèle réunis un maximum d'atouts, qui évidemment se payent cher (270 000 F). Il est vrai que la clientèle visée par ce type de véhicule n'est guère préoccupée par ce genre de considération, d'autant plus que la note réclamée est généralement réglée par l'entreprise qui emploie l'heureux «propriétaire» de la voiture.

Ainsi les ingénieurs chargés selon le cahier des charges d'exploiter dans la pratique les plus récentes applications que les nouvelles technologies permettent se sont-ils efforcés d'obtenir les résultats les plus adaptés au véhicule qui en bénéficie. C'est, s'agissant d'un multisoupapes, la souplesse qui a été privilégiée. Pour aboutir à ce résultat on a cherché à étendre à son maximum la plage dont pouvait disposer le couple *moteur aux différents régimes.* On sait que le couple moteur peut se traduire en clair par l'effort que fournit le moteur à une vitesse de rotation donnée. Aussi de 20 mkg à 1 000 tours/minute peut-on trouver sur cette nouvelles Citroën 24,5 mkg entre 3 000 et 5 000 tours/minute 26,5 mkg à 3 500 tours/minute, ce qui est remarquable, tant pour la souplesse de la machine que pour les reprises qu'elle permet (200 ch à 6 000 tours/minute).

Il va de soi que l'on trouve sur cette 24-soupapes toutes les caractéristiques particulières disponibles déjà sur le précédent haut de gamme de la marque en 6 cylindres : suspension hydractive bien sûr, système antiblocage des roues, assistance variable à la direction. Suprême chic, les options portent non pas sur le cuir livré en série mais... sur le tissus. Quant au bois précieux il est offert sans contre-partie. Le luxe doit être le luxe ou il n'est pas.

C.L.

Une fleur pour Lotus

Avec les années 80, la perception de l'automobile a considérablement évolué. Pour cause d'embouteillages à répétition, de taxations et de limitations de vitesse, ce qui était naguère encore du pilotage n'est plus désormais que de la conduite... Pourtant, si la pratique a changé, la passion reste intacte. En témoigne l'engouement notable pour les épreuves de «vieilles gloires» et l'explosion du marché de la voiture de collection. Le grand prix de l'Age d'Or Lanvin qui se déroulera les 23 et 24 juin sur le circuit de Linas-Montlhéry occupe une place de choix dans cette nouvelle vogue. Une épreuve de prestige organisée par l'Association sportive des véhicules d'époque, l'ASAVE, qui met en piste certains des plus fameux bolides de l'histoire de l'automobile de compétition, comme ce roadster Bentley de 24 litres de cylindrée. Lotus est à l'honneur de cette édition 90. Une course est entièrement réservée aux merveilles de la marque de Colin Chapman. Enfin, ce grand prix sera l'occasion d'une première avec une vente aux enchères organisée dans l'enceinte même du circuit.

G.D.

▶ Autodrome Linas-Montlhéry. 23 et 24 juin de 9 heures à 19 heures. Prix des places : 100 francs la journée, 130 francs le week-end.

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 JUIN

«Le Marais sud, hôtels et jardins», 10 heures, sortie métro Saint-Paul (E. Bourdais).

«La tenture de la vie seigneuriale», 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

«Trésor royal du Bénin», 14 h 15, Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (Art pour tous).

«Demeures du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé», 14 h 30, métro Chemin-Vert (Ars et caetera).

«Le tribunal de commerce en activité», 14 h 30, métro Cité (M. Pohyer).

«Trésors méconnus des Halles», 14 h 30, métro Châtelet (Sauvegarde du Paris historique).

«De la place des Victoires au Palais-Royal», 14 h 30, 99, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Cours et passages du faubourg Saint-Antoine», 15 heures, 184, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

«L'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle et son quartier», 15 heures, 23, place Etienne-Pernet (Monuments historiques).

«Cours et hôtels méconnus de l'île Saint-Louis», 15 heures, sortie métro Pont-Marie (D. Bouchard).

«La grande histoire des conciles et des schismes ou comment le Saint-Empire d'Occident se séparait du monde des icônes par la volonté farouche de Charlemagne», 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

«L'atelier d'un restaurateur de cristal», 15 heures, 84, quai de Jemmapes (Tourisme culturel).

«Collections gallo-romaines du Musée Carnavalet dans leur nouvelle présentation», 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

«Sur les pas de Bernard Palissy», 15 heures, caisse de l'exposition, Louvre des Antiquaires, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : «La réincarnation», débat avec S. Marcovique (Usfipes).

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : «Les héritages de l'Occident (cycle). L'héritage pervers : entretien avec Maurice Bellet».

CARNET DU Monde

Naissances

– Jacques et Mady MÉNIER

laissent à Alex la joie d'annoncer la naissance de leur second petit-fils.

Arthur,

fils de Laurence et de René.

187, boulevard de la République, 92210 Saint-Cloud.

– *Paris.*

Caroline TURRINI, Pierre LOUETTE,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Tristan,

le 14 juin 1990.

Décès

– On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Suzanne BELLE

décédée à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans en son domicile, 119, bd du Montparnasse.

Le service religieux aura lieu le jeudi 21 juin 1990, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Claude Bicart-Sée,
son épouse,
M. et Mme André Bicart-Sée,
ses parents,
Catherine, Odile, Alain,
Isabelle et Agathe,
Ses enfants et petite-fille,
M. et Mme Jacques Bicart-Sée
et leurs enfants,
M. et Mme François Vermelin,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude BICART-SEE,

survenu le 16 juin 1990, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

24, rue Octave-Feuillet, 75116 Paris.

– Roussillon.

Notre

Simone BICHERON-JURGENS,

nous a quittés le 10 juin 1990.

L'inhumation de ses cendres a eu lieu en sa maison «la Madone» (Roussillon), le 17 juin, en présence de ses parents et amis.

De la part de
Son fils Vanya,
Sa fille Alexandra,
Son compagnon Stélio Pavlides,
Les familles Loesch, Bicheron et Pellissier.

– On nous prie d'annoncer le décès du

capitaine de vaisseau (E.R.)
Emile DANO,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 16 juin 1990.

– Mme Maurice Dauteloup,
M. Jacques Morieux,
M. Roger Laville,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Maurice DAUTELOUP,

survenu le 3 juin 1990.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

11, rue Levert, 75020 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Eugène Evesque,
Mlle Antoinette Evesque,
M. et Mme Denis Evesque,
Mme Michèle Evesque,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène EVESQUE,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
officier du Mérite social,

survenu le 18 juin 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 23 juin, à 10 heures, à la Collégiale de Lorgues (Var).

76, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.
56, avenue Emile-Zola, 75015 Paris.
Sierichstrasse 48, 2000 Hamburg 60 (RFA).
93, rue Gallieni, 92100 Boulogne-sur-Seine.

– Marie-Josèphe Jean-Marie,
ainsi que ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Prisca JEAN-MARIE,

survenu le 13 juin 1990, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 27 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 99, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

L'inhumation a eu lieu le 16 juin, au Lamentin (Martinique).

– *Mme Alegria Kessous,*
Mme Minny Kessous,
Charles et Laure Kessous,
Mme Loly Azerraf,
Son époux et ses enfants,
Mme Messody Lee,
Son époux et ses filles,
Mme Perle Scemla,
Son époux et ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques KESSOUS,
leur fils, époux,
père et frère,

survenu, le 18 juin 1990, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, avenue de Salonique, 75017 Paris.

– M. Patrice Morette-Bourny
et Mme Viviane Poggi,
M. et Mme Joël Morette-Bourny,
M. et Mme Dominique Morette-Bourny,
ses enfants,
Gaëlle, Erwane, Alexandre, Virginie, Antoine, Jean-Philippe, Cyril et Solène,
ses petits-enfants,
Les familles Morette-Bourny, Dewitt, Verlet, Chantrel-Riols,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François
MORETTE-BOURNY,
inspecteur général
des finances honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 16 juin 1990, à l'âge de soixante-douze ans, en son domicile.

Le service religieux sera célébré le jeudi 21 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Bourillon de Chantilly (Oise).

47, rue de la Procession, 75015 Paris.

– Mme Roger Paquet,
née Rambourg,
M. et Mme Habib Aldahdah,
ses enfants,
Céline, Marine et Philippe Aldahdah,
ses petits-enfants,
Mme Arthur Pavageau,
sa sœur et ses enfants,
M. et Mme Gérard Gabriau
et leurs enfants,
Et toute la parenté,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger PAQUET,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des Manufactures de l'Etat.

Le service funèbre a eu lieu le mercredi 20 juin 1990, à 16 heures, en l'église de Dieulefit (Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Bas-Hubacs, 26220 Dieulefit.
Le Pavillon, chemin du Pillet, Au Cornilhac, 07300 Tournon.
5, avenue du Parnasse, 44800 Saint-Herblain.

– M. Charles Perez,
Mme veuve Mosès Levy,
M. Pierre Rozenzweig et Mme,
née Anita Perez
et leur fils,
M. Marc Perez et Mme,
née Sylvianne Gaufinet
et leur fille,
M. et Mme Nello Levy
et leurs enfants,
M. Marco Darmon et Mme,
née Elsa Levy
et leurs enfants,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

Lionella PEREZ,
née Levy,

survenu le 18 juin 1990.

Les obsèques auront lieu le 21 juin.

Réunion à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse (boulevard Edgar-Quinet), à Paris, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

140, boulevard Bineau, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Janine Pik,
Françoise et Bernard Duchenne,
Jean-Jacques et Françoise Pik,
Marianne, Caroline, Nathalie,
Florence et Fabien,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Moïse, Marcel PIK,

survenu brutalement le 16 juin 1990, à Cires-lès-Mello.

– M. et Mme Elie Roubine,
ses parents,
Alain et Sophie Thomas et leurs enfants,
Olivier et Claudine Roubine et leurs enfants,
Mme Françoise Masy-Périer et ses enfants,
Vincent Chavigny,

ont la très grande peine de faire part du décès de

Jean-Jacques ROUBINE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur à l'université Paris-VII.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

116, rue de la Tour, 75116 Paris.

Le président de l'université Paris-VII,
Les vice-présidents,
Les membres des conseils de l'université,
La directrice et les membres de l'UFR sciences des textes et documents,
Les personnels de l'université,
ont la douleur de faire part du décès de leur ami et collègue,

Jean-Jacques ROUBINE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur de littérature française,
vice-président de l'université Paris-VII,

survenu à Paris le 12 juin 1990.

[Né le 1er juillet 1939 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, docteur d'Etat, Jean-Jacques Roubine était vice-président de l'université Paris-VII, *chargé des relations internationales.* Professeur de littérature et d'études théâtrales, il avait dirigé l'UFR de sciences des textes et des documents à deux reprises : de 1976 à 1978, et de 1983 à 1986. Spécialiste du théâtre contemporain – sa thèse est intitulée : «Mythologie d'Audiberti». – Jean-Jacques Roubine avait publié de nombreux articles sur le théâtre, la mise en scène, le geste, la danse et l'opéra, ainsi que des ouvrages de *référence* : l'Opéra comme spectacle (Bordas 1980), *Théâtre et mise en scène* 1880-1980 (PUF 1980) ; l'Art du comédien (PUF 1985), Introduction aux grandes théories du théâtre (Bordas 1990).]

Anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Ginette HOUNCANRIN,

survenu à *Paris* le 21 juin 1980.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Serge, Jean-Yves et Christian,
Paris.
M. et Mme Odon Houncanrin,
Cotonou (Bénin).

– Il y a cinquante ans, disparaissaient le

lieutenant Claude WEILL,
du 224e R.I.,
croix de guerre 1939-1940,

le 17 mai 1940, en Hollande.

Et son frère, le

maréchal des logis
Jean-Pierre WEILL,
du 43e R.A.D.,
croix de guerre 1939-1940,

le 22 juin 1940, en Lorraine,

morts *pour* la France.

Simone Weill-Simon,
Martine Weill-Recanati,
64, rue des Belles-Feuilles,
75116 Paris.

Luce Weill-Klein,
95, Valley Road,
New Rochelle,
N.Y. 10804 USA.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du retour à Dieu de son président

Henri SAUGUET,

l'Association Una Voce fera célébrer une messe solennelle de requiem, le samedi 23 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Eugène, 4, rue du Conservatoire, Paris-IXe.

Communications diverses

– La pétition des droits de l'homme et de la femme pour l'emploi de sauvegarde, selon la Constitution, a le soutien d'un million de personnes. *Elle* est en attente de présentation au chef de l'Etat.

Le dossier d'information est envoyé gratuitement sur demande au Centre des droits de l'homme et de défense de la personne, B.P. 16, 75622 Paris Cedex 13. Information téléphonée chaque semaine au 45-82-77-77 (province 16 et 1), vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

– **Lancement de l'Union internationale des informations francophones.** – L'UIIF tiendra son assemblée générale en présence de M. Alain Decaux, ministre de la Francophonie, *le jeudi* 21 juin, à 17 h 30, à l'université Paris-Dauphine, salle du conseil.

▫ UIIF, 17, rue de l'Yser, 92380 Sceaux. Tél. : (1) 47-02-45-95.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le mardi 19 juin, à 14 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Pierre Michel : « La musique vocale de Luigi Dallapiccola. Technique et esthétique ».

– *Université Paris-IV* (*Paris*-Sorbonne), le mercredi 20 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, Mlle Rabéa Aniq-Filali : « Deux modes satiriques ou le choix fait par Butler dans Hudribas et Swift dans *A Table of a Tub* (le Conte du tonneau) ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le jeudi 21 juin, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, M. Michel Fartzoff : « Oikos et Polis dans *l'Orestie* d'Eschyle : Valeurs familiales et valeurs civiques ».

– Université Paris-VII, le jeudi 21 juin, à 15 h 15, 2, place Jussieu, tour 33-32, 3e étage, salle 12, M. Boubacar Keita : « Production et interprétation de dessins en perspective au premier cycle universitaire ».

– Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93000 Saint-Denis, le jeudi 21 juin, à 14 h 30, salle C-336, M. André-Marcel Libai : « L'influence *du Nigeria et de la République* sud-africaine dans la politique africaine des Etats-Unis de 1960 à 1985 ».

– Université Paris-III, le jeudi 21 juin, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, Mme Maria Latifi : « Analyse sémiopragmatique du film à visée didactique : espace de la lecture sur l'exemple de documents exploités en situation de classe ».

– Université Paris-III, le vendredi 22 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Camille Laurent : « L'inscription idéologique et esthétique du jazz dans la fiction des Etats-Unis ».

– Université *Paris-IV* (*Paris*-Sorbonne), le lundi 25 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, Mlle Françoise Rouffiat : « La poésie des choses, dans l'œuvre de Jean Follain ».

Légion d'honneur

DÉFENSE

Sont promus commandeurs : MM. Daniel Divry, Jean-Pierre Dulau, Edouard Talarmin, Georges Ledoux.

Sont promus officiers : MM. Michel Abalan, François Corbasson, Pierre Le Dû, Guy Marulli de Barletta, Pierre Guehl, Jules Boddaert.

Sont nommés chevaliers : Mme Suzanne Badinand, MM. Jean-Baptiste Pelle, Jules Mottet, Albert Machy, Léon-Gabriel Bailly, René Frot, François-Pierre Guénard, Francis Le Ray, Emile Marchand, Simon Marchi, Giordano Marzanasco, Henri Moullé, René Perrin, René Perrot, Camille Richiero, Henri Urlich, Eugène Le Guen, Marcel Ansquer, Paul Leblanc, Paul Helie, Marcel Heuzel, Jean Robin, Joseph Secolier, Pierre Ghaisne de Bourmont, Roger Champrobert, Mme Monique Lefèvre, épouse Sisich.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 juin à 0 heure et le jeudi 21 juin à 24 heures.

Les perturbations atlantiques continueront d'envahir notre pays par l'Ouest. Les pluies fortes qui se sont abattues sur l'est du pays vont s'évacuer. Cependant, après une accalmie temporaire, une autre perturbation pluvieuse abordera la Bretagne jeudi matin.

Jeudi : pluie par l'Ouest, très nuageux ailleurs.

Le *matin*, le ciel sera couvert sur la Bretagne avec de la pluie. Quelques ondées orageuses se produiront sur le Sud-Est et la Corse. Partout ailleurs, le ciel sera le plus souvent très nuageux, le soleil ne faisant que de timides apparitions sur le Sud-Ouest.

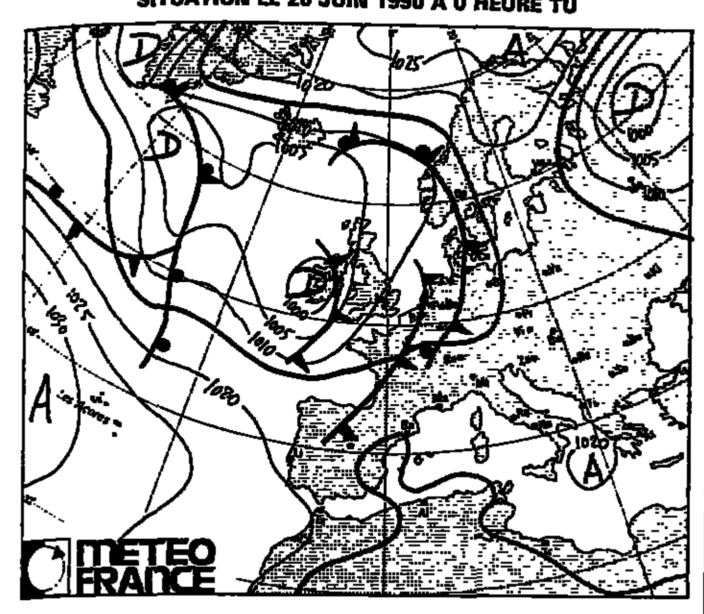
L'après-midi, la zone pluvieuse gagnera les Pays de Loire et la Basse-Normandie. Sur le pourtour méditerranéen, les Alpes du Sud et la Corse, le soleil se montrera plus généreux et les ondées s'atténueront. Sur le reste du pays, le temps restera très nuageux ou couvert.

En fin de journée, les pluies gagneront le Nord-Pas-de-Calais, la Normandie, la Picardie, l'Ile-de-France et le Centre.

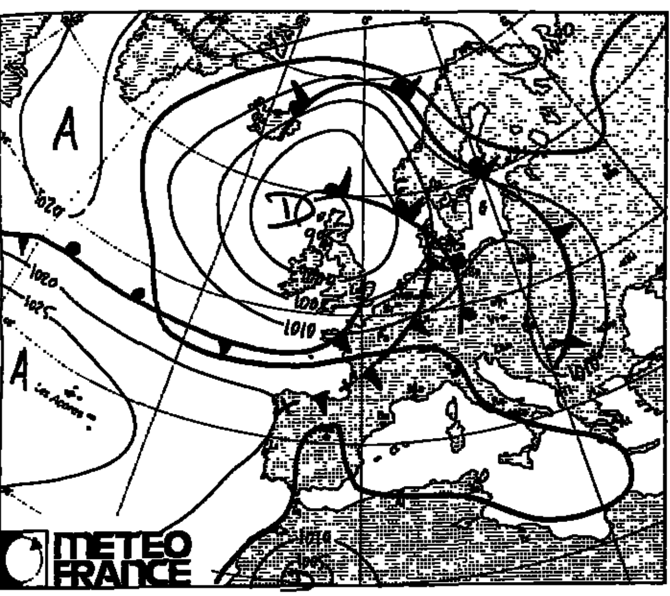
La tramontane soufflera modérément le matin à 40 km/h, puis s'atténuera l'après-midi.

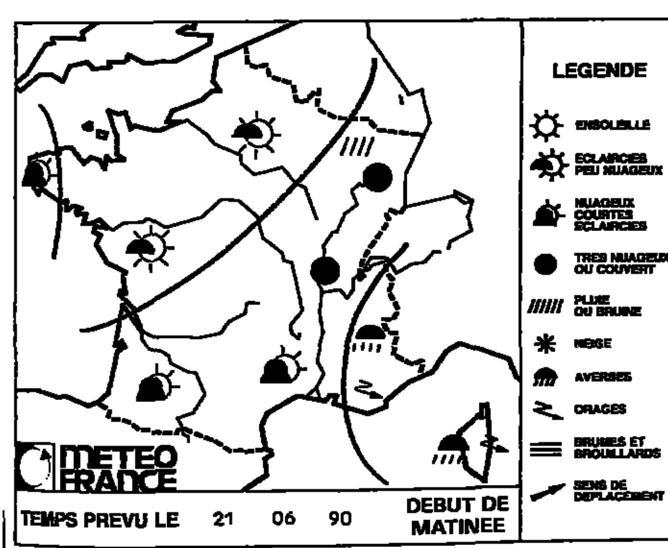
Les températures minimales seront douces : 10 à 12 °C sur la moitié nord, 14 à 18 °C sur la moitié sud. Les maximales seront comprises entre 18 et 20 °C sur la moitié nord et atteindront 23 à 26 °C sur la moitié sud.

SITUATION LE 20 JUIN 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 JUIN 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-6-90 à 6 heures TU et le 20-6-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	28	14	D
BIARRITZ	20	15	P
BORDEAUX	18	15	B
BOURGES	16	13	C
BREST	17	11	A
CAEN	18	9	N
CHERBOURG	17	8	D
CLERMONT-FER.	26	13	P
DIJON	27	14	P
GRENOBLE ST-M-H	32	17	C
LILLE	20	12	C
LIMOGES	15	12	C
LYON	27	17	P
MARSEILLE-MAR.	26	15	D
NANCY	26	15	P
NANTES	21	11	N
NICE	24	18	D
PARIS-MONTS.	19	15	C
PAU	20	14	P
PERPIGNAN	28	17	C
RENNES	22	11	N
ST-ETIENNE	27	15	P
STRASBOURG	27	15	P
TOURS	18	13	C
TOULOUSE	26	15	P
POINTE-A-PITRE	31	24	N
ÉTRANGER			
ALGER	30	21	C
AMSTERDAM	21	14	P
ATHENES	27	18	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	26	18	N
BELGRADE	28	15	D
BERLIN	26	15	C
BRUXELLES	20	14	P
LE CAIRE	32	20	D
COPENHAGUE	21	15	P
DAKAR	27	23	N
DELHI	41	26	C
DJERBA	28	23	N
GENEVE	29	17	C
HONGKONG	31	28	A
ISTANBUL	26	17	N
JERUSALEM	24	15	N
LISBONNE	24	15	N
LONDRES	22	10	D
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	22	13	P
MADRID	27	16	N
MARRAKECH	33	16	D
MEXICO	25	11	B
MILAN	27	18	N
MONTREAL	28	13	C
MOSCOU	22	10	C
NAIROBI	21	11	N
NEW-YORK	28	19	N
OSLO	17	14	P
PALMA-DE-MAJ.	25	15	N
PEKIN	34	22	D
RIO-DE-JANEIRO	24	17	D
ROME	27	14	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	19	9	N
SYDNEY	15	8	D
TOKYO	29	23	A
TUNIS	34	23	C
VARSOVIE	28	11	D
VENISE	25	19	D
VIENNE	28	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 20 juin

TF1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
22.35 Spectacle : Le cinquième gala de la presse.
0.25 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Magazine : Antipasti. Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 Sport : Football. Coupe du monde : Brésil-Ecosse, en direct de Turin.
22.50 Concours chefs-d'œuvre en péril. Les prix 1989, décernés au Théâtre de l'Empire, à Paris.
23.45 Informations : 24 heures sur la 2.
0.05 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Marisa Berenson.

FR 3

20.35 Variétés : Rêves de stars, stars de rêves. Sous réserve de la poursuite de la grève à la SFP.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Sport : Football. Coupe du monde : Suède-Costa-Rica, en direct de Gênes.
0.30 Musique : Carnet de notes. Trio op. 99, de Schubert, par Jacques Rouvier, piano, Jean-Jacques Kantorow, violon, Philippe Muller, violoncelle.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Le flingueur. ■ Film américain de Michael Winner (1972).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Monsieur Hire. ■■ Film français de Patrice Leconte (1989)
23.55 Cinéma : Superman 4. □ Film américain de Sidney J. Furie (1987) (v.o.).

LA 5

20.40 Histoires vraies. Vivre ou survivre, téléfilm.
22.40 Débat : Un certain malaise de la jeunesse.
23.25 Sport : Voile. Kouros cup
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Fran, la vie comme elle va...
22.15 Variétés : Elton John en concert. Concert enregistré le 26 avril 1989
23.45 Portrait de Patricia Kaas (rediff.).
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

19.00 ▶ Documentaire : Site 2. De Rithy Panh.
20.30 Documentaire : Crossings and meetings. De Ed Emshwiller.
21.00 Téléfilm : Mémoires d'un fleuve. De Judith Elek (1re partie, v.o.).
22.20 Court-métrage.
22.35 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire (3)
23.05 Documentaire : Musée d'Orsay (5). De Pierre Dumayet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. L'art nègre au Grand Louvre.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Portraits, groupes, hommes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 août 1989, lors du Festival suédois de musique baroque) : Symphonie, de Dauvergne ; Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur Hob VII b-1, de Haydn ; Concerto armonico n° 4 en fa mineur, de Wassenaer ; Symphonie n° 44 en mi mineur, de Haydn, par l'ensemble Mosaïques, dir. Christophe Coin.
22.20 Concert du GRM. Désordre, de Minjard ; Chronologie, de Germser.
23.07 Jazz-club. En direct du Sunset, à Paris : Alain Jean-Marie, piano ; Henri Texier, contrebasse, et Aldo Romano, batterie.

Jeudi 21 juin

TF 1

15.15 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.25 Série : Vivement lundi.
16.55 Sport : Football. Coupe du monde : Belgique-Espagne, en direct de Vérone.
18.50 Jeu : Bookmatch.
18.55 Avis de recherche.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Meurtres en direct. ■■ Film américain de Richard Brooks (1982).
22.45 La Fête de la musique. En direct du Trocadéro, avec Nick Kamen, Kim Wilde, The Christians, Chris Rea, Black Box, Philippe Lavil, Patrick Bruel, Roe, La Soca dance, Charles D. Lewis...
0.00 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret en Arizona.
15.35 Après-midi show. Le cinquième Festival international du film et de la jeunesse.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres junior. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga. Un toit pour dix ; Les années collège.
18.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Animé par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Magazine : Antipasti. Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 Sport : Football. Coupe du monde : Irlande-Hollande, en direct de Palerme.
22.50 Informations : 24 heures sur la 2. En direct de la place de la République.
23.10 La Fête de la musique. En direct de la place de la République. Avec les Négresses vertes, Kassav', Mory Kanté, Cheb Khaled, Les Gypsy Kings, Zouk machine.

FR 3

14.03 Magazine : Carré vert. Entre Saône et Loue.
14.30 Questions au gouvernement en direct du Sénat.
17.05 Documentaire : Splendeurs sauvages.
17.30 Dessin animé : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 La Fête de la musique : L'été de Prague. Emission présentée par Paul Amar, en direct de Prague en présence du président Vaclav Havel, et en duplex avec le président François Mitterrand. Avec le groupe de rock Minuit, le Syncopated Orchestra, Jim Stivin, Julien Clerc, Didier Lockwood...
23.00 Journal et Météo.
23.30 Sport : Football. Coupe du monde : Angleterre-Egypte, en direct de Cagliari.
1.15 Musique : Carnet de notes. Sonate Arpegione en la mineur, de Schubert.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : Monsieur Hire. ■■ Film français de Patrice Leconte (1989). Avec Michel Blanc, Sandrine Bonnaire, André Wilms.
16.45 Documentaire : Les allumés... L'homme orchestre, de Diane Bertrand.
17.20 Cabou cadin. La couronne magique ; Babar ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : Jacknife. ■ Film américain de David Jones (1988).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Frantic. ■■ Film américain de Roman Polanski (1987). Avec Harrison Ford, Betty Buckley, Emmanuelle Seigner (v.o.).
0.10 Cinéma : Pain, amour et fantaisie. ■■ Film italien de Luigi Comencini (1953) Avec Gina Lollobrigida, Vittorio De Sica, Marisa Merlini (v.o.).

LA 5

14.30 Série : Soko, brigade des stups.
15.25 Série : Baretta.
16.26 Dessins animés.
18.45 Sport : Football. Coupe du monde : Corée du Sud-Uruguay
19.30 Journal.
19.45 Sport : Football (suite).
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Strip-teaseuse malgré elle.
22.20 Série : Deux flics à Miami.
23.25 Sport : Voile. Kouros cup.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.00 Informations : M 6 info. Spécial Fête de la musique.
17.25 Maxi clip. Hit-parade présenté par Alexandre Debanne.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Fame. ■ Film américain d'Alan Parker (1980).
22.45 Patricia Kaas en concert. Spectacle enregistré au Zénith.
23.45 ▶ Magazine : La sixième dimension. Les Rolling Stones : Le rock est-il rentré dans l'ordre ?
0.30 Six minutes d'informations.
0.35 Informations : Dazibao.

LA SEPT

16.40 Documentaire : Réminiscences d'un voyage en Lituanie. De Jonas Mekas.
18.00 Documentaire : Sinmia. De Kumain Nunguia.
18.50 Cinema d'animation : Images.
19.00 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (2). De Denis Derrien.
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
21.00 Fête de la musique. Tour d'Europe de la musique, animé par Philippe Meyer.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Django Reinhardt.
20.30 Dramatique. Hommage à Kateb Yacine (2e partie).
21.30 Profils perdus. André Philip (2e partie).
22.40 Nuits magnétiques. Portraits, groupes, hommes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Duke Ellington et le cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert de tous les carillons de France. Mixés en direct.
20.40 La Fête de la musique à l'Est. Duplex avec Prague, Moscou, Bratislava.
0.00 Portrait. Jacques Ibert.

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



• L'Italie a atteint son but, rester à Rome • Tenus en échec par les Colombiens, les Allemands perdent de leur superbe • Safet Susic enfin réhabilité par les siens • Le ballon officiel est alsacien • Dix cartons jaunes et un expulsé lors du match Autriche-Etats-Unis • En trois jours, 32 joueurs ont eu un contrôle anti-dopage qui s'est révélé négatif •

Une Squadra enfin conquérante

Les Italiens ont retrouvé leur attaque et les tifosis leur équipe qui va poursuivre son chemin, dans son jardin, à Rome

• GROUPE A :
Italie b. Tchécoslovaquie : 2-0

ROME

de notre envoyé spécial

Ouf! la révolution, qui couve toujours ici sous la braise des enthousiasmes, a été reportée à une date ultérieure. La nuit romaine est retournée à son train-train vociférant et klaxonnant. *« Forza Italia »*, la Squadra jouera à Rome son huitième de finale, lundi 25 juin.

Les vendeurs du marché noir respirent : qu'auraient-ils fait de leurs billets, dévalués au rang d'un emprunt russe, si la Tchécoslovaquie s'était installée au stade olympique? C'était là l'enjeu de la soirée. En terminant premiers de leur groupe, les hommes de Azeglio Vicini ont assuré la recette et le spectacle.

L'affaire n'était pas faite. Jusqu'à ce mardi soir, l'équipe d'Italie n'était jamais parvenue à résoudre son problème, toujours le même depuis des mois, celui de l'efficacité offensive. Paolo Rossi et Sandro Altobelli, les *cannonieri* qui naguère tenaient en joue les gardiens adverses, n'ont pas été remplacés. L'ère Vicini a vu l'éclosion de pures merveilles techniques comme Roberto Donadoni, Giuseppe Giannini, voire Giancarlo Marocchi.

Ces footballeurs, comme sortis du même *moule, font briller de mille* feux l'entre-jeu de la Squadra, mais, au moment du bouquet final, les attaquants de pointe n'allument bien souvent que des pétards mouillés. Certes, il y a Gianluca Vialli, mais qui diable lui associer? La question a taraudé Vicini, la presse et les cinquante-sept millions de sélectionneurs que compte l'Italie tout au long de la campagne de préparation au Mondiale. Le *calcio* ne produit plus d'avant-centres. Faut-il s'en étonner *lorsque les clubs italiens confient en* majorité ce poste à des étrangers? Au fil des mois, le commissaire technique italien a essayé Mancini, le « jumeau » de Vialli à la Sampdoria de Gênes, mais aussi Serena l'ancien, Schillaci le nouveau, Carnevale le Napolitain.

Ce dernier, malchanceux autant que maladroit, n'a pas convaincu au cours des deux premières rencontres du Mondiale, remplacé chaque fois en cours de deuxième mi-temps par Salvatore Schillaci, un jeune Sicilien de vingt-cinq ans, encore inconnu l'an dernier, mais qui a marqué quinze buts pour sa première saison à la Juventus. Un personnage ce « Toto »! Il promenait, il y a encore deux saisons, son fichu caractère et *sa dégaine de para, tête posée à* même les épaules, sur les anonymes terrains de la série B.

C'est à Messine, dans sa Sicile natale, que Boniperti, patron de la Juve, l'a déniché. En quelques mois, « Toto » Schillaci s'est imposé à ses partenaires, ses adversaires, et plus difficilement à la presse, qui a suivi d'une moue sceptique son ascension fulgurante.

En quelques semaines, ce ringard sans palmarès a gagné la Coupe *d'Italie et la Coupe de l'UEFA. Et le* voilà titulaire de l'équipe nationale! Schillaci a signé un bail de longue durée sur un coup de tête. Deux plutôt, l'un devant l'Autriche pour sa première apparition, l'autre face aux Tchèques, prolongement d'une reprise de volée de Giuseppe Giannini (9e). En ces temps de disette, c'est suffisant pour que Vicini lui vote sa confiance.

Le sélectionneur transalpin avait choisi de lui associer Roberto Baggio. *Un audacieux pari de la part d'un* homme qui n'est pas porté par tempérament sur les jeux de hasard! En effet, malgré les innombrables combinaisons tentées pour trouver une attaque à la Squadra, les deux lascars n'avaient jamais joué ensemble.

Une blessure bénigne de Vialli à la cuisse a servi de prétexte; Vicini pouvait lancer Baggio dans le bain sans donner l'impression de céder à la presse qui le réclamait en caractères gras. Roberto Baggio est tout le contraire de Schillaci, aussi lisse que l'autre est noueux : jeune homme toujours bien mis, naturellement élégant à la ville comme au stade, quand son futur partenaire de la Juve exhibe le débraillé des travailleurs de force.

Deux mille Fiat Panda pour Baggio

Tandis que Toto gagnait durement sa vie, et celle de la famille, dans le Sud, Roberto volait sur un tapis rouge de sa Vénétie natale jusqu'à Florence. Il avait dix-huit ans et la vie suivait son cours. A vingt-trois ans, il est star, forcément. Avant même qu'il ait fait ses preuves sous le maillot national, des Italiens ont manqué s'étriper pour lui.

Quand les supporters de la Fiorentina ont appris, il y a quelques semaines, que leur idole avait signé pour la Juventus, club honni entre tous, de véritables émeutes ont secoué la ville des Médicis. Il a fallu des policiers pour protéger la demeure des comtes Pontello, propriétaires du club, accusés de brader le patrimoine florentin. Il en fallut encore davantage, quelques jours plus tard, pour refouler les milliers de tifosis, partis à l'assaut du camp d'entraînement de la Squadra dans la campagne toscane. Des admirateurs bien encombrants, que Roberto Baggio a quittés pour la Juve nouvelle, reconstruite cette saison par Giovanni Agnelli, le tout-puissant patron de la Fiat. Le transfert a crevé tous les plafonds puisque le joueur a coûté environ 25 milliards de lires, soit près de 120 millions de francs au club. Le double de ce que Naples avait déboursé pour Maradona.

Le bon peuple a calculé que le montant du transfert était l'équivalent de... deux mille Fiat Panda, une unité de mesure comme une autre, en vigueur dans les usines de Turin. Un chiffre *« moralement inacceptable »* pour le syndicat des travailleurs chrétiens italiens (ACLI) qui a aussitôt demandé *« combien d'emplois auraient pu être créés avec une pareille somme »*.

Lundi soir, le beau Roberto a commencé à rembourser sa dette par *anticipation. Son but tout en finesse*, dans un style chaloupé (78e), a rasséréné l'équipe italienne, toujours sous la menace d'une égalisation tchèque. Il a donné raison à Azeglio Vicini, mais a-t-il effacé du tableau noir tous les problèmes de l'attaque italienne? Baggio, en effet, n'est pas un avant de pointe. Son instrument, c'est la baguette de chef d'orchestre. Un rôle qui le mettra de plus en plus en concurrence avec Giuseppe Giannini, le joueur-fétiche, pour l'instant inamovible, du sélectionneur.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Le « Papet » Yougoslave

A trente-cinq ans, Safet Susic a fêté sa cinquantième sélection

• GROUPE D :
Yougoslavie b. Emirats arabes unis : 4-1

BOLOGNE

de notre envoyé spécial

Ce Mondiale serait-il celui du troisième âge? Après Peter Shilton, l'indéracinable gardien anglais (quarante-et-un ans et cent dix-neuf sélections), Roger Milla, l'indomptable avant-centre camerounais (trente-huit ans), voilà qu'un autre « ancien » se distingue : le Yougoslave Safet Susic.

A trente-cinq ans, *il a fêté sa cinquantième sélection* en inscrivant le premier but de la facile victoire des siens contre les Emirats arabes unis (4-1), mardi 19 juin à Bologne. Quelques jours plus tôt, il avait rayonné sur le match contre la Colombie (1-0). Et *s'apprête donc à disputer* les huitièmes de finales.

Le meneur de jeu du Paris-SG est de ces hommes dont on a le sentiment qu'ils ont toujours été de respectables patriarches, à vingt ans comme à trente. D'ailleurs, allez savoir pourquoi, on le surnomme « Papet ». Il n'est pourtant pas né à Saint-Paul-de-Vence mais du côté de Sarajevo. L'origine de ce surnom se perd quelque part entre sa Yougoslavie *natale et le Parc des princes* où il a enfilé son premier maillot de l'équipe parisienne, un soir de décembre 1982, contre Monaco.

Ce surnom, comme le maillot du reste, il l'a gardé. Parce qu'il lui sied à merveille. N'a-t-il pas des allures de chef de clan avec son regard d'honnête homme, son nez de Cyrano, sa carrure de lutteur et ses premières rides rassurantes? Pourtant, son *influence ne s'exerce guère hors* du terrain. Ou très discrètement.

L'homme est peu bavard. Il ne passe pas pour un fort en gueule. Tout juste parvient-on à comprendre qu'il est de mauvaise humeur lorsque, sous le feu de questions trop gênantes, il fait mine de ne pas comprendre toutes les subtilités d'une langue française qu'il manie pourtant fort bien.

En revanche, une fois sur la pelouse, Safet Susic prend toute sa dimension, devenant alors ce que les techniciens à la page appellent un « dépositaire du jeu ». Il est de ces joueurs d'exceptions qui détiennent les clefs du coffre aux exploits, les secrets de la malle aux rêves.

La performance de ses coéquipiers dépend de la sienne, de ses ballons frappés du plat du pied, d'un geste nerveux et précis. Cette dépendance a parfois pris des dimensions inquiétantes au Paris SG où l'on se demande bien ce que l'équipe va devenir lorsque ce dribbleur de génie, pourvoyeur d'occasions de buts qui affola les défenseurs de la grande Juventus de Platini, prendra sa retraite, à la fin de la saison prochaine.

Adoré à *Paris*, convoité en *Italie*, où les plus grands clubs ont parfois souhaité l'enrôler, le « Papet » n'a pas toujours connu pareil bonheur dans son propre pays. *Plus encore que les autres joueurs de sa génération*, il traîne l'élimination de la Yougoslavie au premier tour du Mundial espagnol de 1982 comme un ballon trop lourd pour le jeu de précision dont il s'est fait le maître incontesté.

Double nationalité

Certains de ses compatriotes lui en veulent sans doute encore de ne pas avoir assumé son rôle de patron d'une équipe promise aux plus hautes destinées. Peu importe que d'autres vedettes aient manqué leur rendez-vous, le « Papet » avait alors failli à sa *tâche de chef de famille. Et cela* avait suffi à le mettre au ban d'une nation qui se déchire aussi facilement en football qu'en politique *(le Monde* du 12 juin).

Huit ans plus tard, le fait *d'avoir contribué à éliminer* l'équipe de France de Michel Platini de la course au Mondiale, lui a valu quelques sympathies, même s'il a eu bien du mal à expliquer à ses compatriotes pourquoi il avait opté pour la double nationalité franco-yougoslave au printemps 1989.

L'envie de rester à Paris – le club le gardait à condition de pouvoir engager un autre joueur étranger – autant que l'amour sincère de son pays d'adoption – il envisage de s'y installer – ont motivé cette démarche qui, en son temps, choqua plus d'un supporter français *(le Monde* du 2 mai 1989).

Ses performances en Italie, notamment contre la Colombie et les Emirats, le placent sur le chemin de la réhabilitation, bien que l'équipe yougoslave, malgré un potentiel inégalé, reste encore très friable. De nouveaux exploits en Italie lui permettraient de se racheter définitivement.

PHILIPPE BROUSSARD

Les Colombiens de la dernière seconde

Face à une équipe allemande qui fait de plus en plus figure de favorite, les joueurs sud-américains ont arraché « in extremis » leur qualification

• GROUPE D :
RFA et Colombie : 1-1

MILAN

de notre envoyé spécial

Cette rencontre entre Allemagne et Colombie ne fut pas banale. Ce fut d'abord le choc des contraires, presque un choc de civilisations, puisque naturellement, au niveau tant de leur style que de leurs ressources, tout opposait *a priori* ces deux formations qui ne s'étaient jamais affrontées de leur vie. Ce fut ensuite une bonne surprise.

Le système, décidément curieux, des éliminatoires de ce Mondiale n'engageait sur le papier ni l'une ni l'autre de ces deux équipes à se décarcasser. Bénéficiant d'un excellent goal-average, les Allemands, dominateurs depuis le début de l'épreuve, ne couraient aucun risque de se voir ravir la première place du groupe D. Et les Colombiens, par leur victoire d'entrée sur les joueurs des Emirats arabes unis, savaient que, de toute façon, une troisième place leur serait dévolue.

Bref, pour ces deux équipes, un 0-0 eût été parfait, ce genre de calcul s'étant souvent vu par le passé. Par bonheur, pour le sport et pour ce public, qui, une fois de plus, avait envahi en masse le formidable stade San-Siro de Milan, Allemands et Colombiens ont su jouer tout simplement pour l'honneur, pour leur honneur, mot si oublié aujourd'hui sur le terrain.

Parce que, devant cette équipe allemande, qui fait de plus en plus figure de favorite en Italie, les Colombiens, qui, depuis vingt-huit ans, n'avaient réussi à atteindre ces sommets du football, ont voulu prouver à la terre entière qu'ils n'étaient pas un onze d'opérette. Dans leur pays, le football est aussi une religion. Emmenés par leur capitaine Carlos Valderrama, l'homme de Montpellier, à la perruque blonde, ils ont donc joué leur football, un football d'attaque plein de fantaisie, plein d'une fraîcheur qui faisait plaisir à voir, quand bien même elle confinait de temps en temps à l'innocence.

L'entraîneur allemand Franz Beckenbauer, qui avait eu, lui aussi, le mérite de ne pas changer son équipe, à l'exception du seul Andreas Brehme, suspendu pour un match, a reconnu, après cette rencontre, que son équipe avait, au début, *« eu quelques problèmes de concentration »*. Cela fut perçu effectivement au niveau de la défense, qui ne fut pas dépourvue de chance. Les grandes équipes savent aussi la solliciter, mais ce fut miracle vraiment que la cage du jeune gardien de Cologne, Bodo Illgner, fut dissimulée jusqu'à la mi-temps.

Les deux dernières minutes

Les trois attaquants colombiens, Alfonso Fajardo, Carlos Estrado, Freddy Rincon avaient des ballons *plein les pieds, secouaient souvent en* tous sens cette défense allemande, mais, finalement, rien ne passait. Les Allemands avaient eu le mérite, sous un tel orage, de garder la tête froide, avec un milieu de terrain qui, avec des joueurs comme Lothar Matthaus *et le jeune Thomas Hassler*, s'avère comme le plus solide de toutes les équipes en lice.

On crut longtemps que la seconde période se reproduirait à l'identique, mais les Allemands supportaient de moins en moins bien l'affront. Un lob de l'arrière Stefan Reuter vint se perdre sur la barre de la cage colombienne où l'original René Higuita exposait une fois encore le registre de ses facéties. La partie fut même émaillée de quelques disputes. On s'acharnait, l'Allemagne ne voulait pas faillir, la Colombie n'entendait point défaillir. Pour cette question d'honneur donc, on crut encore qu'on en resterait aux points de suspension d'un 0-0 trompeur.

Mais, puisque cette rencontre n'était décidément pas vouée à l'ordinaire, ces deux dernières minutes furent les plus spéciales. Remplaçant de luxe de cette machine allemande, Pierre Littbarski, revenu à Cologne après un détour peu fructueux par le Matra Racing, réussit enfin à décoiffer le gardien Higuita. Deux minutes plus tard, bien après le temps réglementaire, Freddy Rincon, l'un des meilleurs sur ce terrain, donnait cependant une égalisation méritée et quasiment historique pour la Colombie. Et ce n'était là que juste réparation.

« La Colombie est une très bonne équipe, ce match nul est le résultat le plus juste », commentait, au terme de cette sacrée après-midi, Franz Beckenbauer. Les Colombiens vont donc pouvoir continuer leur petit bonhomme de chemin, accéder à ces huitièmes de finale qui sont déjà pour eux un petit paradis inespéré. Franz Beckenbauer, avec cette cuvée allemande de 1990, dispose, quant à lui, de beaucoup d'atouts.

Atout technique d'une équipe qui sait à *présent allier la force collective* et l'intelligence personnelle. Atout physique acquis après quatre semaines de préparation minutieuse, et de vie en commun, qui font que, dans ce Mondiale, cette formation allemande est celle qui défierait le *moins la chronique des petits* potins.

Atout géographique, encore, puisque les Allemands vont pouvoir jouer ces huitièmes de finale sans quitter Milan. Quand on sait que trois éléments essentiels de leur équipe, Klaus Augenthaler, Andreas Brehme et Jürgen Klinsmann, jouent en saison à l'Inter de Milan, ce n'est pas là mince avantage. Enfin, atout psychologique pour une équipe qui a dominé de la tête et des épaules ses matches de qualification, ce qui lui était rarement arrivé dans les Coupes du monde passées.

Après 1954 et 1974, l'Allemagne va-t-elle réussir à décrocher cette triple couronne, qui reste le privilège des seuls Brésil et Italie? A Milan, même les chauffeurs de taxi commencent à *le pronostiquer*. C'est tout dire!

DANIEL CARTON

□ **Rectificatif.** – Les chiffres de quatre cents clubs, vingt mille licenciés et les centaines de milliers de pratiquants, cités dans notre article consacré à « La chasse aux Lions indomptables », paru dans notre édition datée du 20 juin, concernaient le Cameroun et non l'Afrique comme nous l'avions écrit par erreur.

HORS-JEU

Un Alsacien au cœur du Mondiale

STRASBOURG

de notre correspondant

Sur les pelouses italiennes du Mondiale, chaque rencontre concentre des millions de regards sur un produit alsacien. Il est sphérique, blanc et noir, fabriqué par Adidas-France. Il s'agit du ballon officiel de la compétition.

« Etrusco » – c'est là son nom de baptême – a été conçu et fabriqué à La Walck (Bas-Rhin), où travaillent quarante et un employés de la filiale de la maison mère ouest-allemande. Il est composé de vingt hexagones et de douze pentagones de polyuréthane sur lesquels apparaît *en* sérigraphie son emblème, le lion étrusque, et bien sûr les trois bandes d'Adidas.

C'est un produit de haute technologie, assurent ses fabricants : la *mousse qui habille sa* face interne et assure à la fois l'étanchéité et l'élasticité du ballon *a été étudiée spécialement*. Pas question de négliger le fabuleux marché de la Coupe du monde quand on en est le fournisseur attitré depuis 1970.

Rien n'est laissé au hasard. Le ballon est *pesé, vérifié en fin de* chaîne, et les coutures faites à la main en sous-traitance dans une usine pakistanaise sont surveillées de près. Le ballon a été testé pendant plusieurs semaines. Ainsi les joueurs du VFB Stuttgart ont eu le privilège d'essayer « Etrusco », mais sans le savoir : un prototype avait été mêlé au stock de ballons du club.

Cette publicité mondiale, offerte par les écrans de télévi*sion, est plutôt bien venue pour* le groupe Adidas : la branche française d'Adidas-Sarragan a annoncé en mai une nouvelle vague de suppressions d'emplois, trois cent-vingt en France, dont soixante-cinq en Alsace, parmi lesquels onze à La Walck.

JACQUES FORTIER

Le point

GROUPE A

Italie b. Tchécoslovaquie 2-0.

Autriche b. Etats-Unis 2-1.

Classement : 1. Italie, 6 pts ; 2. Tchécoslovaquie, 4 pts ; 3. Autriche, 2 pts ; 4. Etats-Unis, 0 pt.

GROUPE D

RFA et Colombie 1-1.

Yougoslavie b. Emirats arabes unis 4-1.

Classement : 1. RFA, 5 pts ; 2. Yougoslavie, 4 pts ; 3. Colombie, 3 pts ; 4. Emirats arabes unis, 0 pt.

A LA TELEVISION

Mercredi 20 juin : Brésil-Ecosse à 21 h (A2) ; Suède-Costa-Rica à 22 h 45 en différé (FR3).

Jeudi 21 juin : Belgique-Espagne à 17 h (TF1) ; Corée du Sud-Uruguay à 18 h 45 en différé (la Cinq) ; République d'Irlande-Pays-Bas à 21 h (A2) ; Angleterre-Egypte à 23 h 25 en différé (FR3).

BILLET

Patrons têtus

Qu'elles soient houleuses, comme celle d'Euromarché, ou sereines comme celle de Dassault, les assemblées générales ne sont plus que rarement des happenings financiers. Les actionnaires ronchonnent, tel le Printemps face aux pertes du groupe Euromarché, ou se taisent (mais n'en pensent pas moins) tel l'Etat chez Dassault, mais les présidents restent en place. Indéboulonnables dans la tempête. Malgré les 59 millions de francs de pertes d'Euromarché, M. Antoine Bernheim reste le patron. Il le restera jusqu'à ce que l'actionnariat soit stabilisé et la situation redressée.

Malgré la rentabilité faible de son groupe (1,7 %) et les menaces que fait peser sur son activité la nouvelle donne diplomatique internationale, M. Serge Dassault reste en place. Pas question, ici non plus, de changer de pilote.

Les deux patrons ont en commun d'avoir dans leur conseil d'administration de bien encombrants actionnaires : le Printemps, pour Euromarché, et l'Etat, pour Dassault, aimeraient bien être maîtres de la stratégie à la place des présidents. Couper le groupe de distribution en tranches ou adosser l'avionneur à un autre société (l'Aérospatiale). Seulement les patrons en question ont d'autres préoccupations : ils veulent montrer qu'ils ont raison malgré les circonstances, malgré le marché ; qu'ils peuvent rester seuls . Entêtement funeste ou louable persévérance ? L'avenir le dira.

En attendant ceux qui – les salariés –, loin des lambris des assemblées générales, se demandent à quelle sauce tactique ils vont être mangés et commencent à se démotiver. Plus ou moins vite, il est vrai. Avec des sursauts, comme les cadres de chez Dassault, ou sans retour, comme les vendeurs de Bricorama, filiale malade d'Euromarché. C'est face à ce public-là que les patrons têtus doivent montrer qu'ils ne bougeront pas. Mais c'est aussi ce public-là qui est le plus exigeant parce que son inquiétude est la plus grande. On ne peut lui jouer qu'une fois seulement la scène du capitaine courageux.

D. PY

(Lire page 18, l'article de Jacques Isnard.)

A l'issue d'une réunion ministérielle à Luxembourg

Les Douze veulent adopter une position commune sur les importations de voitures japonaises

LUXEMBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

«*La Communauté s'achemine vers une position commune et ferme*», a déclaré Mme Edith Cresson, le 19 juin, à l'issue d'une réunion des ministres des Douze sur la politique d'importation à appliquer aux voitures japonaises pour les prochaines années. «*Nous avons trouvé un langage commun sur les principaux chapitres de la négociation*», a estimé M. Renato Ruggiero, le ministre du commerce extérieur italien qui, à partir du 1er juillet prochain, présidera les travaux des Douze.

L'idée est d'abolir complètement les restrictions quantitatives appliquées par plusieurs Etats membres (France, Italie, Espagne, Portugal) à l'issue d'une période de transition durant laquelle les constructeurs japonais s'engageront à auto-limiter leurs livraisons à la Communauté.

Dans cette négociation tous azimuts les différents acteurs ont tous leur mot à dire. Il semble cependant que le déblocage de la situation auquel on est en train d'assister doive beaucoup aux efforts conjugués accomplis par les Italiens et les Français pour faire accepter le schéma qu'ils avaient en tête par les Britanniques et les Allemands. La réunion du 19 juin a permis de s'assurer qu'aucun Etat membre n'avait d'objection majeure à faire valoir à l'encontre de l'esquisse d'accord ainsi tracée. La période transitoire, qui débuterait le 1er janvier 1993, date à laquelle les quotas nationaux actuellement appliqués disparaîtraient, serait d'une durée de cinq ans, indique-t-on du côté de la Commission européenne.

Cinq ou dix ans de transition ?

Cependant plusieurs délégations, dont la France, contestent ce point et affirment qu'en la matière rien n'est tranché. Ou bien préfèrent parler d'une période de transition de cinq à dix ans. Quelles limitations la Communauté demandera-t-elle aux Japonais de respecter ? L'arrangement prévoit que les «transplants», autrement dit les voitures japonaises produites dans la Communauté, voire dans des pays tiers tels les Etats-Unis, pourront entrer sans restriction sur n'importe quel marché des Douze. Mais les constructeurs nippons devront informer la Communauté du niveau prévisible de cette production européenne (ou américaine) destinée aux marchés des Douze. «*Et, bien sûr, nous en tirerons les conséquences*», commente un des principaux négociateurs de la CEE. Ainsi le niveau d'importations directes des voitures japonaises dans la CEE sera établi en fonction du nombre de «transplants» commercialisés dans la Communauté. Formellement, le terme de quota global ne sera, bien sûr, jamais prononcé...

Durant la période de transition, il faudra s'assurer que les Japonais respectent leurs engagements et que, par ailleurs, les nouvelles règles du jeu ne perturberont pas trop l'un ou l'autre marché des Douze. Dans cet esprit, l'arrangement prévoit un double dispositif de surveillance pour les voitures japonaises commercialisées dans l'ensemble de la CEE et pour celles qui le sont à l'intérieur des quatre Etats membres appliquant aujourd'hui des quotas d'importation.

Le troisième point du projet prévoit l'adoption par les Douze d'un dispositif réglementaire permettant à la Commission de vérifier la bonne exécution de l'accord et d'arbitrer les litiges susceptibles de survenir. Enfin les Douze, qui sont conscients d'offrir à Tokyo une ouverture particulièrement intéressante de leurs marchés, réaffirmeront leur volonté d'obtenir, en contrepartie et de manière tangible, un meilleur accès pour leurs exportations au marché japonais.

PHILIPPE LEMAITRE

Selon le dernier rapport de l'OCDE

La Yougoslavie commence à sortir de l'hyperinflation

En plein chaos politique et économique, le gouvernement yougoslave s'est attaché à rétablir la confiance dans la monnaie et à libérer l'initiative privée. Dans le rapport qu'elle publie le 20 juin, l'OCDE salue les premiers résultats d'une politique «*rigoureuse et ingénieuse*», notamment dans sa lutte contre l'hyperinflation (1).

La Yougoslavie est un cas. Ce pays qui a cherché longtemps, seul, une troisième voie entre l'économie de marché et la planification centralisée, s'est retrouvé à la fin des années 80 dans une situation qu'on pourrait qualifier de «staghyperinflation» : plus de 10 000 % de hausse des prix en rythme annuel durant les trois derniers mois de 1990, avec une production quasi stagnante.

Si cette inflation hors du commun – à trois, quatre ou cinq zéros – est le signe d'une profonde crise institutionnelle, il faut pour la vaincre des gouvernements suffisamment forts et légitimes pour faire accepter les conséquences de la stabilisation monétaire. Or c'est au moment où la Yougoslavie entrait dans une crise politique qui l'a conduite au bord de l'éclatement que s'est produit le sursaut salutaire sur le plan économique.

Il faut mettre au crédit du gouvernement de M. Ante Markovic d'avoir su ramener l'inflation à 3 ou 4 % par mois en mars-avril, grâce, écrit l'OCDE dans son rapport, à «*un programme de stabilisation à la fois rigoureux et ingénieux, combinant l'introduction d'un nouveau dinar convertible rattaché au deutschemark avec un blocage des salaires, un gel partiel des prix et un durcissement de la politique macroéconomique*».

A la différence des plans d'ajustement tentés de 1985 à 1988, qui avaient tous échoué, celui-ci a eu le mérite de s'attaquer aux sources cachées de l'inflation, notamment le déficit budgétaire. «*Auparavant, le déficit public n'apparaissait pas dans les comptes de l'Etat mais dans ceux de la Banque centrale, sous la rubrique « actifs intérieurs nets »*», explique un expert yougoslave à l'OCDE.

Le plan Markovic du 19 décembre 1989 a donc rebudgétisé le déficit, en s'arrangeant pour qu'il soit couvert aux trois quarts par les recettes fiscales (une nouvelle taxe sur les produits de consommation et des droits de douane qui ont remplacé les restrictions quantitatives aux importations).

SOPHIE GHERARDI

Lire la suite page 18

(1) Bien que socialiste, la Yougoslavie est, depuis trente ans, membre associé de l'OCDE, qui regroupe les principaux pays industrialisés.

Malgré les recommandations du gouvernement

Le CNPF laisse ses fédérations libres de négocier sur les bas salaires

Au risque de donner l'impression d'enrayer le processus de revalorisation des bas salaires engagé par le gouvernement, M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF, a souligné mardi 19 juin, devant la presse, qu'il n'est pas question pour l'organisation patronale de «*négocier à la place*» de ses fédérations, dont elle est pourtant l'émanation. «*Tout à fait d'accord avec le processus de négociation*», le CNPF n'a en revanche «*pas d'autorité sur les branches professionnelles dans le domaine de la politique salariale*» a assuré M. Giral. Selon lui, il convient d'attendre la mi-décembre pour apprécier les premiers résultats des discussions qui seront ouvertes.

La réunion le 26 juin, de la commission nationale de la négociation collective ne s'annonce donc pas sous les meilleurs auspices. Conformément à la demande du premier ministre, patronat et syndicats devront à cette occasion mettre au point un calendrier et rédiger un relevé de conclusions (*Le Monde* daté 10-11 juin). En cas d'échec, le gouvernement a indiqué que la revalorisation du SMIC au 1er juillet, sera supérieure à 2,34 %, correspondant à l'augmentation du salaire moyen. Cette éventualité, estime M. Giral, constitue «*l'extrême limite*» ...

Alors que ce «*oui, mais*» à la démarche gouvernementale risque d'être interprété par les syndicats comme un constat de carence, le CNPF évoque le «*dynamisme*» de la négociation de branche (cinquante trois professions ont signé des accords salariaux au cours du quatrième trimestre 1989, et du premier trimestre 1990, et soixante autres devraient suivre).

Le président de la commission sociale, qui préconise une réduction des cotisations sociales au bénéfice des salariés, a toutefois laissé entrevoir la possibilité de négocier avec les syndicats des mécanismes de promotion salariale liés à la formation. La préparation d'un accord conventionnel dont M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, entend s'inspirer à l'automne pour réaliser sa loi sur la formation professionnelle, pourrait en fournir l'occasion. M. Giral explique ci-contre dans quelles conditions devraient se dérouler ces négociations sur les bas salairesb.

J.-M N

POINT DE VUE

Menaces sur la politique contractuelle ?

par Jean-Louis Giral

TOUR à tour louée ou ignorée, voire dénigrée, par ceux qui n'en sont pas les acteurs, la politique contractuelle est dans notre pays riche d'histoire. Par leurs récentes déclarations, le chef de l'Etat et le premier ministre paraissent en avoir opportunément redécouvert les mérites. Cet intérêt qu'ils lui portent, au demeurant justifié à l'aune des résultats qu'elle a permis d'enregistrer de l'après-guerre à ces derniers mois, ne doit cependant pas dissimuler les dangers qui la menacent.

Si ces résultats, qui ont largement contribué à l'amélioration de la vie des Français, traduisent quotidiennement la force de la politique contractuelle, sa fragilité n'en est pas moins réelle. Ces résultats sont bien connus. Ainsi, ce n'est pas moins de 209 accords qui ont été signés depuis 1947 au niveau national interprofessionnel. Ce mouvement ne s'est pas tari sous l'effet de la crise et des difficultés économiques.

Qu'ils soient conclus au niveau interprofessionnel ou au niveau des branches, voire au niveau des entreprises, qu'ils prennent la forme d'accords de gestion de la protection sociale, d'accords de méthode et d'orientation ou d'accords «parfaits» directement applicables aux entreprises et aux salariés, ces accords ont tous un point commun qui tient à la nature même de la politique contractuelle. Tous constituent en effet un compromis, point d'équilibre entre les aspirations et les intérêts des parties à la négociation. C'est dans ce compromis adapté, équilibré et accepté que réside toute la force de la politique contractuelle, notamment la pérennité de ses effets. Mieux vaut un accord accepté qu'une loi imposée.

Qu'on vienne délibérément entacher les caractéristiques de ce compromis et il en est fini de la dynamique de la politique contractuelle. Tout élément qui vient compromettre l'équilibre sur lequel s'est établi le compromis non seulement rompt celui-ci au profit d'une partie à la négociation, mais de plus occulte pour l'avenir toute possibilité de recherche de nouveaux compromis. Quelle partie à la négociation pourrait en effet, dans un tel contexte, prendre pour l'avenir le risque de voir les contreparties des concessions qu'elle a faites être en tout ou partie obérées par une volonté extérieure? Les amateurs de marché de dupes ne sont pas légion.

En d'autres termes, la politique contractuelle ne s'amende pas ou ne s'enrichit pas de l'extérieur sauf, ce faisant, à choisir délibérément de prononcer son oraison funèbre. En revanche, rien ne s'oppose à ce que les résultats auxquels elle est parvenue soient repris en l'état par la loi, comme l'a déjà fait à plusieurs reprises le législateur qui, jusqu'alors, ne s'y était pas trompé. De la même façon, la politique contractuelle ne pourrait prospérer en n'ayant pour se repaître que les restes ou les miettes que consentiraient à lui abandonner les pouvoirs publics. Un tel régime ne pourrait conduire qu'à son dépérissement.

Le proche avenir risque malheureusement de nous fournir une parfaite illustration de ce propos. Il serait illusoire de croire que le problème de la représentation du personnel dans les PME puisse être réglé par la voie contractuelle, si la loi intervient au préalable pour encadrer les négociations et, notamment, définir à l'avance les solutions auxquelles les négociateurs sont conviés à aboutir.

La recherche d'un renforcement du dialogue social requiert, à tout le moins, que les interlocuteurs disposent d'une complète latitude dans le choix des thèmes qu'ils entendent aborder entre eux et dans la façon de les traiter. Ce n'est que lorsqu'ils ne parviennent pas à un consensus pour aborder un thème ou lui donner une réponse commune que, si l'urgence de la situation l'exige, d'autres voies doivent être recherchées. Procéder à l'inverse ne peut avoir d'autre effet que d'affaiblir les partenaires sociaux et les priver progressivement de leur sens des responsabilités.

Enfin, mais il s'agit d'une évidence, la politique contractuelle manifeste une allergie totale à toute intervention extérieure, susceptible d'avoir directement ou indirectement une incidence sur les thèmes dont elle s'est saisie, dans le même temps où elle s'emploie à les traiter. Les négociations ne peuvent en effet se dérouler de façon satisfaisante et aboutir à un équilibre si, simultanément, l'une des parties se voit contrainte, du fait de pressions extérieures, d'adopter certaines positions.

Pas d'interventions extérieures

Qui pourrait imaginer que les partenaires sociaux seraient enclins à mener des négociations si, concomitament, les pouvoirs publics interfèrent par leurs décisions dans la négociation. Peut-on croire que les branches professionnelles seraient portées à poursuivre des négociations sur les salaires si parallèlement intervient une augmentation excessive du SMIC qui viendrait contrarier les remises en ordre souhaitées?

Il est clair que le développement de la politique contractuelle, que tous appellent de leurs voeux, requiert avant tout le respect de son autonomie tant dans le choix des thèmes qu'elle entend aborder que dans les normes qu'elle choisit de mettre en place pour réguler les rapports sociaux. Aucun propos, aussi laudatif soit-il, sur les vertus de la politique contractuelle n'empêchera la transformation de cette voie royale de la politique sociale en chemin de traverse, s'il est démenti par les actes. Pour ce qui nous concerne, notre choix est fait, nous venons encore de le démontrer. Notre désir est de pouvoir continuer à l'assumer.

▶ **Jean-Louis Giral est président de la Commission sociale du CNPF.**

Dans le secteur privé

Le nombre des conflits du travail a diminué en 1989

Journées individuelles non travaillées (hors fonction publique), en milliers

6000 – 5000 – 4000 – 3000 – 2000 – 1000 – 0

1970 – 1975 – 1980 – 1985 – 1989

Ensemble des conflits

dont conflits localisés

Source : Service des études et de la statistique

En dépit de plusieurs conflits sociaux d'envergure – Peugeot et les Chantiers de l'Atlantique, notamment – les conflits du travail ont sensiblement diminué en 1989 dans le secteur privé, selon les statistiques du ministère du travail.

Ce mouvement concerne aussi bien les journées non travaillées que le nombre d'arrêts de travail. Parmi les 900 000 journées individuelles non travaillées, 800 000 découlent de conflits localisés et à peine plus de 100 000 de conflits généralisés (mot d'ordre commun à plusieurs entreprises). En 1988, 1 242 000 journées individuelles avaient été perdues. «*Cette mobilisation sporadique mais exprimant, quand elle a lieu, une certaine détermination de la part des salariés, résulte de la nature très catégorielle de la plupart de ces mouvements*», estime le ministère du travail. En revanche, on observe une forte augmentation des conflits dans la fonction publique à la suite de la «*poussée de fièvre indiciaire*» de l'automne : en un an, les journées de grève quadruplent presque (de 0,6 million à 2,3 millions).

La Caisse nationale de prévoyance veut changer de statuts

La Caisse nationale de prévoyance (CNP), du groupe de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), veut un changement radical de ses statuts pour se doter de fonds propres supplémentaires et d'une force de frappe externe.

«*Nous souhaitons procéder à des acquisitions à l'étranger, mais nous manquons de fonds propres et nous souffrons d'une insuffisance à en mobiliser*», a déclaré mardi 19 juin, M Edmond Alphandéry, président de la CNP. Pour cela, M. Alphandéry présentera, à l'automne, un projet de refonte des statuts de la CNP pour la transformer en «*une société nationale dotée d'un capital à majorité publique*».

Revenant sur les résultats financiers du dernier exercice, M. Darnis, directeur général, a indiqué que la CNP avait dégagé un bénéfice net de 705 millions de francs en 1989 contre 624 millions, soit une progression de 13 %.

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

M. Balladur propose un plan triennal de réduction des impôts

M. Balladur s'apprête à rendre public un plan triennal (1991-1993) de réduction des impôts et du déficit budgétaire. La baisse des premiers serait de 105 milliards de francs, celle du second de 40 milliards de francs, le déficit de l'Etat étant ramené à 50 milliards en 1993. La croissance, des économies et un *« grand programme de privatisation »* permettraient de financer ce plan.

L'ancien ministre de l'économie et des finances propose de continuer à réduire la TVA (taux normal de 18,6 % et taux majoré de 25 % ramenés à 16,5 % mais taux réduits et super-réduits portés à 7 %) : d'amener à 33,3 % le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués et non distribués ; d'alléger l'impôt sur le revenu en ramenant le taux maximal de 56,8 % à 50 % et en reprofilant le barème d'imposition qui ne comprendrait plus que cinq taux au lieu de treize ; d'alléger l'imposition des successions moyennes par une réforme du barème ainsi que celle des mutations à titre onéreux, notamment celle des fonds de commerce, des immeubles et des valeurs mobilières ; enfin de réduire le prélèvement de 37 % sur les bons de caisse.

INDUSTRIE

La bataille dans la chimie italienne

Reprise des hostilités entre l'ENI et Montedison

Après deux mois de trêve, les hostilités ont repris entre le groupe public italien ENI et le groupe privé Montedison pour le contrôle de la firme chimique Enimont.

Aucun représentant de Montedison-Ferruzzi ne s'est présenté, lundi 18 juin, à l'assemblée générale d'Enimont, convoquée pour approuver les comptes de son premier exercice et prendre des décisions pour l'avenir. En représailles, l'ENI n'avait dépêché aucun représentant non plus, mardi 19 juin, à la nouvelle assemblée, qui se réunissait en seconde convocation après annulation de la première. Cette dernière a, cette fois, pu statuer, la majorité requise pour adopter les résolutions ne nécessitant plus que la moitié des voix plus une (65 % pour la première assemblée).

Après plus de six heures de débat, l'assemblée, présidée par l'administrateur délégué M. Sergio Cragnotti, a finalement approuvé le bilan de l'exercice 1989, qui se solde par un bénéfice net consolidé de 740 milliards de lires (3,4 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 15 347 milliards de lires (70,29 milliards de francs). Les actionnaires présents ont été informés que le plan industriel préparé par l'ancien président M. Lorenzo Necci, démissionnaire fin mai, serait présenté au comité d'actionnaires le 26 juin, et le lendemain au conseil d'administration. Ce qui promet de belles empoignades en perspective, puisque cette fois les deux principaux actionnaires d'Enimont (chacun possède 40 % du capital et cinq membres au conseil) seront présents.

Le conflit avait éclaté en mars dernier quand la Montedison avait décidé d'élargir le conseil à deux membres supplémentaires, sensés représenter les 20 % restants du capital placés sur le marché boursier, en fait alliés de M. Raul Gardini, PDG du groupe Montedison-Ferruzzi.

Dans l'espoir de trouver une solution, la hache de guerre avait été enterrée deux mois durant. Mais la nouvelle offensive de la Montedison semble exclure tout arrangement, l'ENI ayant d'autre part annoncé son intention de protéger ses intérêts « dans toutes les instances », ce qui semble inclure la *réouverture d'un front judiciaire.*

A. D.

En dépit de critiques dans l'entourage du premier ministre

L'équipe dirigeante de Dassault reste en place

En donnant, comme le veut la formule traditionnelle, *« quitus définitif, entier et sans réserve »* à la gestion de Dassault en 1989, les actionnaires du groupe aéronautique réunis, mardi 19 juin, en assemblée générale à Paris et, à leur suite, les six représentants de l'Etat (sur douze administrateurs) au conseil d'administration ont confirmé l'équipe dirigeante en place et, à sa tête, M. Serge Dassault, dont le mandat n'expire qu'en 1991.

Depuis quelques mois, en effet, des rumeurs qui avaient pris naissance dans l'entourage du premier ministre faisaient état de la volonté de certains, dans les *milieux gouvernementaux, de faire* en sorte *d'« adosser »* Dassault à un groupe jugé plus solide en lui confiant, sous une forme à trouver, la gestion des parts de l'Etat (46 %) dans le capital de la société privée (le groupe familial Dassault Industries détient 49,7 %). Très récemment (*le Monde* du 12 juin), le président du groupe national Aérospatiale, M. Henri Martre, avait indiqué qu'il était prêt à entrer dans le capital de Dassault si telle était bien l'intention de l'Etat.

A l'assemblée générale des actionnaires, comme au conseil d'administration de Dassault, cette perspective n'a été évoquée par aucun des intervenants. Les questions se sont orientées pour l'essentiel sur la modicité de l'action de la société en Bourse, sur le calendrier du programme Rafale, voire les performances de cet avion, ou sur les coopérations éventuelles de Dassault avec d'autres industriels aéronautiques européens et américains.

Les délégués du syndicat CGC des cadres et techniciens de Dassault avaient, au demeurant, adressé une lettre au premier ministre dans laquelle ils notent que, durant les derniers conseils d'administration, aucun représentant de l'Etat n'a fait de *« remarque de fond sur la marche de l'entreprise »*. Faisant allusion aux *rumeurs sur un rapprochement* avec un autre groupe, ils concluent : *« Le personnel de Dassault ne supporte plus la pollution et vous demande solennellement de faire cesser au sein de vos administrations les racontars qui entretiennent la plume des uns et l'appétit des autres et réjouissent la concurrence. »*

M. Dassault a donné quelques indications sur l'exercice 1989. Le chiffre d'affaires atteint 17 359 millions de francs (montant comparable à celui de 1988), dont *63 % à l'exportation. Les prises de* commandes ont été de 16 549 millions de francs (en hausse de 4 % par rapport à 1988), dont 38 % à l'exportation. Les activités civiles représentent 28 % des commandes. Au total, le carnet de commandes dépasse 40 milliards de francs, soit plus de deux ans de production. Le bénéfice net a été de 294,7 millions de francs (au lieu de 146,4 millions de francs en 1988). *« Nous avons distribué à l'Etat depuis dix ans plus de 4,5 milliards de francs sous forme d'impôts sur les bénéfices et de distribution de dividendes »*, a conclu M. Dassault, avant de demander qu'on juge son entreprise sur ce qu'il a appelé *« de vrais critères »*.

Neuf résolutions, dont celle relative aux comptes 1989 de la société, étaient présentées à l'approbation de l'assemblée générale. Elles ont toutes été adoptées à une forte majorité.

Trois de ces résolutions ont conduit à remplacer (comme administrateur représentant le ministère des finances) M. Jean-François Théodore par M. Thierry Aulagnon ; à prolonger pour six ans la durée du mandat d'administrateur de M. Bruno Revellin-Falcoz (vice-président du groupe, chargé des affaires techniques, de la recherche et de la coopération), et à changer *la dénomination* actuelle de la société Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation en Dassault Aviation. Désormais, Dassault Aviation, avec 15 570 personnes, relève du groupe Dassault Industries, qui contrôle en outre Dassault Electronique (nouveau nom d'Electronique Serge Dassault), Dassault Belgique Aviation, Dassault International, Dassault Systemes et Europe Falcon Service, sans compter d'autres filiales où il reste minoritaire.

JACQUES ISNARD

ÉTRANGER

La Yougoslavie et l'hyperinflation

Suite de la page 17

Deuxième « astuce » : stabiliser le dinar en l'accrochant à « la » monnaie de référence, le deutschemark. *« L'un des mystères de l'économie yougoslave, c'était la vigueur de la consommation. Elle ne baissait pas, alors que les revenus salariaux réels avaient diminué de 25 % au cours des années 80. »* La clef de l'énigme ? En Yougoslavie, les trois quarts de l'épargne étaient en devises. Quand on dévaluait la monnaie, le revenu réel diminuait, mais l'épargne était réévaluée, d'autant plus que les taux d'intérêt étaient très élevés.

Pour restaurer la confiance dans le dinar, donc redonner prise à la politique monétaire, dans une économie où tout le monde finissait par raisonner en deutschemarks, on a créé un « nouveau dinar » égal à 10 000 anciens, avec une parité fixée pour six mois par rapport à la monnaie ouest-allemande (1 mark égale 7 dinars). Les mouvements de capitaux des particuliers ont été libérés et les achats de devises auprès des banques, autorisés. Les salaires ont été gelés mais n'ont pas baissé en deutschemarks.

Le procédé, tout à fait inédit, a restauré la confiance dans la monnaie. Les Yougoslaves ont vidé leurs bas de laine et changé leur épargne en dinars, pour bénéficier des taux d'intérêt plus intéressants qu'on leur offrait. Du coup, la politique monétaire restrictive, permettant une très faible augmentation des crédits, retrouve son efficacité.

L'OCDE conseille à présent aux autorités yougoslaves de poursuivre jusqu'à la fin de l'année une politique de stabilité des changes qui, si elle a quelques inconvénients du point de vue de la compétitivité des produits nationaux, permet de « désintoxiquer » la population après des années de fonte monétaire accélérée. A en croire un spécialiste de l'économie yougoslave, *« 10 à 15 % des actifs passaient leur temps à changer les étiquettes ou à faire de la comptabilité, au lieu de s'occuper d'améliorer la qualité et la productivité »*.

La Yougoslavie a un atout non négligeable dans sa lutte contre l'hyperinflation : une balance des paiements excédentaire, grâce notamment aux fonds rapatriés par les 770 000 Yougoslaves travaillant à l'étranger. Elle a ainsi pu reconstituer des réserves en devises qui assurent la crédibilité de sa politique d'assainissement. Mais, et c'est sans doute à terme l'essentiel, tous les problèmes structurels de l'économie yougoslave demeurent. La plupart des entreprises, longtemps protégées de la concurrence extérieure et bénéficiant souvent de monopoles locaux, sont gérées en dépit du bon sens.

On a changé la loi comptable qui leur permettait de distribuer à leurs employés-propriétaires des salaires gagés sur les « stocks » largement surévalués. Aujourd'hui elles ne peuvent agir de la sorte que si elles ont des liquidités. Abolie aussi l'obligation d'embaucher chaque année de nouveaux jeunes qualifiés, même si l'entreprise n'en avait nul besoin. Les obstacles à l'initiative privée ont été en bonne partie supprimés, *même s'il subsiste des ambiguïtés* sur le rôle des conseils d'ouvriers dans les entreprises.

En somme, après avoir tâtonné pendant vingt ans, la Yougoslavie *semble cette fois avoir trouvé* la voie qui conduit à une véritable économie concurrentielle. Ce qui ne signifie pas qu'elle est sortie de l'ornière : la production, qui va encore baisser en 1990 après dix années de marasme et le chômage, déjà considérable dans les régions méridionales et orientales, risque de s'aggraver.

Les difficultés persistantes du « modèle yougoslave » – dues en grande partie aux blocages politiques à tous les échelons d'un pays très décentralisé – peuvent donner à réfléchir aux pays de l'Est récemment convertis : le « marché » est sans doute plus loin qu'ils ne croient.

SOPHIE GHERARDI

En proie à des difficultés

Chrysler cherche des alliés

L'accord de coopération entre les firmes automobiles Fiat et Chrysler, avancé à Detroit par une publication spécialisée, « n'est qu'une hypothèse pour le moment », a indiqué mardi 19 juin, le groupe italien.

« Nous avons constamment des entretiens avec d'autres constructeurs automobiles et nous ne faisons jamais de commentaires sur de simples hypothèses », a-t-on précisé chez Fiat en démentant plus particulièrement l'idée d'un accord financier qui prendrait la forme d'un échange d'actions. *« S'il devait y avoir une entente, ce serait plutôt sur le développement de nouveaux modèles. »*

La lettre « Ward's automotive reports » avait évoqué un accord entre les deux groupes pour l'assemblage de la « Tipo » de FIAT aux Etats-Unis, Chrysler faisant bénéficier, en échange, le groupe turinois de sa technologie anti-pollution.

Il semble en effet que Fiat et Chrysler aient entamé de larges discussions sur des sujets divers. Il pourrait être question par exemple *que Fiat construise en Europe* le petit véhicule tout terrain du groupe américain et remplace ainsi Renault qui y a renoncé la semaine passée. Au-delà, nombreux sont ceux qui évoquent la conclusion de liens plus étroits.

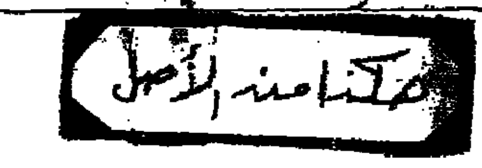
Chrysler, troisième constructeur américain derrière General Motors et Ford, souffre beaucoup de la concurrence nipponne et de la baisse des ventes d'automobiles outre-Atlantique. Il cherche donc des partenaires, notamment pour effectuer un retour en Europe où le marché est meilleur. En outre, ses finances lui permettront difficilement d'investir les 90 milliards de francs annoncés dans les cinq ans à venir, pour la sortie de nouveaux modèles.

Déjà des accords ont été conclus avec GM pour faire des transmissions, avec le Coréen Hyundai pour vendre des véhicules au Canada, et avec Mitsubishi (dont il détient encore 12,1 % du capital) pour ouvrir une nouvelle usine dans l'Illinois. Même si Chrysler affirme pouvoir demeurer indépendant, il semble chercher un ou des alliés solides. Fiat pourrait être une bonne « hypothèse ».

E. L. B.

□ ***Perturbation du trafic maritime sur la Manche.*** – La direction de la SNAT, filiale de la SNCF, qui exploite en pool avec les britanniques dans la cadre de Sealink les liaisons transmanche a décidé de déposer le rôle d'équipage du navire « Fiesta », c'est-à-dire de le désarmer temporairement. Ce car-ferry moderne, qui assure la liaison Calais-Douvres est immobilisé depuis plusieurs semaines à cause de grèves tournantes des équipages qui protestent contre les nouveaux horaires de travail à bord. Le port de Calais a été bloqué par les grévistes le 19 juin.

□ **Métro parisien : perturbations sur la ligne 5.** – A la suite d'une agression dont ont été victimes deux agents de la RATP au terminus de la ligne 5 (Bobigny-Place-d'Italie), le 19 juin, le trafic a été interrompu une bonne partie de la journée. Le personnel a observé un arrêt de travail spontané de 17 heures à 19 heures, puis de 22 heures à 22 h 30. Deux contrôleurs avaient été pris à partie par une bande d'une quinzaine de personnes et avaient été légèrement blessés.



ÉCONOMIE

REPÈRES

CHOMAGE

Baisse en Europe en avril

Selon les statistiques publiées par Eurostat, le chômage aurait diminué en avril – derniers chiffres connus – dans les douze pays de la Communauté européenne. Par rapport à la population active, en données corrigées, il serait passé de 8,6 % en mars à 8,5 %, soit en données brutes – dernière estimation possible –, 14,2 millions de demandeurs d'emploi.

Dans les pays où la tendance à la baisse était forte depuis la fin 1988 (Grande Bretagne, RFA, Espagne et Belgique), le rythme se ralentit. On constate un maintien du mouvement de recul en France et même une légère accélération aux Pays-Bas et en Irlande. Selon une définition normalisée de la demande d'emploi, le classement est le suivant : Irlande, 16,4 % ; Espagne, 15,9 % ; Italie, 10,9 % ; France, 9,3 % ; Pays Bas, 8,8 % ; Belgique, 8 % ; Danemark, 6,7 % ; Grande-Bretagne, 6 % ; RFA, 5,3 % ; Portugal, 5,2 % et Luxembourg, 1,5 % (les données ne sont pas exploitables pour la Grèce).

ÉNERGIE

EDF signe un accord de coopération avec la Chine

Electricité de France a annoncé la signature, mardi 19 juin, d'un *« accord de coopération générale à long terme »* avec la Chine. L'accord couvre *« tous les domaines de l'électricité : production hydraulique, nucléaire ou thermique, transports et distribution, formation du management, exploitation des centrales et protection de l'environnement »*. Ce protocole prolonge celui de 1984 et prévoit des opérations mixtes dans plusieurs régions de la Chine, notamment dans celles de Shanghaï, de Guandong, du Sichuan et de Pékin.

Parmi les nouveaux projets évoqués, EDF cite notamment les deux nouvelles tranches de 900 mégawatts chacune dans le Guandong (extension de la centrale nucléaire de Daya Bay pour fournir notamment Hongkong), la rénovation du réseau électrique de Pékin, le dispatching national, le barrage d'Ertan (3 300 MW) dans le Sichuan, la centrale de pompage de Tian-Huan-Ping (1 800 MW) dans la région Est.

TÉLÉPHONE

Alcatel conclut un important contrat avec l'URSS

Alcatel Bell, filiale belge d'Alcatel, a signé mardi dernier à Moscou un contrat de 2,8 milliards de dollars (15,7 milliards de francs), portant sur la livraison de 250 000 lignes téléphoniques digitales sur une période de vingt ans. Une société mixte entre la société soviétique Krasnayazarya et Alcatel Bell sera créée à cet effet. Baptisée LenBell Telephone, elle fabriquera des centraux et des lignes téléphoniques « System 12 », destinés au réseau téléphonique public soviétique, qui utilisait jusqu'à présent des lignes analogiques.

Le capital de cette société d'un montant de 340 millions de francs environ, sera détenu à 60 % par la firme soviétique et à 40 % par Alcatel Bell. La société pourra effectuer des paiements et verser des dividendes en devises étrangères. Cet accord a été rendu possible grâce à l'assouplissement des règles du COCOM sur l'exportation de produits stratégiques vers les pays de l'Est, intervenu le 7 juin dernier.

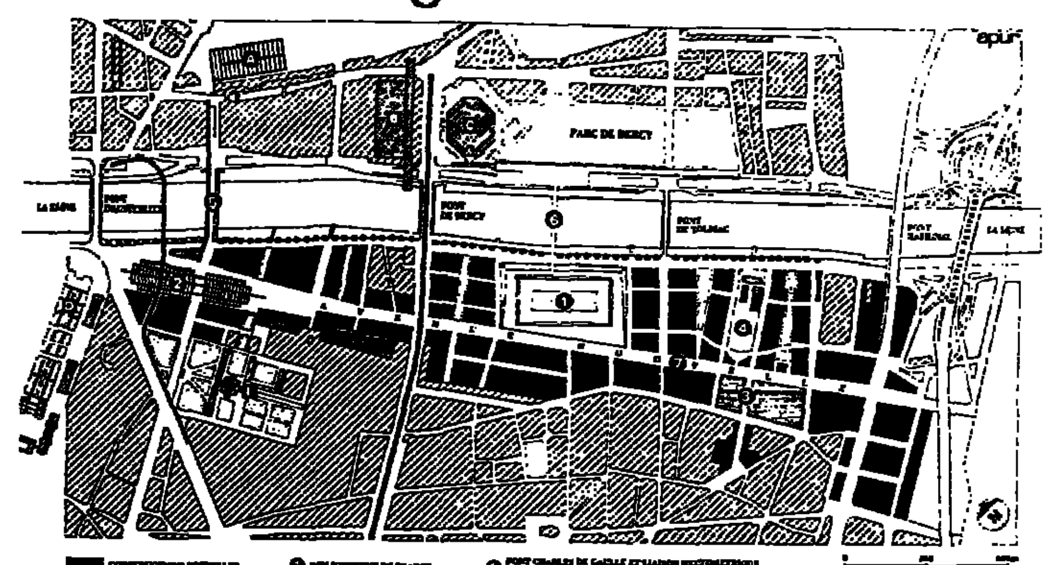
Une deuxième société mixte pourrait également être mise sur pied pour fabriquer des puces électroniques VLSI qui constituent le cœur des centraux téléphoniques. Mais cette partie de l'accord reste soumis à l'examen du COCOM.

URBANISME

Sur une superficie de plus de 100 hectares

Une nouvelle rive gauche à Paris

L'un des quartiers « les plus délaissés et les moins équipés » de la capitale, selon les propres mots du maire de Paris, va changer de visage. C'est un bouleversement quasi total qui s'annonce sur une superficie de plus de cent hectares dans la partie est du 13e arrondissement.



Source . Mairie de Paris.

Le projet Paris-Seine rive gauche a l'ambition de créer tout à la fois un *« nouveau Quartier latin »* et un quartier d'affaires de dimension internationale. De la gare d'Austerlitz jusqu'au boulevard périphérique à la limite d'Ivry, sur une longueur de 2,5 kilomètres, le terrain sera remodelé, le niveau du sol étant même modifié pour dessiner une sorte de colline parallèle à la Seine, descendant doucement vers le fleuve et – moins doucement – vers l'ouest de l'arrondissement. La ligne de crête sera la chaussée d'une avenue nouvelle couvrant le faisceau des voies ferrées.

Au-dessous, une chaussée de circulation à deux files et à sens unique emmènera souterrainement les véhicules sortant de Paris. Sous les quais débarrassés des entrepôts et magasins généraux qui dressent un écran devant la Seine, une autre voie souterraine accueillera les véhicules entrant dans la capitale. En surface, une promenade de 12 mètres de large sera ainsi libérée pour les piétons, les cyclistes et... les arbres.

La grande avenue nouvelle servira de desserte locale. Elle sera bordée de commerces et 900 000 mètres carrés de bureaux seront implantés à sa proximité, de préférence à des logements. Le parti pris d'édifier ici un pôle tertiaire équivalant à près de la moitié de la Défense en superficie, capable d'accueillir 50 000 à 60 000 mille emplois, répond à la politique de rééquilibrage des activités économiques vers l'Est parisien. Bureaux et logements ignoreront les tours gigantesques. Hormis les quatre tours de verre de la Bibliothèque de France qui domineront le quartier de leurs 100 mètres de haut, les immeubles ne dépasseront pas six niveaux, près des quais, et neuf à dix, au bord de l'avenue centrale. A Paris-Seine rive gauche, *« il n'y aura pas plus de cité-dortoir que de cité financière »*, promet M. Jacques Chirac. Ni quartier mort le jour, ni rues désertes après 17 heures. 500 000 mètres carrés de logements seront construits en majorité dans la partie proche du fleuve pour 15 000 à 20 000 personnes. Deux tiers des programmes seront sinon « sociaux », du moins « aidés » (un tiers en prêts locatifs pour des habitants à revenus très modestes, un tiers en « intermédiaire », le dernier tiers étant libre).

Moins de logements que de bureaux : M. Alain Grellety-Bosviel, directeur de l'aménagement urbain, se justifie en expliquant qu'il fallait bien répondre à la demande... de bureaux. Pour la satisfaire, explique-t-il, il faut convertir des logements. A Seine rive gauche, les entreprises françaises et étrangères trouveront des locaux ultramodernes à l'intérieur de la ville aux lisières de son cœur historique. Le *« nouveau Quartier latin »* enfin, ce sera la Bibliothèque de France, construite sur 7 hectares en bordure de Seine *« dans la grande tradition de l'urbanisme parisien »*, rappelle M. Chirac, à l'exemple du Louvre, de l'Assemblée nationale et de l'Institut. L'université Nouvelle Sorbonne voisinera avec la station Tolbiac créée à l'intersection de la ligne C du RER et de la future ligne de métro automatique METEOR. Un établissement d'enseignement des arts graphiques complétera, avec l'installation d'ateliers d'artistes dans le quartier des Grands Moulins, cet équipement culturel.

L'opération Seine rive gauche dont le conseil de Paris examinera et sans aucun doute adoptera le plan d'aménagement, lundi 25 juin, prendra dix ans. Son coût en francs 1990 est évalué à 22 milliards. C'est la dernière « grande » opération dans la capitale. Grande d'abord parce qu'elle s'étend sur un territoire trois fois plus vaste que celui de la plus vaste des récentes ZAC, celle des terrains Citroën dans le quinzième arrondissement. Grande aussi par sa situation. La gare d'Austerlitz par l'interconnexion des TGV retrouvera une belle jeunesse. Bercy, tout neuf en face, lui sera relié par le pont d'Austerlitz, par le pont de Bercy (élargi l'an prochain), par un nouveau pont baptisé Charles-de-Gaulle et par une passerelle pour piétons à la hauteur de la Bibliothèque de France. Le maire de Paris a, semble-t-il, pratiqué la concertation : avec la SNCF, dont la Ville de Paris veut faire un vrai partenaire associé aux risques *« et aux gains »* de l'opération, avec des architectes. Un peu avec les communes limitrophes : Charenton, Ivry et Vitry. Insuffisamment toutefois : il serait regrettable que les *« quartiers du vingt et unième siècle »* s'arrêtent au boulevard périphérique.

CHARLES VIAL

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —

VICAT

L'Assemblée générale des actionnaires, réunie le 15 juin 1990, sous la présidence de M. Jacques Merceron-Vicat, a approuvé les comptes de l'exercice 1989, qui se traduisent par un bénéfice net de 227 millions de francs en augmentation de 21 % sur 1988. Le bénéfice net consolidé, avec 370 millions, progresse de 17,5 %.

Le dividende net a été fixé à 32 F soit, avoir fiscal compris, un revenu brut de 48 F *par action. Le dividende sera mis en paiement* le 1er août. Après détachement du coupon seront admises à la cote officielle sur le marché au comptant de Paris les nouvelles actions d'un nominal de 25 F qui remplacent les actions anciennes d'un nominal de 100 F. En effet, l'Assemblée générale a décidé de réduire de 100 F à 25 F la valeur nominale de l'action, multipliant ainsi leur nombre par quatre et, simultanément, de doubler le capital par prélèvement sur les réserves. Ainsi, les actionnaires titulaires d'une action de 100 F recevront en échange huit actions de 25 F.

elf gabon

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'ELF GABON s'est réunie le Jeudi 14 Juin 1990 dans les bureaux de la société à LIBREVILLE, sous la présidence de *M. André TARALLO. Elle a approuvé les comptes de* l'exercice 1989, qui font apparaître un bénéfice de 17 622 millions de Francs CFA, et a fixé le dividende de cet exercice à 2 250 Francs CFA.

Ce dividende de 2 250 Francs CFA, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 810 Francs CFA pour les actionnaires qui en bénéficient, sera versé à partir du Vendredi 29 Juin 1990, aux guichets des établissements bancaires suivants :

- Au GABON
  - Union Gabonaise de Banque
- En FRANCE
  - Crédit Lyonnais
  - Banque Nationale de Paris
  - Banque PARIBAS
  - Banque Vernes et Commerciale de Paris
  - Crédit Commercial de France
  - Crédit Industriel et Commercial
  - Crédit du Nord
  - Société Générale

RESULTATS ET DIVIDENDE

ÉCONOMIE

FISCALITÉ

Les socialistes et le patrimoine

Suite de la première page

Les choses sont donc claires, au moins sur ce point : le rapport Hollande n'a pas été apprécié par le gouvernement.

A y regarder d'un peu près, les propositions avancées, si elles sont présentées par leur auteur comme modestes et *« peut-être trop timorées »*, pourraient effectivement avoir des effets économiques importants. Et paradoxalement contredire les objectifs affichés, qu'il s'agisse des personnes ou des entreprises.

Des cadeaux fiscaux ont été faits ces dernières années aux épargnants parce que le pays a besoin d'énormes capitaux pour financer des investissements croissants, condition de notre modernisation.

Comment taxer les plus-values ?

Les plus-values mobilières des particuliers, pour lesquelles la notion de spéculation n'existe plus, sont maintenant faiblement taxées (17 %), ou même carrément exonérées quand les cessions de titres n'ont pas dépassé 298 000 francs dans l'année. Ces règles qui datent de 1983 ont simplifié et allégé la grande réforme des plus-values voulue en 1976 par M. Giscard d'Estaing. Elles apparaissent plus légères qu'aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, pays dans lesquels les plus-values mobilières sont intégrées dans le revenu imposable et taxées selon le barème courant.

Ces générosités accordées à l'épargne pour la retenir à l'intérieur de nos frontières sont-elles excessives ? Oui, probablement, même si en RFA les profits de Bourse sont complètement exonérés dès que les titres ont été détenus plus de six mois. Mais il est probablement trop tard pour remettre en question des règles toutes récentes. On ne change pas constamment le système fiscal d'un pays sauf à n'accorder aucune valeur au contrat moral qui lie l'Etat aux citoyens-contribuables. Un contrat auquel la préparation du marché unique européen donne maintenant une valeur stratégique importante.

Les problèmes moraux que pose actuellement au Parti socialiste le régime fiscal des plus-values mobilières arrivent d'autant plus tard que le gouvernement a également ramené à 17 % à partir de cette année la taxation des revenus obligataires. Difficile de briser cette cohérence qui veut qu'une plus-value mobilière et un revenu d'obligation soient également imposés, parce qu'ils constituent deux sources d'enrichissement finalement très proches.

Une chose peut sans doute être modifiée sans créer de panique excessive parmi les épargnants, sans nous faire perdre toute crédibilité auprès des milieux financiers européens : prendre en compte pour le calcul de l'impôt non plus les cessions réalisées dans l'année mais bel et bien les plus-values.

La réforme n'est pas essentielle mais elle introduirait un peu plus d'équité. Il est de toute façon difficile d'aller plus loin, sauf à faire lever des orages dont notre pays peut très bien se passer.

M. François Hollande propose dans son rapport d'alourdir la taxation des plus-values réalisées par les entreprises. *A priori* rien de bouleversant dans cette idée. Les Français ont entendu dire que beaucoup de grandes sociétés ont réalisé d'énormes bénéfices en revendant des immeubles situés au cœur des grandes villes, à Paris notamment où les prix au mètre carré ont grimpé depuis deux ans à folle allure. Pechiney a vendu 2,7 milliards de francs son siège de la rue Balzac, ce qui doit correspondre à plus de 80 000 francs le mètre carré. Les Français ont également entendu dire que des plus-values considérables sont nées de la revente de titres qu'avaient fait monter des OPA.

Une certaine confusion

Le malaise du Parti socialiste remonte à septembre 1989, quand M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, avait posé publiquement au gouvernement la question de savoir si, à l'issue de l'OPA de Suez sur le groupe d'assurances Victoire, il était normal que les actionnaires de la Société centrale d'investissements (Vernes, Dassault, L'Air liquide) n'aient payé qu'une taxe de 16 % sur les considérables plus-values réalisées.

Le régime actuel, s'il taxe à 37 % les bénéfices réinvestis des sociétés, accorde effectivement un taux de 16 % (devenu 19 % après l'intervention de M. Mermaz) aux plus-values à long terme réalisées sur les opérations financières, que celles-ci aient la forme de placements de trésorerie ou de titres de participation dans une autre société. Les plus-values immobilières, qui attirent elles aussi l'attention, sont pareillement taxées à 19 % (2). Ce régime avantageux n'est tout de même pas accordé dans n'importe quelle condition, on a un peu trop tendance à l'oublier. La plus-value réalisée doit rester à l'intérieur de l'entreprise, c'est-à-dire ne pas être distribuée. Les formidables bénéfices réalisés sur la vente d'un immeuble situé dans un quartier prestigieux ne vont pas enrichir des personnes mais consolident les assises d'une firme, c'est-à-dire ses fonds propres.

Dans le cas d'une plus-value sur titres, la question de M. Mermaz, justifiée sur le fond, péchait par confusion : si M. Vernes, par exemple, possédant à titre personnel des actions de la société d'assurances Victoire, s'était beaucoup enrichi (nous employons le conditionnel), le député socialiste aurait dû en bonne logique proposer d'augmenter la taxation des plus-values mobilières des particuliers, non celles des entreprises. Passons.

Parce qu'elle ne peut pas être distribuée si elle veut bénéficier du taux de 19 %, la plus-value d'entreprise est mise en réserve. La discipline qu'implique la non-distribution justifie-t-elle pour autant qu'un taux aussi avantageux soit accordé indifféremment, quel que soit l'emploi de la plus-value : titre de trésorerie (3) ou titre de participation dans une autre société ? La différence est tout de même importante sur le plan économique puisque le plus souvent il s'agit, dans un cas d'un simple placement financier, dans l'autre cas d'un véritable investissement.

La question du traitement des plus-values d'entreprise se pose depuis longtemps. Les pays étrangers y répondent en général par l'exonération ou une faible taxation dès lors que le profit est réemployé dans l'entreprise, dans certains délais et sous certaines formes, les placements spéculatifs étant exclus. Une exception : les Etats-Unis – encore eux, – qui taxent à 34 % toutes les plus-values comme des bénéfices ordinaires.

Une étrange philosophie

La France a renoncé en 1963 au système d'exonération sous condition de réemploi, préférant la taxation à taux faible. C'est donc un peu une nouvelle philosophie que propose M. Hollande en avançant dans son rapport un taux de 25 %. Philosophie surprenante venant d'un élu socialiste puisqu'elle impose dans les mêmes conditions des plus-values réalisées sur des placements de trésorerie, des titres de participations ou des ventes de sièges sociaux. La spéculation n'est pas distinguée de l'investissement. Etrange...

Les conséquences d'une telle réforme, si elle était adoptée par le gouvernement, ne seraient pas minces. Passons sur le fait qu'il est possible de distinguer fiscalement placements financiers et prises de participations. Le passage en deux ou trois ans d'un taux de 15 % à un taux à 25 % aurait sans doute pour effet de freiner la mobilité du capital, une société hésitant alors à déplacer une participation ancienne pour se placer dans une société performante ou plus complémentaire avec les risques que ce genre d'opération comporte. Résultat paradoxal puisque le rapport Hollande souligne à l'envi la nécessité de l'efficacité économique et de la mobilité des capitaux.

La hausse de dix points de la taxe sur les plus-values représenterait quelque 4 milliards de francs de charge fiscale supplémentaire pour les entreprises, effaçant presque la moitié de l'allégement qui est résulté du passage de 42 % à 37 % de l'impôt sur les bénéfices. Pauvre Pierre Bérégovoy, dont le patient travail serait ainsi remis en question.

Mais on n'en est plus à une contradiction près...

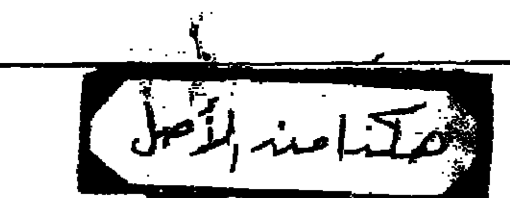
ALAIN VERNHOLES

(2) Les plus-values sur brevets sont taxées à 15 % et les plus-values sur terrains à bâtir à 25 %.

(3) Une seconde condition est posée dans les textes pour bénéficier du taux de 19 % : la plus-value doit être réputée à long-terme c'est-à-dire à plus de deux ans. Mais le mode de calcul admis par l'administration (« premier entré-premier sorti ») permet en toute légalité de tourner la distinction court terme-long terme.

□ **ERRATUM : les vrais bénéfices de Prost Transports.** – *Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré à la société Prost Transports (le Monde Affaires du 15 juin), le bénéfice de l'entreprise ne s'est pas élevé, en 1989, à 20,3 millions de francs, mais à 10,3 millions.*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES



PARIS - ILE-DE-FRANCE

Il faudrait 50 000 nouveaux logements par an pendant vingt-cinq ans

Une obligation : construire, et encore construire...



Les expulsions dans les quartiers populaires de Paris soulignent la gravité de la crise du logement dans la capitale et dans toute la région parisienne. L'Ile-de-France est le lieu tristement privilégié de toutes les tensions sur le logement. De Paris *intra-muros* à la plus lointaine banlieue, le foncier se fait d'autant plus cher qu'il est rare. On construit trop peu, le nombre des logements sociaux est notoirement insuffisant, les prix de vente ne cessent d'augmenter, et, conséquence logique, les loyers s'envolent, malgré les interventions des pouvoirs publics. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAURIF) consacre son numéro trimestriel de juin à ce dossier brûlant (1). Constat sur le parc multiforme des logements, mais aussi tentative de projection à l'horizon 2015 des besoins.

Depuis vingt ans, le nombre des mises en chantier a chaque année chuté dramatiquement, de 120 000 logements jusqu'à moins de 40 000 en 1984. Le creux de la vague semble passé, mais d'ici à 2015, il faudra construire *grosso modo* 1 250 000 logements – soit 50 000 par an – pour loger les dix millions huit cent mille habitants que la région devrait compter à cette date, dans un scénario *« moyen »* choisi par les experts de l'IAURIF.

Près de la moitié de ces constructions neuves (qui représenteront globalement 25 % du parc total des logements) devraient se situer à Paris et dans la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne). En dépit de cela, *« la part de Paris, qui représentait 40 % du parc de résidences principales en 1962, et 28 % en 1982, tomberait à 20 % en 2015 »*.

Les trois cinquièmes de ces 50 000 logements seraient vraisemblablement des appartements en immeubles collectifs, et le reste en maisons individuelles. Cependant, le coût de l'accession à la propriété dont rien ne laisse présager qu'il puisse baisser, même en valeur relative, les risques du surendettement, les conditions économiques générales permettent de prévoir un retour de la demande vers le secteur locatif, au détriment de l'accession à la propriété. Ce qui suppose le maintien par l'Etat d'une aide suffisante à la construction de logements sociaux, en locatif comme en accession à la propriété, surtout si l'on veut conserver à la région un équilibre des différentes composantes sociales de la population.

Multiplication des ménages

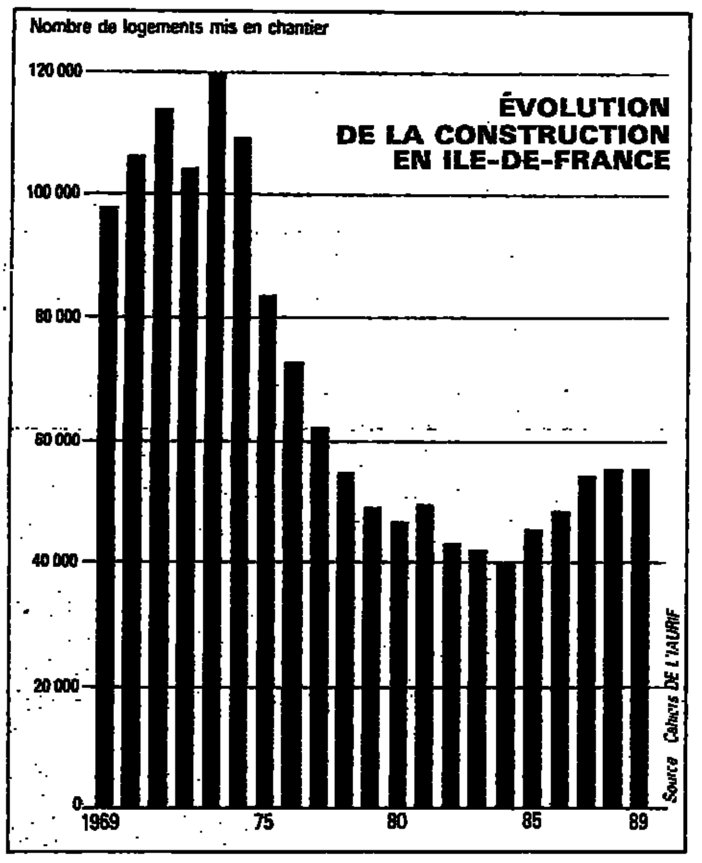
Selon toute vraisemblance, la région devra accueillir en vingt-cinq ans, 400 000 ménages de plus, au sens où l'entendent les statisticiens, pour qui un célibataire constitue un *« ménage »*. Or on enregistre une progression du célibat et des divorces, ce qui se traduit par une multiplication des ménages, et une réduction de leur taille. On devra ainsi loger plus de femmes, de personnes âgées et d'isolés. Simultanément, les exigences des Franciliens se font plus grandes, pour plus d'espace, des pièces plus grandes, et plus de pièces...

On aboutit donc à un schéma qui n'est qu'apparemment contradictoire : des logements plus grands, pour des ménages plus petits. Ce qui ne fait que compliquer la tâche de ceux qui prévoient la ville et la région. Pour répondre à cette demande nouvelle, sans laisser le cœur de l'agglomération devenir le seul lieu de séjour des plus favorisés, il faudra beaucoup d'argent, une amélioration continue des infrastructures de transport, une maîtrise du foncier, tentation perpétuelle pour la spéculation, et... une volonté politique collective sans défaillance.

On peut imaginer que la réalisation de ce scénario vraisemblable ne permettra pas de relâcher les tensions sur le marché du logement qui irradie du cœur de la capitale vers les banlieues éloignées. La prospective bien comprise ne laisse aucune part au rêve.

JOSÉE DOYÈRE

(1) *Les Cahiers de l'IAURIF*, numéro 93, juin 1990, 125 F. 251, rue de Vaugirard, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 40-43-79-37.



Sixième sans ascenseur : le territoire des exclus

Au dix-neuvième siècle, elles abritaient les domestiques. Aujourd'hui, les cent dix mille à cent vingt mille chambres de bonne de Paris – autant que de logements HLM ! – constituent un *« parc social de fait »* où se réfugient des ménages aux faibles ressources, des ouvriers et employés arrivés de province, des travailleurs immigrés, français ou étrangers (DOM-TOM, Afrique du Nord, Asie, Pologne...), des étudiants, des personnes âgées isolées, des chômeurs de longue durée, des familles monoparentales démunies : une population hétéroclite d'exclus des vrais logements.

Minuscules (8 m² en moyenne), le plus souvent mansardées, éclairées par une lucarne, froides l'hiver, torrides l'été, les chambres de bonne sont d'un inconfort notoire, avec un point d'eau pour tout l'étage, et le « pipi-room » collectif au fond du couloir étroit au pavage rouge plus ou moins cassé... Parfois dotées d'un placard-cuisine, d'un w-c broyeur s'écoulant tout à fait illégalement dans la gouttière, elles se parent alors du nom de « studio », voire d'un diminutif plus réaliste, « studette ».

Accords amiables

Elles accueillent, selon l'enquête de l'IAURIF, 54 % de locataires, 16 % de sous-locataires, 10 % de personnes logées gratuitement, et 14 % d'employés pour qui c'est un logement de fonction, lié étroitement au contrat de travail. Ces chiffres sont très flous, un tiers seulement des locataires bénéficiant d'un bail.

C'est le lieu privilégié des accords *« amiables »*, le bailleur se protégeant à la fois contre le locataire-ventouse, impossible à déloger, contre le fisc... Et souvent, la chambre de bonne sert de débarras, de bureau, ou de chambre pour l'enfant de la maison soucieux de son indépendance... Cependant, % des occupants sont propriétaires de leur chambre, ce est un autre signe des temps.

arrive que les chambres bonne soient regroupées ur constituer de véritables appartements, mais cette opération fort coûteuse (environ 6 500 F le m²) est surtout le fait des marchands de biens ou des propriétaires institutionnels.

J. D.

Saint-Quentin-en-Yvelines veut séduire les créateurs d'entreprises

« Il manque au bon équilibre de Saint-Quentin-en-Yvelines des PME-PMI complémentaires des grosses entreprises que nous accueillons déjà. » **M. Roland Nadaus, président du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), exprime en ces termes l'enjeu du développement économique d'une ville nouvelle spécialisée dans le tertiaire, l'informatique, la recherche technologique.**

L'action économique du SAN, maintenant que des « grands » comme Bouygues, Thomson, quelques groupes bancaires et, tout récemment, la régie Renault ont jeté leur dévolu sur la ville nouvelle de l'Ouest parisien, vise à attirer les créateurs d'entreprises. La dernière initiative en ce sens est un concours, organisé conjointement par le SAN et par le groupe Malakoff. Ce spécialiste de la retraite et de la prévoyance, installé depuis huit ans à Saint-Quentin-en-Yvelines trouve ainsi l'occasion de faire connaître la branche « action sociale » de son activité, qui prend souvent la forme de prêts directs, d'aides à la publicité et aux cotisations sociales destinés en priorité aux demandeurs d'emploi.

A l'origine, c'est à ces derniers, uniquement, que le concours s'adressait. Puis il a été élargi, notamment sous l'influence des dirigeants d'entreprises membres du jury, qui constatent que, trop souvent, la création de sa propre entreprise est un « miroir aux alouettes » pour des chômeurs à bout de ressources. Le taux d'échec est alors beaucoup plus élevé que la moyenne.

Le premier prix de ce concours est un chèque de 30 000 francs, destiné à apporter une aide appréciable au lauréat compte tenu des critères de participation : entreprises de moins d'un an, implantées dans un secteur géographique allant de Vélizy – la zone « haute technologie » des Yvelines – à Rambouillet, en passant par Versailles. *« Nous escomptons une cinquantaine de candidatures chaque année »*, prévoit M. Roland Nadaus, désireux de faire de ce concours un instrument à part entière de la politique économique de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui vit selon lui *« un tournant de son développement »*.

En effet, la ville nouvelle s'achève. Elle a fait ses preuves auprès des grosses entreprises, elle accueillera prochainement une université, voire un institut universitaire de technologie, orienté de préférence vers l'avionique. Mais la sous-traitance, les petits services et certaines activités industrielles secondaires renforceraient et assoupliraient le tissu économique de l'agglomération.

Le SAN muliplie donc les initiatives en faveur des créateurs potentiels, avec un certain succès. Promopole, la pépinière d'entreprises, a déjà permis à quarante-deux petites sociétés de voir le jour dans les conditions les plus favorables.

Un rendez-vous annuel de l'innnovation

Certaines ont réussi au point d'emménager dans des locaux définitifs sur les différentes zones d'activité de la région, tandis que Promopole inaugure sa deuxième tranche. A son actif, un chiffre : alors que le « taux de mortalité » global, sur cinq ans, des sociétés anonymes et des SARL créées dans les Yvelines évolue entre 40 et 50 %, une étude du conseil régional avance un taux de mortalité de 10 % seulement à Promopole.

« Nous offrons en outre aux chefs d'entreprise de Saint-Quentin les études actualisées de notre observatoire économique, qui fournit une photographie précise du tissu industriel, des filières déficitaires, des créneaux de développement et des synergies économiques », conclut M. Guy Malandain, l'adjoint chargé du développement économique au SAN, convaincu qu'il reste des places à prendre dans le sillage des quatre cent soixante-seize entreprises de plus de six personnes qu'abrite Saint-Quentin-en-Yvelines.

Un avis partagé par les chefs d'entreprise eux-mêmes, qui, par la bouche de leur représentant, M. Ledoyen, *« se félicitent des excellents rapports entretenus avec le SAN en dépit d'engagements politiques différents »* (le SAN est à majorité socialiste). La seule difficulté rencontrée par les entrepreneurs semble être celle d'une certaine pénurie de logements proches des entreprises. *« La situation s'améliore de ce point de vue*, rectifie M. Roland Nadaus, *puisque les derniers chiffres à notre disposition indiquent que 58 % des actifs de la ville nouvelle habitent sur place. »*

Rien ne s'oppose donc au slogan « Créateurs, visez juste » de ce concours dont Saint-Quentin-en-Yvelines désire faire le rendez-vous annuel de l'innovation. Pour 1990, les dossiers de candidature sont disponibles depuis le 1er juin au groupe Malakoff, 15, avenue du Centre, 78281 Saint-Quentin-en-Yvelines.

PASCALE SAUVAGE

Débat : quel avenir pour l'Ile-de-France ?

M. Pasqua : « Veut-on un schéma directeur octroyé ou un schéma directeur consenti ? »

Les travaux du « chantier de l'Ile-de-France » ouvert voilà près d'un an par M. Michel Rocard pour améliorer la vie des habitants de la région parisienne continuent. Alors que la préparation du nouveau schéma directeur s'amorce, M. Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, s'explique sur le rôle de chacun des partenaires : département, région, Etat.

« La concertation et le débat souhaités par le premier ministre sur l'avenir de l'Ile-de-France ont-ils eu lieu, à votre avis ?

– Le premier ministre a affirmé à plusieurs reprises son souci de concertation, et ses représentants ont mené une vaste campagne d'explication sur ses intentions.

» Mais une réunion dans chaque département avec l'ensemble des responsables locaux et le préfet de région ne tient pas lieu de concertation. Pendant que ces réunions se tenaient, l'Etat a agi seul pour assurer sa mainmise sur l'aménagement en Ile-de-France : restauration de l'agrément (1), création d'une taxe sur les bureaux dont l'Etat se réserve l'usage, volonté du premier ministre de décider seul du sort du site de la régie Renault à Boulogne-Billancourt... Le refus réaffirmé de l'Etat de modifier la procédure d'élaboration du schéma directeur pour y associer la région marque bien la limite de sa volonté réelle.

– Vous vous êtes montré irrité par les analyses du Livre blanc selon lesquelles on vit mal en Ile-de-France. Ce n'est pas votre point de vue ?

– Ce n'est pas le constat qui est irritant. Ce sont les conclusions.

» Ce constat est triple : en premier lieu, reconnaissance de l'amélioration globale de la situation en Ile-de-France depuis vingt-cinq ans, qu'il s'agisse des équipements sanitaires et sociaux, du logement ou des transports ; en second lieu, il y a bien un déséquilibre en Ile-de-France entre le centre et la périphérie, et non entre l'Est et l'Ouest ; enfin, il subsiste des carences importantes dans des domaines qui tous relèvent de la compétence de l'Etat : logement, transports, immigration. Les élus locaux sont d'accord là-dessus.

» Mais ils ne peuvent plus l'être lorsque le gouvernement accuse les collectivités locales d'incapacité et veut accroître le rôle de l'Etat : c'est l'inverse que devrait conclure le Livre blanc.

– Comment apparaissent les disparités à l'intérieur de la région entre des secteurs riches – votre département en particulier – et d'autres moins bien lotis des départements de l'Est parisien ou certains quartiers de Paris ?

– Le Livre blanc fait justice du mythe du déséquilibre Est-Ouest. Quant à faire des Hauts-Seine un département « nanti », c'est bien mal connaître – ou feindre d'ignorer – que, comme tous les départements, il est fait de situations contrastées. Comparez Gennevilliers et Vincennes et vous verrez qui est favorisé.

– L'image du président du conseil général des Hauts-de-Seine « assis sur son tas d'or... », vous n'aimez pas tellement ?

– Je n'ai aucun goût pour la thésaurisation. Si ce département a quelques ressources, c'est grâce au dynamisme de ceux qui y vivent et y travaillent. Ces moyens sont au service de priorités qui concernent tous les habitants : combattre la précarité et lutter contre toutes les formes d'exclusion, améliorer les conditions de fonctionnement du système éducatif, qu'il s'agisse du cadre de vie des élèves ou de la lutte contre l'échec scolaire, aider massivement le logement social ou encore accélérer la réalisation d'infrastructures de transport nationales.

» Autrement dit, c'est le contribuable local qui est conduit à suppléer aux carences de l'Etat qui ne fait plus face à ses obligations.

Le rôle particulier de l'Etat

– Pourquoi contestez-vous le principe d'une péréquation renforcée entre communes riches et communes pauvres, autre que celle assurée par le budget de la région ?

– Je ne suis pas partisan de récompenser la mauvaise gestion : si certaines communes ont aujourd'hui un potentiel fiscal moins important que d'autres, c'est parce qu'elles ont choisi il y a quinze ou vingt ans de frapper lourdement les entreprises à travers la taxe professionnelle. Aujourd'hui ces entreprises sont parties et les nouvelles se localisent là où les taux d'imposition sont moins élevés.

» Le moyen de corriger cette situation, ce n'est pas de pénaliser les communes qui ont choisi la modération fiscale, c'est de faire jouer à plein la péréquation qui s'exerce à travers les transferts de l'Etat, le budget régional et les budgets départementaux.

– Quels atouts représenterait pour les Hauts-de-Seine une gare interconnexion de tous les TGV à la Défense, donc chez vous, comme il en est prévu une à Roissy au nord et une à Massy au sud ?

– 25 % des voyageurs du réseau à grande vitesse ont pour destination ou pour origine les Hauts-de-Seine : quand on connaît les difficultés de desserte par les transports en commun des gares parisiennes où arrive le TGV, ce chiffre justifie à lui seul l'interconnexion à la Défense.

– Comment ferez-vous entendre votre voix dans l'élaboration du schéma directeur ?

– Comme les autres collectivités locales, le département souhaite participer à l'élaboration du schéma directeur aux côtés de la région.

» Les élus des Hauts-de-Seine s'y préparent à travers une réflexion collective qui porte sur tous les aspects de l'aménagement : équilibre entre habitat et activités, équipements majeurs de communication et de formation du département. Le futur schéma directeur sera d'autant mieux accepté qu'il saura prendre en compte l'expression de cette volonté commune des responsables locaux.

– Si vous n'êtes pas d'accord avec des directives de l'Etat, que ferez-vous ?

– L'Etat a les moyens juridiques d'imposer ses vues, y compris contre la volonté des habitants d'Ile-de-France.

» Mais il faut savoir si l'on cherche un schéma directeur octroyé ou un schéma directeur consenti.

» Je suis convaincu que l'efficacité réside dans la deuxième solution : pour ma part, je suis prêt, et je l'ai fait savoir aux responsables gouvernementaux, à toutes les formes de dialogue, d'étude en commun des problèmes et de coopération, sous réserve, bien entendu, que l'Etat ne soit pas décidé à imposer systématiquement ses vues.

– Vous souhaitez que le schéma directeur soit copiloté par l'Etat et la région. Un gaulliste ne pense-t-il pas que l'Etat, parfois, doit s'imposer au-dessus des antagonismes locaux ?

– C'est bien parce que je suis gaulliste que j'affirme que l'Etat doit avoir une coresponsabilité dans l'élaboration du schéma directeur. Je vous rappelle qu'en dehors de l'Ile-de-France le droit commun reconnaît à la région le pouvoir de mener seule l'élaboration de ce document. Comme il s'agit de la région capitale, je suis le premier à reconnaître le rôle particulier de l'Etat. Mais le gaullisme, c'est aussi la participation : on ne saurait exclure les habitants d'Ile-de-France de la définition des choix qui les concernent pour les trente années à venir. »

Propos recueillis par CHARLES VIAL

(1) Autorisation par l'Etat de construire « en blanc » c'est-à-dire sans affectation précise, plus de 2 000 mètres carrés de bureaux. L'agrément avait été supprimé en 1985 par le gouvernement Fabius.

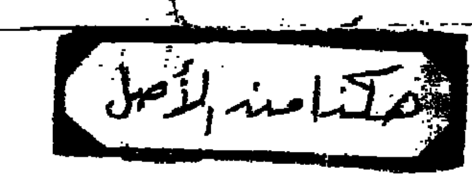


CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT







Le Monde de l'International

Grâce à un effort constant de croissance et d'innovation, [illegible] leaders de la conception, réalisation et équipement [illegible] industriel. Dans le cadre de notre développement [illegible] notre implantation en ESPAGNE, un

Ingénieur d'affaires

Fort de nos nombreuses références et grâce à des [illegible] espagnols de l'agro-industrie, vous serez le responsable de [illegible] stratégie commerciale. La réussite de cette mission vous [illegible] gestion de notre centre de profit.

A 35 ans environ, votre formation ingénieur Agri-Agro [illegible] relationnelles et commerciales, vous permettront d'accéder [illegible] notre filiale.

Pour ce poste basé à Saragosse, vous maîtrisez [illegible] connaissance de l'anglais sera un plus.

Merci d'adresser votre dossier complet à notre Conseil [illegible] vous garantit toute confidentialité.

ABGOR 9, rue de Suède 35200 RENNES
31, rue de Constantinople 75008 PARIS

ABGOR Conseil en Ressources Humaines

PARIS - CAEN - RENNES - ROUEN

TRANSLATORS

Working in Britain's Silicon Valley

Phoenix is a leading UK technical communications consultancy serving the European computing and hi-tech industries.

As part of our expansion plan for our 10-language translation unit, we are currently recruiting 2 qualified translators per language for French, German and Dutch. Applications are invited from recent graduates, and practising translators with at least two years experience. We offer a modern, computer-based environment using advanced desk-top publishing and computer-assisted translation tools.

Phoenix is based in Wokingham in Berkshire, just 50 minutes away from London.

For further details please apply to:

Cecilia Garrido
Phoenix Technical Publications Limited
Berkeley Business Park
Wokingham, Berks. RG11 4YJ
United Kingdom. Tel: +44 734 328318

phœnix

3615 LM

International Fund for Agricultural Development, IFAD (United Nations) Rome, Italy, seeks candidates to fill the post of Treasury Officer at the P3 level.

Under the supervision of the Treasurer, and in liaison with the Financial Advisor, the incumbent assists in the management and investment of IFAD's liquid resources, specifically:

- Analyse economic and market information for formulation of investment strategies, and prepare documentation for the Investments Advisory Committee;
- Prepare and update data needed for assessment of the financial status of banks;
- Contact eligible banks for deposits and securities operations in conformity with Investment Guidelines;
- Supervise settlement procedures and clear investments accounting entries;
- Analyse investment portfolio to facilitate portfolio management and performance;
- Study market developments, investment instruments and technology and assist in formulating investment policies;
- Other related duties.

Qualifications/Experience: University degree in business administration, banking, economics or related field. Five years experience in banking, or portfolio management, preferably in a financial institution. Good knowledge of computers. Full command of English; knowledge of Arabic, French or Spanish would be an advantage.

Depending on experience/qualifications, net base salary from US$ 25,476 to US$ 35,997. Cost of living allowance subject to change according to United Nations Common system from US$ 18,167 to US$ 19,465.

Initial contract: two years
Deadline for application: 03 August 1990

Send two copies of application to:

IFAD - Personnel Division
Via del Serafico, 107 - 00142 ROME - ITALY

Only shortlisted candidates will receive an acknowledgement.

SWITZERLAND

THE BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS

an international institution located in Basle
with approximately 380 members of staff from 20 countries

has a vacancy (three-year contract) for a

RESEARCH ASSISTANT

in the Secretariat of the Committee of Governors of the Central Banks of the Member States of the European Community.

Candidates should hold a university degree in economics or statistics, or in a related discipline with some basic knowledge of economics and statistical concepts used in economics. They should have some mainframe experience and should be familiar with personal computers in order to be able to process statistical data using advanced computer languages and statistical and econometrics packages. Some professional experience with a central bank, international organisation or similar institution would be highly desirable.

Candidates should not be more than 30 years of age, should be nationals of a European Community member state, should have a good knowledge of English and, preferably, of one or two other European languages and be prepared to live in Switzerland.

The Bank offers attractive terms of employment in an international atmosphere, excellent welfare benefits and the facilities of its own sports centre.

Candidates should send their application, together with a recent photograph and references to the Personnel Section, Bank for International Settlements, 4002 Basle, Switzerland, quoting Reference No. 90056.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL
A PARIS 5e OU VITRY 94
Tous services 46-81-27-83

A partir de 50 F Ht/mois
Votre adresse commerciale
Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e.
Location de bureaux.
CREADOM 42-67-06-99

BUREAUX ÉQUIPÉS
Ttes durées, ts services
Salles de réunions
SIÈGES SOCIÉTÉS
ACTE PARIS
Fbg St-Honoré - St-Augustin
Boétie. Tél. : 43-59-77-55.

DOMICILIATION
BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TELEX
AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES
ou AVENUE VICTOR-HUGO
Bureaux, secrét., tél., télex, fax
Domicil. : 170 à 390 F/m.
CIDES 47-23-84-21.

bureaux

CIDES
Des adresses de prestige pour votre siège, ou votre antenne à Paris
VOTRE SIEGE SOCIAL A L'ETOILE
dans nos centres d'affaire
AV. CHAMPS-ELYSEES
AV. VICTOR-HUGO
R. DE PONTHIEU 8e
ETOILE IENA 16e
PASSY TROCADÉRO
Burx équipés 1/2 j. secrét. téléph.
Services, Télex, Fax, Eurosignal
Domiciliation : 190 à 390 F/M
CONSTITUTION DE SOCIETES
CIDES 47-23-82-10

locaux commerciaux

Locations

MARAIS RARE
Bel espace 1 000 m², imm. indép. + parkings, parfait état, idéal prêt-à-porter ou galerie d'art, bail neuf, 350 000, cession justifiée. 4 000 000 F. 42-77-13-30.

fonds de commerce

Groupe de services vend en Alsace, cabinet conseil spécialisé en recrutement de cadres, formation, audit d'entreprise, ergonomie. Afin de prendre contact avec notre direction, veuillez adresser votre demande s/réf. 10029 à EUROMESSAGES BP 188 67022 Strasbourg Cedex qui trans.

(15e) CONVENTION Boul. 300 m² env. R.-de-C. + mezzanine, poss. 500 m² au tot. 14 167 F HT/M2
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29.

19e PTE DE LA VILLETTE
Supermarché 700 m² env. avec sanitaires et vestiaires. 500 000 F HT
3615 BURCOM
TÉL. : 43-87-89-29.

CYGNE D'ENGHIEN
Pptaire vend pâtisserie ou local tous commerces. 10 m façade + 100 m² sous-sol. 48-41-43-99 et 48-85-97-05

Dans commune du sud-ouest de Rennes (5 000 habitants), à vendre local commercial (700 m² environ en magasin 200 m² de réserves + grenier, 3 bureaux, 2 chambres froides + cuisine). Parking privé de 300 m² environ. Excellente situation (place de l'Eglise). Emplacement de 1er ordre. M. Vaillant, tél. : 99-34-68-08.

PARIS XVIe
PRES PLACE DE L'ETOILE

E X C E P T I O N N E L

BAIL COMMERCIAL
A SAISIR
570 m², BELLE FAÇADE SUR AVENUE VICTOR HUGO

comprenant
228 m² en rez-de-chaussée et rez-de-jardin.
238 m² au 1er étage et mezzanine.
104 m² en sous-sol
très bon état général, prestations de qualité

Pour traiter cette affaire exceptionnelle:
Voko France
85, avenue Victor Hugo.
75116 Paris
Tél. : 45. 00. 18. 02

The Burlington Arcade
LONDRES, ANGLETERRE

LOCAUX: 2 MAGASINS

Nouveaux baux dans le centre commercial le plus connu de Londres. Nombreux visiteurs internationaux chaque année.

Renseignements:

Tel: 19 44 71 224 3733
Tel: 19 44 71 224 3743

SAUNDERS & WHALE

81 Wimpole Street,
Londres W1M 7DB.

Le Monde des Cadres

CAMPANILE CITÉS CONSEIL

recherche pour une métropole régionale

un coordinateur DSU-DSQ
exp. réussie de chef de projet DSQ
et management d'équipe (Réf. CO/05-90)

un chef de projet DSQ
bonne connaissance du logement et secteur social (Réf. CP/05-90)

Les candidats seront retenus pour leur souplesse d'adaptation, leur capacité de proposition et de négociation et leur autonomie.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo en précisant la référence du poste à C.C.C., 1, cours Némausus, 30000 NIMES.

JOURNALISTE PRESSE SPÉCIALISÉE

Nous recherchons un(e) jeune journaliste pour prendre en charge la responsabilité d'une ***lettre confidentielle*** *et des rubriques* ***news*** *de trois mensuels.*

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions à :
NIOUBIZ, Marie-Laure GUÉRIN
54, rue Etienne-Marcel, 75017 Paris.

Lycée public Oléron (17)
(Ed. Nat.)
recherche
PROFS TITULAIRES MOTIVÉS
par projet expérimentation pédago. (contrat, objectifs, travail d'équipe).
1 PHYSIQUE-CHIMIE
1 MATHS
1/2 ARTS PLAST.
1/2 AGENT LABO.
1 SC. NAT.
1 SES (+ DROIT)
1 STE (INFORMAT.)
1 DOCUMENT
1 EPS (+ VOILE)
Env. C.V. + exp. pédagogique à CEPMO, 17190 Boyardville.

Recherchons
Homme ou Femme
(âge minimum : 30 ans).
Logement de fonction. Pour tenir un élevage canin. Permis de conduire indispensable. Aimant la vie à la campagne.
Envoyer C.V.
Club Vacances des Animaux
NAILLY par Sens 89100
Poste libre de suite.

secrétaires

RECHERCHONS SECRÉTAIRE
25-40 ans environ
Bonnes notions COMPTABILITÉ ET INFORMATIQUE CONTACT CLIENTÈLE
TRAVAIL DE PRÉCISION nécessitant ATTENTION et MÉMOIRE
Poste à pourvoir en septembre 90
CENTRE DE PARIS
Ecrire n° 8046 LE MONDE Pub
5, rue de Monttessuy 75007 Paris

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme expérience informatisation de fond bibliothèque, recherche travail similaire en comité d'entreprise ou autres collectivités. Libre à partir du 22 juin. Mademoiselle Cotonnec. Tél. : 48-58-52-01

Fdé pouvoirs banque franç. spéc. gdes entrep. allemandes. Dep. 81 en RFA, 36 A., étudie toute offre poste à Berlin. Ecrire sous le n° 7125 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Étudiante allemande cherche emploi au pair du 20 juin au 10 août. 10 ans expér. comme prof. de franç. et d'ang. (adultes et enfts). Ilka Stoffer, Dockenh. Ch 162, D-2083 Halstenbek. T. 1949 4101-42583, Fax 36222

Étudiante allemande, 23 a., cherche emploi d'été sur terrain de camping ou dans un bar-café aux mois d'août et septembre. G. Just, Richard-Wagner-Str. 17, D-7140 Ludwigsburg.

Formateur DUFA, 5 ans expér. Formation à la médiation. Pédagogie du projet. Atelier de Raisonnement Logique. Programme d'Enrichissement Instrumental. Cherche poste à responsabilité. Ecrire sous le n° 8956 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vs sté de communication. Votre devise : conseil, service, qualité humaine avant tout, Vs privilégiez l'échange. Compétente et expérimentée, on vous fait confiance. Évoluée, vous croyez en la jeunesse. Marie-Noël sera sensible à votre appel au (16) 25-21-10-18. Inspiration : communiquer. Diplôme : DUT, DTA. Expérience : vente, marketing promotion. Aspiration : valoriser.

H. 43 a., 15 a. exp. négociation distribution moderne, sud France et gestion secteur, ch. PME dynamique pr poste à responsabilité cadre. Tél. : (16) 91-85-28-10.

Si une parfaite connaissance des Relations Presse et Publique, si une réelle maîtrise des techniques de communication, sont pour l'entreprise les facteurs décisifs de son expansion ATTACHÉE DE PRESSE 10 ANS EXPÉRIENCE Diplômée enseig. sup., libre 1er sept., peut être immédia. opérationnelle de poste à responsabilité. Ecrire sous n° 8953 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

L'AGENDA

Bijoux

Bijoux anciens bagues romantiques
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET
ACHAT OR
actuellement 20 % de réduction.
Gillet, 19, rue d'Arcole
75004 Paris 43-54-00-83

Cours

150 livres sterling semaine, 10 h de cours d'anglais, logement et repas. École de langues agréée, petits groupes, max. 10 élèves par cours. 18 ans +, cadre agréable, ambiance sympa, maison campagnarde, jardins, au cœur de l'Angleterre dans le Shropshire. Tennis, golf, équitation. Aussi cours pour enfants. The Prince-Phillimore School, Culmington House, Culmington, Ludlow, Shropshire SY8 2DB.T. (19) 44-584-73207.

ECOLE PRIMAIRE PRIVEE
(depuis 1947 à Strasbourg)
ALLEMAND dès le CP et équitation
Examen d'entrée - 88-60-50-74

COURS D'ARABE
Intensifs/ext. juin à sept.
AFAC : 42-72-20-88.

Interprétariat

Etudiante allemande, 23 ans, cherche emploi d'été sur terrain de camping ou dans un bar-café aux mois d'août et de septembre. G. Just, Richard-Wagner-Str. 17, D-7140 Ludwigsburg.

Jeune fille au pair

Bachelière, 19 ans, cherche place au-pair d'août 90 à février 91. Donne leçons d'allemand. Tanja Bluhm, Roostrasse 26, D-5600 Wuppertal 1

Cherche jeune fille au pair. Famille av. 3 enfants de 2-7 et 15 ans. Renate Stäsche, Fontanestr. 23, 2800 Bremen 61 Allemagne R.F.A

Jeune famille de médecin allemande ch. à l'année fille au pair de bonne éducation aimant les enfants. Tél. : 34-16-03-18.

Famille allemande (un enfant) qui habite près de Karlsruhe cherche fille au pair. Veuillez contacter Ingrid Hoffmann, Höhenstr. 14, 7538 Keltern-Weiler, RFA.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
110 livres sterl. par sem.
Rens. 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-71 703.4175

PORT-BARCARES 66
Front de mer, loue 2 pces, loggia gd clt + T.V. coul., équipé 4 pers. Dernière sem. août 2 400 TTC Sept. 1 500 TTC semaine Tél. : 46-81-91-43 ou 45-31-14-80 p. 4271

Cannes Villa California
Face mer. 4 ch., 5 s. de bns, 1 living, 1 bureau, 3 terrasses. Gd jard. Piscine. A louer juil. et sept.
Tél. : (16) 93-94-55-91

ST-AYGULF, VAR. Août, villa, tout confort, résidentiel, 6 pièces, vue mer, piscine. 43 000 F, max. 7 personnes. Particulier : 94-81-28-71.

A louer région bordelaise
Maison de campagne
grand calme
avec parc, jardin
étang, pêche
juin, juillet, août, septembre.
Tél. : 53-81-82-52.

AGENDA IMMOBILIER

for you

Villa / apartments at the top[1]

Ce projet exceptionnel se situe "at the top"[2] du Domaine Privé du Grand Duc, gardienné 24 heures/24.

Des appartements d'un niveau de finition de haut standing vous offriront une vue d'une rare beauté sur la baie de Cannes et les parcours de golf de Mandelieu qu'ils dominent.

De plus, vous bénéficierez d'un environnement privilégié car, outre les spacieuses terrasses verdoyantes dont ils seront dotés, ces appartements seront au cœur de luxuriants jardins.

Vous voulez en savoir plus, 2 solutions:

☐ *Je désire recevoir une documentation, sans aucun engagement de ma part.*
☐ *Je désire recevoir une cassette vidéo (VHS - Secam). Pour cela, je joins un chèque de 50 F établi à l'ordre de "A Touch of Golf" qui me sera remboursé lorsque je vous retournerai la cassette.*

LES JARDINS DES GOLFS DE MANDELIEU

Nom: ....
Adresse: ....
....
Tél.: ....
Fax: ....

A Touch of Golf s.a.r.l.
21, allée des Saules
83230 Bormes-les-Mimosas / France
Tél.: 94.71.77.65 - Fax: 94.71.12.05

1. Votre appartement au sommet du Grand Duc
2. au sommet

ESPAGNE
COSTA BRAVA - COSTA DEL AZAHAR
COSTA BLANCA - COSTA CALIDA

MARINAS - FRONT DE MER - ARRIERE PAYS
APPARTEMENTS ET VILLAS DE QUALITE

A LOUER
EN TOUTES SAISONS

INFORMATIONS
ELIPCE FRANCE
4, quai des Etroits
69321 Lyon cedex 05
TÉL. (16) 78 42 10 00

ELIPCE ESPAGNE

Tél. 19 34 72 15 03 84

Nom.......... Adresse..........
.... Tél..........

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
RUE SAINT-HONORÉ
2 P. 35 m² 980 000 F
3e ét. Bon imm. appt clair. Petits trvx. 48-04-35-35

3e arrdt

3e R. DES ARCHIVES
EXCEPT pour placement STUDIO TT CFT. Refait neuf. 479 000 F Crédit. 48-04-08-60

EXCEPTIONNEL
Appt de très haut niveau. Très spacieuse réception + chbres et mezzanine, conviendrait habitation de luxe pour personnalité. Prix élevé justifié. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

SUR RUE PIÉTONNE
STUDIO 720 000 F
entrée, séj., kitch., sal. eau. Bel imm. Vue dégagée. Tél. : 45-66-01-00.

LES HALLES 3/4 P. 110 m² env. *Tt confort 4 200 000 F*
3615 IMMOB
TEL : 43-87-86-76

FILLES DU CALVAIRE 3 p. 68 m² env. très bel imm. classé de 1781 rénové en 1983
2 000 000 F
3615 IMMOB
TEL : 43-87-88-76

4e arrdt

QUAI DE BÉTHUNE
EXCEPTIONNEL : 140 m² sur belle cour. Ht plaf. 4,40 m. r.d.ch. surélevé noble. Box fermé. 45-32-76-73

5e arrdt

Mº GOBELINS
Bel anc. 2e ét., asc. Plein soleil. 4 P. à rénover. 77 m². PRIX A DÉBATTRE. 43-35-18-36

VAL DE GRACE
MAISON 240 m²
2 BOXES - CALME
45-46-26-25 - 43-26-73-14.

EXCEPTIONNEL
Réhabilitation de luxe. Hôtel du XVIIIe siècle. Neuf, jamais habité. Restent : appts 95 m² à 115 m². Haut de gamme 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

Mº AUSTERLITZ JARD. *DES PLANTES. A sais. 2 P.* cuis. éq., bns, w-c. Ref. nf. Soleil. Calme. Urgent. 679 000 F - 43-27-81-10

Gay Lussac, 4 pces. Prof. lib. poss. bon plan clair. Prix : 2 800 000 F. 46-03-37-83 jeudi 10 h-14 h.

CONTRESCARPE PRÈS
Beau studio, tt cft.-Ds bel imm., asc., chf cent.
43-45-37-00

BD ST-GERMAIN
près MAUBERT, part. vd 3 p., 60 m², 2e ét. sur cour. 43-54-33-91/42-73-29-15.

6e arrdt

RUE DU CHERCHE-MIDI
petit studio rénové
2 fenêtres sud 560 000 F
FRANÇOIS FAURE. 45-49-22-70

VAVIN IMM. ANCIEN
DBLE SÉJ. + 1 chbre cuis., bains, bon état. - FRANÇOIS FAURE. Tél. : 45-49-22-70.

6e SUPERBE 3 P
Mº DUROC. Proximité R. SÈVRES. Dble exposition, cuis. équipée. Calme. Ds bel imm. Pierre de T. Très bon ét., ascens. 2 780 000 F. Tél. : 45-66-01-00.

6e St-GERMAIN-DES-PRÈS
RUE DES CANETTES
STUDIO 30 m²
895 000 F. - 45-66-01-00.

7e arrdt

7e MÉTRO DUROC
2 P. 1 300 000 F
4e étage. Bel immeuble pierre de taille ensoleillé s/cour fleurie. Digicode. Tél : 45-66-01-00.

LATOUR-MAUBOURG
BEAU 2 P. Tt cft 55 m² 5e étg ascens. Bel imm. TRES BON ETAT. - 1 680 000 F. Tél. : 45-66-01-00.

EXCEPTIONNEL, VILLAGE SUISSE. bel imm. stand. très beau volume, *5 m. sous plafond environ.* 4 000 000 F. FRANÇOIS FAURE. Tél. : 45-49-22-70.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

MÉTRO LIÈGE. Pierre de taille. B. STUDIO Cuis., w-c. Px 380 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIB. 48-04-85-85

HOCHE
Fg St-Honoré. Ptaire vend dans imm. réc. 2 P. 55 m². Plein sud. Tél. : 45-04-48-13.

9e arrdt

9e RUE RODIER
2 P. TT CFT 795 000
Gd liv. (3 fenêt.), cuis., bns, w-c sép. 48-04-35-35

Mº ST-GEORGES.
R. Victor-Massé. Imm. bourg. B. 3 P., cuis., bns, w-c. Soleil. 849 000, créd. poss. 48-04-85-85

PARIS-9e. ST-GEORGES, rare 5 p., dans un hôtel part., classé historique par ses anciens locataires : Alexandre DUMAS, J. RENOIR. Prix : 4 500 000 F. TRIHALLES 49-27-96-96.

10e arrdt

Mº GONCOURT. Ravalement voté et payé. 2 PCES, cuis., w-c, bns, 2e ét. Gardien. Px 485 000 F, crédit. - 43-70-04-64.

JACQUES-BONSERGENT
Dans imm. pierre de t.
2 P. 32 m² 480 000 F
Entr., séj., chbre, cuis., w.-c. séparé, dressing, sal. eau à créer, créd. 48-04-35-35.

QUAI VALMY (près)
BEAU STUD. Cuis., tt cft. Poutres. Caractère. 339 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48

PL. COLONEL-FABIEN
Bel imm. pierre de t., 7e, asc., 2 p., entrée, cuis. *A rénover. Possib. tt cft.* 43-45-37-00.

11e arrdt

AVENUE LEDRU-ROLLIN
Appts à aménager, ascenseur : 50 m² - 110 m² duplex 100 et 150 m². Tél. : 48-05-48-48.

BASTILLE 660 m²
EXCEPTIONNEL
Luxueuse maison loft 360 m² + 300 m² burx + 8 parkings Stand. calme 42-72-40-19

MAISON 200 m²
Vaste liv. + 4 chbres. mezzanine, s/sol éclairé cour privative. 42-72-40-19

Mº CHARONNE
EXCEPTIONNEL 2 P. cuis. salle de bns, w-c, cave, *4e étage, sans ascenseur.* 529 000, créd. 48-04-08-60

MÉTRO AVRON
Bel imm. pierre de t. 2/3 P. conft. Travaux à prévoir. 650 000. Crédit possible. 48-04-84-48

Mº PÈRE-LACHAISE
Imm. récent, beau 2 p. tt cft, 4e, asc., box. 43-45-37-00.

STUDIO EN DUPLEX 26 m²
PROCHE Mº PARMENTIER
CHARME CLARTÉ
PARFAIT ÉTAT
453 000 F – 48-04-35-35

Près Mº SAINT-MAUR bel imm. 2 PCES, cuis. tt cft, s/rue et cour, chge central, digicode. 498 000 F CRÉDIT 43-70-04-64

12e arrdt

Près Mº DUGOMMIER BEAU STUDIO. Coin cuis., w-c, bns. 4e étage. VUE DÉGAGÉE. 398 000 F Crédit. 43-70-04-64

NATION PRÈS
Gd 2 p., entrée, cuis. équipée, bains, w.-c. 790 000 F. 43-45-37-00.

AVENUE DAUMESNIL
près place, logement sur cour, 4e ét., 2 p., petite cuis., w.-c., cab., débarras à rénov. Mat. ou ap. 19 h, tél. : 43-42-20-54.

BD PICPUS
Mº DAUMESNIL
Studio 27 m², cuis. indép. 480 000 F. 42-40-46-34.

13e arrdt

« LE RODIN »
Métro Glacière
10 derniers appartements. Étages élevés. De 32 à 140 m². Balcons. *Parkings.*
Bureau vente : 63, rue de la Glacière. Lundi, mercredi, jeudi, vend. 14 h 30 à 19 h 30. Tél. : 43-36-92-26 Autre jours : 47-07-77-00
Réalisation SMCI GROUPE PELEGE

RUE BAUDRICOURT
IMM. ANCIEN RAVALÉ
2 P. cuis., bns, ref. neuf. 680 000 F. FRANÇOIS FAURE. *Tél. : 45-49-22-70.*

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
Étude Duvernet 45-41-11-00

ALÉSIA. B. STUDIO
Tt cft, bns, w-c, indép. Imm. pierre de t., ravalé. Quartier agréable 710 000. 42-71-87-24

14e ALÉSIA 5e étg. asc. S/AVENUE JEAN-MOULIN BEAU 3 P. Tt cft. Balc. Bel imm. récent. Park. poss., gardien digicode. 1 850 000 F. - 45-66-43-43.

14e MOUTON-DUVERNET BEAU 2 P. Tt CFT. Balc. bel Imm. pierre de taille, asc. Gardien digicode. 1 300 000 F . 45-66-43-43.

PERNETY 2 P.
tt cft, refait nf. PLEIN SOLEIL. 785 000 F. 43-22-61-35.

PRÈS MAIRIE. Plein soleil bel imm. 1900. 6e asc. Atel. d'art. 6 m de haut. + 4 chbres 140 m² à rénover + 60 m² contigus. Tél. : 46-44-98-07.

MAISON D'ARTISTE
PRÈS MAIRIE, 165 m². BEAUX VOLUMES. CLAIR. 5 300 000 F. - 45-41-11-00.

15e arrdt

CONVENTION. B. 2 PCES
Tt cft, cuis., s. de bns, w-c. B. conçu. Nbx rangements. 2e ét., asc., tapis esc. Bel imm. p.de taille. 770 000 F. Tél. : 42-71-87-24

RUE ST-CHARLES
Imm. pierre de T. Beau 2 p., balc. 1 260 000 F. - FRANÇOIS FAURE. Tél. : 45-49-22-70.

Pptaire vd BD DE GRENELLE 5e, asc., calme, gd 2 P. Refait neuf. 1 400 000 F. 42-88-64-01

Mº CONVENTION
POUR PLACEMENT 6e étg. asc. 1 P., cuis., sal. eau, w-c. 519 000 F. Crédit. - 48-04-08-60

CHARLES-MICHELS RÉCENT 5e étg. asc. TRÈS BEAU 2 P. Balc. PARFAIT ÉTAT. - 1 680 000 F. Tél. : 45-66-43-43.

15e SÈVRES-LECOURBE BEAU 2-3 P. Tt cft. 3e étage ascenseur. DOUBLE EXPO TRÈS CLAIR. 2 400 000 F. Tél. : 45-66-01-00.

EXCEPTIONNEL
CHARLES-MICHELS
STUDIO 730 000 F
30 m² entrée, séjour, cuis. équipée, s.-de-bains. Parfait état. 45-66-01-00.

16e arrdt

Mº JASMIN. Récent, gd stand. studette sur jard. 430 000 F. 42-88-64-01

AV. GDE-ARMÉE (proche)
Superbe appartement d'angle 300 m². Ent. 3 p. de récept. en enfilade + 4 chb., 2 s.d.b., cuis., office. Trav. à prévoir. 15 M. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

16e Bd MURAT
BEAU STUDIO 40 m² Balc. 9e et dern. étg. Bel imm. 1 050 000 F. Tél. : 48-04-35-35.

16e, RUE JOUVENET
BEAU 2 P 44 m²
cuisine équipée, sal. de bains. 1 200 000 F. 48-04-35-35.

16e PRÈS FLANDRIN
Récent, gd studio 48 m², calme, clair. 2 000 000 F. UFFI 45-22-02-44.

PRIX INTÉRESSANT
Mº JASMIN
Imm. pierre de t., tt cft, liv. dble, 4 chbres, cuis., 2 bains, 154 m² + service. 15, rue de l'YVETTE. Mercredi, jeudi 14 h-17 h.

CHARLES TELLIER
LE MAROIS, récent stand., 4 p., 102 m² + 12 m², 2 bains, box. 3 700 000 F. COMADIM 42-96-15-63 p. 274.

17e arrdt

Pte MAILLOT (proche)
Ét. élevé, entr., gd dble living, 2 chb. + s.d.bs, dressing + nbreux placards env. 130 m². 490 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

17e EXCEPTIONNEL
PORTE CHAMPERRET, idéal profess. libérale. BEAU 3 P., 88 m², rez-de-ch., très bel imm. pierre de t. 1 795 000 F. 45-66-01-00.

RUE DE LA CONDAMINE. BEAU 2 P. 695 000 F. 42 m², 3e ét., bel immeuble pierre de taille. 48-04-35-35.

MONCEAU-COURCELLES
Beau 5 p. 125 m² + studio 12 m², 4e, asc., s/r. et cour. Imm. 1930. stand. 4 250 000 F. H.B. : 46-22-22-56.

17e PRÈS PEREIRE
Bel ancien, 6 P. 130 m² asc. 4 700 000 F UFFI INVESTISS. SA. Tél. : 45-22-02-44.

18e arrdt

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
TÉL. : 45-41-11-00.

Mº MARX-DORMOY
VILLA DES ROSES. A saisir BEAU 2 P. cuis., s. eau. Ref. nf. Imm. rav. Vue dégagée. 529 000 - 43-27-95-83

18e MAIRIE
Imm. pierre de taille. Très bien situé. BEAU 2 P. 43 m². Parfait état. 639 000 F. - 48-04-35-35.

Mº J.-JOFFRIN, 1er ÉT. BON IMM.
BEAU STUDIO
cuis. aménagée, bains, w.-c. séparé. 395 000 F créd. 48-04-35-35.

18e EXCEPTIONNEL
RUE MARX-DORMOY
Pierre de T. BEAU 2 P. 60 m². Gd blc. 4e ét. B. imm. 855 000 F. 48-04-35-35

Mº ABBESSES. BEAU STUDIO. Refait nf. Vue dégagée, cuis., bns, w-c. 470 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. 48-04-84-48

Mº CHAT.-ROUGE. LOFT 38 m², cuis. équipée, bains, w-c. Vue dégagée. Double exposition. À SAISIR. 529-000 F. 43-27-81-10

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
MAIRIE 50 m du PARC 2 pces à rén. 35 m² s/cour arborée. 565 000 F. Tél. : 48-04-35-35.

EXCEPTIONNEL
Cité des Sciences de La Villette. duplex 145 m², chem., balc., cave, calme, sol. 2 900 000 F part. Visite 21.06 et 22.06 18 h-20 h, 23.06 14 h-16 h. 4, rue Benjamin-Constant.

20e arrdt

Limite 12e, appart. atel. 100 m², liv. + chbre. 2 700 000 F. Tél. : 45-46-26-25.

PICPUS
Maison d'artiste 150 m² + jardin 45-46-26-25

GAMBETTA. BEAU 2 P. Tt cft, bns, w-c, indép. Imm. pier. de t. et briq. 4e ét. asc. Calme. Cave. Interphone, 780 000 F. 42-71-87-24

AV. GAMBETTA. Près métro. GD 2 PCES Cuis. TT CFT. Sur rue et cour. Px 698 000 F, crédit. 43-70-04-64

MÉTRO JOURDAIN
EXCEPTIONNEL
S/VERDURE. 2 P. ent., cuis., salle de bns, w-c. Cave. 559 000, créd. 48-04-08-60

MÉTRO TÉLÉGRAPHE
BEAU STUDIO. 2e étg. *sur jardin.* Asc., cuis., w-c. 349 000 F. Crédit possib. 48-04-84-48

appartements ventes

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
EXCELLENT INVESTISSEMENT
PROCHE PONT SÈVRES
Bien situés dans bon imm.
2 p. Tt Cft LIBRE
+ 1 STUDIO TT CFT LOUÉ
Ensemble 780 000 F. 45-66-43-43

Mº PONT DE LEVALLOIS
R. Collange. Gd 2 P. 56 m², cuis., bains, WC. Bel imm. ravalé, digicode, gardien, cave. Clair, calme. 809 000 F. - 43-27-81-10.

NEUILLY SABLONS
Près BOIS 4 p. parfait état soleil bon plan, asc. possible, gardienne, interphone. 2 600 000 F. - 45-84-72-22.

Vaucresson, golf St-Cloud, *128 m², dble séjour, 2 chbres* + bur., s. de b., s. d'eau, 2 parkings, cave. 3 100 000 F. Tél. : (1) 47-95-12-74.

BOULOGNE Nord, 87 m² + terrasse 18 m², 9e ét. Pisc. Par. Cave. 2 900 000 F. Bur. : 40-95-69-02 *Dom. : 46-03-84-53*

94 Val-de-Marne

VINCENNES - PRES MAIRIE. Refait neuf 2 pces. Tt conft. 3e étg sur rue. 549 000 F CREDIT 43-70-04-64

CACHAN PONT-ROYAL, SUPERBE 2 P. TT CFT. COUP DE FOUDRE, appartement clair. EXCELLENT ÉTAT, jard. privatif 80 m². 795 000 F. 45-66-01-00.

NOGENT RER
DANS UN ÉCRIN DE VERDURE, SUPERBE 3 P. 80 m², bel résidence récente, pierre de t. 1 580 000 F. 48-04-35-35.

94 VINCENNES
BEAU 2 P. 55 m². A rénover. 950 000 F. UFFI. Tél. : 45-22-02-44.

LA VARENNE, ds imm. stand., dble expo., 4 p., 87 m², sans *vis-à-vis, grde cuis., séj. 20 m²* + terrasse 7 m², 3 gdes ch. 1 475 000 F. 48-89-24-63.

Superbe appart. de grand standing 112 m², bords de Marne. Terrasse 31 m² sud-ouest. Entrée, séjour, 3 chbres, 2 salles de bains, grand dressing, parking double, cave. Cadre de verdure face à île et vieux moulin site classé, proximité école, tennis, 2 feux rouges depuis Concorde. 2 950 000 F. Tél. : 43-97-10-70.

Province

BIARRITZ. Studio 30 m² 1er étage. Kitchenette équipée, s. d. bns séparée. Bien situé. Prix 235 000 F. T. (1) 42-04-06-63.

appartements achats

URGENT J'ACHÈTE SUR PARIS STUDIO OU 2 PIÈCES. ETAT INDIFFÉRENT. M. VALLAT 45-66-91-91.

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

AGENCES
FRANÇOIS FAURE
PARIS-7e et PARIS-6e
5, RUE LITTRÉ
spécialistes rive gauche estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL. 45-49-22-70.

Très urgent pour banque Recherche appt. standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N - 8e - 7e - 5e 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

URGENT ACH COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON même à rénover M. VALLERAND Tél. : 43-70-18-00

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS Avec ou sans confort. Mº ROGER - 42-71-94-34

AVEC PAIEMENT COMPT. JE RECH. pr pied-à-terre STUDIO ou 2 PCES. PARIS RIVE DROITE. M. ou Mme GRANIS. 42-71-93-00.

J'ACHÈTE
PARIS RIVE DROITE STUDIO OU 2 PIÈCES URGT J.-P. CARRIÈRE. Tél. : 42-71-12-00.

Environ LE MANS (72) CHATEAU 30 p. Toiture et gros-œuvres bon état. Terrain 1 ha 80. Prix 2 300 000 UFI 45-22-02-44

EMBASSY SERVICE
Rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m² 40 000 F à 90 000 F le m²

EMBASSY BROKER
Rech. pour INVESTISSEURS ETRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54

locations non meublées offres

Paris

RAMBUTEAU. Rue Le Comte. Bel imm. anc., 1/2 P. bns, cuis., *3 fen., pout., charme.* 3 600 F CC. FRANÇOIS FAURE. Tél. : 45-49-22-70.

BUTTES CHAUMONT
sur parc living-double 2 chbres, 8 000 F + ch. Tél. : 39-52-93-24 MATIN.

VICTOR HUGO 4 p. 85 m² env. Imm. anc., cuis. amén., asc. 13 000 F chges comp.
3615 LOCAT
TEL : 43-87-86-76

TROCADÉRO 4 p. 90 m² env. séj. dble, cuis. aménagée, cave 11 500 F chges comp.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

PUTEAUX
RÉSIDENCE BELLE RIVE
Beau studio 30 m², plein sud, balcon, 8e étage avec ascenseur, cuisine et salle de bains équipées. Loyer : 3 000 F + charges. Tél. : 47-78-03-72 après 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

GRISS HAUSSMANN
45-22-56-44 cherche pr stés internationales, studios, appts, villas vides ou meublés à la location Paris, banlieue.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, BD RASPAIL, 75006 PARIS
RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE APPT VIDE OU MEUBLÉ. LOYERS GARANTIS.
U.F.E. 42-79-03-18

INTERNATIONAL SERVICE
Rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg 5, 6, 7 pces. Tél. : 42-80-20-42.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants *étrangers d'importants groupes* anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS *DE GRANDE CLASSE* VIDES ou MEUBLES HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

BARBARA FRELING
24, 16, 6, PL. VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multination. et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT *PARIS RÉSIDENTIEL*

Province

URGENT
COUPLE ENSEIGNANTS rech. à L'AIGLE (Orne) ou *les environs proches, maison* ou appt F4, F5, écrire à M. Massonnet, 10, rue N.-Poussin 37000 Tours. Tél. (16) 47-37-14-90

villas

MAISON VILLAGE VOLX 04. 7 KM DE MANOSQUE r.-d.-ch. : 50 m² hab. + 2 gds gges + cave. poss. créer un ou deux commerces, jardin 100 m². 1er étage : 140 m² hab., 2 s.d.b., 2 terrasses dont 1 couverte. Poss. faire 2 apparts. Prix : 1 000 000 F. Tél. : (16) 92-78-57-34.

MONTARGIS (45) 120 km Paris VILLA CARACTÈRE *Sur 5 000 m². Entrée, salon, séj.,* cheminée. 3 gdes chbres, bains, WC, cuis. Chf cent fuel. URGENT 580 000 F. Crédit 90 %. (16) 38-85-99-82.

Aix-en-Provence sud, villa 11 p. + 3 s. de bns, w.-c., chf. cent., possib. 2 appts, terrain 8 000 m², piscine, garage. 1 750 000 F. 91-90-44-54.

PARIS-V
au pied de l'Ile de la Cité



Hôtel du XVIIIe siècle entièrement réhabilité.
Neufs, jamais habités.
Appartements de 95 à 115 m².
Prestations luxueuses.
Tél. : 46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22.
CABINET KESSLER
78, avenue des Champs-Elysées
75008 Paris

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES
M. BRUNET. 45-41-11-00

DOUDIN-DORESSAY
ACHÈTE IMMEUBLE PARIS INTRA MUROS. Intermédiaire bienvenu. 46-24-93-33, FAX 47-45-75-08.

PARIS XVIIIe
PROX. MAIRIE, COMM. PROPRIÉTAIRE VEND IMMEUBLE BOURGEOIS 789 m² ENVIRON 2 comm. dont 1 libre 17 appts dont 2 libres. Pour renseignements, écr. PUBLIPRINT PA, B.P. 126, 69685 CHASSIEU cedex, ss nº 16747.

LA BOURBOULE
Station thermale du Puy-de-Dôme, à vdre IMMEUBLE centre ville, 4 niveaux, surface développée 700 m². Prix : 800 KF. Tél. : 55-29-61-08.

PROMOVIM
vend immeuble, cœur du 6e, R + 7 environ 254 m². Tél. : 42-36-56-26.

pavillons

A 15 km de RENNES
Maison récente, 5 chbres, dble séjour, cuis. équipée. Jardin. Sous-sol total. *Dans village agréable.* T. (16) 96-78-41-33 (soir)

MONTREUIL. Exceptionnel PAVILLON 3 P., cuis., s. de bns, w.-c. + petit jardinet de 60 m². 399 000 F créd. total. 48-04-08-60.

maisons individuelles

A vendre à Torrevieja en Espagne, maison en série avec 100 m², à 200 mètres de la mer. Prix 560 000 F. *Plus d'informations,* tél. : 19-41/28-56-18-05 ou 19-41/28-56-29-82

NOGENT A SAISIR
Maison 1930 - Charme - Living 4 chambres - 4 bains + 2 pièces Garage - Jardin ensoleillé *2 690 000 F - 43-94-16-64*

PROCHE PARIS et TTES COMMODITÉS L'HAY-LES-ROSES sur 260 m²
MAISON 5 P
Véranda, *dble séj.,* belle s. de bns, cuis. en chêne équipée, beau jard. clos et protégé. 1 350 000 F à débattre. 45-66-01-00.

ARCUEIL RER LAPLACE
MAISON A RÉNOVER 3 PCES TT CONFT s/jard. *175 m², gar., chaufferie,* cave, affaire except. 760 000 F. 45-66-01-00.

78 St-NOM-LA-BRETÈCHE
Résid. sup. mais. 280 m² 8 P. 2 nivx, gar. 2 voit. Terr. arboré 2 500 m². Px : 4 700 000 F. UFFI - 45-22-02-44.

CHOISY-LE-ROI (94)
Quartier du Parc, 5 mn RER C, belle demeure meulière style normand 210 m² hab. Px : 3 850 000 F. Tél. : 40-51-02-18.

MONTPELLIER CENTRE
TRÈS BELLE MAIS. 230 m², MAGNIF. JARD. 130 m², 5 CH. SÉJ. MARBRE 70 m². Px : 2 500 000 F. (16) 67-72-26-88. 10 h à 15 h.

maisons de campagne

51, 110 km est de Paris, urgent, maison rénovée, 200 m² hab., *6 pces,* 5 300 m² terrain arboré clos, calme. 580 000 F à déb. 26-81-14-61.

propriétés

FORÊT COMPIÈGNE
dans jard. à l'ancienne BELLE MAISON DE FAMILLE romantique et calme. Double réception, 6 chambres, 3 bains. Belle terrasse sud. Village classé. 45-44-26-30 - 45-44-28-13 heures bureaux.

Métropole lilloise
(Tourcoing), vd mais. bourgeoise, surf. habit. 280 m² sur quatre niveaux. Pt jard., gd garage. Environ. calme et verdure. 690 000 F. Tél. 16 (1) 20-26-13-76

A SAISIR
1 h 30 Paris direct aut. Sud
MONTARGIS (45)
ANCIENNE DEMEURE entièrement aménagée s/son
PARC 5 HECTARES
Adossé à la forêt, la secrète complicité de la nature où tout vous séduira : pêche, chasse, golf, tennis, équitation. Séj. rustique cathédrale 120 m², cheminée, salon, bibliothèque, cuis., s. manger, 4 chbres, bains, w.-c., tt cft + dépendances. Px tot. 1 200 000 F. Crédit rural 100 % possible. Tél. : (16) 38-85-22-92 24 h/24.

Métropole lilloise
(Tourcoing), vend mais. bourg., surface habitable 280 m² sur quatre niveaux. Petit jardin, grand garage. *Envir. calme et verdure.* 690 000 F. T. 16 (1) 20-26-13-76

LIMOUSIN, vds moulin, beau, calme et tranquille, site exceptionnel, 530 m² hab. + dép., 5 ha, ruisseau. 1 500 000 F. 55-56-56-80.

viagers

Libre sous 2 ans Courbevoie/Asnières, imm. récent, beau 3 p., soleil, park., cave, fme 74. 550 000 F + 10 000 F. Viagers Cruz 42-66-19-00.

LIVRAISON FIN 90

PONT MIRABEAU
Luxueux petit immeuble DU STUDIO AU 5 PIECES

Quelques appartements d'exception avec terrasse

sur place samedi 10 h 30 - 12 h et 14-19 h, dimanche 14-19 h

Commercialisation :
NOVIM S ILE DE FRANCE
47.23.33.74

16 - 18 rue Emmanuel Chauvière 15e

Pour paraître dans cette rubrique
« SÉLECTION IMMOBILIÈRE »
Contacter : 45-55-91-82 poste 43.24.

capitaux propositions commerciales

Participation intéressante offerte par société financière augmentant son capital. Écr. à CREDIPAR S.A. Place de la Gare, BP 337, CH 1001 Lausanne.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
7 PIÈCES 193 m² + parking 1er étage	31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE 47-42-17-61	24 200 + 4 218

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 92 m², 5e étage	4, rue Robert-Etienne SAGGEL – 47-42-44-44	12 000 + 852
2 PIÈCES 78 m², 3e étage	4, rue Robert-Etienne SAGGEL – 47-42-44-44	9 200 + 698

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine G.C.I. – 40-16-28-71	9 800 + 2 045

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 71 m², 2e ét.	4, rue Moufle LOC INTER – 47-45-19-97	6 752 + 569
2 PIÈCES Park., 53 m², 3e ét.	8, rue des Bluets AGF – 42-44-00-44	4 400 + 400
STUDIO MEUBLÉ 50 m² sur jardin	Home Plazza Nation HOME PLAZZA – 40-09-40-00	5 500 + 825
2 PIÈCES 2 pièces meublées 50 m² sur jardin	Home Plazza Nation HOME PLAZZA – 40-21-22-23	8 500 + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 58 m², 2e ét.	7/15, rue Sidi-Brahim LOC INTER - 47-45-19-97	4 945 + 521

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 90 m², 1er ét.	102, av. du Maine AGIFRANCE - 47-42-17-61	8 100 + 1 152

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 75 m², 6e étage	9,rue A.-Cabanel AGF - 42-44-00-44	9 000 + 1 100

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 53 m², 2e étage	30/34, Rue Claude-Lorrain AGF - 42-44-00-44	4 868 + 650

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES 126 m², 4e étage	7 *bis*, rue Faraday AGF - 42-44-00-44	14 500 + 1 250
3 PIÈCES 70 m² + chambre de serv., 7e étage	9, rue des Dardanelles GCI - 40-16-28-71	7 083,10 + 1 222,08

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 46 m², 4e ét.	10, rue de Joinville AGF - 42-44-00-44	3 600 + 630
4 PIÈCES 92 m², 1er étage	46 *bis*/48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 47-42-44-44	7 600 + 1 020
3 PIÈCES Park., 76 m², 1er ét.	46 *bis*/48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 47-42-44-44	7 500 + 876
2 PIÈCES 54 m², 1er étage	46 *bis*/48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 47-42-44-44	4 600 + 602

19e ARRONDISSEMENT (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Park., 35 m², 3e ét.	46 *bis*/48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 47-42-44-44	3 200 + 395
2 PIÈCES NEUF 50 m², cave	139, rue Manin SEFIMEG - 45-65-37-02	3 950 + 453
2 PIÈCES NEUF 55 m², box, cave	139, rue Manin SEFIMEG – 45-65-37-02	4 660 + 497
2 PIÈCES NEUF 64 m², box, cave	139, rue Manin SEFIMEG - 45-65-37-02	5 260 + 575
2 PIÈCES NEUF 53 m², box, cave balcon 12 m²	139, rue Manin SEFIMEG - 45-65-37-02	4 770 + 477
3 PIÈCES NEUF 66 m², box, cave balcon 9 m²	139, rue Manin SEFIMEG - 45-65-37-02	5 450 + 597

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 78 m², 4e ét.	6/8, rue des Bluets AGF - 42-44-00-44	6 100 + 590
3 PIÈCES Park., 67 m², 2e étage	6, rue Tolain AGF - 42-44-00-44	4 700 + 950
4 PIÈCES Park., 82 m², 5e ét.	13/21, rue d'Annam AGF - 42-44-00-44	6 570 + 1 210

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 100 m² balcon, 1er étage	VIROFLAY 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	6 550 + 1 340

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 80 m², 10e étage Park. en sup.	MASSY 7, square Yves-du-Manoir AGF - 42-44-00-44	3 400 + 1 300

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES Park., 104 m², 6e ét.	ASNIÈRES 25, rue d'Argenteuil SAGGEL - 47-78-15-85	7 600 + 1 246
4 PIÈCES Park., 86 m² balcon, 4e ét.	BOULOGNE 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	8 048 + 867
2 PIÈCES Park., 51 m², 3e ét.	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès CGI - 40-16-28-71	4 221 + 585,53
3 PIÈCES Park. 73 m² rez-de-chaussée	CLAMART 4/6/8, rue St-Christophe SAGGEL - 46-08-80-36	5 100 + 712
2 PIÈCES Park., 56 m² rez-de-chaussée	CLAMART 4/6/8, rue St-Christophe SAGGEL - 46-08-80-36	4 100 + 546
STUDIO 52 m², rez-de-ch.	COURBEVOIE 163, rue J.-B. Charcot CFII - 43-31-18-09	2 930 + 728
4 PIÈCES Park., 52 m², 10e étage	COURBEVOIE 21, place Charras SAGGEL - 47-78-15-85	8 700 + 1 127
4 PIÈCES Park.,95 m², 2e étage, balcon	GARCHES 13, rue des Suisses CIGIMO - 48-24-50-00	6 100 + 860
5 PIÈCES Park., 110 m² 3e étage, balcon	GARCHES 11 *bis*, rue des Suisses CIGIMO - 48-24-50-00	8 200 + 900
5/6 PIÈCES Park., 124 m² 2e étage	MEUDON-BELLEVUE 2, rue des Capucins SAGGEL - 42-08-80-36	11 100 + 1 641

92 - HAUTS-DE-SEINE (SUITE)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 72 m² 3e étage	MEUDON-BELLEVUE 2, rue des Capucins SAGGEL- 46-08-80-36	6 700 + 960
4 PIÈCES Park., 94 m² 2e étage	MEUDON-BELLEVUE 2, rue des Capucins SAGGEL - 46-08-80-36	8 850 + 1 253
2 PIÈCES Park., 48 m², 3e étage	MEUDON-BELLEVUE 2, rue des Capucins SAGGEL - 46-08-80-36	4 000 + 631
5 PIÈCES Park., 100 m², 2e étage	MEUDON-BELLEVUE 2, rue des Capucins SAGGEL - 46-08-80-36	9 500 + 1 339
3 PIÈCES 76 m², 4e étage	NEUILLY 13, bd Victor-Hugo AGF - 42-44-00-44	8 000 + 1 130
4 PIÈCES Park., 97 m², 2e étage	PUTEAUX 16, av. G.-Pompidou AGF - 42-44-00-44	6 600 + 460
5 PIÈCES Park., 114 m² 5e étage	PUTEAUX 2, rue Ampère SAGGEL - 47-78-15-85	7 200 + 1 072
3 PIÈCES NEUF Park., 78 m² 2e étage	SÈVRES 31/37, Grand-Rue SOLVEG - 40-67-06-99	5 800 + 865
4 PIÈCES NEUF Park., 113 m² 2e étage	SÈVRES 31/37, Grand-Rue SOLVEG - 40-67-06-99	8 200 + 1 285
2 PIÈCES NEUF Park., 57 m² 5e étage	SÈVRES 31/37, Grand-Rue SOLVEG - 40-67-06-99	4 500 + 645

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 49 m², 4e étage	CHARENTON 158, rue de Paris LOC INTER - 47-45-19-97	3 700 + 606
4 PIÈCES Park., 87 m² 1er étage	CHARENTON 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	6 257 + 1 081
3 PIÈCES Park., 85 m² 9e étage, balcon	CRÉTEIL 10/12, allée de la Toison-d'Or CIGIMO - 48-24-50-00	3 845 + 1 350
3 PIÈCES Park., 75 m², 5e étage	SAINT-MANDÉ 25/29, av. Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	6 286 + 837
5 PIÈCES 2 park., 95 m², 4e étage	SAINT-MANDÉ 25, av. Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	7 262 + 980
4 PIÈCES Park., 86 m², 4e étage, balcon	SAINT-MANDÉ 7, rue Faÿs LOC INTER - 47-45-19-97	7 930 + 859
2 PIÈCES 58 m², rez-de-chaussée	SUCY-EN-BRIE 3, rue du Lys-d'Or AGIFRANCE-45-90-64-54	2 424 + 582

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 96 m², 1er étage	CERGY 21, chemin Dupuis-Vert SOLVEG - 40-67-06-99	4 145 + 1 070
PAVILLON 6 pces, parking, 133 m² jardin 417 m²	CERGY-COURDIMANCHE 2, clos de Mandelieu Le Domaine du Golf AGIFRANCE - 34-42-30-62	7 562 + 512

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE















sefimeg





MARCHÉS FINANCIERS

Après celles de MM. Naouri et Peyraud

Deux nouvelles inculpations dans l'affaire de la Société générale

M. Jean Foureau et son fils Jean-Claude, ont été inculpés mardi de délit d'initié par Mme Monique Radenne, juge d'instruction au tribunal de Paris, dans le cadre de l'affaire du raid manqué de 1988-1989 sur la Société générale.

Les deux financiers, dirigeants de la société Capital Finances, ont été laissés en liberté, mais devront verser avant un mois une caution équivalant à la plus-value qu'ils sont accusés d'avoir réalisée de manière illicite, soit 6 435 000 F pour M. Jean Foureau et 268 000 F pour son fils Jean-Claude.

Vendredi dernier, M. Jean-Charles Naouri, président de la société financière européenne d'investissements (Euris) et ancien directeur de cabinet du ministre de l'économie Pierre Bérégovoy, et M. Jean-Pierre Peyraud, financier, avaient été inculpés de délit d'initié dans le cadre de la même affaire.

Ces inculpations, prononcées par Mme Radenne, avaient été requises par le parquet de Paris lors de l'ouverture d'une information judiciaire, le 30 mai.

Le parquet avait également requis à cette occasion l'inculpation de Mme Geneviève Dalle, épouse de M. François Dalle, ancien PDG de L'Oréal de Paris.

Coopération dans l'assurance

L'UAP conclut un accord financier et commercial avec le Banco central

M. Jean Peyrelevade, président de l'Union des assurances de Paris (UAP), et M. Alfonso Escamez, président du Banco central (deuxième banque espagnole, 160 milliards de francs de total de bilan), ont signé, mercredi 20 juin, un accord de coopération dans l'assurance qui comporte deux volets commerciaux et deux volets financiers.

Le premier volet prévoit que UAP Iberica, la filiale espagnole de l'UAP, pourra diffuser ses produits d'assurance-vie et d'assurance-dommages à travers quatre filiales du Banco central : Banco de Formento, Banco de Valencia, Banco de Gallego et Banco de Granada, soit en tout huit cents guichets. Le second volet prévoit que le Banco central facilitera les contacts de l'UAP avec les grands groupes espagnols dans le but de couvrir leurs risques industriels. Ces deux accords commerciaux seront réexaminés dans trois ans.

Deux accords financiers complètent le dispositif. L'UAP va prendre 25 % du capital de Vasco Navarra, la filiale assurance du Banco central, tandis que cette dernière acquerra 25 % du capital de UAP Iberica. Là encore, cet échange de titres a un caractère provisoire. Dans trois ans, M. Peyrelevade et M. Escamez rediscuteront en vue d'un plus grand rapprochement. Enfin, l'UAP prendra également une participation de 3 % dans le Banco central. Avec 3 millions d'actions (750 millions de francs), l'UAP deviendra le second actionnaire du Banco central derrière Bouygues.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

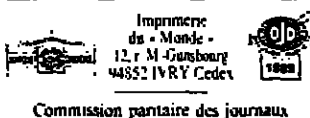
Edité par la SARL le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télefax : 45-55-04-70 - Société filiale du journal le Monde et Régie Presse SA



Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

NEW-YORK, 19 juin ↑

Reprise

A l'issue d'une séance marquée par d'amples fluctuations, la Bourse de New-York a regagné du terrain mardi, effaçant ainsi une partie des pertes accumulées la veille. L'indice Dow Jones a terminé la séance sur un gain de 11,38 points à 2 893,56 dans un marché calme. Quelque 135 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 771 contre 708, 520 titres restant inchangés.

Les fortes baisses enregistrées lundi appelaient des corrections, indiquaient les experts. Mais à plusieurs reprises des ventes ont pesé sur la tendance, les opérateurs ne cachant pas leur inquiétude concernant les résultats des entreprises américaines pour le deuxième trimestre après plusieurs signes de ralentissement de l'activité ces dernières semaines.

Toutefois, selon Ralph Acampora, analyste de Kidder Peabody, le comportement du marché est plutôt rassurant car le vif recul de lundi n'a pas donné le signal de la baisse.

Walt Disney a gagné 2-1/2 à 129-5/8, Philip Morris 1-1/4 à 44 et Hilton Hotel 1-1/4 à 56. CBS a perdu 1-3/8 à 203-1/4. Olin 1 à 53-1/8 et Motorola 7/8 à 85.

VALEURS	Cours du 18 juin	Cours du 19 juin
Alcoa	65 1/4	65
ATT	41 7/8	42 3/8
Boeing	59	58 1/2
Chase Manhattan Bank	24 1/4	24 3/8
Du Pont de Nemours	39 1/4	39 1/4
Eastman Kodak	41	62 3/8
Exxon	47 1/2	47 3/8
Ford	44 7/8	45
General Electric	69 1/8	69 3/4
General Motors	49 1/8	49 1/4
Goodyear	34	33 3/4
IBM	119 5/8	118 3/4
ITT	57 1/2	58 1/4
Mobil Oil	62 1/4	62 3/8
Pfizer	65 5/8	64 7/8
Schlumberger	58 1/8	59 3/8
Texaco	57	57 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	155 5/8	156 1/4
Union Carbide	19 3/8	19 5/8
USX	32 3/4	32 3/4
Westinghouse	36 3/8	36 1/2
Xerox Corp.	48 1/2	48 3/8

LONDRES, 19 juin =

Vers la stabilisation

Après une faiblesse dans le courant de la séance, la Bourse de Londres a terminé la journée de mardi pratiquement au niveau affiché lundi. L'indice Footsie a cédé 0,8 point à 2 369,70. A l'ouverture, cet indice abandonnait vingt points. Le recul initial a été en grande partie attribué à une baisse des valeurs liées à la défense et à la chute de Wall Street la veille.

British Aerospace a souffert de deux facteurs : la crainte que la Commission européenne n'oblige le groupe la semaine prochaine à restituer des « cadeaux » reçus du gouvernement en 1988 lors du rachat du constructeur automobile nationalisé Rover, et l'annonce lundi soir de l'annulation d'une commande de trente-trois avions Tornado. Le titre effaçait cependant la moitié de ses pertes en clôture.

PARIS, 20 juin ↑

Petite hausse

Hésitante en début de matinée, la Bourse de Paris parvient à améliorer ses positions, mercredi, en début d'après-midi malgré la mauvaise nouvelle d'un accroissement du déficit commercial en mai.

L'indice CAC 40, en hausse de 0,12 % à l'ouverture, redevenait négatif une heure plus tard. Vers 14 heures, il affichait un gain de 0,20 %.

Les nouvelles des dernières heures faisaient l'effet d'une douche écossaise sur le marché qui cherche à se redresser après avoir fléchi pendant une quinzaine de jours pour des raisons essentiellement politiques.

En effet, dans sa dernière note mensuelle, la Banque de France a constaté une hausse de la production industrielle ces dernières semaines et s'attend à un mouvement similaire jusqu'aux congés d'été. Par ailleurs, Wall Street s'est rétabli, mardi, après sa violente chute de lundi. Deux facteurs qui plaidaient donc pour une bonne tenue du marché français.

En revanche, l'annonce d'un déficit de 5,7 milliards de francs de la balance commerciale en mai, qui s'ajoute aux 4,4 milliards d'avril, a plus que déçu la communauté financière.

Enfin, compte tenu des résultats de certaines entreprises pour 1989 ou pour début 1990, les analystes révisent en baisse leurs prévisions pour 1990.

L'annonce d'un palier pour les résultats de Hachette en 1990 a provoqué une vive baisse du titre. De même, la baisse d'un tiers des bénéfices d'Institut Mérieux en 1989 a provoqué d'importants dégagements sur cette valeur.

TOKYO, 20 juin ↑

Légère hausse

Après une ouverture en légère baisse, la Bourse de Tokyo s'est ressaisie mercredi dans le courant de la séance pour terminer sur une note positive. L'indice Nikkei a gagné 47,38 points, soit 0,15 % à 32 087,76 yens. Mardi, le Nikkei avait cédé 336,42 yens.

Le chiffre d'affaires de la matinée a porté sur 220 millions de titres contre 200 millions mardi matin et 300 millions pour l'ensemble de la journée.

La séance a été dominée par les opérations effectuées par les arbitragistes partis à la quête de bonnes affaires. Les observateurs étaient toutefois déçus en fin de journée que la hausse des cours n'ait pas été plus importante.

VALEURS	Cours du 19 juin	Cours du 20 juin
Akai	1 040	1 040
Bridgestone	1 510	1 490
Canon	1 730	1 730
Fuji Bank	2 810	2 850
Honda Motors	1 740	1 740
Matsushita Electric	2 100	2 100
Mitsubishi Heavy	1 030	1 040
Sony Corp.	8 370	8 470
Toyota Motors	2 520	2 590

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Ferri-Ferri-Germe : 22,4 millions de bénéfices pour 1989.** – La société de Bourse indépendante, Ferri-Ferri-Germe a dégagé l'an dernier un bénéfice consolidé de 22,4 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 261 millions de francs dont 228 millions réalisés par la société de Bourse. Ces chiffres ne peuvent être comparés à ceux de 1988, les méthodes de calculs ayant été modifiées, a précisé M. Alain Ferri, président de la société. En 1987, à la suite du krach de l'automne, la société avait enregistré une perte sociale de 57 millions de francs.

Cette société de Bourse qui a pour ambition de rester indépendante, compte parmi ses actionnaires le Crédit foncier de France (15 %), l'UAP (5 %) et la Caisse des dépôts et consignations (10 %). Le reste du capital est détenu par la famille Ferri et des personnes physiques. En dépit de la nette contraction du volume des affaires traitées à la Bourse depuis le début de l'année, les résultats de la société sont actuellement bénéficiaires. Ferri-Ferri-Germe compte axer son développement sur la clientèle particulière, qui « reste à conquérir » car une société de Bourse offre des services plus pointus que les grands établissements bancaires, a précisé M. Ferri.

La société, qui compte déjà six bureaux régionaux à Bordeaux, Nice, Toulouse, Montpellier et Rouen, va ouvrir de nouvelles représentations en province. Dans le souci d'accroître sa clientèle privée, elle vient de lancer un fonds commun de placement à « compartiments » au Luxembourg, un produit d'assurances-vie et un fonds commun sur matières premières anticipant la création sur le Matif de contrats sur matières premières. M. Ferri a précisé que les suspens d'opérations boursières avaient coûté 7 millions de francs à la société.

□ **Le pneumaticien ouest-allemand Continental s'associe avec la firme tchécoslovaque Barum.** – Un accord de coopération a été conclu entre le numéro quatre mondial du pneu, le groupe ouest-allemand Continental et son homologue tchécoslovaque Barum. Selon les spécialistes de Conti, les usines de Barum, qui emploient 10 000 personnes, fonctionnent suivant des standards techniques élevés. Elles produisent une proportion plus importante de pneus à structure radiale que les autres pays de l'Est.

□ **Bongrain reprend Bresse Bleu.** – Le groupe agro-alimentaire Bongrain a fait à l'Union Bressor qui fabrique le fromage Bresse Bleu une proposition de partenariat qui a été retenue par le conseil d'administration du groupe coopératif. Implantée dans l'Ain, l'Union Bressor a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 750 millions de francs et des pertes dont le montant est estimé à 44 millions de francs. La fromagerie Bresse Bleu, une des cinq coopératives de l'Union Bressor dégage, elle, un bénéfice de 1,2 million de francs pour un chiffre d'affaires de 300 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	438	436	IN2	330	330
Asystel	105		I.P.B.M.	133	129
B.A.C.	231	231	Loca Investis.	311	304 10
B. Demachy Ass.	576	575	Locamic	141	142
Bque Tarneaud	180	178	Matra Comm.	190	195 70
B.I.C.M.	840	845	Métall Minière	230	235
Boiron (Ly)	385	395	Molex	245	....
Boisset (Lyon)	244 50	240	Navale-Delmas	1247	1250
Câbles de Lyon	3450	3420	Olivetti Logabax	590	589
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1235	1215	Om. Gest. Fin.	570	580
Calberson	543	545	Pinault	520	520
Cardif	699	..	Presbourg	93	93
C.E.E.	358	354	Présence Assur.	544	530
C.E.G.E.P.	280	280	Publ.Filipacchi	800	770
C.F.P.I.	285 50	285	Razel	683	685
Ciments d'Origny	697	716	Rémy et Associés	373	377
C.N.I.M.	1320	1305	Rhone-Alp.Eau (Ly)	321	321
Codetour	314 50	.	St-H. Matignon	268	267 30
Comareg	360	360	S.C.G.P.M.	652	652
Conforama	1131	1140	Segin (Ly)	337	346
Creeks	391	399	Select Invest (Ly)	101	103
Dafsa	210 50	...	Senbo	533	533
Dauphin	710	715	S.M.T. Goupil	269 90	264
Desquenne et Giral	256	263	Sopra	211	208 10
Devanlay	1370	1361	Supra	205	196 80 c
Deville	480	499	TF1	325 50	315
Dolisos	186	182	Thermador H. (Ly)	364	365
Editions Belfond	275	.	Unilog	185	185
Elysée Invest.	15	15 30	Union Fin. de Fr.	491	490
Europ. Propulsion	396	396	Viel et Cie	165	164 50
Finacor	195	198	Y. St-Laurent Groupe	1117	1111
Garonor	800	800			
GFF (group.fon.f.)	485	490			
Grand Livre	470	.			
Gravograph	240 50	249			
Guintoli	1080	1100			
I.C.C.	284 10	289			
IDIA	331	331			
Idianova	162	164			
I.M.S.	1265	1265			

Marché des options négociables le 19 juin 1990

Nombre de contrats : 19 639.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	8	–	8	18,50
CGE	600	21,50	37	1,50	16
Elf-Aquitaine	640	23	38	2,50	21
Eurotunnel SA-PLC	50	–	3,50	2,35	4,50
Euro Disneyland SC	100	4,41	8	–	–
Havas	637	9	–	8	–
Lafarge-Coppée	425	40	42	1	13
Michelin	120	5	6,80	4,50	8
Midi	1 400	–	23	142	140
Paribas	640	3	19	21	–
Pernod-Ricard	1 250	–	–	55	–
Peugeot SA	840	–	33	–	50
Rhône-Poulenc CI	480	0,80	7,20	–	–
Saint-Gobain	560	4,50	26	13,50	23,50
Source Perrier	1 600	44	–	17	60
Société générale	600	2	18	40	–
Suez Financière	440	6,90	21	4,51	17,50
Thomson-CSF	120	3	5,98	1,70	8,70

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 juin 1990
Nombre de contrats : 37 936

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,16	101,24	101,40
Précédent	101,36	101,46	101,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,69	1,16	1,35	1,80

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6395 F ↑

Le dollar s'est légèrement raffermi, mercredi 20 juin, après un vif recul de la veille, vis-à-vis d'un mark victime de ventes bénéficiaires. Le franc est resté inchangé par rapport au mark (3,3620) en dépit de l'aggravation du déficit commercial.

FRANCFORT	19 juin	20 juin
Dollar (en DM)	1,67	1,6780
TOKYO	19 juin	20 juin
Dollar (en yens)	153,70	154,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 juin) ...... 9 13/16 - 9 15/16 %
New-York (19 juin) ...... 8 1/4 %

BOURSES

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	18 juin	19 juin
Industrielles	2 882,18	2 893,56

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	18 juin	19 juin
Industrielles	1 911,90	1 907,40
Mines d'or	170,70	172,30
Fonds d'Etat	79,47	79,25

TOKYO

	19 juin	20 juin
Nikkei Dow Jones	32 040,38	32 085,76
Indice général	2 353,93	2 366,80

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	18 juin	19 juin
Valeurs françaises	97,20	97,30
Valeurs étrangères	94,50	93,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	542,81	534,14
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 988,33	2 000,14

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6330	5,6350	+ 70	+ 80	+ 143	+ 163	+ 485	+ 545
$ can.	4,8043	4,8101	– 165	– 136	– 318	– 269	– 819	– 716
Yen (100)	3,6637	3,6674	+ 72	+ 86	+ 146	+ 171	+ 484	+ 546
DM	3,3626	3,3652	+ 42	+ 58	+ 89	+ 111	+ 255	+ 311
Florin	2,9863	2,9889	+ 36	+ 47	+ 68	+ 86	+ 212	+ 260
FB (100)	16,3560	16,3713	– 34	+ 90	– 12	+ 164	+ 267	+ 723
FS	3,9809	3,9851	+ 21	+ 37	+ 50	+ 73	+ 258	+ 323
L. (1 000)	4,5806	4,5860	– 73	– 24	– 125	– 54	– 309	– 188
£	9,6352	9,6443	– 422	– 377	– 806	– 738	– 2182	– 2026

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
Yen	7 3/16	7 7/16	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	7 3/4	8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
F.B. (100)	8 1/2	9	9 1/2	9 3/4	9 9/16	9 13/16	9 9/16	9 13/16
F.S.	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 /	8 7/8	9 /	8 11/16	8 13/16
L (1000)	8 1/2	9 1/2	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 11/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	10 3/16	10 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 JUIN

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3711	C.N.E 3%	3660	3650	3650	-0 27
1130	B.N.P. T.P.	1081	1081	1083	+0 19
....	C.C.F. T.P.	1205	....	....	....
1118	Cr.Lyon. T.P.	1112	1112	1112	....
2021	Renault T.P.	1961	1970	1972	+0 56
2005	Rhone Poul. T.P.	2010	2007	2035	+1 24
1251	Saint Gobain T.P.	1240	1245	1240	....
1260	Thomson T.P.	1280	1255	1281	+0 08
975	ACCOR	989	989	1007	+1 82
730	Air Liquide	750	751	752	+0 27
2090	Als.Superm.	1939	1930	1939	....
565	ALSPI	506	509	509	+0 59
2520	Arjom. Prioux	2400	2350	2360	-1 67
1200	AGF Sté Centrale	1084	1080	1070	-1 29
1040	Aux. Entrepr.	1070	1073	1071	+0 09
505	Av. Dassault	536	536	532	-0 75
276	Axa Midi Ass.	243 90	244 50	240	-1 60
320	Bafip	287	287	287	....
315	Bail-Equipem.	293	293	285 20	-2 66
940	Bail Investiss.	1009	1010	993	-1 59
650	Bancaire	583	584	580	-0 51
785	Bazar H.-V.	800	793	793	-0 88
875	Beghin-Say	871	873	870	-0 11
1450	Berger (M)	1400	1400	1380	-1 43
605	Bic	660	641	635	-3 79
915	B.I.P.	955	956	955	....
710	BIS	649	645	653	+0 62
480	B N P (CI)	420 20	420	422	+0 43
1000	Bolloré Tech.	1039	1040	1043	+0 38
3380	Bongrain	3380	3332	3335	-1 33
1050	Bon-Marché	1059	1050	1047	-1 13
670	Bouygues	640	640	640	....
183	BP France	138	137 10	137 50	-0 36
870	B S N	849	851	858	+1 06
905	Canal Plus	890	892	895	+0 56
510	Cap Gem.S.	497 80	496	497 80	....
3670	Carrefour	3497	3490	3481	-0 46
150	Casino	134 50	135	129 40	-3 79
118	Casino ADP	111 50	113 50	110	-1 35
1200	Castorama D.I.	1126	1140	1130	+0 36
245	C.C.F.	225	222	224	-0 44
150	CCMC Ly.	139	139 40	135	-2 88
....	C.D.M.E.	470	462	463	-1 49
635	C.E.G.I.D.	580	580	560	-3 45
280	Centrest (Ny)	255	255	255	....
640	C.E.P. Comm.	653	669	664	+1 68
400	Cerus	368 50	368 50	364	-1 22
640	Cetelem	565	563	565	....
855	C F A O	545	560	556	+2 02
485	CF Int.	510	501	506	-0 78
830	C G E	617	619	621	+0 65
1700	CGI Info.	439	433	436	-0 68
1410	C G I P	1340	1340	1338	-0 15
630	CGP	585	570	585	....
1060	Chargeurs S A	1015	1020	1021	+0 59
845	C I C A (M)	790	785	782	-1 01
1720	Ciments franc.	1761	1760	1752	-0 51
640	Club Médiler	610	607	606	-0 66
194	CMB Packa.	196	194 50	194 90	-0 56
155	Codetel	151 50	145	145 60	-3 89
365	Cofimeg	354	360	351	-0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
780	Coles	834	826	835	+0 12
395	Cpt. Entrep.	376	377	377 50	+0 40
1160	Compt.Mod.	1159	1147	1145	-1 21
400	Concept S.A.	332	332	325	-2 11
470	CPR (Paris Réal.)	437	435	431 50	-1 26
1390	Créd. Foncier	1286	1285	1269	-1 32
885	Cr Lyon.(CI)	829	815	815	-1 69
1540	Credit Nat.	1490	1476	1476	-0 94
385	CSEE	358 20	358	355 10	-0 87
3300	Damart	3076	3077	3099	+0 75
1920	De Dietrich	1920	1901	1905	-0 78
230	Dév.P.d.C.(L)	214	214	214	....
315	Dév.R.Sud-Est	311	310	309 10	-0 61
600	D M C	542	548	551	+1 66
4000	Docks France	3760	3690	3765	-0 13
660	Domez	587	587	582	-0 85
....	Eaux (Gle)	2618	2620	2637	+0 73
595	Ecco	540	549	543	+0 56
1030	Electro-Finan.	1031	1020	1025	-0 58
350	ELS.Dassault	350	350	340	-2 86
715	Elf Aquitaine	664	670	668	+0 60
505	- (Certific.)	490	490	495	+1 02
1270	Epeda B.-F.	1173	1173	1173	....
2430	Essilor	2805	2810	2810	+0 19
1270	Essil.Int.(DP)	1285	1270	1269	-1 25
855	Esso	735	735	758	+3 13
2150	Eurafrance	2049	2031	2010	-1 88
2250	Eurocom	2229	2210	2215	-0 63
106	Eurodisneyland	102 50	103 50	103 10	+0 59
4080	Euromarché	3900	3910	3970	+1 79
1400	Europe 1	1350	1320	1315	-2 59
....	Eurotunnel	47 80	47 80	47 30	-1 05
1870	Exor	1775	1775	1770	-0 28
1900	Facom	1692	1700	1702	+0 59
199	Fimmtal	185 50	185	186 50	+0 54
420	Fives Lille	390 20	386	370	-5 18
2460	Fromager. Bel	2370	2372	2389	+0 80
1830	Gal.Lafayette	1955	1955	1960	+0 26
2160	G.A.N.	2086	2080	2075	-0 53
490	Gascogne (B)	470	468	470	....
1510	Gaz et Eaux	1588	1540	1560	-1 76
1260	Geophysique	1100	1100	1115	+1 36
550	Gerland Ly.	600	595	592	-1 33
870	Groupe Cité	850	836	850	....
1560	GTM-Entrep.	1655	1656	1646	-0 54
1150	Guyenne-Gas.	1023	1015	1016	-0 68
435	Hachette	362 10	362	327 10	-9 67
680	Havas	638	637	638	....
610	Hénin (La)	680	664	664	-2 35
1220	Hutchinson	1222	1221	1220	-0 16
356	Imétal	368 30	370	371 50	+0 87
113	Immob. Phénix	120 10	121 40	123 20	+2 58
144	Ingénico	136 90	132	133 30	-2 63
4780	Inst. Mérieux	4569	4600	4485	-1 84
515	Interbail	518	513	518	....
1380	Intertechnique	1326	1328	1330	+0 30
1020	J. Lefebvre	1028	1040	1033	+0 49
1140	Labinal	1090	1081	1081	-0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2760	Lab. Bellon	2657	2650	2650	-0 26
455	Lafarge	462 80	463	469 10	+1 36
1350	Lebon	1330	1330	1340	+0 75
4430	Legrand	4460	4459	4450	-0 22
2550	Legrand (DP)	2370	2350	2350	-0 84
670	Legris Industries	700	701	698	-0 29
750	Locabail Imm.	739	738	738	....
525	Locafrance	481	478 10	478	-0 62
845	Locindus	843	843	843	....
545	Lucheur	465	450	475	+2 15
4420	L.V.M.H.	4365	4355	4368	+0 07
715	Lyon. Eaux	691	692	695	+0 58
370	Majorette Ly.	360 50	360	363	+0 69
430	Mar. Wendel	417 90	417 90	412	-1 41
420	Matra	372 20	372 20	370	-0 59
6030	Merlin-Gerin	6020	6010	6040	+0 33
215	Metaleurop	196 40	193 90	191 10	-2 70
220	Métrologie In.	217	215	220	+1 38
130	Michelin	118	119 50	115 80	-1 86
1370	Midi (Cie)	1256	1264	1260	+0 32
161	Midl. Bk Sa *	154	158 90	154 10	+0 06
335	Min. Saleg (Ms)	335	336	330	-1 49
198	MMB	186 30	188 60	182	-2 31
123	Moulinex	118 60	118	117	-1 36
1890	Navig. Mixte	1509	1510	1478	-1 99
196	Nord-Est	188 50	186	190	+0 80
570	Nordon (Ny)	560	570	540	-3 57
745	Nouv Galeries	777	775	769	-1 03
770	Occid. (Gle)	785	779	775	-1 27
1960	Omn. f. Paris	1914	1910	1912	-0 10
375	Olipar	375 30	374	369 50	-1 55
5430	Oréal	5400	5410	5400	.
695	Paribas	625	622	628	+0 48
1810	Pechelbronn	1520	1515	1510	-0 66
150	Pechiney Int.	147	148	148	+0 68
335	Pechiney (CIP)	336	336	336 50	+0 15
600	Penhoet	634	623	615	-3 00
1290	Pernod Ricard	1232	1226	1221	-0 89
835	Peugeot	810	812	810	....
....	Piper-Oren.	435	435	427	-1 84
615	Poliet	610	606	610	....
1180	Prétabail-Sic.	1185	1180	1190	+0 42
830	Primagaz	725	728	735	+1 38
670	Printemps	664	645	665	+0 15
4200	Promodes	3950	3935	3890	-1 52
700	Radiotechn.	696	680	680	-2 30
230	Raff. D.Total	206	201	204	-0 97
3200	Redoute (La)	3380	3380	3380	....
....	R. Poulenc CIP	459	455	454	-1 09
...	Rober Franc.	370	378	362 50	-2 03
88	Rochette(La)	76 50	77 90	78 50	. .
2280	Roussel Uclaf	2200	2200	2200	....
4880	R. Impé.Ly *	4800	4786	4801	+0 02
205	Sade (Ny)	203	198 10	203	...
1400	Sagem	1550	1540	1540	-0 65
595	Saint Gobain	552	551	552	....
1560	Saint Louis	1483	1453	1480	-0 20
1570	Salomon Ly.	1455	1455	1455	...

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
560	Salvepar (Ny)	515	506	510	-0 97
1020	Sanofi	965	973	978	+1 35
1890	S A T	1699	1671	1668	-1 82
350	Saul. Chât.	312	317 50	313	+0 32
1700	Saupiquet (Ny)	1783	1789	1800	+0 61
1150	Schneider	1019	1017	1028	+1 57
28	SCOA	23 30	23 60	24	+3 00
1300	S.E.B.	1308	1301	1322	+1 07
505	Sefimeg	500	505	495	-1 00
675	Sextant A.	681	675	681	....
1410	S F I M	1518	1512	1525	+0 45
250	S.G.E.	241	245	242	+0 41
620	Simco	625	624	621	-0 50
1080	St. Rossignol	1055	1018	1030	-2 37
1050	Sligos	1050	1040	1060	+0 95
815	Société Génér.	561	561	560	-0 18
136	Sodexo(B)	125	.		
170	Sodero(Ns)	155 30	160	152	-1 48
730	Sodexho	711	712	710	-0 14
111	Sogeral(Ny)	108	106 80	106 80	-1 11
530	Sogerap	444	446	446	+0 45
2380	Som-Allib.	2165	2150	2155	-0 46
1740	Source Perrier	1552	1581	1552	-1 82
750	Sovac	750	734	750	
740	SPEP	695	638	695	
860	Spie-Batignol.	825	834	819	-0 73
1240	Strafor	1339	1335	1330	-0 67
470	Suez	438 50	442	438 70	+0 05
525	Synthélabo	533	536	538	+0 94
129	Thomson	121	121	121	..
705	Total	659	667	667	+1 21
122	- (certif.)	115 20	115 40	115 50	+0 26
415	Truffaut Fin.	[illegible]	399	396 10	-2 20
625	U.A.P.	615	610	615	
465	U F B Locab.	420	420 10	420	
1140	U I C	1183	1185	1182	-0 08
685	U I F	677	677	677	
970	U I S	939	935	936	-0 32
900	Unibail	892	895	892	
220	U.C.B.	239	240	235	-1 67
845	Valéo	571	575	544	-4 73
410	Vallourec	314	312 30	312	-0 64
420	Via Banque	407	413	408	+0 25
1380	Zodiac	1380	1372	1365	-1 09
1370	Elf Gabon	1230	1230	1229	-0 08
141	Amax	137	137 50	138	+0 73
189	Amer. Express	172 60	173	173	+0 23
245	A.T.T.	236 10	238 20	238 20	+0 89
183	Anglo Amer.C.	155	151	151	-2 58
475	Amgold	423	412	413	-2 34
250	Banco Santander	255 10	250	250	+1 32
985	B.A.S.F.	958	962	960	+0 21
985	Bayer	969	963	963	. .
85	Buffelsfont.	69 45	68 50	68 50	-1 37
149	Chase Manh.	137 90	137	137 50	-0 29
143	De Beers	132 50	131 50	131 50	-0 75
2570	Deutsche Bank	2600	2622	2627	+1 04
1440	Dresdner Bank	1407	1419	1419	+0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
62	Driefontein	55 05	54	54 05	-1 82
230	Du Pont-Nem.	221 10	221	221 10	+0 91
325	Eastman Kodak	235	234 50	234 50	-0 21
30	East Rand	13 35	13 15	13 15	-1 50
73	Echo Bay	65 90	65 50	65 50	-0 61
215	Electrolux	240	240	243 50	+1 46
1030	Ericsson	1206	1224	1230	+1 99
275	Exxon Corp.	257	258 50	257	
270	Ford Motor	254	253	253	-0 39
56	Freegold	44 80	42 80	42 80	-4 46
16	Gencor	15 60	15 10	15 10	-3 21
365	Gén. Elec.	335	335 50	335 50	+0 13
275	Gén. Motors	276	277 50	277 50	+0 54
540	Gén. Belgique	531	529	529	-0 38
57	Gd. Métropol	63 05	63 65	63 60	+0 87
68	Guinness	75 40	76 30	76 50	+1 46
23	Hanson P.L.C.	23 80	23 75	23 80	..
40	Harmony Gold	33	31 40	31 40	-4 85
255	Hewlett Packard	263 50	268 90	268 90	+2 05
59	Hitachi	56	55 80	55 50	-0 89
965	Hoechst	890	887	887	+3 28
105	Homestake	94 10	94	94	+0 10
113	Imp. Chemical	117	114	114	-2 56
660	I.B.M.	668	669	669	+0 96
320	I.T.T.	326	330	330	+1 23
153	Ito Yokado	149	147 80	147 80	-0 81
82	Matsushita	76 20	76 70	76 70	+0 66
16	Maxwell	19 50	19 80	19 90	+2 05
188	Mc Donald's	199 90	199 20	199 20	-0 35
455	Merck	462 30	461	461	-0 28
465	Minnesota M.	487	485 50	485 50	-0 31
355	Mobil corp.	352	350 80	350 80	-0 34
235	Morgan J.P.	201	203	203	+1 00
34790	Nestlé	34960	34780	34760	-0 54
1100	[illegible]	1015	1045	1045	+2 96
180	Norsk Hydro	170 50	173	173	+1 47
134	OFSIL	108 10	106 20	106 20	-1 76
1890	Pétrofina	1944	1939	1939	-0 26
250	Philip Morris	245	249 50	249 50	+1 84
98	Philips	95 05	98 10	98 10	+4 15
34	Placer Dome	78 55	81 30	81 30	+3 50
320	Quilmès	319 80	318	318	-0 56
32	Randfontein	25 45	24 60	24 60	-3 34
425	Royal Dutch	424 50	426 60	427 20	+0 64
53	R T Z	53 30	53 85	54 40	+2 06
9 50	Saat.& Saatchi	9 05	9	9	-0 55
57	St Helena	46 50	45 20	45 20	-2 80
325	Schlumberger	329	330 10	330 10	+0 33
45	Shell transp.	43 50	45	45 10	+6 62
2420	Siemens	2426	2436	2441	+0 62
325	Sony	308	310 90	310 90	+0 94
100	Sumitomo Bank	89 80	90 70	90 70	+1 00
250	T.D.K.	242 50	246	246	+1 44
44	Telefonica	45 40	46	46	+1 32
40	Toshiba	39 80	39 35	39 40	-1 01
455	Unilever	463 50	465	465	+0 32
325	Unit Techn.	332 90	334	334	+0 33
450	Vaal Reefs	378 90	370	370	-2 35
300	Volvo	310 50	310 50	310 50	.
196	West. Deep	153 50	150 50	150 50	-1 95
275	Xerox Corp.	277	275 50	275 50	-0 54
107	Yamanouchi	107 50	108	108	+0 47
2 23	Zambia Cop.	1 82	1 82	1 82	

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	119 30	0 67
Emp.Etat 9,8% 78	99 68	9 20
10,80% 79/94	101 55	8 55
Emp.Etat 13,25% 80	100	13 17
Emp.Etat 16% 82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 78	4 76
Emp.Etat 13,4% 83	109 55	6 64
Emp.Etat 12,2% 84	104 30	8 52
Emp.Etat 11% 86	105 80	3 58
10,26% mars 86	101	2 81
OAT 10% 5/2000	101 30	0 65
OAT 9,9% 12/1997	101	5 12
OAT 9,8% 1/1996	99 86	3 78
PTT 11,2% 85	103 25	5 71
CFF 10,30% 86	98 25	3 83
CNB Bques 5000F	99 68	4 11
CNB Paribas 5000F	100	4 11
CNB Suez 5000F	100 10	4 11
CNE 11,5% 85	101 65	0 48
CNI 1/82 5000F	99 70	4 11
CNT 9 % 86	93 95	1 64
CRH 10,90% déc.85	103	4 62
CHARB FCE 3% 100	155	....
CNCA	1139	....
Cnes	....	....
CGE 6 janv. 89/99	605	....
Drouot Ass.8%88cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1673	1660
Applications Hydr.	1575	1610
Arbel	1100	1115
Astorg	328	328
Avenir Publicité	396 10	396 70
Bains C.Monaco	1250	1215
B.Hypoth.Europ.	350	....
B.N.P. Intercont.	273 40	276 90
Bghin-Say (C I)	625	....
Bénédictine	4500	....
Blanzy Ouest	3100	2886 o
B T P	100 10	100
Cambodge	973	973
Carbone Lorraine	1105	1100
Case Poclain	30 70	30
C.E.G.F (Frigor.)	436	....
Centenaire Blanzy	593	595
Cerabati	121	108
Champex Ny	142	142
CIC (CIP)	272 90	286
C.I.M.	835	840
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	....
Clause	860	835
Cokadel	1230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	442	438
Comiphos	700	681
Cie Industrielle	7110	7110
Cpt Lyon Alemand	545	537
Concorde	1006	1005
Constr.Mét.Prov.	44 50	....
Crédit Gén.Ind.	470	441
Cr Universel (Cie)	702	....
Créditel	140	144
Darblay	719	700
Degremont	1630	1590
Delalande	2690	2685
Delmas Vieljeux	4550	4500
Didot Bottin	1640	1595
Drouot Assu.	373	378
Eaux Bassin Vichy	3106	3018
Eaux Vittel	7700	7650
Ecia	1404	1391
Electro-Banque	345	365
Elf Antargaz	1380	....
E.L.M. Leblanc	665	660
Eneli Bretagne	390	396
Ent.Mag. Paris	4040	4040
Etex (ex. Eternit)	2160	2165
Europ Soulées Ind.	16	16 60d
Finalens	280	281
F.I.P.P.	232	222 70
F.N.A.C.	2140	2116
Foncière (Cie)	880	861
Fonc.Lyonnaise	1110	1085
Foncina	651	657
Fougerolle	875	875
France I.A.R.D.	1220	1220
France SA (La)	2630	2630
From. Paul-Renard	2450	....
Gaumont	1083	1108
Gazelim	355	355
Gévelot	715	715
G.F.C.	470	485
G.F.I.I.	337 90	335
Gds Moulins Paris	1490	1490
G.T.I (Transport)	608	608
Immobail	383	....
Immobanque	804	808
Im.Marseillaise	8070	7960
Imm. Plaine-Monceau	582	580
Immofice	604	590
Invest.(Ste Cle.)	3280	3240
Jaeger	145 60	145
Lambert Frères	415	....
Lille Bonnières	1700	1680
Loca-Expansion	293	294
Locafinancière	411	411
Locatel	380	364 90
Louis Vuitton	1005	1010
Louvre	5690	5610
Lucia	2000	1965
Machines Bull	76	74 50
Mag.Uniprix	198	200
Magnant	587	589
Métal Déployé	606	611

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	197	198
Navigation (Nle)	280	280
Nozal	259	252
Optorg	430	420
Oréal (CI)	2310	....
Origny-Desvroise	1460	1429
Palais Nouveauté	1180	....
Paluel Marmont	671	682
Parfinance	220	215
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	237	230
Paris Orléans	289	287
Partners Invest.	529	536
Paternelle RD.	1425	....
Pathé Cinéma	840	850
Piper Heidsieck	2254	2163 o
P.L.M.	465	455 10
Porcher	750	750
Promodès (CI)	1855	....
Publicis	975	970
Rochefortaise	1480	1440
Rosario	699	700
Rougier	485	485
S.A.C.E.R.	608	596
S.A.F.A.A.	540	540
S.A.F.I.C Alcan	553	575 d
SAFT	2152	2150
Saga	227	230
Salins du Midi	690	695
Satam	120	119
Savoisienne M.	172	....
S.C.A.C.	840	840
Senelle Maubeuge	510	525
S.Etud.Part. (M)	176	....
Silic	857	856
Slavia	546	548
S.I.P.H.	460	466
Sofal	851	870
Soffo	635	640
Sofical	1080	1075
Soficomi	700	631
S O F I P (M)	816	650 o
Sofragi	1711	1701
Sophie-Bail	508	519
Sopagri	180	175 50
Soudure Autogène	905	905
Sovabail	560	550
Starel	721	721
Suez (CIP)	390 70	385 10
Taittinger	5800	5550
Télémécanique Elect.	5000	4990
Testut-Aequitas	790	790
Tour Eiffel	320	330
Ufiner	1205	1204
Union Assur Paris	607	610
U.T.A.	2800	....
Vicat	3405	3410
Viniprix	2205	2211
Virax	184	183 50
Waterman	1287	1261
Maroc Sté Brasserie	255	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	945	....
Akzo Nv Sco.	381	....
Alcan Aluminium	128	....
Algemene B.Ned.	112	....
American Brands	355	....
Arbed	875	....
Asturienne Mines	218 50	....
Banco Popular Espa.	470	470
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	36100	36490
Can.Pacifique	101	..
Chrysler Corp.	87 50	....
C I R	24 90	....
Commerzbank	904	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	349	....
GBL (Brux Lamb.)	645	....
Gevaert	1280	....
Glaxo Holdings Ltd.	77 10	77 10
Goodyear Tire	197 80	....
Grace and Co (WR)	187	....
GTE Corp.	380	....
Honeywell Inc.	558	....
Johannesburg	1445	. ..
Kubota	36 50	....
Latonia	312	....
Midland Bank	30	....
Noranda Mines	91 15	....
Olivetti priv.	20 80	....
pakhoed hold.	585	....
Pfizer Inc.	362 50	.. .
Procter Gamble	450	....
Ricoh	41	41 20
Robeco	294 10	....
Rodamco NV	240	240 50
Rolinco	294 10	....
Saipem	8 90	....
Serra Group	53 20	....
SKF Aktiebolaget	141	....
Tenneco Inc.	370	....
Thorn Electrical	71 80	....
Toray Ind.	31	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1442	....
West Rand Cons.	10 50	9 40
Whitman Corp.	156	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Baiepri	850	....
Calciphos	162	162 50
C G H Cogenhor	90 50	83 30o
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	. . .
Coparex	575	580
Europ. Accum.	69	....
Gachot S.A.	124	121
Guy Degrenne	491	480
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Locasurs du Monde	496	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	925	...
Particip. Percier	380 20	....
Rorento N.V.	175 10	175 10
St-Gobain-Emballage	1980	....
Sema Metra	317 50	330
S.E.P.R.	1610	....
Sici	390	....
S.P.R. act. B	730	....
Ufimex	380	....
Wonder	969	755 o

SICAV (sélection) 19/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1154 23	1126 08
Actilion	238 05	231 63
Agepargne	849 20	812 63
Ageplacement	6841 96	6841 96
Agepremière	105 28	104 95
AGF Actions ex CIP	1178	1149 27
A.G.F. 5000	691 78	674 91
AGF ECU	1010 77	1000 76
AGF Foncier	123 82	120 80
AGF Invest Sicav	130	126 83
AGF Interfonds	410 93	400 91
AGF Oblig.	1059 38	1054 11
AGF Sécurité Sicav	10634 93	10634 93
A.G.F.I.M.O.	708 04	690 77
AMERI-GAN	6355 19	6067 01
Amplitude	675 44	655 77
Arbitrages Court T.	6008 05	5996 05
Associc	1101 74	1101 74
Atout Futur	381 67	369 12
Aurecic	1254 55	1218 01
Avenir Alizes	1594 38	1583 12
Avenir CIC	108 80	105 63
Axa Capital	140 91	134 84
Axa Europe	128 31	122 78
Axa Investissements	130 68	125 05
Axa NFI	114 97	110 02
Axa Valeurs PER	135 13	129 31
Capmonétaire	5330 54	5325 21
Capioblig	5415 36	5335 33
Capitacic	1087 57	1071 50
Capital-Monde	415 45	405 32
Capital Plus	1714 31	1714 31
Cardeo Pierre	36 66	35 77
Cosmos	1095 81	1079 62
Comptavalor	5877 53	5868 73◆
Convertimmo	439 61	422 70
Credinter	514 59	499 60
Credit Mutuel Capital	1080 89	1059 50
Diese	1210 51	1170 71
Drouot France	888 86	850 58
Drouot Investiss.	1078 49	1032 05
Drouot Sécurité	241 30	230 91
Drouot Sélection	151 64	145 11
Ecucic	1052 42	1036 87◆
Ecupar	122 08	116 82
Ecureuil Capitalisation	2148 19	2126 92◆
Ecureuil Invest.	412 97	400 94
Ecureuil Monepremière	55844 96	55844 96◆
Ecureuil Monétaire	32915 34	32915 34◆
Ecureuil Trimestr.	1965 85	1947 38◆
Elicash	323704 32	323704 32
Energia	297 57	284 08
Eparcic	3004 25	3004 25
Eparcourt-Sicav	4205 49	4195
Epargne Associat.	24323 82	24287 39
Epargne Capital	8871 07	8783 24
Epargne Court Terme	567 93	567 93
Epargne Croissance	1650 83	1606 65
Epargne Industrie	101 03	98 33
Epargne Inter.	587 64	571 91◆
Epargne J.	58547 79	58547 79
Epargne Long Terme	197 28	192
Epargne Monde	1321 67	1288 30
Epargne Oblig.	186 52	181 53
Epargne Première	12230 99	12139 94
Epargne Quatre	1074 93	1046 16
Epargne-Unie	1383 78	1333 78
Epargne Valeurs	449 08	437 06
Epalion	1168 05	1156 49
Eufimest	720 34	698 38◆
Eurocic Leaders	1128 90	1096 02
Eurodyn	1245 01	1204 07
Euro Gan	7557 51	7214 81
Euromaf	26 39	26
Fonsicav	11968 02	11968 02
FRANCE-GAN	10109 53	9851 10
France Garantie	256 11	255 60
France Investiss.	439 69	428 97◆
France Oblig.	445 12	440 71
Francic	509 36	494 52
France Pierre	123 53	119 93
Francic-Régions	1352 89	1313 49

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	29 93	29 93
Fructi-Cap	35 06	34 53
Fructi Court	118894 19	118894 19
Fructidor	234 30	230 84
Fructi-Ecu	558 52	550 27
Fructi-Epargne	30 01	29 28
Fructifrance	960 92	937 48
Fructirama	33 78	32 96
Fructi-Première	11139 59	10974 97
Fructivar	4576 83	4565 42
Fructioblig	1192 97	1153 74
Gestilion	61440 09	61286 87
Gest.Associations	162 04	158 47
Gest. F. Sécur.	10478 37	10478 37
Horizon	1225 42	1189 73
Interepar	104931 63	101875 37
Interoblig.	11897 79	11440 18
Intersélection Fce	565 14	548 68
Japacic	182 74	177 42
Jeunépargne	249 52	245 83
Laffitte Amérique	216 93	207 09
Laffitte Europe	303 37	289 61
Laffitte Expan.	277 57	264 98
Laffitte France	355 67	339 54
Laffitte Immobil.	268 70	256 52
Laffitte Japon	443 88	423 75
Laffitte Oblig.	135 67	129 52
Laffitte Rendement	178 92	170 81
Laffitte Tokyo	377 28	360 17
Lazarde	5683 72	5675 21◆
Leum C.T.	10607 38	10507 39
Leum L.T.	5826 79	5657 08
Lion Association	11121 74	11121 74
Lion Institution	24410 69	24349 82
Lionplus	805 78	797 80
Lion Trésor	2081 01	2040 60
Lion 20 000	22177 44	22177 44
Livret Bourse Inv.	557 90	541 65
Livret Portefeuil.	712 10	691 36
Méditerranée	205 13	196 30
Mensuel CIC	10077 28	9976 51
Mondial Investissem.	429 83	410 34
Monecic	5801 15	5801 15
Monecden	56455 39	56459 39
Mone.J	61040 45	61040 45
Monévalor	68672 22	68672 22
Mutualité dépôts	11315 66	11293 07◆
Mutuelle Unie Sél.	150 23	143 76
Natio Court Terme	236906 00	236906
Natio-Epargne	14763 49	14617 31
Natio-Ep. Rev.	128 13	124 70
Natio Epargne Trésor	6604 57	6591 39
Natio-Inter	1313 21	1276 06
Natio-Inter.	1171 56	1140 19
Natio-Monétaire	21383 76	21383 76
Natio Obligations	504 78	491 27
Natio-Patrimoine	1480 11	1450 23
Natio-Placements	64144 64	64144 64
Natio-Revenu	1005 68	995 72
Natio Sécurité	11887 51	11887 51
Natio-Valeurs	854 31	841 18
Nippon-Gan	6254 22	5970 62
Nord Sud Dévelop.	1272 42	1269 88
Normacif	12749 79	12499 79
Obli-Associations	124 91	123 67
Oblicic-Mondial	2306 22	2272 14
Oblicic-Régions	1094 80	1068 77
Oblig. ttes caté.	151 04	148 81
Oblilion	1109 91	1098 92
Oblisécurité	10750 50	10750 50◆
Oppomac	30897 70	29997 77
Oraction	1158 62	1120 52
Orvalor	5925 53	5711 35
Paribas Epargne	17387 52	17362 81
Paribas Opportunités	128 25	123 02
Paribas Patrimoine	563 25	540 29
Paribas Revenus	90 16	89 27
Patrimoine Retraite	186 61	182 95
Pervalor	685 93	665 95
Phenix Placement	277 91	269 82
Pierre Investissements	770 91	752 11
Placement A.	1227 40	1203 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placements C T	75543 74	75392 95
Placement J.	6044 66	6032 59
Placement Premier	55770 89	55659 57
Plénitude	120 33	117 11
Poste Gestion	54761 17	54761 17
Première Oblig.	10523 32	10512 81
Prév. Ecureuil	109 64	106 71◆
Prosassociation	24656 67	24656 67
Quartz	131 01	127 78
Réaliseur	1061 33	1030 42
Reonacic	161 39	159
Revenus Trimestr.	5270 14	5217 96
Revenu-Vert	1134 79	1118 02
St Honoré Bio-Alim.	932 79	890 49
St Honoré Global	271 15	258 85
St Honoré Mat Plac.	240 73	229 81
St Honoré Pacifique	628 25	599 76
St Honoré PME	560 28	534 87
St Honoré Real.	12576 61	12526 50
St Honoré Services	517 86	497 94
St Honoré Techno	793 22	757 25
Sécuricic	1473 87	1473 87
Sécuri-Taux	1172 70	1172 70
Sicasden	700 53	690 18
Sicav Associations	1559 52	1557 18
S.F.I. fr. et etr	703 15	682 67
Sicav 5.000	442 50	430 66
S.I. Est	1515 98	1450 70
Slivafrance	725 55	706 13
Slivam	432 77	421 19
Slivarente	221 33	219 14
Slivinter	435 81	424 15
S.N.I.	1250 19	1213 78
Sogémo	54240 03	52660 22
Sogevar	1106 94	1056 74
Sogeter	1342 85	1281 96
Soleil Investissements	544 91	520 20
Solsince	2013 43	2008 41◆
Stratégie Actions	1210 66	1164 10
Stratégie Rendements	1204 86	1166 93
Technocic	1173 80	1139 61
Techno-Gan	6182 32	5901 98
Thesora	547 29	541 87
Transplus	133 02	127 29
Trésor Avenir	106 02	104 97◆
Trésor Plus	1075 51	1064 86◆
Trésor Real	12034 10	12034 10
Trésoricic	107915 72	107915 72
Trilion	5054 66	5004 61
U.A.P. Investiss.	477 27	460 02
U.A.P. Act. F.	605 01	583 14
U.A.P. Act. Sél.	665 22	641 18
U.A.P. Aedif.	653 81	630 18
U.A.P. Altefi	481 66	464 25◆
U.A.P. Alto	114 11	109 99◆
UAP Moyen Terme	115 68	111 50
Uni-Associations	115 01	115 01
Uni-Foncier	1520 09	1465 15
Unifrance	619 46	597 07
Uni-Garantie	1291 27	1265 93
Uni Régions	1657 35	1597 45
Unirente	2397 87	2319 02
Univar	201 48	201 48
Univers Actions	1337 77	1293 78
Univers-Obligation	1646 17	1592 04
Valorem	565 81	552 01
Valorg	1753 23	1751 48
Valrea	44761 13	44738 76
Vauban	24256 44	24232 18◆

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 637	5 639	5 450	5 870
Ecu	6 934	6 940	....	....
Allemagne (100 dm)	336 340	336 150	326 500	347
Belgique (100 F)	16 363	16 373	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 780	298 830	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 583	4 583	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 420	88 430	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 649	....	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 437	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 810	....	385	407
Suède (100 krs)	92 810	....	89	96 500
Norvège (100 k)	87 320	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 816	....	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 447	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 831	....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 798	....	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 659	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/6
Or fin (kilo en barre)	63700	63250
Or fin (en lingot)	63600	63300
Napoléon (20f)	394	388
Pièce Fr (10 f)	402	.....
Pièce Suisse (20 f)	412	413
Pièce Latine (20 f)	368	369
Souverain	471	471
Pièce 20 dollars	2295	2295
Pièce 10 dollars	1212 50	1220
Pièce 5 dollars	785	.....
Pièce 50 pesos	2420	2405
Pièce 10 florins	377	378

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Dégradation du commerce extérieur de la France

Le déficit a atteint 5,7 milliards de francs en mai

Le commerce extérieur de la France s'est sensiblement dégradé en mai, le déficit atteignant 8,3 milliards de francs en données brutes ou 5,7 milliards après correction des variations saisonnières. Ce très mauvais résultat porte à 19,7 milliards de francs le déficit de la balance commerciale pour les cinq premiers mois de l'année (12,5 milliards de francs après correction des variations saisonnières).

La nette amélioration apparue en début d'année ne s'est donc pas confirmée. Au cours du premier trimestre, le déficit n'avait été que de 2,4 milliards de francs après correction des variations saisonnières. La rechute s'est produite à partir d'avril, mois qui a enregistré un trou de 4,4 milliards en CVS.

Le mois de mai enregistre presque toujours un mauvais résultat du fait des nombreux jours fériés qui perturbent davantage – on ne sait trop pourquoi – les exportations que les importations. De plus, en mai, la France n'a vendu que trois Airbus pour 950 millions de francs, alors qu'elle en avait exporté huit en moyenne par mois l'année dernière pour 2 milliards de francs mensuels et que cette année ce chiffre serait passé à dix en moyenne par mois pour 3 milliards de francs si la grève de cinq mois du constructeur britannique des ailes des Airbus – British Aerospace – n'avait perturbé à partir de l'automne dernier la production. Celle-ci retrouvera un rythme normal et les exportations de la France en bénéficieront de nouveau pleinement, mais pour l'heure c'est une perte de 1,5 à 2 milliards de francs que notre commerce extérieur enregistre chaque mois.

Il est possible enfin que le mois de mai traduise le ralentissement marqué de la conjoncture aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne qui freine nos exportations, alors même que nos importations recommencent à augmenter vivement, signifiant peut-être que l'économie française recommence à croître à un rythme plus rapide après un ralentissement de six mois dû à la réduction des stocks dans l'industrie.

Le mois de mai a vu les exportations se stabiliser à 96,5 milliards de francs en données brutes (+ 6,6 % par rapport à mai 1989) et les *importations faire un bond* de 5,5 % en un mois pour atteindre 104,8 milliards de francs en mai (+ 5,2 % en un an). Après correction des variations saisonnières, les exportations atteignent 96,8 milliards de francs et les importations *102,5 milliards de francs. Signe* inquiétant : la balance de notre commerce de produits manufacturés se dégrade un peu plus, avec un déficit de 7,1 milliards de francs, y compris le commerce des produits militaires. Heureusement le solde de nos échanges de produits agricoles reste largement positif, avec + 4,5 milliards de francs.

Le Parlement d'Ouzbékistan vote une déclaration d'indépendance

La République d'Ouzbékistan, en Asie centrale soviétique, a adopté mercredi 20 juin une « *déclaration d'indépendance* », rapporte l'agence Tass. Ce document proclame la primauté des lois de l'Ouzbékistan dans la République, écrit Tass, mais un journaliste de l'agence de presse ouzbèque *Ouztag* a précisé qu'il ne *fallait pas y voir un « acte de sécession* ». – *(Reuter.)*

Au Quartier latin

Un homme tué par un policier après son interpellation

Un homme a été tué par un policier dans des circonstances encore mal déterminées, à la suite d'une interpellation qui a eu lieu mercredi 20 juin vers 13 heures, à l'angle du boulevard Saint-Germain et du boulevard Saint-Michel, dans le sixième arrondissement de Paris.

Quatre hommes et une jeune fille ont été interpellés, allongés par terre et menottés par des policiers en civil. Selon les premiers *éléments de l'enquête, pour des* raisons qui n'ont pas été précisées, un coup de feu provenant de l'arme d'un policier a blessé mortellement une des personnes allongées.

Alors que les syndicats durcissent le ton

Le PDG de la SFP affirme que les suppressions d'emplois ne sont pas négociables

La tension est montée d'un cran, mardi 19 juin, à la Société française de production (SFP) en grève depuis six jours. Son PDG, M. Jean-Pierre Hoss, a été contraint, sous la pression des organisations syndicales, de renoncer à présenter aux salariés le plan social devant accompagner cinq cents suppressions d'emplois. La CGT appelle maintenant *« l'ensemble des salariés de l'audiovisuel à débrayer vendredi pour manifester à 14 heures devant les Buttes-Chaumont »*.

C'est au cri inlassablement repris de *« Non aux licenciements ! »* que les organisations syndicales, CGT en tête, ont interdit, pour la première fois, mardi 19 juin, au PDG de la SFP de s'exprimer devant ses salariés. Le matin aux Buttes-Chaumont, l'après-midi à Bry-sur-Marne, les syndicats avaient choisi de durcir le ton, faute peut-être d'arriver à mobiliser suffisamment un personnel traumatisé par l'annonce de la suppression du quart des effectifs de l'entreprise (*le Monde* du 19 juin). Mardi soir, en effet, la direction n'annonçait plus que 34 % de grévistes, contre 36 % la veille et 55 % le premier jour du conflit.

Un conflit qui se cristallise dorénavant sur le montant du déficit réel de la SFP. Les organisations syndicales accusent en effet M. Hoss d'avoir délibérément *« chargé la barque des comptes 1989 »*. Ils affirment que la société n'a connu l'an dernier que de faibles pertes d'exploitation (33 millions de francs).

Une « pique » contre M. Guilhaume

Le reste ne représente, selon eux, que des charges financières dues à l'impéritie passée de l'Etat actionnaire, des indemnités programmées d'un plan de départ en préretraite et des dotations aux amortissements et provisions au montant particulièrement élevé de 236 millions. *« Ce déficit a été programmé pour justifier la casse de l'entreprise »*, affirment les syndicats, appuyant leur démonstration par la photocopie d'une lettre de la Banque Worms du 20 mai dernier envisageant la démolition des Buttes-Chaumont.

M. Hoss, qui regrette qu'*« une petite minorité l'ait empêché de dire au personnel la vérité sur l'état de l'entreprise, la nature des remèdes et les mesures mises en œuvre »*, maintient en revanche son analyse sur l'ampleur des difficultés de la SFP (*le Monde* du 15 juin). Le président affirme même que son plan de redressement aurait permis à la SFP de dégager un solde positif de 53 millions en 1989. Une « pique » contre son prédécesseur, M. Philippe Guilhaume, à qui M. Hoss reproche de se mêler trop directement du conflit actuel. Le président commun d'A 2 et FR 3 s'est en effet rendu, samedi 16 juin, à l'Empire... pour y dialoguer avec les grévistes.

M. Hoss affirme que *« le nombre des départs n'est pas négociable »* et met en avant le très important plan social qui sera soumis vendredi prochain au comité d'entreprise : réduction du nombre des licenciements grâce à des départs en retraite ou en préretraite, recours à des mutations internes ou dans d'autres sociétés de l'audiovisuel public.

Pour faciliter les reclassements externes, une antenne emploi sera ouverte au sein de l'entreprise, et des mesures seront prises pour faciliter les congés de conversion et l'installation à leur compte de certains salariés. Des aides à la formation et à la mobilité géographique sont également prévues.

PIERRE-ANGEL GAY

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Ortografe

DÉJA que pour moi, c'est du chinois, le français tel qu'on l'écrit, cette réformette de l'orthographe, quelle cata ! Ouais bon, ça va, pas la peine de ricaner, je suis pas la seule. Demandez aux examinateurs, il y a belle lurette qu'au bac on ne compte plus les fautes de trait d'union ou d'accent, tellement il y en a. Alors, ça me fait une belle jambe de savoir que dans certains cas – lesquels, va encore falloir les apprendre par cœur, – ils seront supprimés. On écrira « bassecour », « hautparleur » et « entrégorger ». Moi, voyez, dans le cas de « contrespionnage », j'aurais nettement préféré échanger une consonne contre un tiret. Vous me direz pleure pas, pour ce qui est des chausse-trap(p)es on te laisse le tout !

Remarquez des tirets ils en suppriment ici pour en rajouter là. On va corner la page quatre-cents-soixante-dix-huit, sans oublier de coller un « s » à cent qui n'en demandait pas tant. Sous prétexte d'alignement, au lieu de simplifier, on complique. Franchement « combattif », « charriot » et « persifflage », ça ressemble à quoi ? A des mots manuscrits par un clerc du Moyen Age. Quant aux trémas, ces vicieux-là en rajoutent : aigüe, ambigüe, exigüe, argüer. Vous trouvez pas que ça fait bizarre ?

Là où je me marre, c'est pour le pluriel des mots composés. On va avoir droit à des presse-purées et à des chauffe-eaux, mais pas question de s'agenouiller sur des prie-Dieux ou de se laisser prendre à des trompe-yeux ! Autres exceptions qui confirment la règle, les verbes en « eler » et en « eter » seront conjugués sur le modèle de peler et d'acheter. Je ruissèle et j'étiquète, mais il faudrait pas que je jette un « t » dans ma corbeille à papier !

Hier, quand j'ai appris ça, je me suis jettée, pardon jetée, sur mon bigophone pour appeler Denis Slakta notre spécialiste-maison. Là, le tiret, qu'est-ce que j'en fais ? Je vous le laisse ou je le remets dans ma machine ? Il se marrait.

– Alors, ma pauvre chérie, t'as pas fini d'en baver ! Va falloir que je te trouve des pense-bêtes dans le style de Je n'aperçois qu'un « p » au verbe apercevoir. Qu'est-ce que tu dirais de : Je me suis laissé séduire, autant dire que je me suis laissé mettre.

Les suites de l'affaire de Carpentras

M. Le Pen poursuivi en diffamation après ses accusations contre M. Joxe

Le procureur de la République de Paris, M. Pierre Bézard, a engagé, mardi 19 juin, des poursuites judiciaires pour « diffamation envers un ministre » après les déclarations de M. Jean-Marie Le Pen accusant M. Pierre Joxe, le matin même lors d'un entretien sur Radio Monte-Carlo, à propos de la profanation de Carpentras, de s'être *« arrangé pour que tous les indices qui existaient soient détruits le premier jour en appelant les gens à venir dans ce cimetière manifester et en ne prenant pas les précautions nécessaires qu'aurait prises un élève brigadier de police »*. Dans le même temps, le parquet de Paris a adressé à la présidence du Parlement européen à Strasbourg une demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen.

La lecture du premier procès-verbal rédigé dans le cours de l'enquête sur la profanation du cimetière juif de Carpentras – il est daté du 10 mai, à 13 h 10 – conduit à nuancer fortement la version présentée par M. Le Pen. Ce matin-là, à 11 h 50, soit trente-cinq minutes après que M. Salomon Lévy, qui s'occupe habituellement du cimetière, eut averti le commissariat de Carpentras, les policiers dépêchés sur place effectuent les premières constatations, en présence de M. Lévy et de l'administrateur local des services funèbres juifs. Ils seront rejoints par un médecin légiste, le procureur de la République, un journaliste, et deux adjoints au maire de Carpentras.

Le procès-verbal décrit très précisément l'ensemble de la profanation, la tombe ouverte, le corps exhumé de Félix Germon. Les policiers placent sous scellés les principales pièces à conviction trouvées sur place, dont un piquet de parasol de un mètre quarante de long et un tuyau d'arrosage qui a servi à soulever le cercueil de Félix Germon. Hormis quelques empreintes de pas et d'autres éléments de faible importance, ils ne relèvent pas d'indice décisif et fort peu d'empreintes digitales. Rédigé par un inspecteur divisionnaire, le procès-verbal indique que le piquet de parasol a été *« découvert enfoncé de dix centimètres environ dans l'anus du cadavre »*. Cette indication sera infirmée par les examens médico-légaux : des premiers résultats du laboratoire interrégional de police scientifique de Marseille, il ressortira en effet que des traces de matières organiques ont été découvertes sur l'extrémité de ce pied de parasol (l'expertise précise qu'il s'agit de débris de peau et de poils humains). L'examen médico-légal pratiqué sur le corps de Félix Germon révélera que le pied de parasol a *« glissé sous l'anus au niveau du petit fessier, y pratiquant un sillon noirâtre et linéaire d'une dizaine de centimètres et à deux centimètres et demi environ de l'anus »*.

Les premières constatations terminées, un cordon de police fut installé autour des lieux de la profanation, afin que les services de l'identité judiciaire du SRPJ d'Avignon puissent poursuivre leur travail. Ce n'est qu'après, vers 16 heures, que le ministre de l'intérieur arriva à Carpentras.

ERICH INCIYAN

□ **Entretiens Mitterrand-Kohl le 22 juin sur le Rhin.** – M. François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl auront des entretiens vendredi 22 juin en Allemagne, dont une partie se dérouleront sur le Rhin entre Bingen et St Goar. Le président sera de retour à Paris en fin d'après-midi pour y recevoir le premier ministre hongrois, M. Joseph Antall.

□ **HAÏTI : création d'un front d'opposition.** – Quinze partis et organisations de tendance progressiste ont annoncé, mardi 19 juin à Port-au-Prince, la création d'un Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), afin *« d'augmenter les chances des forces démocratiques aux futures élections de septembre »*. Deux *autres coalitions politiques*, de tendance centriste, ont déjà vu le jour en 1989 à Haïti. – *(AFP.)*

• 330 moutons abattus à Poitiers

Des éleveurs et des musulmans en colère

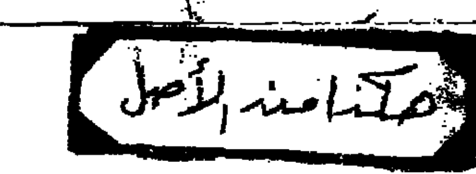
Grosse colère dans la communauté musulmane de Marseille : une remorque transportant un troupeau de trois cent trente moutons, importés de Belgique et destinés à la fête de l'Aïd-El-Kébir le 3 juillet prochain, a été intercepté à... Poitiers. Dans la nuit du 18 au 19 juin, deux cents éleveurs furieux de voir des moutons importés en période de chute de cours ont séquestré le chauffeur du camion et exigé – puis obtenu – l'abattage immédiat du bétail.

Ces moutons avaient été achetés en Belgique par M. Mustapha Slimani, PDG des Comptoirs méditerranéens de viandes à Marseille, en vue d'un abattage local selon les règles rituelles de la religion musulmane. M. Slimani interprète cette colère des éleveurs comme un acte visant les pratiques islamiques et se réserve le droit de donner toute suite à cette affaire.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 20 juin 1990 a été tiré à 517 202 exemplaires.



Le Monde

ARTS • SPECTACLES



François Raffinot et sa Compagnie Barocco au Festival Montpellier Danse.

LA DANSE OUVRE L'ÉTÉ CHAUD DE MONTPELLIER

Le tourbillon de la ville

Les habitants de Montpellier doivent avoir des rêves stressants. Voir dans leur sommeil s'écailler de beaux hôtels particuliers dix-huitième, instantanément remplacés par des HLM post-modernes ; assister à l'implosion de leur cathédrale, disparue, envolée, pour laisser place à un opéra démesuré ; et se réveiller en jurant que leur jardin, vraie place royale, n'est plus le Peyrou, mais un désert dallé, planté de béton.

Cauchemars imaginaires, évidemment. Mais fantasmes vraisemblables, dans une ville prise de fièvre bâtisseuse, soumise année après année à d'invraisemblables métamorphoses, étendue à de nouveaux quartiers, ouverte à de nouvelles circulations, trouée, remodelée : peut-on croiser ailleurs qu'à Montpellier un piéton stupéfait de ne plus retrouver « son » hôtel de ville, hôtel dont on a soi-même cherché désespérément l'entrée, sans trouver personne qui puisse vous renseigner. Et cela, en plein centre-ville, en plein cœur – greffé – de la cité.

Constatant que Montpellier n'est pas la seule ville de France à souffrir du syndrome de la pelleteuse, Frédéric Edelmann en distingue les causes : toute-puissance municipale ; interprétation tendancieuse d'une belle idée : la liberté laissée aux volontés locales par la loi de décentralisation. On peut penser de M. Frêche qu'il est un maire à poigne, ou un maire trop pressé. On ne peut nier que sa boulimie de notoriété (pour lui et/ou pour sa ville) s'exerce aussi, et massivement, au profit des saltimbanques, ailleurs moins bien traités. Un petit palais Garnier, un Opéra futuriste, un théâtre parfaitement géré, Bagouet et sa compagnie en résidence toute l'année, un Printemps des comédiens qui laisse place, sans discontinuer, à un Mois de la danse ambitieux, puis à un festival de musique malin, sans oublier des expériences pilotes en terrain défavorisé et l'espoir de hisser un orchestre de catégorie B à un bon niveau européen. Une vraie stratégie culturelle, placée sous le signe du succès obligé et d'une galopante prolifération. Une stratégie moderne, dit-on. *(Lire pages 30 à 33.)*

ANNE REY



D.R.

Sous forme de fable autobiographique joyeusement impudique, d'affabulations qui s'enroulent autour des vérités les plus personnelles, le trentième film de Youssef Chahine, *Alexandrie encore et toujours*, raconte les pannes d'imagination, les frustrations de toute sorte, montre le cinéma, la vie. Chahine garde l'enthousiasme de l'éternelle jeunesse.



GAMMA

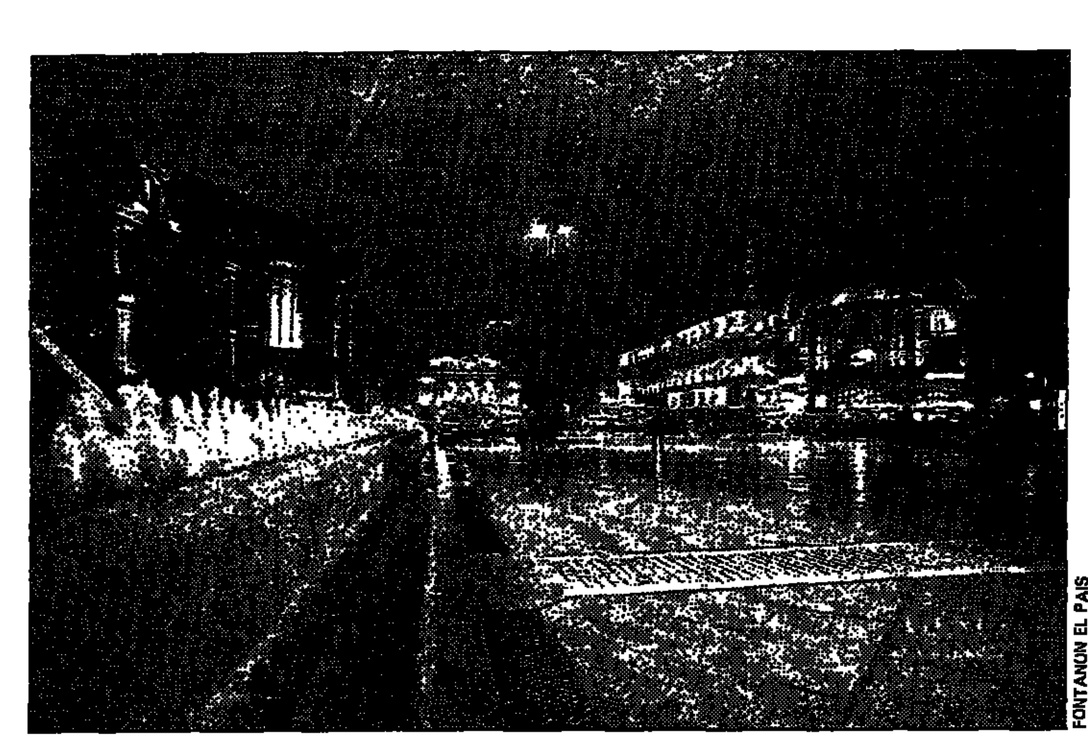
Installés sur un podium qui cache le grand escalier de l'Opéra-Bastille, Kassav, Mory Kante, les Négresses vertes, Toure Kounda, Zouk Machine, Joëlle Ursule, les Gypsy Kings, fêteront le solstice d'été. Des milliers de musiciens les imiteront pour un gigantesque concert des nations qui se déroulera dans deux cent trente-six villes de cinquante-huit pays.



Partie de New-York, en 1989, la première grande rétrospective posthume consacrée à Andy Warhol achève son périple européen au cinquième étage du Centre Georges-Pompidou. Une invitation à revoir l'œuvre, peintures et films, de ce grand champion du star system, qui avait fait aussi de sa vie une œuvre d'art.

SURENCHERE CULTURELLE

La multiplication



FONTANON EL PAIS

Place de la Comédie, l'ancien Opéra...

Il a tout décidé, tout construit, il dirige tout. Georges Frêche, maire socialiste de Montpellier, est devenu en treize ans de règne le maître absolu – absolutiste, disent certains – de sa ville. Qu'il s'agisse de la rénovation des quartiers défavorisés, comme la Paillade, de la politique d'urbanisme au centre historique ou de la politique culturelle – création de nombreux festivals, construction d'un palais des congrès, cet énorme Corum qui sera aussi opéra, théâtre et auditorium – Monsieur le maire veut tout, et tout de suite. Frêche, le surdoué ?

« *CONTRAIREMENT aux apparences, il ne se passe rien à Montpellier.* »

Rien? Trois festivals coup sur coup dont le premier, Le printemps des comédiens, vient de commencer; puis Montpellier Danse, le festival des chorégraphes qui pensent; le Festival de Radio-France et de Montpellier, trois semaines d'où l'inattendu, chaque année, surgit, un programme partagé entre des œuvres très célèbres et des musiciens très oubliés, un parcours accidenté destiné à tous les Français puisque relayé étape par étape sur les antennes nationales de France-Musique.

Et pas des festivals exclusivement : un Opéra classé premier au palmarès des établissements lyriques nationaux, bien noté – et donc confortablement subventionné par l'Etat (ce qui n'est pas le cas, Paris-Bastille excepté, des douze autres maisons du bel canto français). Pour 53 millions de francs de budget (1), quinze productions lyriques à l'année, dont certaines données en concert il est vrai, mais toutes répétées cinq fois au moins, pour un public qui ne cesse de s'étendre et de se diversifier. Un Opéra? Deux bientôt puisque, à deux pas du premier, au bout de l'Esplanade ombragée, s'ouvre en novembre le Corum, un palais des congrès et son tiers culturel : cent vingt jours sur les trois cent soixante-cinq de l'année promis à Meyerbeer, à Berlioz, à Rossini, et au Théâtre des Treize Vents de Jacques Nichet (un théâtre qui marche); cent vingt jours partagés aussi avec les créations du Centre chorégraphique de Dominique Bagouet, centre qui pourrait bientôt faire des petits, comme une Cité européenne de la danse, par exemple *(lire l'interview du chorégraphe page suivante)*.

L'Europe? Parlons-en. Henri Maier, directeur général adjoint des Opéras de Montpellier, a damé le pion, sur ce thème, à Dominique Bagouet puisqu'il a pris l'initiative, voilà plus d'un an, d'une association lyrique européenne basée à Montpellier et déjà forte de trente théâtres associés. Cette association vient d'avoir l'idée de créer, à deux pas, – à Lisbonne – l'Européra-Studio d'où sortiront, après une formation de haut niveau, les chanteurs, mais aussi les régisseurs, éclairagistes, coupeurs-couturiers après lesquels, faute d'une formation professionnelle appropriée, pleurent actuellement les établissements spécialisés. C'est l'Opéra-Studio de Louis Erlo élargi aux dimensions de la Communauté des Douze!

Quoi encore? Un Zénith, ne serait-ce que pour affirmer que le challenge culturel avec Paris n'est pas une plaisanterie; des états généraux du rock; une Jazz Action d'honorable niveau; un mois baroque...

« *Il ne se passe rien à Montpellier...* » Si l'affirmation doit être prise en considération, c'est qu'elle émane d'un musicien, claveciniste né à Montpellier, organiste aussi, et organisateur, du temps où Scott Ross vivait (à quelques kilomètres du centre, mais les édiles culturels de la ville ont toujours paru l'ignorer), des rencontres d'Assas, sorte de Royaumont, de Cerisy de l'art de jouer les auteurs anciens au clavier. Or, s'il ne se passe rien à Montpellier aux yeux de Georges Charles, c'est que la ville est tout simplement « *sous perfusion culturelle* ».

Un vernis, oui, et de bel éclat, a recouvert la cité : « *Il ne se passait rien, encore moins que maintenant, quand Georges Frêche est arrivé à la tête de la municipalité* », reconnaît Georges Charles. Mais pour que naissent en treize ans tous ces festivals, cette activité forcenée à l'année, « *il a fallu faire venir – de Paris ou d'ailleurs – et les organisateurs et les idées. Des superstructures sont nées. Mais est-ce en développant les superstructures que les gens feront plus de musique à Montpellier? Il n'y a toujours pas de classe d'orgue, ni de classe de clavecin au conservatoire* (un comble dans la ville où *Atys* a été créé!).

Et voilà qu'un débat de fond pointe le nez. Au début des années 70, il aurait été vivement tranché : on croyait ferme alors – ou l'on faisait semblant d'en être persuadé – qu'une institution (Opéra, théâtre, salle de concerts) était de piètre utilité si l'on n'allait pas rameuter le talent, la « créativité », là où elle sommeille : au fin fond de l'imagination de chacun. C'était le temps où les artistes, musiciens ou plasticiens, descendaient dans la rue; où s'intégraient aux œuvres des fragments de réalité; où un créateur se mêlait, des mois durant, aux amateurs pour faire surgir avec eux, *de leur horizon familier*, l'aurore d'une œuvre destinée à demeurer le bien de la collectivité.

Aujourd'hui, les maisons de la culture, paquebots dits *surdimensionnés*, connaissent les difficultés constitutionnelles que l'on sait, leur temps est passé. Et les diffuseurs ont su repérer les secteurs culturels suceptibles de faire le plein (opéra, musique ancienne, grandes rétrospectives picturales). *L'idéal – l'utopie?* – d'une création d'émanation, d'une création collective, a vécu.

Mais nulle part ses funérailles ne sont aussi brutalement célébrées qu'à Montpellier. Ici, les équipements comme les événements culturels ne se contentent pas de croître, de multiplier et d'atteindre des scores de remplissage records (80 % de fréquentation pour le vieil Opéra qui ne possède que 800 places à bonne visibilité sur 1200). Ces événements, ces équipements se veulent coups d'éclat, coups de force ou brutales émanations d'une volonté venue d'en haut – même si, en parallèle, peuvent être menées des actions sur le terrain *(lire l'article de Jacques Monin, ci-dessous)*. Cases luxueuses, offertes à bon prix (la place, au nouvel Opéra, le Corum, n'excédera pas 250 F, mais cases tout de même, aménagées « *pour le bien de tous* », *a priori*, par un grand maître des cérémonies.

Le caractère de Georges Frêche, ses goûts (aime-t-il la musique, ne l'aime-t-il pas ?), ses manières (brusques, très brusques), ses colères, sa culture classique de bon aloi constituant le sujet de conversation préféré des Montpelliérains, nous n'avons pas tardé à savoir, d'un de ses collègues à la faculté de droit, que Monsieur le maire était né sous le signe du cancer : *séduction, versatilité. Tout* prouve en tout cas, en traversant la ville, qu'un climat d'urgence, de fébrilité, d'instabilité, s'y est installé par le simple fait que le grand ordonnateur des festivités – et de l'urbanisme – aime aller vite, très vite et que l'intendance suive.

Ce sont les quartiers anciens du centre-ville, baptisés du jour au lendemain « *centre historique* », proposés aux touristes pour « *une visite à pied avec guide* » : preste embaumement. C'est cet immeuble sis à deux pas de la Maison du peuple, sur l'Esplanade, qu'on a fait proprement imploser en une minute trente et que remplace désormais un beau gazon, pfuiff, envolé! Ce sont ces façades anciennes, ravalées par sablage, technique ravageuse que Paris a abandonnée. Ce sont évidemment ces arbres de la Canourgue, coupés en pleine nuit par les employés municipaux *(lire ci-contre « Le syndrome de la Canourgue, de Frédéric Edelmann »)*.

OPÉRA ET CINÉMA DANS UN QUARTIER DÉFAVORISÉ

La Paillade rhabille son béton

LA Paillade. Un quartier de trente mille habitants rejeté au nord-ouest de Montpellier. Une excroissance vieille de vingt ans, fruit d'une liaison adultère entre une architecture fonctionnelle sans inspiration et une politique sociale aveugle. Dans des tours croisées par des barres de béton se sont entassées des populations pour la plupart d'origine immigrée où se côtoient gitans et maghrébins.

Aujourd'hui, la municipalité rame à contre-courant afin de rendre à ce quartier une certaine douceur de vivre. On repeint les citées HLM en rose ou en bleu. Les étudiants, relogés massivement, viennent leur donner de nouveaux airs de campus. Equipements sportifs et culturels, animations, parviennent à estomper l'impression de malaise lié à la hauteur des tours et à une réputation apparemment indélébile.

C'est pourtant là, au fond de la cour d'une ancienne caserne de pompiers reconvertie en Maison pour tous Léo-Lagrange, qu'une quarantaine d'adolescents de douze à seize ans, venus de tout Montpellier, se retrouvent deux fois par semaine et pendant les vacances scolaires pour s'initier à l'art lyrique. Lucie, Ghyslaine, Dounia, Sarah et les autres travaillent leur voix, improvisent, jouent et découvrent une musique que pour la plupart ils ignoraient jusque-là, avec pour objectif la production d'un opéra *Republica, Republica*. Le spectacle sera présenté à Montpellier en septembre prochain avant d'être donné dans d'autres villes de France.

Au cours des répétitions, les jeunes proposent des situations et des personnages en liaison avec leur préoccupations du moment, à l'intérieur d'une trame imaginée par le chef d'orchestre et compositeur bulgare Vladimir Kojoukharov. Sur la base de ces entretiens, celui-ci rédige progressivement un texte en rapport avec leur sensibilité, où se mêlent skate-board, violence et liberté. Même sa musique s'inspire du rock ainsi que d'éléments harmoniques et rythmiques qui permettent à ces néophytes de rester en terrain connu. Malgré des exigences sévères d'assiduité aux répétitions, l'amalgame s'est bien fait. Les adolescents, à la recherche d'eux-mêmes, et pour certains à cheval entre deux cultures, ont trouvé des rôles à leur mesure. Vladimir Kojoukharov, premier prix de direction d'orchestre du conservatoire de Sofia, invité régulier aux Etats-Unis et au Canada, avait l'expérience des enfants pour avoir monté à Paris puis à Montpellier *le Paradis des chats*, aujourd'hui repris à Nice, Bordeaux et Toulouse. Après avoir lancé l'opération baptisée désormais « Opéra Junior », dans laquelle l'Opéra de Montpellier a investi 2 600 000 F cette année, il a élu domicile dans la cité languedocienne à deux pas de l'Opéra de la place de la Comédie.

Mais à la Paillade, il a eu le coup de foudre pour une salle, en cours d'aménagement, située en contrebas de son lieu de répétition. Celle dont il rêvait pour monter son premier opéra pour adolescents. Dans cet ancien hangar sombre, profond de 50 mètres, d'où suinte encore un salpêtre chargé d'histoire, il va pouvoir façonner son nouveau lieu de représentation.

A une centaine de mètres de là, coincé entre deux barres de béton, la Paillade s'est offert un des trois cinémas d'art et d'essai de la ville. De ces cinémas qu'on ne trouve pas sur la place de la Comédie et où les films ne se projettent qu'en version originale. Le complexe flambant neuf est équipé de deux salles, dont la plus grande possède le dolby stéréo. Géré par la SARL Diagonal film diffusion, elle est l'aboutissement de huit ans d'efforts.

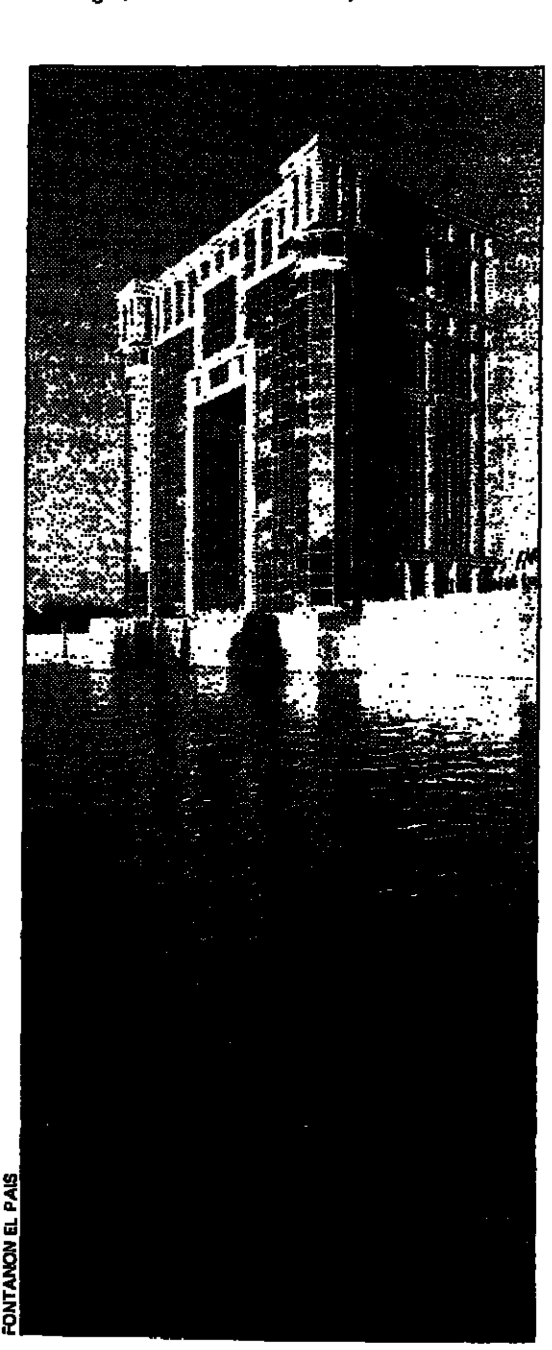
En 1981 déjà, cette petite équipe de cinéphiles emmenée par Antoine Péréniguez, l'actuel directeur de la société, projetait de créer un cinéma dans ce qui était encore un désert culturel. La petite troupe, à force d'acharnement, de semaines folles à apprendre la projection ainsi que la gestion, a d'abord racheté une salle dans le quartier de Celleneuve, en sortie ouest de la ville, puis un complexe classé « recherche », proche des facultés. Leur réussite (cent trente mille entrées en 1989 sur les deux) s'est soldée en février 1989 par la construction du Diagonal Paillade dont les locaux, financés par la société d'aménagement de la région de Montpellier, ont été loués pour dix ans à la SARL.

Avec déjà plus de cinquante mille entrées l'an dernier, le pari est gagné. Le nouveau cinéma bénéficie de la synergie de ses petites sœurs du centre-ville qui lui font sa publicité, à travers un programme distribué gratuitement à trente mille exemplaires. Paradoxalement, nombreux sont les habitants de la Paillade qui découvrent régulièrement son existence alors que des habitués fidélisés par les cartes d'abonnement viennent déjà du centre-ville. La programmation fait mouche, avec une alternance de grandes reprises et de films inconnus. Il arrive qu'un couple d'immigrés ressorte ravi d'avoir visionné une œuvre algérienne difficile, en arabe.

Le Diagonal se lance maintenant dans des semaines du cinéma africain ou de l'environnement. Dans le bistrot créé à l'intérieur du cinéma, le son des vidéocassettes se mêle aux conversations. Car le Diagonal est aussi un lieu de rencontres et d'animation. Ce facteur de développement d'un quartier que l'on disait marginal se retrouve progressivement au cœur de sa cible initiale : celle d'un public plus jeune, cinéphile et étudiant qui repeuple la Paillade. Par volonté politique, parce qu'à tout prendre le quartier n'est pas trop loin des facultés, des sociétés médicales s'installent à côté, et parce que les prix des appartements n'ont ici aucune commune mesure avec ceux du centre-ville.

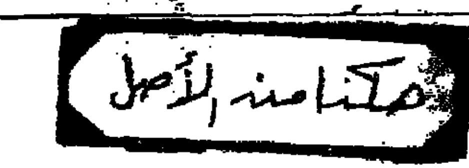
Autre signe de cette évolution, un marché hebdomadaire de la création, à l'image de celui de Lyon, a vu le jour il y a trois semaines à la Paillade. Une quarantaine d'artistes et d'artisans d'art sélectionnés par un jury arrivent du Languedoc-Roussillon, mais aussi des Bouches-du-Rhône. Bientôt ses organisateurs feront leurs comptes et décideront s'il est possible de le pérenniser. Persuadés que, si ce n'étaient ces sacrées tours de béton, ce quartier maudit pourrait bien devenir un jour le nouveau lieu branché de Montpellier.

JACQUES MONIN



FONTANON EL PAIS

Tournée vers le sud, cette porte symbolise l'ouverture européenne et la croissance récente de Montpellier.



ET COMPÉTITION EUROPÉENNE

des pleins

Ainsi s'explique sans doute la fascination inquiète avec laquelle les Montpelliérains parlent de leur maire, sur le thème *«Qu'est-ce qu'il nous prépare encore»*. Cela justifie en tout cas que des associations de défense ou autres comités de sauvegarde se soient constitués.

Oui, tout va vite à Montpellier : le Corum, ce Palais des congrès-Opéra-salle de concert, dont l'architecte Claude Vasconi (maître d'œuvre du Forum parisien) a plaqué l'énorme et péremptoire façade de granit contre la falaise qui domine la route venant de Nîmes (l'entrée, qui clôt l'Esplanade, étant d'une discrétion exemplaire), ce Corum tant décrié pour sa grandiloquence architecturale, le Corum, donc, est loin d'être terminé – les salles de répétition de l'orchestre et des chœurs, les loges d'artistes en particulier. Mais le Corum fonctionne déjà sans discontinuer Il a abrité les premiers tours de roue de la Clio (un spectacle avec liaison satellite et lasers), les congrès succèdent aux congrès, et il faudra bien que tout soit prêt en coulisse pour l'arrivée des *Huguenots*, le 24 novembre (2).

Le coût de construction du Corum avait été estimé à 220 millions. Il serait en réalité de 800 millions, d'un milliard selon les plus pessimistes, mais rien d'officiel n'a été dit par la Ville à ce sujet. La particularité de ce bâtiment communal est de n'être pas exploité en régie ou concédé à une société privée mais géré par une société à responsabilité limitée, la Société Corum (le président délégué en est Jean Ravel, ancien patron du Palais des congrès de la porte Maillot; ses deux directeurs adjoints sont François Barbance, responsable des activités «congrès», et Henri Maier, pour l'ensemble des activités «culture» : théâtre, orchestre, danse, opéra. Henri Maier a, de plus, la haute main sur l'ensemble des activités lyriques, tant au Corum – pas plus de trois productions dans l'année – qu'en face, au vieil Opéra).

La société Corum posséderait un actionnaire unique : la SERM (Société d'équipement région Montpellier), SERM dont la Ville de Montpellier détient désormais 56 % du capital, le reste des actions étant réparti entre la Caisse des dépôts, la chambre de commerce, le département de l'Hérault, Palavas, le district, la Caisse d'épargne et la Société du marché d'intérêt national de Montpellier. La SERM aurait un seul actionnaire privé, qui ne détiendrait qu'une action de 100 F, et qui se trouverait être le directeur de la société centrale de l'équipement du territoire, filliale de la Caisse des dépôts et Consignations.

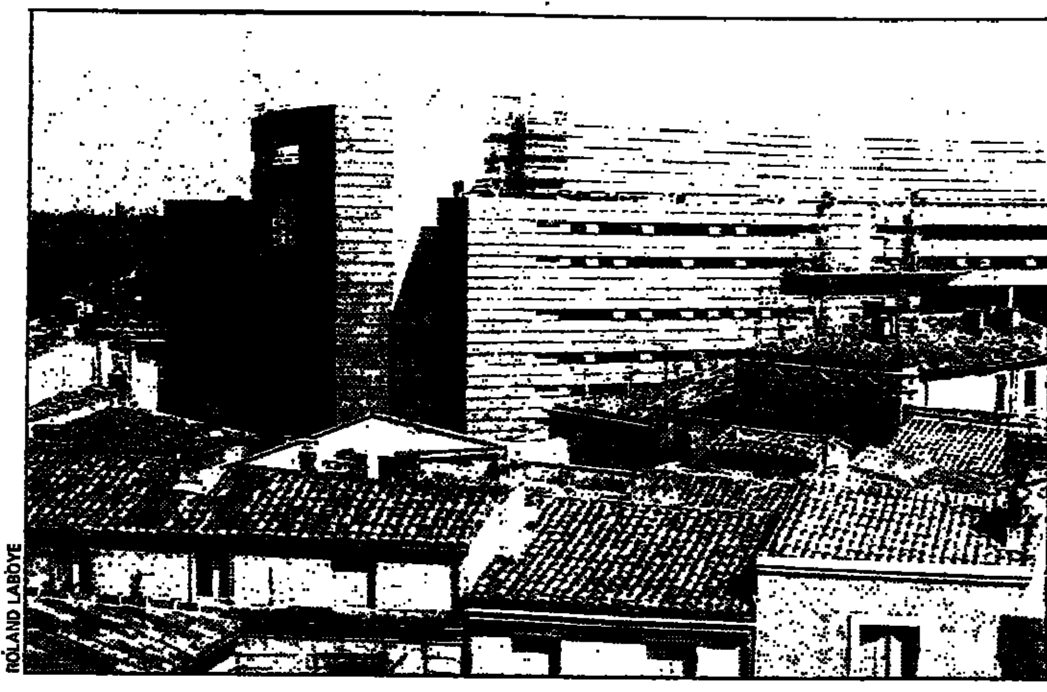
Logiquement, nous a-t-on dit, c'est la Ville qui devrait présider le conseil d'administration du Corum. Or le président en serait M. Frêche en personne, domicilié chez lui en tant que personne physique. Il ne faut pas pousser beaucoup ses adversaires pour que ceux-ci soupçonnent la société Corum *«d'avoir été constituée pour occulter la transparence financière d'un service public»*.

C'est encore sur le thème de la rapidité et sur celui de la personnalisation que s'est effectuée fin janvier la prise en main par René Koering de l'Orchestre de Montpellier. Les grandes manœuvres de «politique politicienne» dont l'orchestre a failli faire les frais en 1987 suffiraient à démontrer l'importance de l'enjeu culturel dans la tactique d'un maire socialiste depuis que le conseil régional est passé à l'opposition.

Dans l'entourage de M. Jacques Blanc (UDF-PR), actuel président du conseil régional, on parle d' *«OPA de Georges Frêche sur l'orchestre alors que le conseil régional, principal subventionneur, n'était demandeur que d'une représentation plus équitable au conseil d'administration»*. L'autre camp parle sans fioritures de *«lâchage»* des musiciens par la région. Ce qui est sûr, c'est que l'orchestre s'est trouvé privé de 11 millions de subvention après les élections de 1987 (l'Etat en versant 7, la Ville 2,5 seulement, et le département 1,5). *«Ces 11 millions, je les paierai s'il le faut»*, a lancé M. Frêche. Il le fallait.

Qui lui a soufflé l'idée de faire examiner par un audit la gestion de cette formation, ainsi ramenée du statut d'orchestre régional à celui de formation municipale? L'Etat, dit-on, en tant qu'important bailleur de fonds. Enfin, l'Etat n'a pas dit non. Sous-utilisation de l'orchestre : tel fut l'essentiel des conclusions (mais les musiciens font remarquer, avec raison, que l'audit fut commandé au moment même où, la région s'étant désengagée, les concerts décentralisés avaient tous été annulés, ainsi qu'une importante tournée en Allemagne). Un directeur fut nommé, alors même que restait en fonction l'ancien directeur musical : Cyril Diederich, en poste depuis 1984, et, depuis, identifié, à tort ou à raison, comme l'un des agents principaux du redressement musical de la cité. Comme l'orchestre, il partageait ses fonctions entre concerts et opéras. Diederich dirigeait chaque année plusieurs œuvres d'importance au Festival de Radio-France et de Montpellier créé en 1984 par René Koering, compositeur et producteur à France-Musique.

Cette année, le nom de Diederich ne figure pas au programme du festival. C'est que René Koering a été nommé par Georges Frêche directeur de l'orchestre. Il a demandé à Diederich de *«travailler sous ses ordres»*. L'ancien assistant de Baudo et de Casadesus a refusé. Et, tout en acceptant de diriger chaque année quelques opéras pour son ami Henri Maier, Diederich a, un peu contrit, un peu forcé, passé la main pour toutes les activités symphoniques de l'Orchestre de Montpellier. Il affirme *«diriger ses doubles croches dans la sérénité»* – et serein, sans mentir, il l'est – Koering donc a tracé sans tarder, dans le style frêchien, un plan de campagne pour «son» orchestre, un plan ambitieux, séduisant, convaincant, un plan original qui pourrait bien arracher cette formation de très jeunes musiciens à son ron-ron de série B (3).



ROLAND LABOYE

... et fermant l'Esplanade, le nouveau Corum.

«Le chemin que Koering prend est le bon», nous a dit Alain Moglia, qui a signé le 1er mai un contrat de trois ans pour le poste de violon solo à Montpellier. Moglia était super soliste à l'Orchestre de Paris avant d'exprimer par sa démission *«sa légère déception envers les choix musicaux de Semyon Bychkov»*, le successeur de Barenboïm. Que Moglia ait cru en Koering – alors qu'il avait refusé les sollicitations de Diederich – est un signe qui ne trompe pas, et une excellente publicité.

Les musiciens d'orchestre français détestent le changement, dit-on. Mais avant même d'être informés sur le détail des programmes de l'année et sur l'identité des chefs qui les feront travailler (4) – il n'y aura plus pour l'instant de chef permanent, – les musiciens, outre de sérieuses revendications de détail, n'exprimaient qu'un seul souhait : travailler enfin dans le calme. La métamorphose d'un orchestre demande du temps. Cette fois, monsieur le maire, il faudra être patient.

ANNE REY

(1) Rappelons que le budget de l'Opéra de Paris est d'un peu plus de 425 millions et que les treize théâtres de la RTLMF n'auront reçu globalement en 1989 que 65,53 millions. La subvention du ministère de la culture à l'Opéra de Montpellier était la même année de 4,3 millions.

(2) Le Corum s'ouvre à la musique, les 24, 27 et 30 novembre, avec *les Huguenots*, de Meyerbeer, dirigés par Cyril Diederich et mis en scène par Giancarlo Del Monaco. Rens. : (16) 67-66-31-11.

(3) René Koering a prévu également la création d'un ensemble permanent pour la musique contemporaine basé à Montpellier et constitué, dans un premier temps, autour de plusieurs percussionnistes, un piano et une harpe. Créer un InterContemporain montpelliérian constitue une autre ambition de taille.

(4) Comme il le fait dans son festival d'été, René Koering continuera à manifester, à la direction de l'orchestre de Montpellier, sa célèbre prédilection pour des œuvres rares ou jamais jouées. Sachant qu'il ne peut pas encore s'assurer la collaboration de chefs de toute première pointure, il a invité quelques baguettes moins célèbres qu'incontestables : Krivine, Lamberto Gardelli, Zoltan Peszko, Youri Temirkanov, Marek Janowski, et des solistes aussi marquants que Cécile Ousset, Stephen Hough ou Matt Haimowitz.



FONTANON EL PAIS

Partout au centre historique, le moderne s'est frotté à l'ancien. A qui la victoire ?

LE PATRIMOINE MENACE PAR LES POUVOIRS LOCAUX

Le syndrome de la Canourgue

LE syndrome de la Canourgue a commencé de se manifester après la décentralisation, mais c'est très récemment qu'on a entrepris d'en décrire les manifestations, et à prendre la mesure des dégâts qu'il peut provoquer. Il doit son nom à l'une des plus belles places de France, la place de la Canourgue, à Montpellier, place née des hasards de l'histoire, et qu'un mauvais projet de parking menace d'altérer dans la forme comme dans l'esprit (*le Monde* du 30 août 1989).

Depuis bientôt un an, frappée de plein fouet par le symptôme, la place, inimitable espace laissé dans les ruelles de la vieille ville par un projet inachevé de cathédrale, et qui passe pour l'un des plus merveilleux ensembles du sud de la France, fait l'objet d'un bras de fer entre le maire et une association à l'avenir prometteur (1).

Pour le maire, Georges Frêche, les 270 malheureuses places de parking prévues dans les sous-sol et confiées de longue date au groupe GTM Entreprise semblent être devenues un enjeu vital, manifestement sans rapport avec la réalité des problèmes de stationnement dans la ville. Pour l'Association de sauvegarde de la place de la Canourgue, animée avec vaillance par Paule Hamberger, les interrogations sont aussi nombreuses que les certitudes, et l'enjeu dépasse désormais de beaucoup le sort de la seule place. De deux ou trois amis, au moment de la création de l'association, ils sont aujourd'hui plusieurs centaines à partager les mêmes inquiétudes, rejoignant en cela le plus ancien Comité de sauvegarde du patrimoine du Pays de Montpellier (2).

Mais sans doute la Canourgue a-t-elle une réelle valeur d'exemple. Pour répondre à une lettre de l'écrivain Robert Merle, qui prenait la défense de l'initiative municipale, une pétition a été lancée, demandant à Jack Lang un classement d'urgence, et où l'on retrouve pêle-mêle les noms de Jacques Le Goff, Haroun Tazieff, Michel Polac, Paul Guth, Alphonse Boudard, André Chastel, François Jacob et, bien sûr, une myriade d'artistes montpelliérains, d'origine ou d'adoption...

Le syndrome de la Canourgue présuppose un terrain favorable. Au départ, il faut que la ville soit solidement prise en main par une personnalité entreprenante, solidement installée dans sa municipalité. On assiste à une substitution progressive du principe de pouvoir à celui de finesse dans le champ du patrimoine et de l'architecture. Simultanément, les autorités de tutelle du patrimoine – le ministère de la culture pour les monuments, celui de l'équipement pour les sites – se trouvent frappées d'une étrange langueur. Les instances compétentes «décentralisées» se découvrent une vibrante harmonie avec l'heureux élu, les représentants de l'Etat censés limiter les dégâts abandonnent prudemment leur sens critique, les experts enfin parviennent à d'hilarantes conclusions lorsqu'il s'agit de soutenir les pouvoirs locaux, mais préfèrent se faire porter pâles lorsqu'il s'agit de s'y opposer.

Pour en rester à l'exemplaire Canourgue, l'évolution de la situation depuis août dernier est, comme il se doit, caricaturale du syndrome. Le 8 octobre, à 3 heures du matin, une partie des arbres qui bordent la place sont tronçonnés sous l'œil expert d'un architecte municipal. Il s'agit de platanes relativement «jeunes» et non des formidables micocouliers, mais on voit bien comment, par ce type de besogne, peut se trouver altéré l'esprit d'une place ombragée, comme on atteint, en lui tondant le crâne, la personnalité et la dignité d'un individu. A sa manière, le tribunal administratif répondra cependant à cette brutalité : le 12 janvier, alors qu'aussi bien l'architecte du secteur sauvegardé que l'architecte des Bâtiments de France ont entériné le projet de parking de GTM Entreprise, il donne raison à l'association de défense de la Canourgue et ordonne le sursis à exécution des travaux.

Qu'à cela ne tienne. Le maire, au milieu du mois de mai, *«revoit sa copie»*, comme le titre joliment *Midi libre*. Il retire le permis de construire incriminé, pour en déposer tout aussitôt un autre, fort semblable, qui conserve le même nombre de places de parking (270 pour tout ce gâchis!), mais s'éloigne un peu des fameux micocouliers pour se rapprocher de l'autre côté de la place. Dans le même temps, un pittoresque rapport d'expert vient recommander l'abattage de trois des arbres. Contre-expertise de l'association de défense, qui découvre des racines là où le premier n'en percevait pas. Mais le doute est jeté sur l'intérêt écologique du site.

Un autre projet vient alors légitimer le parking : la surélévation du Palais de justice tout proche, perfection néo-classique du dix-neuvième siècle qui se trouve donc à son tour menacée, doit en effet trouver ses places de garage. Où ça? Sous la Canourgue, forcément. Reste, pour ficeler dignement l'affaire, à retrouver l'appui des citadins. Georges Frêche, avec la question des ordures ménagères, a récemment fait l'expérience des référendums. Ils n'ont pas de valeur légale, pas de valeur représentative. Qu'importe s'ils peuvent servir l'«intérêt général», qui se trouve être celui du maire. Au contraire même, cette absence de valeur permet de les organiser comme on veut. Pourquoi, pour la Canourgue, ne pas sélectionner les votants selon des critères qui serviront bien sûr l'«intérêt général» ?

Alors on se tourne à nouveau vers l'Etat. Quand même, cet endroit est un site classé, dans un secteur sauvegardé! Jack Lang vient de montrer à Toulouse, pour l'affaire de Saint-Sernin, qu'il savait résister aux pressions partisanes, écouter les spécialistes nationaux. Mais voilà, pour que l'ordre des choses soit respecté, il faudrait au moins que la commission régionale du patrimoine, une de ces fameuses COREPHAE issues de la décentralisation, saisisse la Commission supérieure des monuments historiques, qui elle-même pourrait alors saisir le ministre. Or, à Montpellier, la COREPHAE est muette sur le sujet. On n'en parle pas, on ne l'évoque pas, comme en témoignent les procès-verbaux de séance des derniers mois. La Canourgue? Sujet tabou.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Association de sauvegarde de la place de la Canourgue, 5, place de la Canourgue, 34000 Montpellier.

(2) Comité de sauvegarde du patrimoine du Pays de Montpellier, 22, rue de la Sauzède, 34000 Montpellier.

DOMINIQUE BAGOUET PRÉPARE LA « CITÉ EUROPÉENNE DE LA DANSE »

Un grand projet à petits pas

Montpellier a un chorégraphe à demeure : Dominique Bagouet. Et un grand festival de danse d'été que dirige Jean-Paul Montanari. Pourtant la compagnie Bagouet *ne tourne pas, ou peu, dans sa région.* A Montpellier, la danse est-elle traitée en reine comme les édiles le prétendent ?

« **QUELLES sont les raisons de votre installation, à Montpellier, il y a dix ans ?**

– En 1979, Georges Frêche, qui était déjà maire, a vu *Ribate, Ribate*, une pièce contemporaine très dansée, sur des musiques auvergnates. Il en avait aimé le paradoxe... Il est venu nous voir à l'entracte, a posé une fesse sur la table de maquillage et nous a proposé de nous installer dans sa ville. En mars 1980, nous débarquions, à l'hôtel, avec armes et bagages, pour démarrer la préfiguration des centres chorégraphiques que les régions et le ministère s'apprêtaient à mettre en place. A l'époque, nous avions environ 200 000 francs : le bonheur !

» La ville et le ministère ont investi à parité ; puis le conseil régional a suivi. Aujourd'hui, ce dernier nous finance à hauteur de 1,2 million. Le conseil général ne nous a jamais donné plus de 35 000 francs ; et pourtant la région n'est pas socialiste, voire franchement à droite... Le département est socialiste, mais probablement d'une tendance différente de celle de Frêche...

– Etiez-vous le premier artiste à servir la politique culturelle du maire ?

– Jérôme Savary a été nommé après moi. J'ai ressenti ce choix comme une mise en cause populaire de mon *travail, jugé trop élitiste par la municipalité* pour remplir les salles. Georges Frêche ne s'est d'ailleurs jamais gêné pour me dire qu'il n'aimait pas les créations qui ont suivi *Ribate, Ribate !* Il n'a pas pour autant essayé d'influencer ma ligne artistique. En revanche, dans les années 1984-1985, j'ai eu des « clashes » avec le conseil municipal pour cause de déficits inacceptables, et Frêche a piqué de grosses colères, que je comprends avec le recul. Nous avons engagé une administratrice, Nicole Raulin, qui a mis de l'ordre dans nos finances. Il est vrai aussi que lorsque j'ai vu la ville prendre à sa charge l'orchestre, avec Cyril Diederich à sa tête, j'ai pensé que j'allais *en faire les frais (lire l'article d'Anne Rey pages précédentes).* Je me sentais mal-aimé, prêt à partir à l'étranger, où j'avais des propositions.

– Pourquoi Georges Frêche a-t-il choisi en priorité un chorégraphe pour bâtir sa politique culturelle ?

– Il a beaucoup de nez ! Et c'est un dévoreur de journaux. Il savait que j'avais gagné le concours de Bagnolet, très connu dans le milileu, mais confidentiel par ailleurs. Il savait aussi que j'avais le ministère derrière moi. Mais son choix pour la danse est sincère ! Cet art est lié chez lui à des souvenirs de potache : il a été boy, ou figurant, dans les derniers spectacles de Mistinguett au Casino de Paris.

– Comment vous sentez-vous en tant qu'artiste à Montpellier ?

– Ma dernière création, *Meublé sommairement*, est un grand succès public : il n'est passé, au cours de la saison, qu'une seule fois à l'Opéra, la veille de l'Ascension ! Nous en sommes réduits à faire des rencontres-démonstrations au petit théâtre Iséion ; nous avons effectué aussi un excellent travail, aidé par la direction départementale de la musique en milieu scolaire.

» Nous ne tournons pas dans le département. Cela commence seulement dans la région : à Alès, à Nîmes, où Marie Colin du Festival d'Automne prend des fonctions. Mais aussi à Narbonne, à Collioure, Carcassonne, Mende. Georges Frêche et Jacques Blanc, au conseil régional, savent peu à peu assouplir les résistances politiques.

– Votre projet d'école est-il définitivement enterré ?

– Le ministère veut que l'enseignement passe par les conservatoires, la Cité de La Villette. Toutefois, Brigitte Lefèvre, déléguée à la danse, a créé une cellule *d'insertion professionnelle autour de ma compagnie* : six danseurs en formation qui travaillent avec des chorégraphes aussi différents qu'Andy Degroat, Odile Duboc, Régine Chopinot, Artefact, etc., qui écrivent *pour eux des morceaux : un répertoire que ces jeunes* danseurs font tourner. Ils n'acquièrent pas seulement une technique, aussi bonne soit-elle, ils comprennent ce qu'est l'interprétation, la scène... Je suis inquiet de voir le projet d'une grande école, réservée au classique, se réaliser à Marseille sous la direction de Roland Petit. Il y a déjà l'excellent centre de Rosella Hightower à Cannes. Il y aurait plus que jamais *besoin d'un pôle fort pour la danse* contemporaine dans le Midi.

– Est-ce le poids de Vigouroux contre celui de Frêche ?

– Le problème ne se pose déjà plus en ces termes. Nous l'avons abordé autrement avec Jean-Paul Montanari, qui, depuis qu'il dirige le festival de danse, est venu dynamiser et fortifier ma position dans la ville. Nous avons l'idée d'une cité européenne de la danse. Une structure qui regrouperait et le centre chorégraphique et le festival, avec la volonté d'accueillir des compagnies en résidence, des enseignements différents, des chercheurs, des colloques... Il est question de nous installer aux Ursulines : ce qui ne serait pas un luxe ! La première chose à faire est de réinstaller la compagnie dans de bonnes conditions. Nous n'avons jamais eu qu'un seul studio. Le maire est totalement acquis au projet de cité européenne, qui est actuellement à l'étude au ministère. C'est là une orientation possible pour des centres chorégraphiques qui plafonnent : Jean-Claude Gallotta ne me démentira pas ! Mais nous sommes gourmands : il nous faudra des moyens honorables. J'ai déjà proposé à Trisha Brown de venir en 1992. A suivre...

– Georges Frêche, est-il toujours seul à décider de tout ?

– Jusqu'à présent : oui ! Mais depuis peu il y a avec lui une femme, *Joëlle Pingaud, attachée aux* affaires culturelles de la ville. Elle était auparavant à la tête de l'école d'art, sans direction depuis son départ.

– Que pensez-vous des choix du festival de danse ?

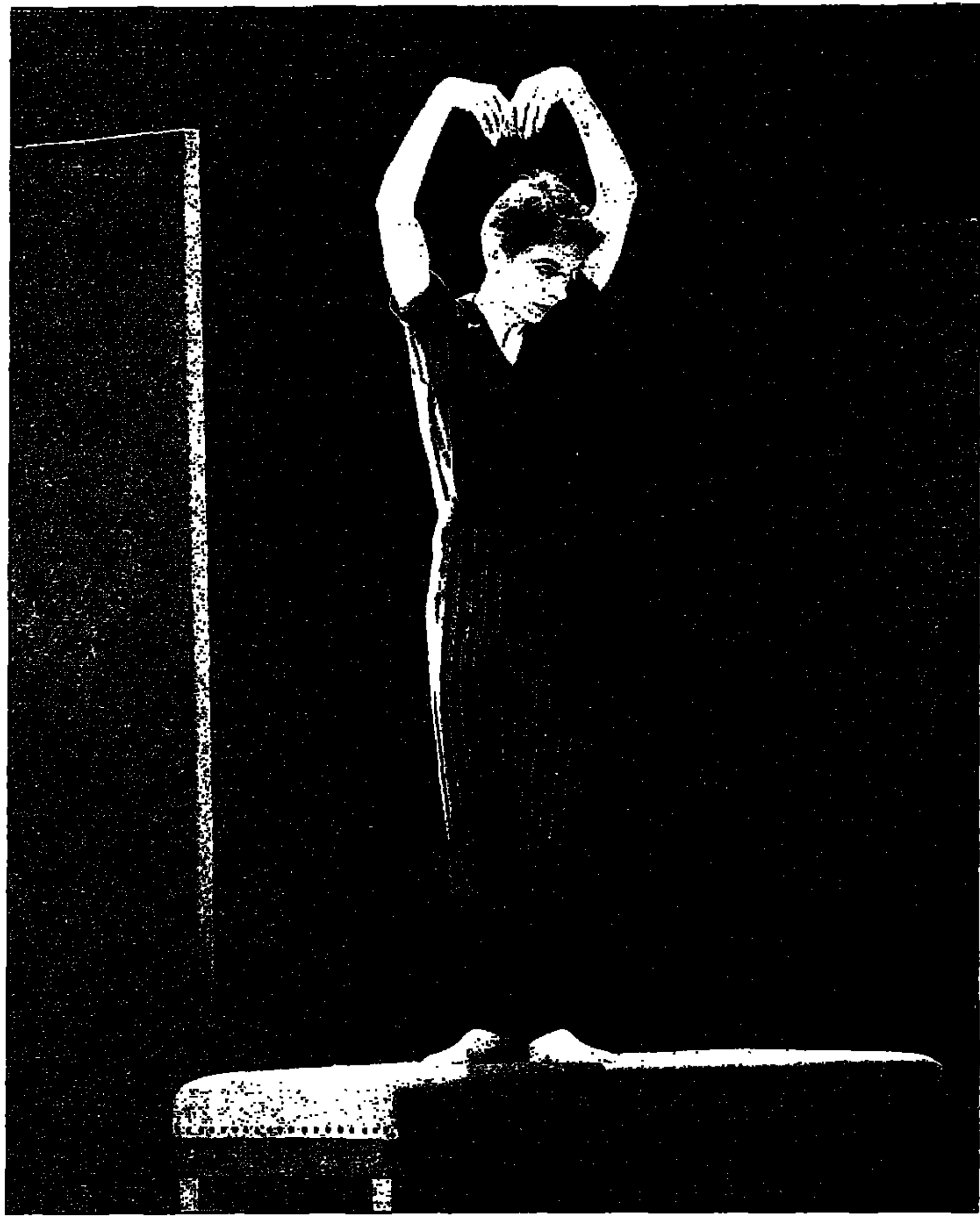
– Jean-Paul et moi nous discutons de l'ensemble. Je ne suis pas toujours d'accord. Ces dernières années, je les trouvais parfois trop complaisants. Mais il a aussi des impératifs de public et des salles à remplir. Moi, je ne voudrais que des inconnus, des nouveautés. Cette année, je suis en accord total avec le choix des chorégraphes belges. Nous avons en commun le goût de la danse traditionnelle que nous défendons. Le grand maître de bharata natyam (style de danse du sud de l'Inde), Muthuswamy Pillai, viendra en France, cet été, pour la première fois.

– Comment allez-vous fêter vos dix ans à Montpellier ?

– A la veille de mes quarante ans, j'ai envie de retrouver mon adolescence. Je fais une création sur *Strange Days*, le deuxième disque des Doors. C'est une musique affective, reliée à une époque de révolte et d'espoirs. J'aime la vie de Jim Morrison, sa voix, sa mort. Je reprends aussi des extraits de mon répertoire : des duos de *Désert d'amour* et du *Crawl de Lucien*, une suite du *Saut de l'ange*, et deux des *Petites Pièces de Berlin* : des morceaux choisis complètement retravaillés, parfois détournés. J'ai eu aussi le désir de partager mon budget avec mes danseurs qui voulaient chorégraphier. Le programme s'appelle *Courts et moyens métrages*.

Propos recueillis par
DOMINIQUE FRÉTARD.

★ « Courts et moyens métrages » sera joué les 4 et 5 juillet, cour des Ursulines, à 22 h, et les 11 et 12, à l'Opéra, à 21 h 30. Les 11 et 12, travaux des élèves en cellule d'insertion professionnelle, Opéra, à 18 h 30. Les renseignements sur les *autres spectacles du Festival Montpellier Danse se trouvent* page ci-contre.



Dominique Bagouet dans « Meublé sommairement ».

TRISTAN VALÈS/ENGUERAND

Le credo de Jean-Paul Montanari

« Qu'on ne me dise pas que le public montpelliérain ne vient pas au festival de danse, *dit Jean-Paul Montanari,* il assure à lui seul 60 à 70 % des recettes ! Il est vrai que la danse n'a pas sa juste *place au cours de l'année, à la fois dans la ville et* dans la région. Mais l'opéra existe-t-il à Aix en dehors du festival ?

En dix ans, nous avons créé un public d'environ *six mille personnes, amateur de création contemporaine.* Ce serait assez pour permettre une programmation annuelle s'il n'y avait des conflits entre les structures et les hommes pour des raisons politiques...

» Désormais, le festival marche tout seul. Aujourd'hui, le projet d'une Cité européenne de la danse retient mon énergie : une cité dirigée vers le sud, le Portugal, l'Espagne, le Maghreb. *Imaginons* Trisha Brown invitée en résidence et travaillant avec des danseurs espagnols !

Ce devrait être un pôle d'excellence pour la danse, à la fois de création et d'enseignement. Montpellier est une ville californienne : la présence du corps est sensible partout.

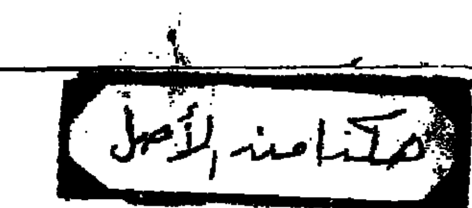
» Je suis arrivé dans cette ville avec Dominique Bagouet en 1980. Le maire, Georges Frêche, m'a beaucoup appris. Bagouet dit qu'il a été danseur au Casino de Paris, aux côtés de Mistinguett *(lire ci-dessus l'entretien avec le chorégraphe).* Je crois qu'il s'agissait en fait de Line Renaud. De toutes les façons, il aime danser : quand il était étudiant, il était capable de partir en stop pour Vienne et de valser le temps d'un week-end ! »

CHIFFRES

Budget du Centre chorégraphique du Languedoc-Roussillon : *8 millions de francs,* dont 2 millions de l'État, 1,2 million de la région, 1 million du district (les quatorze communes autour de Montpellier), 300 000 francs de la ville et 45 000 francs *du conseil général. Les recettes de la compagnie* s'élèvent à environ 45 % du budget.

Budget de Montpellier Danse : 3 millions de francs de la ville, 2,3 millions du district, 150 000 francs du conseil régional, 1 million d'aide technique de l'État, auxquels s'ajoute 1,5 million de mécénat, dont 1 million de l'UAP. Les recettes venant du public s'élèvent à 1,2 million.





FRANÇOIS RAFFINOT OUVRE LE FESTIVAL DE DANSE

La voie démocratique du baroque

François Raffinot et sa nouvelle compagnie Barocco invitent à une *Garden-party ou les Surprises de la conversation,* sur une musique de Michael Nyman, présent sur scène avec son orchestre. Le post-baroque prend d'assaut Montpellier Danse et fait l'ouverture.

AU dix-neuvième siècle, et peut-être encore au début du vingtième, François Raffinot aurait fait les délices de toute mère ayant jenne fille à marier : un physique de jenne premier dont il fait mine de ne pas se soucier, un calme qui pourrait agacer s'il n'était naturel, une vivacité d'esprit entretenue par des études de philosophie, option logique, le goût d'aller au fond des choses et d'en comprendre les articulations. A vrai dire, on le soupçonne de préférer le silence à la parlotte des philosophes qui refont le monde assis dans un fauteuil. Lui est chorégraphe, convaincu, comme quelques-uns de sa génération qui ont pris Nietzsche au mot, qu'on ne saurait être philosophe sans être danseur : les pas pour le dire ! François Raffinot danse avec Susan Buirge, Félix Blaska, et le Théâtre du Silence.

Par manque d'enthousiasme pour la musique du dix-neuvième siècle et les univers sonores contemporains, il s 'engage, en 1980, comme co-chorégraphe auprès de Francine Lancelot, directrice de la compagnie Ris et danceries qui reconstitue les danses du Grand Siècle : danser sur la musique du dix-septième siècle fait jubiler François Raffinot ! A partir de 1984, il développe au sein de Ris et danceries sa propre ligne chorégraphique : chaconne, sarabande, passacaille et gavotte font avec lui un bond de trois siècles, pour retomber sur leurs pieds, avec le charme qu'a le contemporain quand il ne craint pas, en un même mouvement, de montrer sa nouveauté et ses racines : citons *Suitte d'un goût étranger* (1985), *Caprice* (1986), *Passacailles* (1987), ainsi que deux opéras de Rameau, *Zéphire* et *Platée*.

François Raffinot accepte d'être appelé chorégraphe « baroque » car ce mot, qui ne recouvre aucun concept précis, est par conséquent libre et ouvert. Ce mot ne se définirait que par des exemples de productions artistiques. Cette hypothèse, en forme de pirouette, est proposée par Gilles Deleuze dans son livre *le Pli :* elle ravit François Raffinot, qui la partage. Le baroque, en effet, est pour lui l'espace de la plus grande liberté. Il s 'en explique.

« Le dix-septième siècle, dit-il, *est la naissance du monde moderne. Il porte toutes les idées fondatrices du monde occidental. C'est un endroit d'observation qui me permet de mieux réfléchir à la modernité, au contemporain. C'est à cette époque aussi que la chorégraphie se codifie selon un système qui s'achèvera au dix-neuvième siècle. Au début, seuls les pas sont codifiés; le corps, la tête, les bras surtout, sont laissés à l'imagination de l'interprète : c'est ce qu'on appelle l'ornementation. Il en était de même en musique, et au théâtre. Cette part de liberté servait à exprimer les passions, et à personnaliser les rôles. »*

» Le dix-neuvième siècle, qui étend la codification à tout le corps, ferme la danse. Il faudra attendre Ruth Saint-Denis et Isadora Duncan pour que le corps soit à nouveau libéré, mais cette fois-ci dans sa totalité. Reconstituer fidèlement les danses telles qu'elles existaient à la cour du roi est un travail quasi terminé : c'est la vraie danse classique ! L'intérêt que lui porte le public est indiscutable. »

» En tant que créateur, j'ai envie d'autre chose : il m'importe, aujourd'hui, de jouir du décalage entre des pieds très écrits et mon imagination qui invente les mouvements pour l'ornementation, qui a toujours eu pour vocation de laisser entrer le goût de l'époque : en l'occurrence le mien, chorégraphe des années 90.


CLAUDE DANTENY

Au carrefour du patrimoine et de l'expérimental (« Passacailles »).

» Ce penchant que j'éprouve à mélanger l'ancien au nouveau, à les faire se télescoper, est dû probablement à mon caractère mélancolique. Ce qui est mort a une espèce de poésie qui m'attire. Cette réflexion sur le début du monde moderne, de la mise en systèmes, s'appuie sur la logique binaire de la pensée grecque : le Vrai, le Faux, etc., et l'apparition, au dix-septième siècle, d'une logique dite modale, où l'exclusion du tiers n'est pas aussi marquée. Ce rythme ternaire est repris par la danse : il y a le corps coupé en deux – le bas codé, le haut libre – et l'inspiration du créateur qui vient transformer cette donne initiale.

» Le baroque représente le comble de la liberté. C'est la prise en compte de l'autre. C'est aussi l'inclassable. Il nous apprend que tout peut changer, que tout est en devenir : les danseurs post-modernes américains étaient intransigeants. Aujourd'hui, une Lucinda Childs bouge les hanches ! Torride, inimaginable et pourtant vrai ! Regardons aussi, en politique, ce qui se passe à l'est de l'Europe...

» En formant Barocco, c'est la première fois que je crée à mon compte, hors du label de Ris et danceries... Ma première tentative pour sortir la danse baroque de l'archéologie s'appelait Suitte d'un goût étranger *sur des musiques de Marin Marais. Trois chorégraphes contemporains m'ont accompagné dans cette démarche : les Américains Robert Kovich et Andy Degroat, et Dominique Bagouet... Consensus total et inattendu !* Caprice, *l'œuvre qui suit, je ne la prends pas vraiment au sérieux ; je l'avais créée en remplacement de* Passacailles, *impossible à monter faute de moyens.* Caprice *avait de grandes faiblesses chorégraphiques, mais la pièce a marché.* Passacailles, *en revanche, œuvre chorégraphiée sur des musiques de Bach à Pousseur, n'a pas rencontré son public. J'ai eu du mal à admettre que mon travail n'était pas encore abouti. J'ai beaucoup appris aussi en mettant en scène deux opéras de Rameau.*

» Garden-party, *pièce créée sur une musique de Michael Nyman, s'inspire du conte de Cendrillon. Mais le seul thème développé est celui de la chaussure. Le corps jouit de l'objet perdu. Je retrouve mes axes favoris : l'oubli, la mélancolie due à l'impression de perte, la vanité, le deuil. C'est un ballet entre la nature morte et la peinture animée. Dans le théâtre du dix-septième siècle, la danse était l'entremets, dans* Garden-party, *c'est le texte qui joue ce rôle : dix minutes d'une adaptation écrite à partir du* Neveu de Rameau *et de* la Lettre aux aveugles *de Diderot. La vengeance de la chorégraphie a commencé ! »*

D.F.

★ *Garden-party ou les Surprises de la conversation,* le 20 juin, cour Jacques-Cœur, à 22 heures. Renseignements et réservations, tél. : 67-61-11-20. Le 9 juillet, à Rome, ouverture du Festival Roma-Europa de la Villa Médicis ; le 19 au Festival de Carpentras ; le 28 au Festival Arts au soleil en diffusion simultanée à Fécamp, Dieppe et au Havre.


MARC ENGUERAND

Le contrepied d'une comédie-ballet (« Garden-party »).



Le plaisir de « danser baroque » (« Passacailles »).

DANSE/THÉÂTRE

Une compagnie détonnante qui vient de Grande-Bretagne : le DV8 Physical Theater. On les a découverts, l'an dernier, en France : violents, forts, sexuels, absurdes. On s'étonne de les voir développer un projet à long terme autour du verre. Nous verrons le premier volet de *The Glass Project* au Festival de Seine-Maritime. Il y aura de la casse, des corps en danger, des risques de mutilations. Chair, peau et éclats de verre.

D.R.

FESTIVALS DE DANSE DE L'ÉTÉ

Danse à Aix
Du 6 au 22 juillet

Une passion toujours renouvelée pour la jeune danse contemporaine, des paris sur des presque inconnus et des valeurs sûres. En ouverture, deux films, *Noces de sang*, de Carlos Saura, et *West Side Story*, de Robbins (le 6) ; Catherine Diverres et Bernardo Montet (le 7) ; la Compagnie Metros (le 9) ; O Vertigo Danse (les 9, 10 et 13) ; le Groupe Bernard Menaut (le 10) ; Suzanne Linke et Urs Dietrich (le 11) ; l'Ensemble chorégraphique du Conservatoire national supérieur de Lyon avec Hervé Robbe (les 12 et 13) ; Maria Munoz et Pep Ramis (les 15, 16 et 19) ; The Randy Warshaw Dance Company (le 18) ; *les Mystères de Subal* de Jean-Claude Gallotta (le 16) et *Meublé sommairement*, une des plus jolies réussites de Dominique Bagouet (le 19). Pour finir, le Ballet de Monte-Carlo dans des chorégraphies de Balanchine, Bournonville et Olga Roriz.

Espace Forbin, cours Gambetta, 13100. Tél. : 42-63-06-75.

Arles
Du 21 au 28 juillet

Place à la danse contemporaine française : Karine Saporta apporte sa dernière pièce, *la Poudre des anges* (les 21 et 22 juillet) ; Charles Cré-Ange offre une création, *Intérieur nuit*, et *Cuisse de nymphe II*, inspiré du *Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare (du 22 au 24) ; Mark Tompkins investit une usine de chaudronnerie en activité, les Constructions métalliques de France, et utilise ses ouvriers comme « intervenants » dans *Moving Pictures* (du 22 au 28) ; Josette Baiz propose une expérience pédagogique avec des enfants et des adolescents (le 24) ; Mathilde Monnier présente aussi une création (les 26 et 27), et l'on verra enfin une compagnie sélectionnée aux Rencontres internationales de Bagnolet.

28, rue de l'Hôtel-de-Ville, 13200. Tél. : 90-93-91-11.

Festival d'Avignon
Du 11 au 29 juillet

L'événement de cet été, c'est *le Ramayana*, la grande légende épique indienne, racontée sous diverses formes théâtrales par des troupes venues d'Asie du Sud-Est : le wayang kulit, ou théâtre d'ombres de Malaisie (du 11 au 20) ; le Ballet indien de Madras (du 11 au 19) ; le Langen Mandra Wanara ou opéra dansé du *palais du sultan de* Yogyakarta (les 17, 18, 20 et 21) ; le wayang wong, ou théâtre masqué et dansé de Bali (du 20 au 27) ; les marionnettes à fil Yakshagana du Karnataka (du 20 au 27) ; le Khôn, ballet classique thaï de Bangkok (du 27 au 31) ; et le wayang orang, théâtre parlé, chanté et dansé de Java (les 28 et 29). Par ailleurs, carte blanche est donnée au Centre national de danse contemporaine d'Angers, qui présente ses élèves dans des chorégraphies d'Odile Duboc et d'Hervé Robbe (du 10 au 18), le Laban Center de Londres (les 21 et 22), *Triton*, de Philippe Découflé (du 12 au 21), *le Poids de la main*, de Wim Vandekeybus (du 25 au 27), et *Mana danse de Nada*, de Patrick Bossati et Bertrand Lombard.

8 bis, rue de Mons, 84000. Tél. : 90-82-67-08.

Festival de Carcassonne
Du 3 au 28 juillet

Ma Pavlova, de Roland Petit, au Théâtre de la Cité (le 5), et les Ballets de Monte-Carlo au Grand Théâtre (le 28).

Tél. : 68-71-30-30.

Festival International de Carpentras
Du 16 juillet au 10 août

François Raffinot, qui a quitté Ris et Danceries pour fonder sa propre troupe, Barocco, crée *Garden Party, ou les surprises de la conversation*, sur une musique de Michael Nyman (le 19) ; Christina Hoyos et ses danseurs trépigneront dans *Sueños flamencos* (le 23). Mieux vaut éviter *la Belle au bois dormant*, de Joseph Russillo (le 30) ; surprise possible avec une création de Vasco Welfenkamp en hommage à Amalia Rodrigues, *Fado*, par le Ballet du Grand Théâtre de Genève (le 7 août).

Place d'Inguimbert, 84200. Tél. : 90-63-46-35, jusqu'au 30 juin ; 90-63-05-72, à partir du 1er juillet.

Festival de Châteauvallon
Du 4 au 31 juillet

Des spectacles pointus et des spectacles grand public. Le Festival se tient dans les superbes pinèdes qui abritent le TNDI (Théâtre national de la danse et de l'image). Il a pour axe central Alvin Nikolaïs et sa descendance. Susan Buirg inaugurera donc le studio Delsarte, ultramoderne et zen, en créant un *Event* pour lequel elle a convié tous ses amis chorégraphes (le 4, entrée gratuite). Carolyn Carlson improvisera avec ses musiciens fétiches que sont John Surman, Michel Portal et quelques autres admirateurs (du 4 au 7). Le point de mire sera *Dr Faustus*, la création du chorégraphe associé au développement du TNDI, François Verret. Personnalité talentueuse, et finalement moins fragile qu'il n'y paraît, il semble avoir enfin trouvé, auprès de Gérard Paquet et son équipe, son bonheur d'artiste (les 10 et 11). Joseph Nadj, le Hongrois à la dramaturgie incontestable, jouera *la Mort de l'empereur* (le 9). Deux chorégraphes en résidence « danse/image » au TNDI pour la saison 1989-1990 présenteront le fruit de leur travail : *les Étrangers*, d'Artefact (le 13), *Terra Incognita*, de Maïté Fossen (le 17). Le Festival se clôturera avec Nikolaïs et Louis Dance Company (du 19 au 22) et *Sarafina* (du 26 au 29). Evénement très attendu, *Triton*, de Philippe Découflé, qui arrivera d'Avignon (le 24).

TNDI/Châteauvallon, 83190 Ollioules. Tél. : 94-24-11-76.

Montpellier danse 90
Jusqu'au 12 juillet

L'affiche de 1990 a été principalement bâtie autour d'artistes contemporains intéressés par l'esprit du baroque du dix-septième siècle : François Raffinot ouvre les festivités avec *Garden Party ou les surprises de la conversation* (le 20, cour Jacques-Cœur) ; Dominique Bagouet présente *Courts et Moyens Métrages*, un spectacle monté avec des extraits de son répertoire, accompagné de chorégraphies créées par des danseurs de sa compagnie (les 4 et 5, cour des Ursulines, et les 11 et 12, Opéra). *(Lire nos articles pages précédentes.)* Une nuit est consacrée à Peter Greenaway (le 22). A *l'Odeur de l'Inde*, chère à Pasolini – série de concerts, de récitals de danse, de rencontres et de démonstrations (du 23 au 27, cour des Ursulines, Corum, cour Pétrarque), – répondra l'axe Bruxelles/Montpellier avec Michèle Anne de Mey (les 26 et 27, cour des Ursulines), Thierry Smits (les 27 et 28, Théâtre Iséion), José Besprovsvany (les 29 et 30, Opéra) ; du côté de Montpellier : Jackie Taffanel (les 9 et 10, cour des Ursulines) et Didier Théron (les 5 et 6 juillet, Théâtre Iséion). Jean-Claude Gallotta est invité à produire son répertoire, *Mammame* et *les Survivants* (les 28 et 30, cour Jacques-Cœur), puis sa création, *les Mystères de Subal* (le 2, Opéra). On peut aussi découvrir les derviches tourneurs d'Istanbul (les 24 et 25, cour Jacques-Cœur), le Ramayana de Thaïlande (les 10 et 11, cour Jacques-Cœur), et la capoeira du Brésil, à la fois lutte et danse (du 22 au 28 ; démonstration, chaque jour, à un endroit différent de la ville).

Montpellier danse, c'est aussi des débats, des rencontres. On retiendra les rendez-vous d'Eric Pauwels sur le corps et le sacré (du 27 au 29, Centre Rabelais). Des vidéos, des photos et des films présentent la création allemande contemporaine. Ces manifestations sont coproduites avec le Théâtre contemporain de la danse et ont lieu pendant tout le Festival (Corum, Centre Rabelais, Maison de Heidelberg, Médiathèque Gutenberg).

Tél. : 67-61-11-20.

Festival d'été de Seine-Maritime
Jusqu'au 30 juin

Après les anciens docks et hangars aménagés, souvent très bien, du Havre et de Dieppe, ce Festival de musique et de danse continue au Hangar 23 de Rouen. Les choix chorégraphiques sont toujours justes et bien panachés : le DV8 Physical Theater avec *The Glass Project* (le 20) et la déjà célèbre Teresa de Keersmaeker avec *Stella* (les 26 et 27). Après ces compagnies de choc, le travail de Sidonie Rochon paraîtra bien intimiste et timide (le 23).

Port autonome, bd Emile-Duchemin, 76000 Rouen. Tél. : 35-70-04-07.

« Festivals de danse » : Dominique Fretard.
La sélection « Théâtre » a été établie par : Olivier Schmitt.

SPECTACLES NOUVEAUX

Le Bourgeois gentilhomme

de Molière,
mise en scène
de Jean-Pierre Bouvier,
avec Roger Hanin,
Serge Beauvois,
Bruno Pradel,
Francis Mage,
Mathieu Dion,
Yves Pezet,
Gilbert Linol,
Bruno Lochet,
François Rostain
et Jean-Claude Dreyfus.

Le beau-frère de Dieu chez le roi... Que peut donner Roger Hanin dans *le Bourgeois gentilhomme*, en plein air, à Versailles ?

Le Grand Trianon. Devant le grand Péristyle, 78000 Versailles. A partir du 21 juin. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 30-21-53-24. Durée : 3 heures. De 45 F à 200 F.

Exercices de style

de Raymond Queneau,
mise en scène
de Jacques Seiler,
avec Jacques Seiler
et Nadia Barentin.

Reprise pour la belle saison d'un petit spectacle savoureux. Jacques Seiler et Nadia Barentin font leurs exercices de style, et c'est tant mieux.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. A partir du 22 juin. Les vendredi et samedi à 21 heures, le samedi à 17 h 30. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 1 h 30. De 30 F à 220 F.

Le Médecin malgré lui, précédé du Mariage forcé

de Molière,
mise en scène
de Sylvain Lemarie,
avec Céline Botrel,
Daniel Devère,
André Dozot,
Sylvain Lemarié,
Bernard Malaka,
Bruno Ouzeau,
Ghislaine Perrin,
Françoise Pinkwasser
et Jacques Serizier.

Quand les beaux jours reviennent, les jardins Shakespeare du Pré Catelan résonnent des voix du théâtre. Petit festival Molière donné par une compagnie dont on ne sait rien mais qui paraît vouloir s'acharner à nous distraire. A découvrir.

Parc du Pré Catelan (jardin Shakespeare), av Reine-Marguerite, bois de Boulogne, 16e. A partir du 25 juin. Les lundi et mardi à 20 heures. Tél. : 42-72-00-33. 80 F et 120 F.

Mélite

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Nathalie Besançon,
Marilyne Canto,
Christian Caro,
Michel Dennefiou,
Bruno Fleury,
Corinne Frimas,
Christophe Lemaitre,
Sylvie Pascaud,
Violaine Schwartz
et Arnauld Volsin.

Le directeur du Théâtre national de Strasbourg s'installe pour quelques jours à Paris afin de nous présenter les travaux des élèves de l'école la plus prestigieuse de France, hors du Conservatoire national d'art dramatique. Corneille, cette année, après d'excellents Marivaux, l'an passé. Les stars de demain ? A vous de juger.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 26 juin. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. 65 F et 90 F.

Virage violent

de Hamma Meliani,
mise en scène
de l'auteur,
avec des jeunes non
professionnels de Champigny.

De jeunes comédiens amateurs se réunissent pour dénoncer la violence inhérente à la vie dans les ghettos de la pauvreté.

Aspic-Théâtre, cité des Mordacs, avenue du 8-Mai-1945, 94000 Champigny-sur-Marne. A partir du 22 juin. Le vendredi à 20 h 30. Tél. : 48-80-96-28. Durée : 2 heures.

SÉLECTION

10, place Charles-Dullin

d'Auguste Villiers de l'Isle-Adam,
mise en scène
d'Agathe Alexis,
avec Jacques Brucher,
Christophe Dellocque,
Dimitri Radochevitch,
Agathe Alexis
et Georges Goubert.

L'une de nos bonnes actrices de la nouvelle génération embrasse deux textes classiques et s'interroge avec humour sur la bourgeoisie française du XIXe siècle.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 2 h 15. 60 F et 90 F.

L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable

de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Catherine Samie,
Michel Aumont,
Jean-Luc Boutté,
Christine Fersen,
Nicolas Silberg,
Thierry Hancisse,
Bernard Belin,
Anne Kessler
et Philippe Torreton.

Vingt ans après, la suite des aventures du comte et de la comtesse, de Chérubin, de Figaro et Suzanne, bref des héros du *Mariage de Figaro* qu'on peut voir en alternance au Français. Sombre et beau.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les mercredi et samedi à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 40 F à 180 F.
Dernière représentation le 23 juin.

La Folle Journée ou Le Mariage de Figaro

de Beaumarchais,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec Catherine Samie,
Geneviève Casile,
Alain Pralon,
Dominique Rozan,
Catherine Salviat,
Dominique Constanza,
Richard Fontana,
Claude Mathieu,
Véronique Vella
et Jean-François Rémi.

Reprise pour l'été du spectacle créé l'an passé dans la mise en scène d'Antoine Vitez, qui connut, malgré les réserves de la critique, un important succès.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les vendredi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Claude Régy,
avec Michel Aumont,
Christine Fersen,
Muriel Mayette
et Jean-Yves Dubois.

Mise en scène un peu trop solennelle mais puissante du grand œuvre de Jean-Paul Sartre, qui fait une juste entrée au répertoire de la Comédie-Française.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 25 juin, 20 h 30 (et les 27 et 29 juin). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Lapin-chasseur

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
des auteurs,
avec Jean-Marc Bihour,
Susan Carlson,
Lorella Cravotta,
Jacques Dejean,
Jean Delavalade,
Jean-François Dinacaroupin,
Philippe Duquesne,
Sylvie Jobert,
Maurice Lamy
et Alain Margoni.

Un lapin particulièrement digeste qu'ont déjà consommé à s'étouffer de rire plusieurs dizaines de milliers de spectateurs...

Grande Halle de La Villette, 211, av Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 40. 110 F et 150 F.

Marc Jolivet

de Marc Jolivet,
avec l'auteur.

S'il ne fallait entendre et voir qu'un seul de ces spectacles comiques qui ont envahi cette saison les salles de l'Hexagone, ce serait celui-là, fin, intelligent et drôle.

Café de la Gare, 41, rue du Temple, 4e. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-78-52-51. Durée : 1 h 20. De 22 F à 110 F.
Dernière représentation le 23 juin.

Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui

de Molière,
mise en scène
de Dario Fo,
avec Dominique Rozan,
Marcel Bozonnet,
Claude Lochy,
Loïc Brabant,
Christian Blanc,
Isabelle Gardien,
Céline Samie,
Catherine Hiégel,
Richard Fontana
et Philippe Torreton.

On se demandait ce qu'allait faire de ces courtes pièces de Molière le prince italien du théâtre Dario Fo. La réponse est venue, cinglante : des merveilles.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 21, 23 et 26 juin, 20 h 30 (et les 27 et 28 juin). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Le Monsieur aux yeux bleus

de Catherine Dewitte,
d'après Olga X.
mise en scène
de Catherine Dewitte,
avec Anne Alvaro.

Seule en scène, Anne Alvaro, sa voix, sa présence, son talent, au service d'une correspondance enflammée datant de la première guerre mondiale. Superbe !

Paris-Villette, 211, av Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 15. De 60 F à 120 F.

Une nuit de Casanova

de Franco Cuomo,
mise en scène
de Françoise Petit,
avec Jean-François Balmer,
Arnaud Bedouet
et Isabelle Carré.

Balmer qu'on connaissait pour ses rôles au cinéma fait merveille sur les planches. Son Casanova convainc, séduit, inquiète. Une performance.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 1 h 15. De 100 F à 120 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec François Beaulieu,
Dominique Rozan,
Jacques Sereys,
Roland Bertin,
Claude Mathieu,
Marcel Bozonnet,
Martine Chevallier,
Jean-Yves Dubois,
Louis Arbessier
et Claude Lochy.

Roland Bertin, superbement dirigé par Antoine Vitez hisse la troupe du Français à son meilleur niveau pour servir cette œuvre brillante de Bertolt Brecht.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le mercredi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Zazou

de Jérôme Savary,
mise en scène
de l'auteur,
avec Bruno Raffaelli,
Maria de Medeiros,
François Borysse,
Cris Campion,
Sandrine Degraef,
Michel Dussarat,
Cécile Hass,
Allen Hoïst,
Christiane Legrand
et Alexandre Bonstein.

La comédie musicale à la manière de Jérôme Savary : vive, joyeuse, quelquefois mal fagotée, mais cette fois-ci construite du début jusqu'au terme. Dans le rôle-titre, Maria de Medeiros fait une nouvelle fois la preuve qu'elle est en France l'une des meilleures comédiennes parmi les vingt-trente ans.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F.

« ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS », LE NOUVEAU FILM DE YOUSSEF CHAHINE

La guérison par la dérision

Pour Youssef Chahine, le cinéma est un exorcisme. Son dernier film est entièrement autobiographique. Il lui a permis, dit-il, d'extraire de lui quatre frustrations qui avaient failli le conduire au suicide. Et de renouer avec son passé de comédien.

POUR son trentième long métrage, le cinéaste Youssef Chahine redevient acteur. Son unique rôle précédent remontait à 1958. Il apparaissait dans *Gare centrale*, son film le plus connu avec *Alexandrie, pourquoi ?* (1978).

Chahine n'a jamais caché que, dans *Gare centrale*, il avait voulu exorciser – et il y parvint – sa frustration sexuelle, souffrance plus que jamais actuelle en Orient arabe, ce qui confère toujours à cette œuvre un aspect thérapeutique. *Alexandrie encore et toujours* est le troisième volet – très autobiographique – d'une série commencée avec *Alexandrie pourquoi ?* et poursuivie avec *la Mémoire*.

« J'ai voulu tout à la fois écrire, diriger et jouer mon trentième film afin d'extraire cette fois non pas une, mais quatre frustrations qui, accumulées, ont failli me conduire au suicide : celle de l'acteur rentré que je suis, celle d'avoir vu me filer entre les doigts, pour les succès faciles de la télé cairote, le jeune Mohsen Mohieddine que j'avais patiemment formé pour être mon acteur-fétiche et qui, comme Omar Charif jadis, m'a finalement échappé ; celle de tout créateur égyptien contemporain dont le travail est en butte à une administration qui trompe et dépouille ceux-là mêmes qu'elle devrait défendre... La frustration enfin du Festival de Cannes 1985 où tout indiquait que mon film Adieu Bonaparte *ou, en tout cas, Mohsen Mohieddine remporterait un prix et où nous nous sommes finalement retrouvés assommés, abandonnés sans même une fleur. »*



D.R.



D.R.

Youssef Chahine, Moshen Mohieddine (ci-dessus), ou quand un metteur en scène perd son acteur fétiche pour incompatibilité financière, il se venge en l'imaginant héros ridicule d'un péplum ringard (ci-contre).

JE ME SUIS MOQUÉ DE MOI-MÊME EN DÉIFIANT MES ACTEURS

Est-ce la malchance de ce film tourné au milieu de l'enthousiasme général – et qui vieillit bien – qui a conduit Chahine à introduire dans *Alexandrie encore et toujours* une extravagante parodie des grandes machines historiques ?

« Un des moyens d'extirper la frustration est sans doute la dérision. Je me suis donc moqué de moi-même en déifiant mes acteurs. J'ai voulu d'autre part montrer combien étaient dérisoires les fonctionnaires minables que l'Etat égyptien voudrait que ma profession adore comme des demi-dieux. »

Le film retrace donc également plusieurs épisodes de la grève de la faim de 1987 contre les décisions du régime Moubarak visant à contrôler plus étroitement encore les métiers artistiques, grève lancée par la vieille danseuse faroukienne Tahia Carioca et suivie par cent vingt célébrités nilotiques, dont Chahine. Le pouvoir lança un millier de policiers contre ces redoutables factieux, mais dut changer le plus impopulaire de ses agents gérant le septième art – sans pour autant modifier une politique toute de méfiance, entraves et mesquineries.

Ainsi la dernière œuvre du réalisateur, qui a coûté environ 5,5 millions de francs, est-elle *« une coproduction franco-chahinienne »* sans un sou d'un organisme cairote ; mais, comme de coutume, elle bénéficiera, *gratis pro Deo*, à la réputation de l'Egypte... *« Notre gouvernement ne se rend pas compte que les artistes militants, le bon cinéma, sont chez nous l'un des derniers, peut-être le dernier rempart contre l'intégrisme. »*

Frais comme un gardon sur cette toile de fond peu engageante, l'acteur-réalisateur apparemment débarrassé de ses *« quatre frustrations »* est déjà attelé à son prochain film : *« Mon histoire d'amour avec Coco, ma femme, une Française d'Alexandrie, l'affaire la plus forte de ma vie. »* Inépuisable Alexandrie...

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

★ La revue Cinémaction vient de retirer son numéro spécial de 1985 consacré à « Youssef Chahine l'Alexandrin ». (160 pages, 75 photos, 75 F – Cinémaction, 106 bd Saint-Denis, 92400 Courbevoie).

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Oh, qu'elles sont noires les nuits sur la mer !

de Vassili Pitchoul, avec Natalia Negoda, Alexei Zharkov, A. Mironov, A. Vertinskaia, A. Lenkov, A. Sokolov. Soviétique (1 h 55).

L'existence désordonnée et même chaotique d'une étudiante et d'un escroc miteux qui se rencontrent, se perdent, se retrouvent, se fuient...L'humour est aussi noir que la mer du même nom. Présenté à Cannes dans la section « Un certain regard ».

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

Alexandrie encore et toujours

de Youssef Chahine, avec Youssef Chahine, Amr Abdel Guelil, Yousra, Hussein Fahmy, Tahia Carioca. Franco-égyptien (1 h 41).

Un célèbre metteur en scène égyptien, qui ne s'appelle pas Chahine, mais presque, ne se console pas d'avoir perdu son acteur préféré, qui, lui, préfère l'argent de la télévision. Le scénario est fortement autobiographique, Youssef Chahine ne s'en cache pas. *(Lire notre article ci-contre).*

VO : Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).

Apartment Zero

de Martin Donovan, avec Colin Firth, Hart Bochner, Dora Bryan, Liz Smith, Fabrizio Bentivoglio, James Telfer. Britannique (1 h 50).

A Buenos-Aires, pendant les derniers jours de la dictature. Dans un vieil immeuble qui a connu des jours meilleurs, entre un locataire rongé par le puritanisme et l'homosexualité inavouée et un travesti, vivent des gens bizarres, tous plus ou moins névropathes. Entre eux se nouent des relations plutôt malsaines. Angoisse et suspense.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Attache-moi !

de Pedro Almodovar, avec Victoria Abril, Antonio Banderas, Francisco Rabal, Loles Leon, Julieta Serrano, Maria Barranco. Espagnol (1 h 40).

Une comédienne tourne des films un peu pornos, son amoureux l'enlève et la séquestre. L'intrigue n'est pas d'une grande rigueur. A son habitude, Pedro Almodovar se moque des hypocrisies sociales et s'amuse à dessiner une série de portraits pittoresques, percutants, juste au bord de la caricature.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Blanche-Neige et le château hanté

de John Howley, avec les voix originales d'Edward Asner, Irène Cara, Carol Channing, Dom Deluise, Phyllis Diller, Zsa Zsa Gabor. Américain (1 h 20).

Après avoir été délivrée de son cercueil par le Prince Charmant, Blanche-Neige et son sauveur tombent dans les griffes du frère de la méchante Reine. Les sept cousines des sept nains décident de protéger les amoureux, c'est une histoire de famille.

VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

➡

Cinéastes, vampires

UN cinéaste a toujours besoin d'un « acteur fétiche », qui le prolonge, qui soit plus ou autre chose qu'un enfant, qu'un amant, plus même qu'une créature envers qui il aurait joué les Pygmalion. Il a besoin d'une émanation idéalisée de lui, qui lui doive tout et lui appartienne. Les cinéastes sont des ogres mégalomanes doublés de vampires, c'est ce qui ressort du film *Alexandrie, encore et toujours*, dans lequel Youssef Chahine se raconte avec une joyeuse impudeur et beaucoup d'humour, avec la vigueur virulente d'une jeunesse qui n'a rien à voir avec l'âge officiel.

Donc le héros d'*Alexandrie encore et toujours* – il ne s'appelle pas Youssef Chahine mais c'est tout comme – se cogne la tête contre les murs parce que son « acteur fétiche » veut le quitter pour aller diriger des séries miteuses à la télévision. Ils ont eu ensemble des bons moments – un prix au Festival de Berlin – et des mauvais – un flop cinglant à Cannes – que Chahine évoque dans des décors de music-hall, en pastichant joliment les comédies musicales façon Fred Astair.

Il donne également d'inénarrables parodies de péplums musicaux, comme peut-être l'Egypte en produit – avec force carton-pâte, figurants léthargiques, jupettes, armures, perruques bouclées, censées représenter quelques projets d'ailleurs heureusement inaboutis, ce genre de projets zinzins qui viennent à l'esprit quand on a trop parlé, trop tourné en rond, et qu'on ne sait plus ce qu'on dit. Mais il donne quand même quelques aperçus de son vrai talent, en particulier le fragment d'un *Hamlet* sombre et secret dans un décor de hangar à bateau. Dommage seulement qu'il ait accordé tellement plus d'importance à l'aspect « dérision ». *Alexandrie encore et toujours* alterne donc les rêveries irréalistes et la description sèche des conditions de travail dans le cinéma égyptien, avec la grande grève qui, il y a deux ans, a paralysé totalement la production. Cette partie-là est pratiquement documentaire, et Youssef Chahine y insère la découverte, l'approche, ses approches, vers un nouvel acteur fétiche, une actrice d'ailleurs, avec qui il veut tourner Cléopâtre, après lui avoir fait perdre cinq kilos... Un ogre mégalo sera toujours un ogre mégalo.

Le charme du film est dû pour beaucoup à cette sorte de lucidité complaisante et ironique, à cette mauvaise foi assumée avec panache. De plus, Youssef Chahine, conscient de sa position privilégiée, sans faire aucunement la leçon, mais gravement, raconte ce qui se passe dans le cinéma en général, dans celui de son pays en particulier. Il parle bien en images, il sait ce dont il parle, on l'écoute.

COLETTE GODARD

CINÉMA

⇒

Gunmen
de Kirk Wong,
avec Tony Leung,
Adam Cheng,
David Wu,
Waise Lee,
Elizabeth Lee,
Mark Cheng.
Chinois (1 h 30).

En 1935, pendant la guerre civile, quatre copains, quatre soldats. L'un devient policier, les autres de petits truands. Ils refusent de rejoindre la légalité, mais sauvent leur copain tombé dans un piège. La violence lyrique des films de Hong Kong, comme un opéra sanguinaire.

VO : *Forum Horizon*, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31) ; *Les Nation*, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Ma mère... mon amour
de Gianfranco Mingozzi,
avec Piera Degli Esposti,
Nicola Farron,
Federico Provvedi,
Ornella Marcucci,
Daniela Morelli.
Italien (1 h 37).

Une quadragénaire amoureuse d'un beau jeune homme. Quand ça se passe en Italie dans les années 50, ça ne se passe pas bien.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Marché sexuel des filles
de Noboru Tanaka,
avec Meika Seri,
Genshu Hanayanagi,
Shiro Yumemura.
Japonais, couleurs et noir et blanc (1 h 18).

Quand une mère et une fille se prostituent toutes deux à Osaka, elles deviennnent rivales, et la vie de famille en est troublée.

VO : Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04).

Les Noces de papier
de Michel Brault,
avec Geneviève Bujold,
Manuel Aranguiz,
Dorothée Berryman,
Monique Lepage,
Téo Spychalski,
Jorge Fajardo.
Canadien (1 h 30).

Le mariage blanc d'un réfugié latino américain, pourchassé par les services d'immigration canadiens, avec la sœur de son avocate. Mésaventures diverses, tendres et drôles.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; *Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27).



LES GRANDS FILMS CLASSIQUES

Les épaules de *Garbo, son sourire*, les boucles sur son front : Garbo dans *Anna Karenine* appartient au patrimoine affectif du cinéma. Deux fois elle a été la tendre héroïne de Tolstoï, mourant de sa peine secrète, pour tant d'amour. Une fois au temps du muet et dans *cette version de* Clarence Brown, avec Frederic *March*.

La Servante écarlate
de Volker Schlöndorff,
avec Faye Dunaway,
Aidan Quinn,
Natasha Richardson,
Robert Duvall,
Elizabeth McGovern.
Américain (1 h 48).

Dans un proche futur, la plupart des femmes sont devenues *stériles. Celles qui peuvent* encore faire des enfants sont parquées, puis envoyées *dans des familles de notables*, où elles se font engrosser par le maître de maison, *selon un rituel sans erotisme*. Ce qui n'empêche pas la jalousie chez l'épouse, ce qui empêche l'amour. Mais peut-on empêcher d'aimer...

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; *U.G.C. Odéon, dolby*, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
VF : U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'Été des roses blanches
de Rajko Grlic,
avec Tom Conti,
Rod Steiger,
Susan George,
Nitzan Sharron,
Alun Amstrong,
John Gill.
Yougoslave (1 h 40).

Dans un village yougoslave, pendant les derniers jours de la dernière guerre, vit un maître nageur, poète, et qui n'a jamais eu l'occasion de sauver qui que ce soit jusqu'*au jour où, enfin, le sort* lui amène un noyé. Malheureusement, c'est le commandant de la garnison allemande. Le rêve s'efface devant le cauchemar d'une réalité brutale. Le charme fait place à la rudesse. Poétique ou réaliste, le film reste émouvant.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23).

SÉLECTION

La Captive du désert
de *Raymond Depardon*,
avec Sandrine Bonnaire,
Dobi Koré,
Isai Koré,
Dobi Wachinké,
Brahim Barkaï,
Atchi Wahi-II.
Français (1 h 48).

Sandrine Bonnaire est belle dans les sables du désert, marchant inlassablement, suivant une caravane. Le sable crisse, la respiration se *fait haletante, dans l'espace* vide, chaque bruit prend une importance angoissante.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Cœurs flambés
de Helle Ryslinge,
avec Kirsten Lehfeldt,
Peter Hesse Overgaard,
Soren Ostegaard.
Danois (1 h 52).

L'infirmière n'est pas vraiment jolie, mais elle est attirante et drôle. Généreuse aussi, et elle se fait exploiter. Elle ne méprise pas les *choses de la chair surtout* depuis que son ami est parti, voilà plusieurs années, chercher des cigarettes. Un film de femmes, plein de vigueur, de plaisir de vivre, et suffisamment de méchanceté pour faire rire.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

La Fille aux allumettes
de Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen,
Elina Salo,
Esko Nikkari,
Vesa Vierikko,
Reijo Taipale,
Silu Seppala.
Finlandais (1 h 10).

Le silence étouffe la vie de la fille aux allumettes, et son physique ingrat n'arrange pas les choses. Elle se fait avoir par tout le monde. Un soir, elle croit rencontrer le grand amour, et c'est seule*ment un type qui croit* qu'elle drague. Fatal malentendu. Avec une logique terrifiante, un humour inexorable, Aki Kaurismaki raconte les malheurs de la fille aux allumettes, et sa vengeance.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Leningrad Cow-boys go America
de Aki Kaurismaki,
avec Matti Pellonpaa,
Kari Vaananen,
Sakke Jarvenpaa,
Heikki Keskinen,
Sakari Kuosmanen,
Puka Oinonen.
Finlandais (1 h 18).

Les cow-boys de Leningrad sont des rockers on ne peut plus minables, qui vont en Amérique parce qu'en URSS on ne veut pas d'eux. Ils sont trop mauvais. Aux Etats-Unis aussi, d'ailleurs, ils ont du mal à se faire écouter. Il faut dire qu'ils *sont vraiment épouvantables*. Mais peu importe. Kaurismaki fait de la bande dessinée, sans aucun souci de réalisme. Comme dans *la Fille aux allumettes*, il pratique l'humour imperturbable : impeccable.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé *Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, *handicapés*, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Miss Daisy et son chauffeur
de Bruce Beresford,
avec Morgan Freeman,
Jessica Tandy,
Dan Aykroyd,
Patti Lupone,
Esther Rolle,
Joann Havrilla.
Américain (1 h 40).

Deux Oscars, celui du meilleur film, celui de la meilleure actrice, pour cette histoire tirée d'un succès théâtral et qui raconte l'improbable amitié entre une vieille dame riche et juive et son chauffeur noir. Tout pour plaire.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Gaumont* Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 *Juillet Bastille, dolby*, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. *Opéra*, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-*01-59) ; U.G.C. Gobelins*, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Tumultes
de Bertrand Van Effenterre,
avec Bruno Cremer,
Nelly Borgeaud,
Julie Jezequel,
Clotilde de Bayser,
Laure Marsac,
Jean-Paul Comart.
Franco-belge (1 h 29).

Dans la grande maison bretonne la famille est réunie. Moins le fils, qui vient de mourir. C'est la raison pour *laquelle les filles sont* venues tenir compagnie à leurs parents. Il ne se passe rien d'autre que des révélations par à-coups, des petites choses extrêmement importantes. Le décor, les objets, les paysages tiennent une grande place dans cette histoire. Les comédiens éga*lement qui, tous, sont d'une* formidable exactitude. On a rarement vu un film aussi vivant autour de la mort, un film aussi « vrai » et sophistiqué.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-*25-59-83) ; La Pagode*, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont *Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27).

REPRISES

Anna Karenine
de Clarence Brown,
avec Greta Garbo,
Fredric March,
Maureen O'Sullivan,
May Robson,
Constance Collier,
Reginald Owen.
Américain, 1935, noir et blanc (1 h 35).

Voir notre photo légendée.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Fantasia
de Walt Disney,
Américain, *1940 (1 h 54)*.

Mickey apprenti sorcier, le mont Chauve de Moussorgski dans une nuit d'orage, les bambis s'éveillant à la vie sur la musique de Stravinsky. Leopold Stokowski dirigeant un invisible orchestre, en contrejour sur fond de soleil couchant, huit dessins animés qui furent révolutionnaires, et dont les copies ont été complètement restaurées.

VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, 2e (42-36-83-93).

Lawrence d'Arabie
de David Lean,
avec Peter O'Toole,
Alec Guinness,
Anthony Quinn,
Omar Sharif,
Jack Hawkins,
José Ferrer.
Américain, 1962, copie neuve (3 h 36).

Version intégrale et restaurée de ce film légendaire qui raconte dans les fabuleux paysages du désert la destinée de cet officier anglais qui prit le parti des arabes contre les Turcs et s'intégra par amour pour le pays et les gens. Le film vaut pour les images et les acteurs.

VO : Bretagne, dolby, Todao, 6e (42-22-57-97).

Raging Bull
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Cathy Moriarty,
Joe Pesci,
Frank Vincent,
Nicholas Colasanto,
Theresa Saldana.
Américain, 1980, noir et blanc et couleurs (2 h 10).

L'ascension et la rédemption dans la chute d'un boxeur fabuleux, champion né, Jake La Motta. L'ascèse du sport, les pièges de la gloire, les matchs reconstitués de façon impressionnante. Pour ce rôle, Robert De Niro a grossi de 20 kilos, mais ce n'est pas pour ça qu'il est fabuleux.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

MUSIQUES

LES NOUVEAUX QUATUORS AU FESTIVAL DU LUBÉRON

Le chaînon retrouvé



JEAN ROCH MARTIN

Un festival qui ouvre aussi ses portes aux pays de l'Est en invitant le Quatuor Anton (URSS)

Depuis la disparition du quatuor Calvet, il n'y avait plus de grand quatuor français. Depuis quarante ans, aucune formation ne s'était imposée durablement. Grâce à l'action de l'Etat, de Proquartet, grâce à la ténacité d'un « petit » festival, les jeunes artistes français renouent aujourd'hui avec une tradition perdue.

EN France, il n'est plus besoin de militer en faveur du quatuor à cordes. La longue traversée du désert de l'après-Calvet – à peine interrompue par les quatuors Parrenin et Via Nova – est désormais terminée. Aujourd'hui, les mousquetaires de l'archet sortent de la clandestinité pour conquérir un monde musical avide de les courtiser et de lancer une nouvelle mode : le mélomane chic ira plus volontiers écouter le Quatuor Borodine au Théâtre des Champs-Elysées que Placido Domingo au Zénith ; il achètera le dernier volume de l'intégrale Mozart des Berg de préférence aux bis d'Isaac Stern.

Il y a quinze ans, les pionniers de ce renouveau avaient vraiment le moral et la foi qui sauve ! A l'époque, le Concours d'Evian était éclipsé par les bienfaits de la source voisine, et le Festival de quatuors à cordes du Lubéron évoquait quelque tocade baba-cool. Depuis, Evian est devenu au quatuor ce que le Concours Chopin de Varsovie est aux pianistes : un sésame pour la carrière. Mais, quand les pianistes sont jetés en pâture au public, les jeunes quatuors rencontrent très vite un terrain favorable à leur épanouissement. Depuis 1983, l'Association des amis de la musique du Lubéron offre aux lauréats d'Evian, qu'ils soient français ou étrangers, un séjour au cours duquel, face aux somptueuses falaises rouge et or de Roussillon, ils peuvent tranquillement se préparer à affronter les feux de la rampe.

Le travail, la formation, voilà le nerf de la guerre des quatuors. Une formation homogène, une justesse d'ensemble, un style ne se font pas en un jour. Mais en France, la tradition européenne des grands quatuors s'est perdue. La guerre, l'émigration, l'Europe coupée en deux...

C'est Georges Zeisel, directeur et fondateur de Proquartet, qui comprend le premier la nécessité de renouer avec l'art des grands maîtres d'Europe centrale. Au cours de son désormais célèbre Forum international du quatuor à cordes, il a ainsi fait venir à Paris Norbert Brainin, Martin Lovett, Hatto Beyerle, Felix Galimir et bien d'autres membres de quatuors célèbres. Son but ? Créer de fructueuses rencontres avec des jeunes quatuors, enfin en mesure de bénéficier d'un héritage jusque-là détourné. Le succès de son entreprise est tel que, depuis le début de l'année, Proquartet est très officiellement chargé par la direction de la musique de mettre en place une nouvelle politique de formation, de diffusion et de création en faveur du quatuor à cordes.

Parmi les fleurons de la jeune école française, les quatuors Parisii, Ysaye et Ludwig touchent des subsides de l'Etat qui leur permettent de cultiver un art désormais placé très haut sans être gênés par le travail au sein d'orchestres. Les Ysaye, premiers bénéficiaires des largesses républicaines accordées par Marc Bleuse lorsqu'il était directeur de la musique dans le cabinet de François Léotard, sont aujourd'hui en mesure de voler de leurs propres ailes. Ils viennent de franchir le premier grand pas vers la carrière internationale en signant un contrat avec Decca, la prestigieuse firme de disque britannique. Quarante ans après les Calvet, la France a enfin un quatuor exportable !

Le public aussi a bien changé : il est venu en masse au Théâtre des Champs-Elysées, en 1988, pour écouter le Quatuor Berg qui n'avait jamais joué, en France, dans une salle aussi grande ! Et qui, douce rançon du succès, y donnera six concerts la saison prochaine, avant de s'y installer en résidence !

Aujourd'hui, l'engouement pour le quatuor à cordes ne connaît même plus de trêve estivale et le Festival du Lubéron recueille enfin les fruits de ses audaces passées. Cette année encore, il détournera la gauche cashmere de ses courts de tennis pour lui offrir le gratin des quatuors jeunes et moins jeunes dont les coups d'archet bien affûtés feront frémir les vieilles pierres des petites églises de Fontaine-de-Vaucluse, Roussillon et de l'abbaye de Silvacane.

ARIÈLE BUTAUX

★ Les 23, 24 et 26 juin, le Quatuor Anton (URSS) se produira dans le cadre du Festival international de quatuors à cordes du Lubéron, Roussillon, 84220 Gordes. Tél. : 90-75-89-60.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 20 juin

Purcell
Brahms
Mahler
Satie
Falla

Airs, mélodies et lieder
Jessye Norman (soprano), Geoffrey Parsons (piano).

Ce n'est pas la voix de Jessye Norman qui serait en cause, elle est admirable et son étendue « olympique ». Ce ne serait pas sa justesse, encore qu'elle chante souvent trop bas, sans que cela soit gênant d'ailleurs. Ce serait plutôt qu'elle fasse trop souvent du « Jessye Norman ». Admirable, mais lassant, finalement. Cela dit, quelle chanteuse peut remplir de sa voix immense un vaisseau tel que Pleyel ? Qui peut faire, comme elle, frissonner des millions de spectateurs en chantant *la Marseillaise* ?

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73.

Haendel

Alcina
Arleen Auger, Donna Brown, Martina Musacchio (sopranos), Della Jones (mezzo-soprano), Kathleen Kuhlmann (contralto), Gregory Reinhart (basse), Jorge Lopez-Yanez (ténor), Ensemble orchestral de Paris, William Christie (direction), Philippe Berling (mise en scène).

Coproduction avec le Grand Théâtre de Genève, cet *Alcina* réunit une belle distribution, un costumier de grand talent, un chef qu'il n'est plus besoin de présenter. La mise en scène est de Philippe Berling ; la conception dramaturgique de Jean-Marie Villégier. Une partie de l'équipe, donc, à qui l'on doit l'éclatante réussite de l'*Atys* de Lully. Une partie ? Les Arts florissants ne seront pas de la fête. William Christie a accepté de diriger l'Ensemble orchestral de Paris. Il n'est par certain que l'on gagne au change.

Très populaire du vivant de Haendel, cet opéra dont l'histoire est tirée des sixième et septième chants du *Roland furieux*, avait, peu à peu, quitté l'affiche au profit d'autres œuvres du plus anglais des compositeurs allemands. Jusqu'à ses reprises à Leipzig, en 1928, puis à Londres, en 1957, qui devaient définitivement le *réinstaller au répertoire des* plus grands théâtres. *(Voir notre photo légendée, page suivante.)*

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures (+ les 22 et 24). Tél. : 40-28-28-40. De 60 F à 395 F.

Vendredi 22

Brahms

Klavierstücke op. 119
Sonate pour piano n° 3

Schumann

Kreisleriana op. 16
Vladimir Ashkenazy (piano).

Que s'est-il passé ? Tout jeune, Vladimir Ashkenazy jouait avec une aisance déconcertante qui ne faisait jamais oublier qu'il était un *musicien attachant*. Et puis brutalement, au début des années 80, il s'est mis à publier des disques qui le trahissaient : sonorité métallique, froide, au point d'en être parfois repoussante (*Etudes symphoniques*, de Schumann ou *Ballades*, de Chopin, par exemple). Pis, il a réenregistré, avec l'Orchestre de Cleveland, une intégrale des concertos de Beethoven, qu'il dirige du clavier : indigne d'un tel talent. Comment a-t-il pu accepter un piano désaccordé dans le *Quatrième*

➡

Fête de la musique

Après les Etats-Unis d'Amérique, la Fête de la musique gagne les pays de l'Est, Moscou et Prague. Preuve, s'il en était besoin, de la pérennité de cette idée lancée par Maurice Fleuret lorsqu'il était directeur de la musique, au tout début du septennat de François Mitterrand. Martine Viard et Pierre Heny lui rendront hommage en donnant un concert à sa mémoire (Musée des arts africains et océaniens, 20 h 30).

Un peu partout en France, le 21 juin au soir, la musique envahira la ville. Des amateurs, des professionnels offriront leur talent gratuitement à ceux qui voudront bien les écouter. Rien qu'à Paris il est impossible de dresser une liste exhaustive de tous les concerts. Comment annoncer ce qui se décidera parfois au dernier moment ? Que ceux qui n'aimeraient pas musarder, partir, le nez au vent, à la découverte, sachent tout de même que l'Orchestre des élèves du Conservatoire de Paris donnera un concert Dukas, Chabrier, Satie et Bizet sous la direction d'Alain Louvier et de Jean-Sébastien Bereau (Grande Halle de La Villette, 19 heures), qu'ensuite, à moins d'être doué du don d'ubiquité, il faudra que les mélomanes choisissent entre *Manon*, de Massenet (Salle Favart, 19 h 30), un concert Messiaen, Ravel, Berlioz, par l'Orchestre de l'Opéra-Bastille dirigé par Myungh-Whun Chung (Opéra-Bastille, 18 h 30) et un concert de l'Ensemble 2e2m de Paul Mefano dont le programme vraiment original *(Marche funèbre sur la mort d'un perroquet, Concerto pour piano et orchestre, d'Alkan, Des Oiseaux sur la tête, de Beltrando)*, mérite le voyage à Champigny (Conservatoire Olivier Messiaen, 21 heures).

MUSIQUES

➡

Concerto ? Comment a-t-il pu se satisfaire d'un si mauvais résultat artistique ? Que se passe-t-il ? Est-ce sa carrière de chef qui ruine ses qualités de pianiste ? Un temps, il est resté éloigné de son piano. Il y revient. *Puissions-nous* retrouver le Vladimir Ashkenazy que nous avons tant aimé.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 300 F.

Dvorak
Requiem
Gabriela Benachkova (soprano).
Stefania Toczyska (mezzo-soprano).
Dennis O'Neill (ténor).
Gwynne Howell (basse).
Philharmonie de Rotterdam.
Chœurs du Festival d'Edimbourg.
James Conlon (direction).

Lors de l'une des ses premières venues à Paris, James Conlon avait dirigé le *Requiem* de Dvorak, à la tête de l'Orchestre de Paris. Il avait fait grande impression sur les musiciens et sur le public. Depuis, il s'est fait plus discret, signant toutefois pour Erato quelques fort beaux disques qui n'ont sans doute pas été accueillis *comme ils le méritaient. Il* revient avec l'orchestre qui fut le sien. Ensemble, ils ont réalisé un remarquable travail. *Le 25 juin, même lieu,* même heure, l'Orchestre de Leningrad donnera *Alexandre Nevski* de Prokofiev.

Saint-Denis. Basilique, 20 h 30. Tél. : 42-43-30-97. De 130 F à 180 F.

Samedi 23

Messiaen
Les Offrandes oubliées

Ravel
Daphnis et Chloé, suite nº 2

Berlioz
Symphonie fantastique op. 14
Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris.
Myung Whun Chung (direction).

*Avant de s'envoler pour l'Ita*lie, où ils vont ouvrir le Festival de Spoletto, Myung Whun Chung et les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra-Bastille jouent Messiaen, Ravel et Berlioz. Des musiques qui généralement mettent en valeur les qualités de brillance, de virtuosité des solistes d'orchestres français.

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 220 F.

Schumann
Brahms
R. Strauss
Lieder
Mitsuko Shiraï (soprano).
Hartmut Höll (piano).

Disque après disque (son tout *dernier enregistrement* Capriccio-Adda consacré à des lieder de Liszt est un miracle de fraîcheur, d'inspiration), Mitsuko Shiraï s'impose comme la récitaliste du moment. Elle chante tout le répertoire, à la perfection. Une Fischer-Dieskau au féminin ?

Maison de Radio-France, *15 heures. Tél. : 42-30-15-16.* Entrée libre.

Arleen Auger prête son éclatante et élégante voix de soprano au rôle d'Alcina, l'enchanteresse, dont le pouvoir magique sera vaincu par l'amour de Bradamante (Kathleen Kuhlmann) venue secourir son fiancé Ruggiero (Della Jones). Un livret d'opéra baroque, classique en somme, assez embrouillé. Mais la musique de Haendel sauve les situations les plus improbables. A voir, au Théâtre du Châtelet, les 20, 22 et 24 juin, à 20 heures.

COLETTE MASSON/KIPA

Brahms
Sonate pour violon et piano nº 3 op. 108

Beethoven
Sonate pour piano et violon nº 5 « le Printemps »

Mozart
Sonate pour piano et violon en sol majeur

Debussy
Sonate pour violon et piano
Augustin Dumay (violon).
Maria-Joao Pires (piano).

Une halte à Auvers-sur-Oise, pour Pires et Dumay. Le duo piano-violon de l'été. A la différence d'autres « mariages », il ne semble pas que celui-ci ne durera qu'un déjeuner de soleil.

Auvers-sur-Oise. Eglise Notre-Dame, 21 h 15. Tél. : 30-36-70-82. *De 90 F à 220 F.*

Mozart
Quintette pour piano et vents

Poulenc
Sonate pour flûte et piano
Trio pour piano, hautbois et basson. Sextuor

Roussel
Divertissement pour piano et quintette à vent op. 6
Quintette à vent Taffanel,
Marie-Catherine Girod (piano).

Marie-Catherine Girod et le Quintette Taffanel aiment faire l'école buissonière. De leurs promenades à l'écoute des musiques de traverses, ils *ont rapporté le plus beau de* la musique de chambre de Poulenc, un rare divertissement de Roussel. Sûrs d'eux, ils n'ont pas hésité, à les confronter au *Quintette* de Mozart. Une pièce de référence, s'il en est.

Montchauvet. Eglise Sainte-Marie-Madeleine, 21 heures.

Dimanche 24

Schubert
Quatuor à cordes « Rosamunde »

Mozart
Quintette pour clarinette et quatuor à cordes KV 581
Michel Portal (clarinette).
Quatuor Isaye.

Très décevant dans un récent concert, Salle Gaveau, le Quatuor Isaye nous doit une *belle revanche. Pourvu que* ces quatre jeunes musiciens jouent juste et ensemble ! Grand inspirateur, Michel *Portal* devrait les y aider.

Hôtel d'Albret, 17 heures. Tél. : 42-77-19-90.

Lundi 25

Bach
Concerto italien

Schumann
Davidsbündlertänze

Scarlatti
Douze Sonates
Maria Tipo (piano).

Un piano somptueux, des *moyens époustouflants, un* goût, parfois, qui chavire : Maria Tipo joue toujours en équilibriste. Ses disques les plus récents la trahissent. Le concert lui va mieux. Elle n'est pas seule dans ce cas.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 300 F.

Mardi 26

Stravinsky
Le Baiser de la fée

Mahler
Symphonie nº 1 « Titan »
Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).

Remplaçant l'Orchestre philharmonique de Radio-France, qui devait donner deux concerts consacrés à des symphonies de Bruckner, sous la direction de Marek Janowski, l'Orchestre de Paris quitte l'acoustique caverneuse de Pleyel pour celle tout aussi problématique du Châtelet. Bien qu'améliorée par d'importants et courageux travaux (la direction du théâtre n'a pas hésité à supprimer un nombre important de places), elle n'est toujours pas aussi bonne que celles d'autres théâtres français et étrangers. Beau programme, en tout cas, qui va comme un gant à l'orchestre et au chef. (le jeudi 28 juin, Semyon Bychkov dirigera *Don Juan*, de Richard Strauss, *Timbres, espace, mouvement*, d'Henri Dutilleux et la *Symphonie « Héroïque »*, de Beethoven).

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.

Prokofiev
Symphonie nº 5

Moussorgski
Tableaux d'une exposition
Orchestre Philharmonique de Leningrad,
Youri Temirkanov (direction).

L'orchestre le plus virtuose de l'URSS, l'un des rares à pouvoir sortir de son répertoire national (en tout cas lorsque Evgeny Mravinsky présidait à sa destinée), nous revient, une fois encore, avec des œuvres clinquantes. Il les joue, certes de façon remarquable, mais *les Tableaux d'une exposition*, vraiment ce n'est plus possible.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

JAZZ

Laurent De Wilde

Le New-Yorkais d'adoption *est revenu pour harmoniser* les chansons de Brassens dans l'émission *« Les grands »*. Son style est clair et plus que prometteur. Il descend l'escalier du Sunset. Nous aussi.

Du 20 au 23. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Ray Bryant

Ray Bryant est le pianiste de l'Ensemble du jazz *moderne. Il n'y a pas de* hasard. Il est aussi celui des chanteuses. Il y a encore moins de hasard. En trio, il s'exprime à plein, d'un style heureux, saisissant, limpide, sans hasard. Quand le hasard passe par Paris, on court.

Les 27 et 28. Petit Opportun, 23 heures. Tél. : 42-36-01-36.

ROCK

Rolling Stones

Ils règnent presque sans partage sur la ville cette semaine. Les cinq quasi quinquagénaires reviennent pour une commémoration mégalomane : trente ans de carrière (dont vingt passés à se reposer sur les lauriers accumulés pendant la première décennie), en deux heures.

Les 22, 23 et 25. Parc des Princes, 19 heures. Location Fnac, Virgin Megastore. *200 F.*

Arno

Pour faire simple (comme lui), Arno peut se définir comme une espèce de Tom Waits belge, voix cassée et ambiance déprimée. On attend encore le grand disque qu'il laisse entrevoir depuis quelques années, mais il y a toujours la scène.

Le 26. La Cigale, 20 heures. Tél. : 42-23-38-00. 90 F.

MUSIQUES DU MONDE

Les Gitans de Jerez
Flamenco, esa forma de vivir.

Le Festival d'Argenteuil « Autour de la voix » ouvre la page au chapitre flamenco, avec le Clan gitan des Pinini et Alhambra. Le Théâtre Renaud-Barrault, quant à lui, retrouve la pureté des origines du style avec Manuel Morao, fondateur de Gitanos de Jerez, et meneur de jeu du spectacle *Flamenco, esa forma de vivir.*

Du 20 au 23, 21 heures ; le 24, 18 heures. Théâtre *Renaud-Barrault.* Tél. : 42-56-60-70. De 100 F à 190 F.
Le 21 juin à Argenteuil, basilique Saint-Denys à *22 h eures Clan des gitans* Pinini. 60 F.

Papous Melpa et Sepik

Il y a deux ans, lors de leur premier passage en France, ils avaient réveillé des âmes de capitaine Cook chez les spectateurs parisiens. Maquillages sublimes, danse de guerre, flûte sacrée : avec dix-huit Papous de l'ethnie Melpa et quinze autres Sepik, tous venus de Nouvelle-Guinée, ils nous montrent comment on devient adulte chez eux. Comme bouquet *final, un* match de cricket dans les arènes de Lutèce. Les règles du jeu, anglaises, restent les *mêmes*, mais les Papous y ont ajouté rites et danses préparatoires. Les *batsmen* sont en costume de guerre.

Les 20, 21 et 22. Maison des cultures du monde, 20 h 30. Tél. : 45-44-41-42. De 70 F à 90 F.
Les 23 et 24 à 15 heures aux arènes de Lutèce.

Lapiro De Mbanga

Et voici le héros de la semaine, l'homme qui ose jouer le même jour que la première des Stones. Vedette en son pays, le *Cameroun, Lapiro de* Mbanga vient ajouter un nouveau chapitre à la saga de la musique camerounaise à Paris, après Manu Dibango et les Têtes brûlées.

Le 22. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Kamil Tchalaiev

L'underground russe, tendance *« Eurofuturisme »*, avec Kamil Tchalaiev, violoniste, compositeur et *performer*, converti à la religion orthodoxe et fondateur de l'Académie libre de Moscou, où se sont regroupés un certain nombre d'artistes dissidents. Il dirige au Café de la danse un chœur de *musique de chambre.* Avec exposition de peinture.

Le 25. *Café de la Danse,* 20 heures. Tél. : 48-05-57-22. De 80 F à 100 F.

Abed Azrie

Un Syrien installé à Paris qui chante les poètes arabes, depuis la première poétesse soufi, Rabiah al Adawiyyah, jusqu'aux *contemporains, tel Mah*moud Darwisch, avec une sérénité pathétique qui lui donne des airs de chanteur de blues. Il est accompagné par cinq musiciens venus des quatre coins de l'Orient méditerranéen.

Le 26. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

La sélection « Musiques » a été établie par Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

RÉTROSPECTIVE ANDY WARHOL AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

L'artiste et son doute

De New-York arrive à Beaubourg la plus grande exposition jamais consacrée à l'artiste américain disparu en 1987. C'est l'occasion de mesurer l'envergure de son œuvre au-delà des apparences du « personnage », du dandy qui régnait à Manhattan, exerçant son magnétisme sur le monde underground. Non sans cynisme, non sans interrogations sur lui-même.

ANDY Warhol, le pape du pop et empereur de l'Amérique des *sixties*, portait ostensiblement des perruques de différents gris argentés tirant sur le platine, avant que la coiffure – raie à gauche, mèche raide tombant sur le sourcil droit – ne vire à l'effet tête-de-loup en matière plastique. Son personnage de dandy à toute heure du jour et de la nuit, il l'a fabriqué, calculé, ajusté à sa silhouette fragile, à son teint rose pâle d'albinos (qu'il n'était pas), usant du fard à joue, se maquillant les yeux parfois, se parfumant au N°5 de Chanel (comme Marilyn) ou au Shalimar de Guerlain, décorant un temps ses bas de pantalons et ses chaussures d'éclaboussures de peinture, portant en haut veste de cuir ou, en cas de soirée mondaine, smoking et lunettes jaunes. Ou encore s'arrangeant pour qu'il y ait assez de petits accrocs dans ses pantalons de sorte que l'on voit le vert tilleul, le rouge cerise ou le jaune des collants de danseur qu'il mettait en dessous.


D.R.

« Autoportrait », 1978.

L'abondante littérature sortie depuis la mort de l'artiste, en 1987, n'omet pas ce genre de détails sur les dessous-dessus de sa personne, de l'évocation de la couleur éclatante des corsets orthopédiques que Warhol dut porter après qu'une déséquilibrée, en 1968, lui eut tiré plusieurs balles dans le corps, jusqu'à ses nombreux liftings. N'est-ce pas exactement ce que souhaitait Andy : donner de lui l'image d'un montage artificiel derrière lequel il n'y avait rien, rien à voir, rien à prendre. Pour mieux garder le secret de sa vraie vie, de sa vraie nature ? Toujours est-il que brouillant les pistes de son enfance, dissimulant son âge et ses origines (celles d'un fils d'émigrés tchécoslovaques ayant vécu pauvrement dans un ghetto de Pittsburg), il déclarait à la presse, en 1967 : *« Si vous voulez tout savoir sur Andy Warhol, vous n'avez qu'à regarder la surface de mes peintures, de mes films, de moi. Me voilà. Il n'y a rien dessous. »*

Soit ! Mais ne s'empressa-t-il pas, aussi, d'entretenir le doute sur l'au-delà de sa surface ? Notamment en publiant, en 1975, sa *Philosophie*, une somme de fausses confidences, truffées de frivolités et de remarques impertinentes sur la société de consommation. Il y explique sans l'expliquer – entre autres choses, son désir d'être un *« businessman de l'art »* – pourquoi il s'est teint les cheveux en gris à vingt-trois ou vingt-quatre ans. *« Les problèmes de vieux me paraissaient plus faciles à affronter que les problèmes de jeunes. J'ai donc décidé d'avoir les cheveux gris pour que personne ne sache quel âge j'avais, et pour paraître plus jeune à leurs yeux qu'ils ne croyaient que je l'étais en réalité (...) Quand vous avez les cheveux gris, tout ce que vous faites paraît « jeune » et « vif », au lieu d'être tout bêtement actif. C'est comme l'acquisition d'un nouveau talent. »*

Et ce doute bien entretenu par Warhol, ex-jeune artiste à problèmes, qui soigna son look, s'arrangea pour renouveler tous les quarts d'heures son quart d'heure de célébrité, par ses excentricités, ses reparties, ses provocations, ses sujets vendeurs, et qui fit de lui une œuvre indissociable de sa production, un produit immédiatement consommable, ce doute n'est-il pas le reflet de quelque authenticité tapie dans le chef-d'œuvre médiatique, prise dans la peau de ce *« médium des médias »*, comme quelqu'un de son entourage l'a qualifié ?

« Je suis sûr, dit encore Warhol (toujours dans ses fausses confidences), *qu'en regardant dans le miroir, je ne verrai rien. Les gens disent toujours que je suis un miroir. Si un miroir regarde dans un autre miroir, qu'est-ce qu'il peut bien voir ? »* Là est en effet la question. Celle de la personne Andy Warhol, de sa substance, derrière le personnage de faux grand gosse mâchonnant du chewing-gum, adorant les bonbons, la gloire immédiate, l'argent (lui permettant d'acheter des bonbons), et qui, pour ce faire, fit de sa Factory (47e rue – 3e avenue, Manhattan), haut lieu, dans les années 60, de la contre et sub culture pop, dont les murs, le sol, les tuyaux, étaient recouverts de peinture ou de papier argent, une usine de surproduction d'images vendues très cher : 25 000 dollars le portrait tiré d'un agrandissement de polaroïd.

Qui est Andy, ce champion de l'art du commerce de l'art ayant fait son nom sur des grandes marques : Coca-Cola, Campbell, Elvis, Marilyn, et fait de son nom un article de commerce bien distribué et coté fort sur le marché ? Un grand artiste, au fond, qui a eu assez de flair pour capter avant tout le monde l'air du temps ? Ou rien qu'un opportuniste cynique doué d'un magnétisme assez puissant pour qu'exercé de son vivant sur ses « mignons », comme il disait, ce pouvoir continue d'agir sur les nouvelles générations impatientes de gloire ?

La rétrospective de son œuvre, qui nous arrive de New-York, nous aidera peut-être à dissocier le phénomène de société d'une création qui en épouse les formes, les contenus, les mécanismes ; à faire la part sur l'écran de poudre fluo, de ce qui peut résister à l'épreuve du temps ; à distinguer au-delà des flashes et des surfaces, la densité des ombres ; à voir si Warhol aurait dû signer la confession d'Oscar Wilde (à Gide) : *« Je n'ai mis que mon talent dans mon œuvre. Mon génie est dans ma vie. »*

GENEVIÈVE BREERETTE

★ Rétrospective Andy Warhol, Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, du 21 juin au 10 septembre.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

César à la Défense

De César, maître incontesté du recyclage artistique des produits industriels, on connaissait les compressions de voitures. On découvrira cette fois les compressions de papiers, des tonnes et des tonnes de papiers en balles équarries et maintenues par des rubans de métal.

Espace Art Défense - Art 4, 15, place de la Défense, la Défense, 92200. Tél. : 49-00-15-98. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Du 20 juin au 5 septembre.

Rodin et la caricature

De Caran d'Ache à Claire Bretécher, caricaturistes d'hier et bédétistes d'aujourd'hui se retrouvent chez Rodin, pour avoir exercé leur talent d'humoriste sur l'image de l'auteur scandaleux du Balzac, ou raconté sa vie à la façon d'un pastiche libertin. Pendant l'été, on peut aussi voir dans le jardin de l'hôtel Biron, pris entre deux rangées de tilleuls, l'hommage au maître de François Morellet.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Du 26 juin au 30 septembre. 20 F.

Andy Warhol, rétrospective

Lire notre article ci-contre.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 22 heures. Du 21 juin au 10 septembre.

Andy Warhol System : pub, pop, rock

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-46-46. De 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre.

Warhol à Lyon

En cent sérigraphies de la collection Leana Sonnabend.

Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 26 août.

Fécamp
Georges Braque

Estampes, livres illustrés, pointes sèches, eaux-fortes, lithographies et bois : une importante rétrospective de l'œuvre gravé de Braque, en cent soixante pièces. Où l'on voit que le matériau dicte la forme à l'artiste, qui n'est plus peintre lorsqu'il manipule encres, planches et acides.

Centre culturel du palais Bénédictine, 110, rue Alexandre-le-Grand, 76400. Tél. : 35-28-00-06. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Du 23 juin au 6 septembre.

Calais
Anthony Caro

De cet excellent sculpteur anglais, rallié depuis trente ans à la cause abstraite et spécialisé dans le métal, l'exposition propose un ensemble d'œuvres majeures anciennes et récentes, ainsi qu'un choix de petites pièces ludiques.

Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Du 23 juin au 10 septembre.

Toulouse
Antonio Saura

C'est la première fois que l'on peut voir en France une exposition d'envergure consacrée à Antonio Saura, l'une des grandes figures de la peinture contemporaine espagnole. Elle est conçue autour de quatre thèmes essentiels dans l'œuvre de l'artiste : les femmes, les crucifixions, les portraits imaginaires de Goya, les foules.

Musée d'art moderne et contemporain, 69, rue Pargaminières, 31000. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours sauf mardi et dimanche matin de 10 h 30 à 18 h 30. Du 22 juin au 23 septembre. 10 F.





ARTS

SÉLECTION PARIS

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, présenté avec tout le décorum requis dans ce genre de grande *rétrospective*. Les pièces venues du Musée ethnographique de Mexico, en particulier, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. *Tous les jours sauf mardi* de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 30 juillet. 33 F.

James Ensor

Visionnaire, angoissé, macabre et burlesque, célèbre mais incomplètement connu, James Ensor, le peintre d'Ostende qui navigua entre mascarades tristes et crucifixions, est salué au Petit Palais. En une rétrospective réunissant cent peintures et cent cinquante dessins et gravures.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Jusqu'au 22 juillet. 28 F.

« Extraits » de la collection du Musée de l'Elysée

L'éclectisme sert de lien à cette collection qui réunit, en *cent soixante images arbitrairement* choisies, des auteurs modernes, classiques et réalistes pour la plupart. Mais peu d'opérateurs *suisses*. A noter une vignette d'Adolphe de Meyer, un paysage en couleur de Brassaï, un triptyque de Pierre Molinier, un gros plan de Lerski et Beckett par Marc Trivier.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-38-38. Tous les jours sauf lundi et mardi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 juillet.

Frère Castiglione, peintre de l'empereur de Chine

Giuseppe Castiglione, né à Milan en 1688, était frère jésuite et peintre. L'une de ses spécialités : le portrait, en particulier celui de l'empereur de Chine, Quialong, dont il fut, sous le nom de Lang Shining, l'un des familiers.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 16 juillet. 16 F.

André Kertesz

Portraits, ateliers d'artistes, reportages, publicités, scènes de genre, distorsions... En deux cents photographies extraites de la donation Kertesz, une approche synthétique de l'œuvre accomplie en France de 1925 à 1936, puis à l'époque contemporaine, par un enchanteur émerveillé.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 20 août. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Jacques-Henri Lartigue

Une sélection de rivages de Trouville, Biarritz ou de la Côte d'Azur témoignent de *l'attachement de cet éternel* adolescent aux sites balnéaires. Synonymes de vacances, de jeux et de douceur *de vivre, ils traduisent* sur près d'un siècle l'amour des femmes, l'élégance et la flânerie, mais aussi le goût de la liberté, de la méditation et du mouvement.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-56-37-11. Tous les jours sauf mardi et mercredi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 août. 12 F.

Le Guerchin en France

Le Louvre n'a pas attendu 1991 pour fêter le quatrième centenaire de la naissance de Giovanni Francesco Barbieri dit « Il Gerchino » ou « Le Louche ». Vingt tableaux et trente-six dessins du peintre, *« le plus moderne »* et *« le dernier des grands peintres »* (pour Stendhal), vont en effet être présentés au pavillon de Flore pendant plusieurs mois. Toutes les œuvres proviennent des collections publiques françaises.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin *des Tuileries, Paris 1er. Tél.* : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Conférences les 25 et 28 juin. Visites-conférences les samedis à 15 h 30. Jusqu'au 12 novembre. 27 F (ticket d'entrée au musée).

L'Estampe de Picasso à Soulages

La ville de Charenton a projeté d'ouvrir, en 1992, un musée de l'estampe. Elle nous l'apprend en proposant, dans le pavillon du dix-septième siècle qui tient lieu de mairie, une belle exposition de planches signées Braque, Masson, Calder, Chagall, Miro, Derain, Hartung, ou Giacometti.

Hôtel de ville, pavillon d'Antoine de Navard, 48, rue de Paris, Charenton-le-Pont, 94000. Tél. : 43-68-62-60. Tous les jours de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Jules et Paul Marmottan collectionneurs prestigieux

Curieusement, depuis la création du musée, en 1934, aucun hommage n'avait encore été rendu à Jules et Paul Marmottan collectionneurs. C'est désormais chose faite. En quatre-vingts œuvres : tableaux de primitifs allemands, flamands et italiens que recherchait Jules Marmottan ; peintures, dessins, gravures de l'époque napoléonienne, dont Paul était spécialiste.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél. : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 1er octobre. 25 F.

Nemours

L'exposition se propose de présenter l'itinéraire de ce peintre abstrait géométrique dans ses dimensions les plus radicales : à travers les œuvres sérielles en noir et blanc, ainsi que les peintures en aplats carrés de couleur réalisées ces dernières années.

Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juillet. 10 F.

Pièces d'échecs

Une sélection de pièces d'échecs parmi les plus *anciennes* et les *plus célèbres* du Moyen Age, ainsi que des jeux signés par des grands artistes contemporains. La *rencontre, en somme, de* Charlemagne et Marcel Duchamp.

Bibliothèque Nationale, cabinet *des médailles et antiques*, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-83-30. Tous les jours de 13 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Tableau multiple du Moyen Age au XXe siècle

Le Moyen Age a inventé le tableau multiple à volets mobiles ou fixes, pour les besoins du culte, par besoin d'images. Après deux siècles d'oubli, le dix-neuvième siècle en a exploité les ressources à diverses fins : il faisait fureur chez les préraphaélites et chez *les nabis. Le vingtième siècle* parfois y a recours, pour combiner des figures, ou raconter des histoires de formes, ou *mettre en forme des aires abs*traites. Le Louvre en présente une soixantaine, d'hier à aujourd'hui.

Musée du Louvre, *hall* Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi 12 heures à 21 h 45. visites-conf. les lundi et mercredi à 19 h 45, le vendredi à 15 h 30. Jusqu'au 23 juillet. 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée.

Sculptures françaises néo-classiques du Musée du Louvre

Pajou, Houdon, Rude, David d'Angers et bien d'autres. Soit quatre-vingt-neuf sculptures, pour une exposition du Bicentenaire qui, après un périple en Allemagne, est finalement présentée au Louvre.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, entrée par la pyramide, direction Denon, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à à 17 h 45. Nocturne le mercredi et un lundi sur deux *jusqu'à 21 h 45. Jusqu'au* 31 décembre. 27 F (prix d'entrée du musée).

Alvaro Siza

Les projets dessinés depuis dix ans par un architecte portugais d'envergure internationale, mais qui n'est guère connu en France. Praticien plus que théoricien, ayant à ses débuts cherché des modèles forts tels que Wright, Gaudi et Aalto, il met en œuvre des données multiples, complexes et contradictoires, en vue de produits parfaitement cohérents et équilibrés.

Centre Georges-Pompidou, galerie des dessins d'architec*ture, place Georges-Pompidou,* Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, *dimanche et jours fériés de* 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 septembre.

Joseph Wright of Derby

Joseph Wright, peintre anglais du dix-huitième siècle peu connu en France, se plaisait à peindre des sujets nouveaux, par exemple des scènes scientifiques, qu'il associait à un traitement pictural de la lumière à la Caravage, justement sans équivalent au siècle des Lumières.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. *Tous les jours sauf* mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 23 juillet. 25 F.

GALERIES

Au temps des nabis

Des œuvres de Bonnard, le « nabi très japonard », de Vuillard, de Maurice Denis, le « nabi aux belles icônes », de *Maillol*, de Sérusier, le « nabi à la barbe rutilante », de Roussel, de Verkade, le « nabi obéliscal », de Ranson... beaucoup de dessins, de choses rares.

Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire, Paris 7e. Tél. : 42-61-27-91. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Ellen Brooks

Après les installations miniatures avec des poupées, les tableaux néo-picturalistes de cette Américaine de quarante-trois ans mettent en scène des jardins la nuit, tirés de revues spécialisées, retouchés, agrandis, filtrés, qui recèlent une atmosphère de drame étrange comme chez Hitchcock ou Antonioni.

Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B, Paris 3e. Tél. : 42-74-56-36. *Tous les jours sauf dimanche et* lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Hommage à Torres-Garcia

Peintures, travaux sur papier, *constructions des années 1928* à 1948. Avec un accent tout particulier sur la période parisienne : huit ans au cours desquels l'artiste uruguayen conçoit l'essentiel du grand alphabet universel qu'est son œuvre.

***Galerie Marwan Hoss, 12, rue* d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 20 juillet.**

Alain Jacquet

Un joueur qui s'est fait connaître dans les années 60 par ses détournements du *Déjeuner sur l'herbe*, et qui, aujourd'hui, solitairement, peint des figures charnelles, cosmiques et intemporelles. *Mais l'exposition propose un* autre aspect de sa création : des sculptures déroutantes, que Jacquet qualifie, modestement, de *« devoirs du soir »*.

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Tél. : 42-71-20-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Le Belvédère Mandiargues

Mandiargues et ses peintres. Cet hommage situe le champ *des options artistiques de* l'écrivain, qui est vaste et s'étend, au-delà du surréalisme auquel il a été étroitement mêlé, à toute forme de création « subversive ». Par exemple à l'art maniériste et à l'œuvre de Jean Dubuffet.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 13 juillet.

Picasso est, cet été, l'invité du château *de Tanlay (Yonne)*. Le Picasso des têtes de femmes et des portraits d'hommes célèbres dessinés à l'emporte-pièce, et celui des eaux-fortes particulièrement réjouissantes de la série (complète) des *Degas dans la maison Tellier.*

Robert Rauschenberg

Peintures, aluminium et sculptures depuis 1970. En complément de l'exposition, la galerie Boulakia propose des films et des vidéos sur l'artiste américain, ainsi que des photographies de performances ou de décors réalisés en collaboration avec *John* Cage, Merce Cunningham, Niki de Saint-Phalle...

Galerie Fabien Boulakia, 20, rue *Bonaparte, Paris 6e. Tél.* : 43-26-56-79. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 septembre.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « photo » : Patrick Roegiers

RÉGIONS

Strasbourg
Charles Filiger

On connaît encore mal l'œuvre de ce symboliste épris d'absolu, qui fut l'un des voisins de palier de Gauguin au Pouldu, peignit avec conviction des scènes religieuses dans des paysages bretons, opta pour le cloisonnisme, s'enferma, après 1900, dans la solitude et le mysticisme.

Musée d'art moderne, *ancienne boucherie, 5, place* du château, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Mémoires d'Egypte

C'est l'hommage de l'Europe à Champollion, pour célébrer le bicentenaire de sa naissance. En grand : plus de trois cents pièces uniques, dont beaucoup furent découvertes et acquises par Champollion lui-même. Tous les musées européens riches en collections d'égyptologie *participent à cette exposition* qui, après Strasbourg, viendra à Paris, puis ira à Berlin-Ouest.

Eglise Saint-Paul, place de l'Université, 67000. Tél. : 88-35-74-32. Tous les jours de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 7 octobre. 35 F.

Dijon
La peinture en Bourgogne au XVIe siècle

*Un regroupement d'une cin*quantaine de tableaux, volets ou fragments de retables jusque-là oubliés, souvent au fin fond d'églises humides, parce que d'une période moins brillante, moins glorieuse que le siècle précédent. Mais que l'on commence à étudier et à sauver par de vastes campagnes de restauration. A noter, également à Dijon, la réouverture du Musée Magnin fermé depuis un an pour travaux.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours sauf mardi de 10 heures *à 12 h 45 et de 14 h 20 à* 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 août. 9 F (prix d'entrée du musée).

Tanlay
Picasso

Voir notre dessin légendé ci-contre.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 10 F.

Aix-en-Provence
Sainte-Victoire Cézanne 1990

La Sainte-Victoire est meurtrie : le site a brûlé pendant trois jours, l'été dernier, et l'on cherche à réparer le mal. L'exposition Cézanne peut y aider. Qui rassemble un grand nombre de vues, pein*tures et aquarelles de la* montagne, de la citerne, du château Noir. Grâce aux prêts de musées américains, suisses, français...

Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte, 13100. Tél. : 42-38-14-70. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre. 40 F.

Valence
Mark di Suvero, sculptures monumentales

Valence a livré ses places, ses rues, son musée, au sculpteur américain Mark di Suvero, un maître dans l'art d'articuler, suspendre, tendre des poutrelles d'acier dans l'espace, avec force, mais sans agressivité.

Espace urbain de Valence, Musée, Médiathèque, CRAC, 26000. *Tous les jours de* 14 heures à 18 heures, mercredi, samedi, dimanche de 9 heures à 12 heures. Jusqu'au 31 août.

